HISTOIRE
DU REGNE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.
TOME QUATRIEME.
SECONDE PARTIE.

Par Mr. MICHEL LE VASSOR.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE BRUNEL, sur le Dam.
M. DCCII.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.

LIVRE DIX-NEUVIEME.

1622.

LOüis & ſon Conſeil ſe trouvérent à Beziers dans une grande perplexité. Puiſieux avoit reçu des avis certains que chriſtian de Brunſwick Adminiſtrateur de l'Evêché d'Halberſtat, & Erneſt Comte de Mansfelt, demandoient au Duc de Loraine la permiſſion de paſſer par ſes Etats avec une armée de dix-mille chevaux & de quinze mille hommes de pied. C'eſt ainſi qu'après avoir été congediez par le Roi

L'Adminiſtrateur d'Halberſtat & le Comte de Mansfelt s'avancent avec leur Armée juſques aux frontiéres de la Champagne.

Digitized by Google

1622. de Boheme, à la ſollicitation de Jaques Roi d'Angleterre toujours duppé par le Conſeil de Vienne, & par la Cour de Madrid, ces deux Avanturiers ſe trouvent aſſez puiſſans nonobſtant leurs pertes precedentes, pour jetter l'épouvante dans Paris & dans Bruxelles. On ne ſavoit de quel côté ils avoient envie d'aller. Les Etats Generaux des Provinces-Unies les appelloient à leur ſecours, contre le Marquis Spinola qui aſſiégoit pour lors la ville de Bergopzom, & le Maréchal de Bouillon les invitoit à ſe jetter dans la Champagne dégarnie & ouverte de tous côtez, afin d'y faire une puiſſante diverſion en faveur des Reformez que le Roi attaquoit à cent cinquante lieuës au delà de Paris. Mansfelt écoutoit plus volontiers les propoſitions de Maurice Prince d'Orange que celles du Maréchal de Bouillon. Il trouvoit plus d'avantage à ſervir une Republique bien établie, qu'à courir au ſecours du parti Réformé ſans chef & preſqu'entierement abattu. Halberſtat au contraire ſe laiſſoit flatter de l'eſperance du riche butin que leur Armée pouvoit remporter de Champagne. Peut-être auſſi qu'il aimoit mieux faire la guerre en un païs abondant en bon vin, & en tout ce qui peut contribuer aux plaiſirs de la vie, que dans les Provinces-Unies. L'une ou l'autre de ces conſidérations l'emportoit dans ſon eſprit ſur les raiſons ſolides que Mansfelt lui alléguoit.

Memoires de Rohan. Tom. II. Memoire du Chancelier de Silleri parmi les Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu 1622. Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1622. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 407. 408. Mercure François. 1622.

Le Maréchal de Bouillon retiré depuis quelques années à Sedan, voioit deux choſes avec un extreme chagrin, la ruïne de Frederic Roi de Boheme ſon neveu, que les Eſpa-

Eſpagnols & le Duc de Baviere avoient preſqu'entiérement dépouillé de ſes Etats hereditaires, & la deſtruction prochaine du parti Reformé en France. Sa ville de Negrepeliſſe miſe à feu & à ſang, & la deſolation de ſes autres terres en Guienne l'irritoient étrangement. Il devoit craindre encore que la Cour ne penſât à lui enlever Sedan, apres que les Reformez n'auroient plus aucune ville de ſeureté dans le Roiaume. Dans l'agitation que ces mouvemens lui cauſoient, Bouillon voulut ſonder la diſpoſition du Duc de Rohan. Il fit les premieres avances pour s'unir étroitement avec un Seigneur qu'il regardoit auparavant comme ſon plus grand ennemi. Un Gentilhomme depéché ſecretement par le Maréchal, va trouver le Duc en Languedoc avec une lettre de creance, & lui parle de la ſorte. *M. de Bouillon eſt extremement ſenſible aux malheurs de ceux de ſa Religion, & il voudroit de tout ſon cœur y apporter quelque remede. On s'etoit flatté l'année derniere, que la paix ſe feroit à S. Jean d'Angeli, ou du moins devant Montauban. Depuis cela, Monſieur, vôtre entrevuë avec M. de Leſdiguieres donna de nouvelles eſpérances. C'eſt la penſée de M. le Maréchal de Bouillon, qu'on doit s'accommoder au plutôt avec le Roi, & ne s'opiniatrer pas trop à obtenir des conditions auſſi avantageuſes que certains de nos gens le demandent. Il ſuffit que la paix ſoit generale. Tant que nous ne ſerons point ſecourus par les Etrangers, nous ne pourons pas diſputer la campagne au Roi: Et par conſequent il faudra perir tôt ou tard. Plus on differera de conclure la paix, & moins on obtiendra. Que ſi le Roi eſt* 1622.

1622 *inebranlable dans ſa reſolution de perdre les Egliſes Reformées, & de ne leur acorder point une paix generale, M. le Maréchal de Bouillon veut bien ſe déclarer, & ſe mettre à la téte de ce qu'il poura lever de troupes, afin de faire une diverſion. Il négocie preſentement avec le Comte de Mansfelt; Et j'ai ordre de vous demander trois choſes; un pouvoir de traiter avec les Etrangers pour vous & pour M. de Bouillon; une promeſſe que les Provinces où vous commandez, contribueront aux frais de la levée, & à ce qu'il faudra donner à M. de Mansfelt; enfin, une aſſurance poſitive que la paix ne ſe fera point ſans M. le Maréchal.* Rohan & ſes Provinces acceptent les propoſitions. L'Exprès fut renvoié avec la parole du Duc de Rohan, que ſi la paix ne ſe concluoit pas avant le premier Septembre, on ne la feroit point ſans le Maréchal de Bouillon, pourvû que dans le même temps, il fît ſavoir certainement qu'il s'en tenoit aux conditions dont Rohan convenoit avec l'Envoié du Maréchal.

Trois perſonnes avoient eu commiſſion d'aller en Alſace, & de repreſenter au Comte de Mansfelt & à l'Adminiſtrateur d'Halberſtat de la part du Maréchal, que les deux Avanturiers avoient une belle occaſion de fondre ſur la Champagne, pendant que le Roi étoit occupé dans le Languedoc; que dans une ſaiſon qui rend toutes les rivieres guaiables leur Armée pouvoit faire des courſes juſques aux portes de Paris, qu'à leur premiére entrée dans le Roiaume les Reformez ſe joindroient à eux avec dix mille hommes de pied & deux mille chevaux, & qu'on leur fourniroit des muni-

munitions, de l'argent & du canon. Le Roi de Boheme retiré pour lors à Sedan, promettoit à Mansfelt de lui transporter les sommes duës par la Couronne de France à la Maison Palatine, dont Mansfelt se feroit aisement paier dans un traité que le Roi de France seroit enfin obligé de proposer lui même. *La delivrance infaillible des Eglises Reformées de France*, disoit-on à l'Administrateur d'Halberstat & au Comte de Mansfelt, *achevera de vous combler de gloire. Quand vous leur aurez procuré une paix avantageuse; vous pourez conduire vôtre Armée rafraichie & chargée d'un ample butin, où vous jugerez à propos, en Allemagne, dans les Provinces-Unies.* Les deux Generaux ne se declarerent point encore, soit qu'ils ne fussent pas déterminez, soit qu'ils vouluſſent cacher leurs desseins par de fausses marches Les voila tout d'un coup qui entrent en Loraine; ils y portent la desolation avec eux. Mansfelt vouloit se venger du Duc qui lui avoit fait manquer son entrepriſe sur Saverne. Leur Armée passe ensuite dans les Evêchez de Mets & de Verdun: Enfin on apprend à Paris avec la derniere consternation que ces pillards ont traversé la Meuse, & qu'ils sont aux portes de Mouzon. 1622.

Mansfelt eut alors le plaisir de se voir recherché en differentes maniéres par l'Infante Isabelle Archiducheſſe des Païs-Bas Catholiques, par le Maréchal de Bouillon au nom de tout le parti Reformé, & par le Roi de France même. Dans le dessein de s'opposer au torrent, en cas qu'il se débordât dans le Duché de Luxembourg, Don Gonzalez de Cordouë y acourt d'Allemagne, & se campe à

1622. Yuoi assez près de Mouzon. Le Général Espagnol usoit de toutes les finesses imaginables pour débaucher les soldats de Mansfelt & d'Halberstat, & pour augmenter la division dans une Armée tumultueuse, dont les Chefs ne s'accordoient pas bien entr'eux, ni les Officiers subalternes avec les Generaux. Le Duc de Bournonville étoit en même temps au camp de Mansfelt. Il y venoit de la part de l'Infante faire des propositions avantageuses à un proscrit que la Maison d'Autriche craignoit autant qu'aucun autre de ses ennemis. Isabelle lui offroit deux cens mille écus d'argent, un corps de dix mille hommes entretenus, & tous les biens que le Comte Ernest de Mansfelt pere naturel de l'Aventurier possédoit autrefois dans le Luxembourg, dont il fut Gouverneur pour le Roi d'Espagne. Les tentatives des Princes de la Maison d'Autriche auprès de Mansfelt furent toujours inutiles; soit que son aversion pour eux ne se pût surmonter; soit qu'il ne voulût pas se fier à des Souverains sensiblement offensez & vindicatifs au dernier point.

Halberstat & lui s'étoient postez auprès de Mouzon à la sollicitation du Maréchal de Bouillon qui leur envoia des guides. On les pressoit d'assiéger la place, & Bouillon leur offroit une partie de son canon de Sedan. Le Duc de Nevers acouru de Paris en Champagne dont il étoit Gouverneur, traversa les intrigues du Maréchal, en faisant des propositions avantageuses à Mansfelt de la part du Roi. Ennuié des delais que l'Alleman affectoit, Bouillon lui demande une entrevuë dans la prairie de Donzy. Mansfelt y atten-

dit

dit le Maréchal avec deux mille chevaux rangez en ordre de bataille. Bouillon s'y rendit escorté seulement de deux cens chevaux. Leurs carosses s'approchent, & ils s'entretiennent sans en décendre. On dit que le Maréchal fit de grandes instances au Géneral Alleman de se déclarer en faveur des Reformez. Mais il ne gagna rien. Mansfelt ne pensoit qu'à tirer quelqu'argent du Roi, à secourir les Etats Generaux des Provinces-Unies contre Spinola, & à se donner peut-être ensuite au service des Venitiens. Le Senat lui offroit le commandement des troupes de la Republique en terre ferme. On ne vid jamais rien de pareil. Toutes les Puissances de l'Europe négocioient avec un homme qui n'avoit pas un pouce de terre. Les uns lui donnoient de l'argent; les autres le menageoient, afin qu'il ne leur fît point de mal, & chacun tachoit de l'attirer à son service. Le Maréchal de Bouillon parut hors de lui même après son entretien avec Mansfelt. Frappé de ce qu'il avoit remarqué dans un homme vraiment extraordinaire en tout, Bouillon parloit avec admiration de ce mêlange bizarre & monstrueux de bonnes & de mauvaises qualitez dont l'assemblage rendit Mansfelt un des grands prodiges de son âge. 1622.

La nouvelle de ses troupes campées sur la frontiere de Champagne, & de ses negociations avec le Maréchal de Bouillon, jetta Louïs dans un extréme embaras. Il étoit avec ses plus grandes forces à cent cinquante lieuës de la capitale de son Roiaume. Obligé de se reposer sur ce que la jeune Reine feroit de concert avec le Chancelier de Silleri & de quelques autres Ministres d'Etat pour conjurer

Adresse du Duc de Nevers pour amuser Mansfelt & Halberstat.

1622. l'orage, & ſur la prudence du Duc de Nevers, le Roi ſe contenta d'envoier par tout une Declaration datée de Beziers. Sa Majeſté defendoit à tous ſes ſujets Reformez de ſe joindre aux Etrangers que les Rebelles, diſoit Louïs, appelloient dans le Roiaume. On promettoit une entiere protection aux Reformez qui demeureroient en repos chez eux; & les Magiſtrats avoient ordre de pourſuivre comme criminels de leze-majeſté tous ceux qui s'en iroient au camp des Allemans. La Déclaration fit un bon effet. Si quelques Reformez moins patiens que les autres parurent diſpoſez à prendre les armes, les plus judicieux du parti n'aprouvérent pas qu'on ouvrît l'entrée du Roiaume à des pillards qui n'épargneroient pas plus les Reformez que les Catholiques, & qui abandonneroient au reſſentiment du Roi ceux qui les auroient appellez dez que Sa Majeſté voudroit bien leur donner une ſomme conſidérable d'argent.

Mercure François 1622. Memoire du Chancelier de Sillery dans les Memoires pour l'Hiſt. du Cardinal de Richelieu. 1622. Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. VIII. Vittorio Siri Memorie recondite, Tom. V. pag. 407. 408.

Gonzague Duc de Nevers eut l'honneur & le mérite d'avoir delivré Louïs de l'inquietude que lui cauſoit un facheux contretemps. Il ſut amuſer Mansfelt par les diverſis propoſitions qu'il lui envoioit faire de la part du Roi; il debaucha une partie des Allemans; il prevint leur General contre le Maréchal de Bouillon; de maniere que Mansfelt commença de ſe defier de celui qui l'avoit appellé; Enfin Gonzague ſe conduiſit avec tant de prudence & de dextérité, qu'en trainant la negociation en longueur, il affoiblit beaucoup l'Armée Allemande, & qu'il donna le temps aux troupes du Roi d'ariver de divers endroits en Champagne. Quand le Duc ſe vid aſſez

assez fort pour faire tête à Mansfelt, & pour le battre même, il rompit artificieusement la negociation: Et Mansfelt craignant d'être enveloppé par Gonzalez qui étoit dans le Luxembourg, & par Nevers dont les troupes s'avançoient; Mansfelt, dis-je, tourna promtement vers le Hainaut. Son dessein, c'étoit de passer dans le Brabant, & d'y joindre Maurice Prince d'Orange. Le Duc de Nevers a déja fait une grande figure dans cette Histoire, & nous aurons occasion de parler encore souvent de lui. Rendons justice à son mérite, & donnons le détail d'un des plus beaux endroits de sa vie 1622.

Avant que de partir pour son gouvernement de Champagne, Gonzague convint avec le Chancelier de Silleri & les Ministres du Roi qui demeuroient à Paris auprès de la Reine, qu'en attendant que douze mille hommes de pied & deux mille chevaux destinez à couvrir la Champagne, s'y fussent rendus, le Duc de Nevers entreroit en negociation avec Mansfelt, qu'il tacheroit de le gagner & les principaux Chefs de son Armée, s'ils vouloient se contenter de quelques conditions raisonnables; sinon, qu'il les amuseroit par des esperances, jusques à ce que les troupes mandées arrivassent en Champagne. On ordonna en même temps au Duc d'Angouleme Colonel General de la Cavalerie legere d'aller joindre Gonzague avec ce qu'il avoit de gens, & au Maréchal de Chaunes Lieutenant General de Picardie, au Duc de Bellegarde Gouverneur de Bourgogne & au Duc de Longueville Gouverneur de Normandie, d'envoier incessamment en Champagne ce qu'ils

1622. qu'ils pouroient ramaſſer de troupes dans leurs Provinces. Comme toutes ces marches demandoient beaucoup de temps, la plus grande reſſource du Chancelier & des Miniſtres, ce fut la prudence du Duc de Nevers. Il amuſa fort adroitement Mansfelt, malgré les inſtances que le Maréchal de Bouillon faiſoit aux Allemans d'entrer en Champagne où les Reformez ſe diſpoſoient à les aller joindre.

Gonzague avoit depéché en Loraine un de ſes Officiers nommé Montereau. Cet homme avoit eu quelqu'habitude avec Mansfelt en Allemagne, où il ſervit quelque temps. Montereau inſinuë habilement à Mansfelt, qu'il ne doit pas trop compter ſur les promeſſes du Maréchal de Bouillon, que les Reformez des Provinces en deça de la Loire ne ſont point diſpoſez à ſe ſoulever, & que le Duc de Nevers aura bien tôt une Armée capable de faire tête aux Allemans. *Permettez moi de vous repreſenter encore, Monſieur*, ajoutoit Montereau, *que vous ſeriez le plus imprudent de tous les hommes, ſi dans le temps même que vous avez pour ennemis les Princes de la Maiſon d'Autriche, vous irritiez ſans aucune neceſſité le Roi de France, dont la protection vous ſera toujours utile, & auprès duquel vous pouvez trouver de forts grands avantages, ſi vous voulez entrer au ſervice d'un puiſſant Monarque.* Mansfelt écouta ces remontrances d'autant plus volontiers, que ſon inclination ne le portoit nullement à ſecourir les Reformez de France. Il cherchoit à faire fortune, & à ſe procurer un bon etabliſſement quelque part. C'eſt ce que le parti Refor-

Reformé ne pouvoit pas lui donner en France. 1622.
Mansfelt offre donc à Montereau d'entrer au ſervice du Roi avec trois mille chevaux & ſix mille hommes de pied, pourvû que Sa Majeſté lui acorde la ſomme de deux cens mille écus, la dignité de Maréchal de France, quelques terres près de Paris, & le titre de Marquis ou de Comte. Il pretendoit congedier ce qui lui reſtoit de troupes avec l'argent que le Roi lui donneroit, & les envoier au ſervice des Etats Generaux des Provinces-Unies. Pour ce qui concerne la Religion, c'étoit la choſe dont Mansfelt s'embaraſſoit le moins. Son pere l'avoit élevé dans l'Egliſe de Rome. Mais les Eſpagnols qui le regardoient comme batard, n'aiant pas voulu le mettre en poſſeſſion du bien que ſon pere avoit dans le Luxembourg, il conçut une haine ſi violente contr'eux, qu'il ſe jetta du côté des Proteſtans leurs ennemis, ſans abjurer formellement la Religion Catholique.

Montereau répondit à Mansfelt que ſes demandes paroitroient exorbitantes. *Comment*, repliqua-t'il, *l'Infante Iſabelle ne m'offre-t'elle pas quelque choſe de plus avantageux? Et le Roi me fit propoſer il y a quelque temps, des choſes fort approchantes de ce que je lui demande maintenant.* Montereau qui vouloit gagner du temps, fit entendre à Mansfelt, que la Cour de France étoit diſpoſée à lui acorder de bonnes conditions; mais qu'il falloit avoir un peu de patience. *Je dois avertir M. le Duc de Nevers qui attend vôtre réponſe à Chalons*, dit Montereau. *Il ecrira enſuite à la Reine; c'eſt par ſon canal que nous ſaurons les intentions*

1622. *tions du Roi. Cela demande du temps à cauſe de l'éloignement de Sa Majeſté.* Un ſi long delai ne s'acommodoit pas avec les affaires de Mansfelt. Il avoit promis au Duc de Loraine de ſortir au plûtôt de ſon païs, & ſon Alteſſe le preſſoit de tenir ſa parole. Montereau convint de cet expedient avec Mansfelt, que les Allemans ſe retireroient de la Loraine en dix jours, qu'ils s'avanceroient vers la Meuſe, & qu'ils ne la paſſeroient point, que le Duc de Nevers leur fourniroit cependant certaine quantité de pain par jour, & que Mansfelt attendroit au bord de la Meuſe la réponſe du Roi.

Le Maréchal de Bouillon traverſa de toute ſa force la négociation du Duc de Nevers avec Mansfelt. Soit que l'Adminiſtrateur d'Halberſtat plus enclin que ſon Collegue à ſecourir les Reformez, l'emportât; ſoit que Mansfelt ne fût pas entierement le maître de ſes ſoldats mal diſciplinez & acoutumez au pillage, ils paſſérent la Meuſe, & Mansfelt ſembla ceder aux inſtances du Maréchal de Bouillon qui le preſſoit d'aſſieger Mouzon. Le Duc de Nevers renvoie promptement Montereau, & lui enjoint d'amuſer Mansfelt autant qu'il poura juſques à ce que les troupes du Roi arivent en Champagne. Montereau qui ne manque pas d'adreſſe, arrête ſi bien Mansfelt qu'il le rend inébranlable aux nouvelles ſollicitations de Bouillon. Gonzague gagnoit toujours du temps: Il fait tantôt une propoſition à Mansfelt & tantôt une autre. Quelquesfois il conteſte ſur ce que le General Alleman demande. On accepte aujourd'hui ſon ſervice avec un certain nombre de troupes; & demain le Roi n'en veut pas tant. L'Armée

mée de Mansfelt & d'Halberſtat ſouffre cependant de la diſette des vivres, leurs ſoldats deſertent en foule, & deux mille ſe mutinent en un même jour. La meſintelligence ſe met encore entre les Chefs. Halberſtat mecontent de Mansfelt pille & brule quelques villages, & ſe retire à Sedan, reſolu d'aller ſervir les Etats Generaux des Provinces-Unies avec ce qui lui reſte de troupes à ſa dévotion. Mansfelt fort embaraſſé, ne ſait preſque plus quel parti prendre : à peine ſe croit-il en ſeureté parmi les ſiens. Le voila qui demande retraite au Comte de Grandpré Gouverneur de Mouzon. Il donne le Duc de Saxe Veymar en otage, & preſque tout ſon canon. Grandpré accepte volontiers ce que Mansfelt lui propoſe. Rien ne pouvoit ariver de plus avantageux au Duc de Nevers. Les Generaux Allemans ſe brouillent; leur Armée diminuë tous les jours, & ſe ſouleve contr'eux ; le Maréchal de Bouillon & Mansfelt ſe defient l'un de l'autre; Enfin, Mansfelt eſt preſqu'à la diſcretion du Roi. 1622.

Le Duc d'Angouleme & pluſieurs autres Seigneurs eurent ainſi le temps de joindre le Duc de Nevers. L'Armée Françoiſe groſſit ; elle doit être bien-tôt de vingt-mille hommes de pied & de deux mille cinq cens chevaux. Le Chancelier de Silleri s'applaudit à lui même du bon ſuccez ; Et ce n'eſt pas ſans raiſon. Il menageoit tout à Paris. *L'affaire à été fort bien conduite*, dit-il à ſon frere le Commandeur. *Sans bruit & ſans faire aucune aſſemblée, on a détourné le plus grand orage qui ſe ſoit preſenté, il y a long-temps. La grandeur & la puiſſance du Roi ſe ſont con-*

Memoire du Chancelier de Silleri dans les Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1622.

1622. *connoitre par là aux Etrangers. Il eſt éloigné de deux cens lieues: Et ſans ordre ni commandement le Conſeil qu'il a laiſſé à Paris aſſemble une puiſſante Armée en moins d'un mois.* Le Maréchal de Bouillon ſe trouva pour lors dans une grande perplexité Les Allemans qu'il avoit appellez paroiſſoient devoir être bien-tôt réduits à la neceſſité de ſe defendre ſous les murailles de Sedan, & d'y perir peut-être de faim & de miſéres ſans combattre, ſi le Duc de Nevers devenu plus fort qu'eux, entreprend de leur coupper les vivres. Bouillon devoit craindre que le Roi irrité contre lui ne le dépouillât enſuite de ſa Principauté de Sedan : Car enfin Sa Majeſté ſavoit fort bien les negociations du Maréchal avec Mansfelt & Halberſtat. Comment ſe tirera-t'il d'intrigue? Le plus habilement du monde. Il trouve le moien de rendre un ſervice au Roi, & de lui faire oublier le chagrin qu'il lui a donné en appellant les Allemans.

Don Gonzalez de Cordouë qui couvroit le Luxembourg avec une Armée Eſpagnole d'Iſabelle Archiducheſſe des Païs-Bas Catholiques, avoit offert du ſecours au Duc de Nevers pour combattre Halberſtat & Mansfelt. Gonzague remercia fort honnétement l'Infante de la part du Roi: Et pour temoigner au General Eſpagnol que Louïs pouvoit bien repouſſer les Allemans ſans les troupes d'Iſabelle, Nevers offrit lui même du ſecours à Gonzalez, quoique les François fuſſent plûtôt en état d'en recevoir, que d'en donner aux autres. Ce n'étoit pas ici une ſimple bravade. La raiſon de ce maneige ſe decouvre ſans peine. Le Roi ne veut ruïner l'Ar-

l'Armée Allemande, qu'en cas que Mansfelt & Halberſtat s'opiniatrent à faire une diverſion en faveur du parti Reformé. On étoit bien-aiſe à la Cour de France que ces deux Avanturiers ſe jettaſſent ſur les Païs-Bas Catholiques, & qu'ils aidaſſent le Prince Maurice à faire lever le ſiége de Bergopzom que le Marquis Spinola preſſoit vigoureuſement. Et c'eſt en quoi le Maréchal de Bouillon ſeconda fort bien les intentions du Roi. Il racommode Halberſtat avec Mansfelt; il empeche que leur Armée ne ſe diſſipe entierement. Bouillon leur fait prendre enſuite la reſolution de marcher vers le Hainaut, & de courir inceſſamment au ſecours des Provinces-Unies. Voila comme la France fut delivrée de l'épouvante qu'une prochaine inondation de la Champagne par une multitude d'Allemans qui faiſoient la guerre à la maniére des Arabes & des Tartares, jetta juſques dans Paris. Les Eſpagnols qui offroient fiérement du ſecours au Duc de Nevers, penſerent alors à defendre leurs Provinces. Ils ſuivent en grande diligence des gens qui pretendent deſoler le Hainaut & le Brabant en allant joindre l'Armée de Maurice Prince d'Orange. 1622.

Bataille donnée à Fleuru entre le Comte de Mansfelt & Don Gonzalez de Cordouë.

Mansfelt & Halberſtat avoient laiſſé leur gros canon & leur gros bagage à Sedan, afin de ſe rendre plus promptement dans les Provinces-Unies. Il ariverent en onze jours dans le Hainaut vers la frontiére du Brabant. Don Gonzalez de Cordouë renforcé des troupes que le Marquis Spinola lui envoia ſous la conduite du Colonel Verdugo, ſe campe devant eux à Fleuru dans le deſſein de

1622. leur disputer le passage. Il en fallut venir à une bataille rangée. Mansfelt anima ses Officiers; il leur representa la necessité où ils se trouvoient tous également de vaincre, ou de mourir. Mais ses exhortations ne firent aucune impression sur l'esprit de quelques mutins, que les pistoles d'Espagne avoient peut-être débauchez sous main. Au lieu de se disposer au combat, une partie de la cavallerie Allemande se souléve, & demande d'être païée. On eut beau les prier & les encourager par l'esperance du butin dont la victoire seroit suivie, ces gens refusérent de marcher. Retirez à part ils demeurent spectateurs du combat & de la valeur de leurs compagnons & de leurs Généraux. On étoit tellement engagé qu'il n'y avoit plus moien de reculer. Le courage & la prudence de Mansfelt suppléerent à la lacheté de ceux qui lui manquoient au besoin. Halberstat soutient à l'aile gauche l'effort des ennemis avec une bravoure surprenânte. Mais ses gens pliérent quand ils le virent hors de combat. Une balle de mousquet lui avoit cassé le bras; on le lui couppa immediatement aprés l'action. Cette premiere disgrace est suivie d'une autre. Le Duc de Saxe Veymar fut tué à l'aile droite qu'il commandoit, & les soldats effraiez ne resistent plus que foiblement aux Espagnols qui fondent sur eux avec grande impétuosité. Le combat dura cinq heures. Mansfelt & Halberstat allerent six fois à la charge, & la victoire fut assez long-temps douteuse. Enfin, elle se declara pour Don Gonzalez. Il demeure maître du canon & du bagage. La perte fut presqu'égale de part & d'autre.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I.
Nani Historia Veneta. L. V. 1622.
Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 408. 409.
Mercure François. 1622.

Les

Les connoiſſeurs avouérent que la retraite de Mansfelt, étoit plus glorieuſe que la victoire du Géneral Eſpagnol. Après avoir rallié ſes ſoldats, l'Allemand paſſe le lendemain à la vuë de l'Armée ennemie qui le pourſuit inutilement; & ſe ſurpaſſant lui même, Mansfelt fait tout ce qu'on auroit pu attendre de l'expérience & de l'habileté du plus grand Capitaine de ſon temps. Il entre dans le Brabant avec quatre mille chevaux, & trois mille hommes de pied, le traverſe, joint à Breda Maurice Prince d'Orange qui ſe preparoit à ſecourir la ville de Bergopzom. 1622.

Siége de Bergopzom par le Marquis Spinola.

Le Marquis Spinola l'aſſiégeoit dez la fin du mois de Juillet. L'Infante Iſabelle Archiducheſſe des Païs-Bas avoit mis deux armées ſur pied au Printemps. L'une couvroit le païs de Juliers, & l'autre étoit deſtinée à prendre Bergopzom. Les Eſpagnols eſperoient que cette conquête leur donneroit le moien d'entrer facilement dans les Iſles de Zélande; & le fort de Lilo dont Anvers étoit ſi fort incommodé, ne paroiſſoit pas devoir tenir long-temps aprés que les Provinces-Unies auroient perdu Bergopzom. Le Prince d'Orange plus attentif & plus diligent que le Marquis Spinola Genéral des troupes de l'Infante, s'apperçut vers le commercement du mois de Mai, que les villes de Brabant étoient fort dégarnies de ſoldats, à cauſe de l'Armée qu'Iſabelle avoit envoiée ſous la conduite de Don Gonzalez de Cordouë dans le Palatinat contre le Marquis de Bade Dourlac, & en Veſtphalie contr'Halberſtat & Mansfelt. Maurice reſolut de profiter de l'occaſion, & de donner au Prince Frederic-Henri ſon frere quinze cens chevaux

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1622. Mercure François. 1622.

1622. & ſix mille hommes de pied, pour entrer dans le Brabant. Maurice méditoit cette irruption, lors qu'il apprit les réjouiſſances & les feux de joie qui ſe faiſoient à Bruxelles, à cauſe de la victoire remportée par l'Armée Eſpagnole & Bavaroiſe ſur celle du Marquis de Bade. *Aions patience*, dit alors le Prince d'Orange en ſouriant, *les feux que nous allumerons nous même bien-tôt en Brabant, rabattront un peu cette grande joie.* Frederic y fit irruption peu de temps après. Sa petite Armée diviſée en trois corps deſola le païs juſques aux portes de Bruxelles, de Louvain, & de Malines. Il n'y eut perſonne qui oſât s'oppoſer à eux. Vingt bourgs furent brulez; on pilla les Egliſes & les Monaſteres, & le butin que l'Armée des Provinces-Unies remportoit, fut eſtimé ſix cens mille florins, ſans y comprendre la rançon de quatre cens priſonniers qu'elle emmena.

Quand cet orage fut paſſé, le Marquis Spinola toujours habile à cacher ſes deſſeins, fait marcher ſon Armée à Maſtricht, & il s'avance enſuite vers le Rhin. Le Duc d'Arſchot, les Princes de Chimai & d'Epinoi, le Comte d'Egmond & pluſieurs autres grands Seigneurs des Païs-Bas l'acompagnoient dans cette expedition. Chacun parloit diverſement des vuës que l'habile & diſſimulé Genéral ſe pouvoit propoſer, quand il ordonne ſubitement à Don Louïs de Velaſco Comte de Salazar, Genéral de la Cavallerie legére, de retourner en diligence du côté d'Anvers avec ſix mille hommes de pied & deux mille chevaux, de joindre Don Inigo de Borgia Grand-Maitre de l'Artillerie, qui amenoit les troupes de

de Flandres, de s'emparer enſuite de Steenbergh & d'inveſtir Bergopzom. Salazar & Borgia executérent fidelement les ordres de Spinola. Ils emportent Steenbergh après quelque reſiſtance, & Bergopzom eſt incontinent inveſti. Cela n'empecha pas que trois Régimens n'y entraſſent avec ſix Ingenieurs : de maniére que la garniſon ſe trouvoit de cinq mille hommes de pied & de quatre cens chevaux. Le monde ſe prépara pour lors à voir un beau ſiége. La garniſon & les habitans étoient dans la reſolution de ſe defendre juſques à la derniére extrémité. Un des plus fameux Généraux de ſon ſiécle vouloit donner en cette occaſion de nouvelles preuves de ſa valeur & de ſon experience conſommée. Maurice Prince d'Orange non moins habile que Spinola, n'étoit pas d'humeur à laiſſer perdre ſes conquêtes. On ne doutoit point qu'il ne marchât au ſecours de la place, après que l'Armée Eſpagnole ſe ſeroit affoiblie à un ſiege qui devoit durer long-temps. Quand Spinola eut reçu la nouvelle de la priſe de Steenbergh, & que les travaux étoient commencez devant Bergopzom, il laiſſa le Comte de Bergues avec une Armée de quinze cens chevaux & de huit mille hommes de pied, pour obſerver le Prince Frederic-Henri qui couvroit les villes de Récz & d'Emeric avec un pareil nombre de troupes. Puis retournant tout à coup, Spinola prend lui même le chemin de Bergopzom. Il arriva le 28 Juillet au camp. 1622.

Ce fut en effet un des beaux ſiéges qu'on eût vus depuis long-temps. On avoit emploié aux fortifications de la ville tout ce que l'induſtrie humaine put inventer alors

1622. pour la defenſe d'une place, dont la ſituation avanteuſe en rendoit la priſe déja fort difficile. Il y avoit autour tant d'Iſles & de petits forts, que Spinola parut étonné quand il s'apperçut que pour ſe rendre maître de Bergopzom, il falloit emporter premierement pluſieurs endroits, dont chacun feroit une reſiſtance conſiderable. Il ne put pas même venir à bout d'empecher que le ſecours n'entrât dans la ville par plus d'un endroit. Les Ingenieurs s'épuiſérent de part & d'autre à chercher tout ce qui peut ſervir à bien attaquer & à bien defendre une ville. Les aſſiegez & les aſſiegeans ſe battoient avec une bravoure extraordinaire. Mais l'Armée de Spinola s'affoiblit enfin après deux mois de ſiege. Dans les derniers jours de Septembre, Maurice Prince d'Orange que Frederic-Henri ſon frere & Mansfelt joignirent avec leurs troupes, part à la tête de vingt-mille hommes de pied & de ſix ou ſept mille chevaux, afin d'obliger les Eſpagnols à lever le ſiege. La choſe reüſſit comme Maurice l'avoit projettée. Spinola dont l'Armée étoit preſqu'entierement ruïnée, ſe retire en bon ordre à la premiére nouvelle de la marche du Prince. On dit que les aſſiegeans avoient perdu dix à onze mille hommes, & les aſſiégez environ ſix ou ſept cens Maurice reprit Steenberg ſans aucune difficulté. Spinola dont l'Armée s'étoit un peu rafraichie, & que les troupes envoiées par l'Archiducheſſe augmenterent conſiderablement, vient ſe poſter à trois lieuës du Prince dans un champ ouvert. *On vous preſente la bataille*, dit alors quelqu'un à Maurice. *Je ne ſai pas quelle eſt l'intention*

Le Prince Maurice d'Orange fait lever le ſiége de Bergopzom.

Mercure François. 1622. *Nani Hiſtoria Veneta. L. V.* 1622.

l'intention du Général ennemi, repondit Maurice. *Pour moi je ſuis venu dans le deſſein de faire lever le ſiege de Bergopzom, & de reprendre Steenbergh. Cela eſt fait: je ſuis content.* La prudence ne permettoit pas à Maurice d'expoſer à l'evenement d'une bataille, toujours incertain & douteux, les grands avantages qu'il venoit de remporter ſur Spinola. 1622.

La priſe d'Hidelberg, & de Manheim, le ſiége de Franckendal, & la negociation commencée à Bruxelles ponr l'acommodement du Roi de Bohéme avec l'Empereur, n'occupoient guéres moins les eſprits que ce qui ſe paſſoit devant Bergopzom. Afin de ſauver ce qui reſtoit du bas Palatinat à ſon beau-fils, Jaques Roi d'Angleterre avoit fait declarer à l'Empereur, au Roi d'Eſpagne, & à l'Infante Iſabelle, qu'il prenoit ſous ſa protection les Etats hereditaires de ſes Enfans, & qu'il ſe croiroit attaqué lui même dans ſon propre païs, ſi les Generaux de l'Empereur ou du Duc de Baviere entreprénoient quelque choſe ſur Hidelberg, ou ſur les autres places. On ſe ne ſe mit pas autrement en peine des déclarations de Sa Majeſté Britannique. Tilli General de l'Armée Bavaroiſe aſſiegea Hidelberg ſans façon, dans le temps même qu'on amuſoit Jaques à Bruxelles d'une negociation pour l'acommodement de l'affaire de Frederic retiré à Sedan, depuis qu'il eût congedié Mansfelt & Halberſtat par le mauvais conſeil des Rois d'Angleterre & de Dannemark. Ces deux Princes aiant engagé Frederic à faire ce que l'Empereur Ferdinand exigeoit de lui, Sa

L'Empereur amuſe le Roi d'Angleterre de la négociation d'un traité pour la reſtitution du Palatinat.

Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 221. 222. 223. Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1622.

Digitized by Google

1622. Majeſté Impériale ne put ſe diſpenſer de feindre du moins de vouloir entrer en negociation ſur l'affaire du Palatinat. Jaques Roi de la Grande Bretagne devoit traiter pour Frederic ſon beau-fils & l'Infante Iſabelle au nom de Ferdinand. Le Chevalier Weſton vint à Bruxelles de la part de Sa Majeſté Britannique ; & l'Infante nomma des Commiſſaires pour negocier avec le Miniſtre d'Angleterre. On demande d'abord au nom de l'Empereur que Frederic donne une déclaration de la ſincerité de ſes intentions d'entrer en traité, & que Weſton produiſe le pouvoir que le Roi ſon maitre a de promettre pour Frederic. L'Anglois preſenta diverſes piéces qui juſtifioient que Jaques étoit ſuffiſamment autorizé, on ne s'en contenta pas. Il fallut avoir un nouveau pouvoir dans les formes de la part de Frederic.

On l'envoie de Sedan ; Et les Commiſſaires de l'Infante trouvent à redire que Frederic y prene la qualité d'Electeur. Ils proteſtérent ne pouvoir entrer en aucun traité, à moins qu'elle ne fût omiſe. Tout le monde s'apperçut alors que les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche ne cherchoient qu'à chicaner. Le Roi de Bohéme refuſe de ſe deſiſter d'un titre que ſa naiſſance lui donne. Mais les ſollicitations du Roi Jaques plus credule aux vaines illuſions que le Comte de Gondomar Ambaſſadeur d'Eſpagne tache de lui faire, qu'aux ſages remontrances de ſes plus fideles ſerviteurs, l'emporterent encore ſur l'eſprit de Frédéric. Le Maréchal de Bouillon lui conſeilla de ne rien refuſer au Roi d'Angleterre, afin que ce Prince ſans le ſecours du-

Digitized by Google

duquel on ne pouvoit rien faire, venant à ouvrir les yeux, s'apperçût enfin que les Imperiaux & les Eſpagnols le jouoient fort groſſiérement. Frederic envoie un nouveau pouvoir, où ſans prendre la qualité d'Electeur, il ſe reſerve ſes droits en genéral, & declare que l'acte ne peut porter prejudice aux dignitez que ſes ancêtres lui ont laiſſées. Les Commiſſaires de l'Infante ſe trouvent ainſi au bout de toutes leurs chicaneries. Lors que le Miniſtre d'Angleterre ſe prépare à venir au fonds de l'affaire, on lui déclare froidement, qu'elle ne peut pas ſe terminer à Bruxelles, par ce qu'elle regarde le corps de l'Empire. *Sa Majeſté Imperiale*, diſent les Commiſſaires au Chevalier Weſton, *doit convoquer une Diéte à Ratisbonne, afin de conférer avec les Electeurs & les Princes ſur l'affaire du Palatinat. Le Roi de la Grande Bretagne y peut envoier quelqu'un de ſes Miniſtres.* 1622.

Des lettres interceptées durant cette ridicule comédie, achevérent de decouvrir les veritables deſſeins de la Maiſon d'Autriche. Un de ſes Miniſtres plus diſtinguez y diſoit que l'occaſion de détruire tout le parti Proteſtant, étoit ſi favorable, qu'on ne devoit plus écouter les conſeils moderez, & que le Palatinat n'étoit pas le ſeul païs qu'il falloit réduire. *Dieu veut*, diſoit cet homme bigot & emporté, *qu'on détruiſe tous les ennemis de la Religion Catholique. Tant de victoires miraculeuſement remportées nous déclarent aſſez les ordres du Ciel. En demeurer là, ce ſeroit une ingratitude extréme. La clemence de Charles-Quint & de Ferdinand I. a été fatale à l'Egliſe. Il faut ſubjuguer premiérement ceux qui ont pris le*

1622. *parti de Frederic. On attaquera les villes Impériales enſuite. Il ſera facile de forcer celles qui refuſeront de recevoir garniſon. De là nous paſſerons plus avant.* Un des premiers Officiers de l'Electeur de Maïence s'expliquoit encore plus clairement dans une lettre à l'Agent du Roi d'Eſpagne à Cologne. *Nous ſerons bien-tôt maitres de tout le Palatinat*, diſoit-il ; *Et nous ferons enſuite la loi au Landgrave de Heſſe & aux Etats voiſins. Les gens clairvoians ſont ſurpris que l'Ambaſſadeur d'Angleterre pourſuive avec chaleur une ſuſpenſion d'armes à la Cour de Bruxelles. Comment ne s'apperçoit-il pas que c'eſt vouloir prendre la lune avec les dents? Les Miniſtres d'Etat tant ſoit peu verſez dans les affaires, ne conſeilleront jamais une tréve ſi desavantageuſe.*

Priſe d'Hidelberg & de Manheim.

Les Anglois frémiſſoient de rage & de dépit, en voiant que leur Roi ſouffroit avec patience de pareilles indignitez, après avoir deſarmé ſon beau-fils pour complaire à l'Empereur, & abandonné le patrimoine de ſes Enfans à la diſcrétion de leurs ennemis. Tout le monde hauſſoit les épaules de ce que Jaques ſe laiſſoit encore amuſer par le Comte de Gondomar. L'artificieux Eſpagnol ſavoit admirablement bien repaître Sa Majeſté Britannique d'eſperances frivoles. *Vous aurez à Ratisbone plus de ſatisfaction qu'à Bruxelles*, lui diſoit hardiment Gondomar : *un traité fait dans les Etats de l'Empire, ſera plus authentique & plus ſolennel, que ce qui auroit été conclu entre les Miniſtres de Vôtre Majeſté & ceux de l'Infante.* Cependant le Palatinat étoit ſans defenſe par les mauvais conſeils du

Memoires de Louïſe Juliane pag. 224. 225. Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1622. Wilſon's Hiſtory of Great Britain.

du Roi Jaques. Les places qui reſtoient à Frederic demeuroient à la diſcretion des Armées de l'Empereur & du Duc de Baviére. Su Majeſté Britannique alla s'imaginer qu'elle remedieroit à cet inconvenient, en déclarant que les places & les villes qui tenoient encore pour Frederic, étoient ſous ſa Roiale protection. Les Imperiaux & les Eſpagnols n'eurent aucun égard à la declaration de Jaques. Ils connoiſſoient trop bien ſa foibleſſe. Tilli General de l'Armée Bavaroiſe mit le ſiége devant Hidelberg, & l'emporta d'aſſaut le 5. Septembre. Le chateau mal pourvû eſt obligé de ſe rendre bien-tôt après. Manheim fut inveſti enſuite. Le Général Vecre s'y défendit durant ſix ſemaines avec une bravoure digne de la reputation que cet illuſtre Anglois avoit acquiſe dans le monde. Il ſe rendit ſeulement lors que la poudre & les munitions lui manquérent. Tilli ſe flatta d'achever la conquête du Palatinat en prenant Franckendal. Mais la ſaiſon trop avancée & la vigoureuſe reſiſtance des aſſiégez, le contraignirent à lever le ſiege. 1622.

Je l'ai déja dit: l'entrepriſe ſur le Palatinat commença dans le temps que le Roi Jaques négocioit à Bruxelles, & qu'il y demandoit une ſuſpenſion d'armes, du moins juſques à la fin de la Diéte que l'Empereur devoit indiquer à Ratisbone. Le Baron Digby devenu Comte de Briſtol, Ambaſſadeur d'Angleterre à Madrid, eut des ordres preſſans du Roi ſon maitre de ſe plaindre à Philippe Roi d'Eſpagne du procedé de l'Empereur, & de ſommer Sa Majeſté Catholique de ſe joindre à Jaques pour obliger Ferdinand à tenir enfin

1622. ce qu'il avoit promis. Le Roi de la Grande Bretagne fut, ou du moins fit ſemblant d'être ſi fort irrité, qu'il écrivit à Briſtol de ſe retirer d'Eſpagne, en cas que Philippe ne donnât pas ſatisfaction à Sa Majeſté Britannique dans un certain temps. Mais les Eſpagnols avoient le ſecret de calmer les plus grands mouvemens de la colére de Jaques. On repondit à Briſtol que Philippe ne pouvoit entrer dans aucun traité avec le Roi ſon maitre, avant que Gondomar Ambaſſadeur d'Eſpagne en Angleterre fût de retour à Madrid. L'adroit Gondomar trouvoit tous les jours quelque nouveau prétexte de differer ſon depart de Londres. Il appaiſoit Sa Majeſté Britannique, en lui faiſant eſperer que la concluſion du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles, ſeroit incontinent ſuivie du rétabliſſement de Frederic dans ſes Etats héréditaires & dans ſa dignité Electorale. Maurice Prince d'Orange faché de ce que le Roi d'Angleterre vouloit être la duppe de Ferdinand & de Philippe, crut devoir intimider la Cour de Vienne, afin d'arrêter le deſſein formé d'inveſtir de l'Electorat Palatin Maximilien Duc de Baviére. Le Prince fit en ſorte que le Comte de Mansfelt & l'Adminiſtrateur d'Halberſtat, allaſſent depuis la levée du ſiége de Bergopzom prendre des quartiers dans le Comté d'Oſtfrize & dans l'Evêché de Munſter. On repandoit le bruit que ces deux Avanturiers ſecourus du Roi d'Angleterre, recommenceroient la guerre en faveur de Frederic, ſi l'Empereur ne vouloit pas donner ſatisfaction à Sa Majeſté Britannique.

On ne s'étonna de ces menaces ni à la Cour de

de Vienne, ni à celle de Madrid. L'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſavoient bien qu'il n'y avoit rien à craindre de la part de Jaques, tant qu'il auroit en tête de conclure le mariage de Charles Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne. J'aurois peine à croire qu'un Roi d'Angleterre qui pouvoit choiſir entre toutes les Princeſſes de l'Europe, ait voulu faire tant de fauſſes & d'indignes demarches pour obtenir une fille d'Eſpagne qui ne lui apportoit aucun avantage, & dont les Anglois ne vouloient point entendre parler, ſi la choſe n'étoit ſi bien avérée, que le pauvre Roi en devint mépriſable dans toute l'Europe. Il ménagea les Papiſtes Anglois avec tous les ſoins imaginables; il ne ſe mit pas en peine de faire crier tous les bons Proteſtans, pourvû que les Catholiques contens de ſon indulgence, écriviſſent à Rome, qu'en conſidération du mariage de ſon fils avec l'Infante, Jaques leur laiſſoit plus de liberté, qu'ils n'en avoient jamais eu, & même beaucoup au delà de ce que le Roi leur en pouvoit acorder ſelon les loix d'Angleterre. Digby Comte de Briſtol Ambaſſadeur de Sa Majeſté Britannique à Madrid preſſoit extremement la concluſion de l'affaire, depuis que les deux Rois parurent convenir des articles principaux du mariage. Mais les Miniſtres d'Eſpagne tachoient d'éluder les inſtances de l'Anglois, en repondant que rien ne ſe pouvant faire ſans la diſpenſe du Pape, il falloit attendre la reponſe de Sa Sainteté ſur les articles qui lui avoient eté communiquez. *Tout ceci n'eſt qu'une bienſeance*, diſoit-on à Briſtol. *La Cour de Rome ne peut faire aucune difficulté ſur la diſpenſe.*

1622. Continuation de la feinte négociation du mariage de l'Infante d'Eſpagne avec le Prince de Galles.

Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Ruſhworth's Hiſtorical collections. 1622.

1622. *Nos plus habiles Canoniſtes ſont d'avis que le Pape la doit acorder : l'affaire eſt trop avantageuſe à la Religion Catholique.*

Les Romains ne jugeoient pas tout à fait de même. Soit qu'il y eût de la colluſion entre le Pape & le Roi d'Eſpagne, afin de trainer l'affaire en longueur, ſoit que la Cour de Rome eût envie de tirer de plus grands avantages d'une alliance que le Roi d'Angleterre vouloit obtenir à quelque prix que ce fût, les Cardinaux à qui le Pape donna les articles à éxaminer, ne les trouverent pas encore aſſez amples. On demande que l'Infante ait la liberté d'élever ſes enfans dans la Religion Catholique, juſques à ce qu'ils ſoient en âge d'être mariez ; qu'on lui acorde une Egliſe publique dans Londres, où tout le monde puiſſe aller librement ; que les Eccleſiaſtiques de ſa maiſon ne ſoient point ſoumis à la juriſdiction des Magiſtrats d'Angleterre, & qu'en cas qu'ils faſſent quelque choſe de mal, ils ne puiſſent être punis que par l'Evêque Catholique, ou par un Commiſſaire du Pape, qui auroit une ſurintendance ſpirituelle ſur la maiſon de l'Infante. Le Roi Jaques devoit rejetter avec indignation des propoſitions qui tendoient à ériger un tribunal au Pape dans le Palais même des Rois d'Angleterre, independant de leur autorité ſouveraine. Mais ce n'étoit pas là ſon humeur. Il répondit avec de grands ménagemens, que la Chapelle acordée à l'Infante ſeroit veritablement une Egliſe publique, & non point un Oratoire particulier, que l'éxemption demandée en faveur des Eccleſiaſtiques, étoit un privilege dont ils ne jouiſ-

ſent.

Digitized by Google

ſent pas même dans les Etats de la Communion du Pape. Pour ce qui eſt de l'éducation des enfans Sa Majeſté Britannique repreſentoit que ſon honneur ne lui permettoit pas d'acorder dans un acte public une choſe qui feroit crier toute l'Angleterre. Le Roi conſentoit que l'Infante élevât ſes enfans comme il lui plairoit juſques à l'age de ſept ans ; & Jaques offroit de s'engager par un article ſecret d'étendre le terme juſques à neuf ou dix ans, ſous quelque prétexte, comme pouvoit être celui de la délicateſſe du tempérament qui ne permettoit pas que les enfans fuſſent tirez ſi tôt de la conduite de leur mere. Diſons la vérité : le Roi donnoit à comprendre qu'il ſeroit d'aſſez bonne compoſition ſur cet article, pourvû qu'on n'éxigeât pas de lui un engagement public à ſouffrir que ſes petits-enfans fuſſent élevez juſques à l'age de douze ou quatorze ans, dans une autre Religion que celle de leur pere, de leur grand-pere, & de tout le Roiaume d'Angleterre. Comme Sa Majeſté Britannique n'oſoit pas négocier ouvertement avec le Pape, certain Agent ſecret faiſoit ſavoir à un Cardinal les intentions du Roi, & le Cardinal feignoit de s'entremettre auprès du S. Pere, afin qu'il ſe contentât de ce que Jaques pouvoit honnetement acorder. 1622.

Le Conſeil de Madrid paroiſſoit agréer les propoſitions de Jaques. On proteſtoit à Briſtol que l'affaire du mariage ſeroit inceſſamment terminée. Les Eſpagnols prioient ſeulement Sa Majeſté Britannique d'avoir patience juſques à ce que le Pape eût envoié ſa derniere reſolution. Le Roi d'Eſpagne

des-

1622. desavouoit l'entrepriſe ſur Hidelberg & ſur le reſte du Palatinat. Ses Miniſtres promettoient que ſi l'Empereur refuſoit de conſentir à un acommodement raiſonnable, Sa Majeſté Catholique joindroit ſes armes à celles d'Angleterre, afin de retirer le Palatinat des mains de l'Empereur & du Duc de Baviére. Les Eſpagnols furent ſi fins, ſi diſſimulez dans cette négociation, que Briſtol trompé par leurs proteſtations & par leurs ſermens, écrivit au Roi ſon maître, que ſi ces Meſſieurs ne parloient pas ſincerement, ils devoient être plus fourbes & plus menteurs *que tous les diables de l'Enfer*. Dans la crainte que le Conſeil de Madrid n'affectât ſans ceſſe de nouveaux délais, ſous pretexte qu'il falloit beaucoup de temps pour écrire & pour avoir des reponſes de Rome à Madrid, Jaques crut devoir donner un temps limité. Il commande à ſon Ambaſſadeur de declarer à la Cour d'Eſpagne, qu'aiant des raiſons preſſantes de marier au plûtôt le Prince de Galles, il ne peut plus attendre que deux mois, & que ſi avant les fêtes de Noël on ne lui donne pas une reponſe poſitive, il cherchera un autre parti que l'Infante.

Cette declaration préciſe embaraſſa Philippe. Le feu Roi ſon pere n'avoit jamais eu intention de marier l'Infante au Prince de Galles. S'il entra en négociation ſur cette affaire, ce fut dans le deſſein de la rompre après avoir amuſé quelque temps le Roi d'Angleterre. L'Infante élevée dans la ſuperſtition de ſon païs, avoit encore une ſi grande averſion pour ceux qui n'étoient pas de la Religion, que la bigote Princeſſe paroiſſoit reſo-

reſoluë à s'enfermer plûtôt dans un Couvent, 1622.
que d'épouſer un herétique. Le Roi ſon frére écrivit là deſſus un billet au Comte Duc d'Olivarez. Philippe demandoit à ſon Favori qu'on trouvât quelqu'expédient qui le tirât d'intrigue ſans mécontenter le Roi de la Grande Bretagne qui en uſoit avec beaucoup de franchiſe. *Don Baltazar de Zuniga vôtre oncle*, diſoit Sa Majeſté Catholique au Comte Duc, *ſait bien que l'intention du feu Roi mon pere, n'a jamn été de marier l'Infante ma ſœur au Prince de Galles. Cependant l'affaire eſt fort avancée. Et puiſque ma ſœur témoigne un ſi grand éloignement de ce mariage, il eſt temps de rompre la négociation. Au nom de Dieu, trouvez un expedient qui me delivre d'embaras; je le prendrai quel qu'il puiſſe être. Faites pourtant en ſorte que le Roi de la Grande Bretagne ſoit ſatisfait. Il mérite que je le ménage. Je ſerai content de tout ce qu'on lui acordera, pourvû que le mariage ne ſe concluë pas.*

La perpléxité d'Olivarez ne fut pas moindre que celle de ſon maître. Il envoia un memoire au Roi ſur cette affaire. Olivarez y rapporte fort bien les difficultez que le Conſeil de Sa Majeſté pouvoit trouver dans cette occaſion. Le Comte Duc remarquoit judicieuſement qu'on s'étoit engagé avec le Roi d'Angleterre ſur deux choſes, la reſtitution du Palatinat, & le mariage de l'Infante avec le Prince de Galles. *En concluant cette affaire*, diſoit-il, *nous ne ſommes pas ſûrs de terminer l'autre. L'Empereur ne voudra point rendre le Palatinat: il a pris de grands engagemens avec le Duc de Baviere, qu'il veut inveſtir du Palatinat & de la dignité Electorale de*

1622 *de Frederic. Après que l'Infante aura épouſé le Prince de Galles, la Couronne d'Eſpagne ſe trouvera dans la neceſſité de ſe joindre à celle d'Angleterre pour retirer le Palatinat des mains de l'Empereur. Vôtre Majeſté ſe brouille par conſéquent avec lui, & avec toute la Ligue Catholique d'Allemagne. Or il n'y a rien de plus contraire à vos interêts & à vôtre honneur que de prendre le parti des heretiques contre les Catholiques.* Après avoir repreſenté les deux extremitez où le Roi d'Eſpagne ſemble ſe trouver de mécontenter Sa Majeſté Britannique, ou bien le Duc de Baviére & toute la Ligue Catholique d'Allemagne, Olivarez propoſe cet expédient. *L'Empereur*, dit-il, *a deux filles. On en peut donner une au Prince de Galles, & l'autre au fils du Palatin. Le Roi d'Angleterre aura de la ſorte ce qu'il ſouhaite plus que toute autre choſe, la reſtitution du Palatinat. On poura contenter le Pape & la Ligue Catholique, en faiſant élever les enfans du jeune Prince Palatin & de l'Archiducheſſe à la Cour de l'Empereur leur grand-pere.*

Le Comte Duc d'Olivarez ſuppoſe que ſelon cet expedient, le Duc de Baviere aura ſatisfaction, & qu'il ne ſe ſeparera pas des interêts de la Maiſon d'Autriche. Mais on ne nous explique point quelle raiſon le Bavarois aura de ne trouver pas étrange que l'Empereur ne lui acorde pas une inveſtiture dont la Cour de Vienne le leurre depuis longtemps. Voici, à mon avis, le denouement de cet endroit. Ferdinand ne parla d'abord que d'inveſtir la ſeule perſonne de Maximilien Duc de Baviere, ſans rien aſſurer à ſes décendans. On offroit de rendre le Palatinat

nat & la dignité Electorale aux enfans du Roi de Bohéme, pourvû qu'ils se fissent Catholiques. Et c'est là dessus que l'expedient du Comte Duc est fondé. Il y avoit encore de grandes difficultez, & la chose ne se pouvoit terminer que par une longue négociation. Cependant le Roi d'Angleterre pressoit la conclusion de son affaire. Les Espagnols tachoient de leur côté de gagner du temps, à la faveur des conditions que le Pape demandoit, & que Sa Majesté Britannique ne vouloit pas accepter absolument. Jaques applanit si bien les obstacles, que les Espagnols ne furent plus comment reculer. Il consentit que le Roi Catholique stipulât dans les articles publics que les enfans de sa sœur & du Prince de Galles fussent élevez dans la Religion Romaine jusque à l'âge de dix ans, & que les Ecclesiastiques de la maison de l'Infante accusez de quelque crime, fussent jugez par l'Evêque Catholique, ou par le Vicaire du Pape, qui les banniroit d'Angleterre, ou les abandonneroit au bras séculier après les avoir dégradez de leur Ordre. Le Comte de Bristol pressoit si vivement la conclusion du mariage, que le Roi d'Espagne qui ne trouvoit aucun prétexte plausible de rompre la négociation, promit d'obtenir la dispense du Pape dans trois ou quatre mois au plus tard, & de convenir cependant avec le Roi d'Angleterre des autres conditions du mariage, où l'intervention du Pape n'étoit pas nécessaire. 1622.

La passion aveugle & demesurée que Jaques avoit d'acommoder l'affaire du Palatinat par une negociation, & de conclure le mariage.

1622. riage de ſon fils avec l'Infante, le rendoit encore plus ſourd aux inſtantes priéres que Soubize frere du Duc de Rohan lui étoit allé faire, d'envoier du ſecours à la ville de la Rochelle, que le Roi de France faiſoit attaquer par terre & par mer. Invariable dans ſa fauſſe politique, Jaques refuſa toute ſorte d'aſſiſtance. Il crut acorder beaucoup en promettant ſes bons offices & ſon interceſſion auprès de Louïs. Un Ambaſſadeur d'Angleterre pria Sa Majeſté Très-Chretienne d'acorder la paix à ſes ſujets Reformez. Mais la Cour de France n'avoit pas grand égard aux demandes du Roi de la Grande Bretagne. Outre qu'on y voioit avec chagrin l'empreſſement extraordinaire de Jacques pour s'allier étroitement avec l'Eſpagne; Louïs & ſes Miniſtres ſavoient fort bien qu'il n'avoit point envie d'aider les Reformez. Sa Majeſté Britannique affectoit de condamner leur pretenduë rebellion, pour menager le Pape dont elle cultivoit les bonnes graces avec ſoin, & pour couvrir une diſette perpetuelle d'argent, qui ne lui permettoit pas de faire aucun effort au dehors. On ne vid jamais moins de prudence, ni moins de regularité que dans la conduite de ce Prince. C'étoit l'interêt de l'Angleterre, de ne ſouffrir pas que la Maiſon d'Autriche & la Couronne de France, devinſſent trop puiſſantes, & de ſoutenir les Proteſtans, dont un Roi de la Grande Bretagne doit ſe rendre le Chef, & le premier protecteur, s'il veut ſe faire reſpecter dans l'Europe. Mais Jaques ſe glorifioit de ne ſuivre aucune des maximes dont la Reine Elizabet s'étoit ſi bien trouvée. Il enduroit

La Rochelle eſt attaquée par terre & par mer.

pa-

patiemment que la Maiſon d'Autriche & la France s'agrandiſſent en ruïnant le parti Proteſtant. Elizabeth ſecouroit fortement les Provinces-Unies ; & ſon foible ſucceſſeur permettoit à ſes ſujets d'aller ſervir l'Infante Iſabelle au ſiége de Bergopzom. Les Anglois voioient avec chagrin cette fauſſe & pernicieuſe politique. Quelques-uns eurent la generoſité de fournir à Soubize de quoi équipper une petite flotte de dix ou douze vaiſſeaux, chargez de tout ce qui étoit néceſſaire au ſecours de la Rochelle. Ils perirent malheureuſement dans le port avant que Soubize ſe fût embarqué. 1622.

Tout ſembloit conſpirer à la ruïne des Rochelois, reduits à défendre les murailles de leur ville. L'Europe admira leur grand courage dans les diſgraces qu'ils eurent cette année. Le Comte de Soiſſons bloquoit la Rochelle avec une armée leſte d'environ dix mille hommes de pied & de cinq ou ſix cens chevaux. Le Maréchal de Vitri la commandoit ſous lui. Pompée Targon Ingénieur Italien au ſervice du Roi, commença d'élever un fort dans un endroit diſtant des murailles de la ville d'environ quatre ou cinq cens toiſes, & à ſept ou huit cens pas de la mer. Targon pretendoit empécher par là que les vaiſſeaux n'entraſſent dans le canal de la Rochelle. Il méditoit de faire encore une eſtacade, qui traverſant le canal en fermeroit l'entrée. Le fort fut beaucoup avancé nonobſtant les ſorties continuelles de la garniſon de la Rochelle ſur les travailleurs. On le nomma le *fort Louis :* il en ſera ſouvent parlé dans la ſuite de cette Hiſtoire. Pour ce qui

Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. VIII. & IX. Mercure François. 1622. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 415. 416. 417.

1622. qui eſt de l'eſtacade, elle fut ſeulement ébauchée. On ne concevoit pas bien le veritable deſſein de l'Ingenieur. Il ne communiqua point ſon ſecret. Tout cela incommodoit fort la Rochelle. Louïs ſembloit devoir prendre facilement cette puiſſante ville, après la réduction du Languedoc & de la Guienne. Le gué du canal étoit bien reconnu & ſondé. L'Ingenieur Targon y paſſa durant la baſſe marée à la tête de pluſieurs autres.

Les Rochelois tachent de ſe dedommager par mer, & de reprendre la ville de Roian. Mais la flotte du Roi aſſemblée des ports de l'Ocean & de la Mediterranée vient tout à coup fondre ſur la leur. Le Duc de Guiſe commandoit la premiere. Il avoit environ quarante cinq vaiſſeaux, & dix galeres que le Comte de Joigni cadet de la Maiſon de Retz amena. Le Roi s'étoit encore acommodé du grand galion de la Religion de Malte & d'un autre de Veniſe. C'etoit là une des plus grandes flottes que les Rois de France euſſent encore équippée. Elle n'affraia pas les Rochelois : Ils ſe preparerent à la combattre avec 55. ou 56. vaiſſeaux qu'ils avoient en mer. On ſe rencontra vers la fin de Septembre près de l'Iſle de Ré. Le combat fut long & opiniatre. Mais les Rochelois eurent enfin du desavantage. Ils ſe retirerent le mieux qu'il leur fut poſſible. On auroit ruïné leur flotte entiere, ſi la paix concluë devant Montpellier entre le Connétable de Leſdiguieres & le Duc de Rohan, & confimée ſolemnellement par le Roi, n'avoit pas arrêté le Duc de Guiſe, qui ſe préparoit à profiter de ſa victoire. La paix étoit ſignée

gnée avant le combat naval. Guiſe & les Rochelois ne l'ignoroient pas. On feignit de n'en rien ſavoir de part & d'autre. Le Duc avoit envie de ſe ſignaler par la défaite des Rochelois: & ceux-ci eſpéroient d'obtenir de meilleures conditions, ou du moins de faire mieux obſerver celles que le Roi acordoit, s'ils pouvoient venir à bout d'affoiblir conſiderablement la puiſſance du Roi ſur la mer. Le mauvais ſuccés du combat les contraignit à demander les premiers au Duc de Guiſe, qu'il leur fût permis de recueillir les fruits de la paix faite devant Montpellier. Donnons maintenant le détail de cette affaire, elle fut negociée avec beaucoup de peine, & le Prince de Condé la traverſa le plus long-temps qu'il lui fut poſſible. 1622.

Conférence entre le Connétable de Leſdiguiéres & le Duc de Rohan pour la paix.

Le Duc d'Halluin fils du Comte de Schomberg aiant conduit au Roi par le Rhone un renfort de trois mille Allemans debauchez à Mansfelt en Champagne, on reſolut d'aſſieger Montpellier. La ville étoit bien fortifiée & abondamment pourvuë de tout par les ſoins du Duc de Rohan : Louïs devoit craindre que ſon Armée deja fatiguée par les ſieges precedens, ne ſe ruinât entierement, ſi les maladies communes dans cette ſaiſon s'y mettoient, de même que l'année precédente à Montauban. On s'empara de quelques places avant que d'arriver devant Montpellier. Le Duc de Montmorenci prit Mauguio ; & le Prince de Condé fit aſſieger Lunel & Marſillargues en même temps, villes ſituées à demie lieuë l'une de l'autre. Celui qui commandoit dans Lunel avoit promis de faire une belle reſiſtance, ſi le Duc de Rohan vou-

1622. vouloit jetter cinq-cens hommes dans la place. On en fit entrer huit-cens. Mais quelle fut la ſurpriſe de Rohan, quand il ſut que Lunel s'étoit rendu auſſi bien que Marſillargues, quoique la breche ne fût pas raiſonnable. La capitulation eſt violée en preſence du Prince de Condé. Les ſoldats de la garniſon furent chargez après leur ſortie; on en tua, on en eſtropia pluſieurs, on deſarma tous les autres. Baſſompierre indigné de ces infidélitez fit pendre douze ſoldats de l'Armée du Roi qui ramenoient à Lunel quelques uns de la garniſon qu'ils avoient pris & dépouillez. Pour ſauver ſon honneur, Condé feignit d'approuver la juſte ſeverité de Baſſompierre. Mais le Prince étoit la veritable cauſe de ces inhumanitez par les ſordres ſecrets qu'il donnoit, ou du moins par ſa connivence affectée. La rigueur exercée contre la garniſon de Lunel, effraia tellement celle de Soumiéres, que quinze cens hommes de guerre ſe rendirent ſans réſiſtance. Il y eut encore quelque choſe de plus honteux dans cette lache capitulation. Les Capitaines laiſſerent leurs armes aux ennemis, moiennant la ſomme de deux mille écus.

Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. IX. Hiſtoire du Connétable de Leſdiguiéres L. XI. Chap. 6. Mémoires de Rohan L. II. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Lettre de Puiſieux dans les Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1622.

Le Connétable de Leſdiguiéres & le Duc de Rohan conféroient alors ſur les conditions d'une paix generale. Puiſieux & ceux de ſon parti la ſouhaitoient, afin de diminuer le credit & l'autorité du Prince de Condé. C'étoit le ſeul moien de lui ôter honnétement la Lieutenance Générale de l'Armée du Roi. Le commandement appartenoit de droit au Connétable & preferablement à tout autre. Mais Leſdiguiéres ne vouloit pas choquer le pre-

Digitized by Google

premier Prince du ſang, en le reduiſant à la neceſſité de quitter l'Armée, ou d'y ſervir comme un ſimple volontaire ſous le Roi. Le Connétable ſe préparoit à retourner en Dauphiné, ſous prétexte d'y aller querir un puiſſant renfort pour l'Armée du Roi, en cas que la paix ne ſe fît pas. La négociation commencée entre Rohan & Leſdiguieres donnoit une extreme inquietude à Condé. Il ne faiſoit paroitre tant d'animoſité contre les Reformez que pour les reduire au deſeſpoir, & pour les porter aux dernieres extrémitez. Son Alteſſe publia hautement que ſi le Roi entroit une fois dans Montpellier, elle feroit piller la ville, malgré les ſoins & les précautions que les autres prendroient en faveur des habitans. Ces diſcours les intimidérent ſi fort, qu'ils reſolurent de s'expoſer plûtôt à tout, que d'ouvrir leurs portes à Sa Majeſté. Le ſeul mot de *paix* n'allarmoit gueres moins le Pape que le Prince de Condé. Puiſieux la ſouhaitoit, afin d'établir mieux ſa faveur & ſa fortune. Mais il avoit auſſi de grands ménagemens pour la Cour de Rome. Il enjoignoit au Commandeur de Silleri ſon oncle Ambaſſadeur à Rome d'aſſurer le S. Pere, que Louïs ne ſe propoſoit point d'autre but que de maintenir, d'étendre, & d'affermir la Religion Catholique de concert avec Grégoire. Indigne eſclavage des Souverains de la Communion du Pape! Ne peuvent-ils donc pourvoir au bien de leurs Etats dans les affaires où l'autorité Pontificale eſt intereſſée, ſans avoir premierement obtenu l'agrément du ſuperieur qu'une ridicule ſuperſtition leur donne. 1622.

1622. Lesdiguiéres & Rohan convinrent à S. Privat des mêmes conditions, à peu près qu'ils avoient reglées dans leur conférence du Pont S. Esprit au commencement de cette année. Le Connétable demandoit deux choses particuliéres à ceux de Montpellier; qu'une partie de leurs nouvelles fortifications fût rasée, & que le Roi entrât dans la ville avec ses troupes. Rohan répondit à cette derniere demande, que les menaces du Prince de Condé avoit jetté une si grande épouvante dans l'esprit des habitans, qu'ils n'y consentiroient jamais. Le Connétable ne voulut pas se désister de la condition. *Ce seroit une chose honteuse & inouie*, disoit-il, *que le Roi fût venu aux portes d'une ville de son Roiaume, sans avoir la liberté d'y entrer.* Le Duc de Rohan qui n'étoit pas autorisé pour consentir à cette proposition, s'offrit d'aller à Montpellier, & de savoir le sentiment des habitans. Le Maréchal de Crequi conduisit le Duc jusques aux portes de la ville. Mais Rohan ne put rien obtenir. Outre que les gens étoient trop effraiez, ils esperoient que dans une saison déja fort avancée, ils ne defendroient pas moins bien leur ville munie de toutes les choses necessaires, que ceux de Montauban. *C'est là vôtre derniere resolution*, leur dit alors le Duc de Rohan; *Comportez vous en braves gens; je vais vous chercher du secours, & je ne vous manquerai pas au besoin.* Il sort là dessus de Montpellier, & se prepare à se signaler encore comme il avoit fait l'année precedente à la conservation de Montauban.

Bullion Conseiller d'Etat attendoit aux portes

tes de Montpellier la réponſe poſitive des habitans. Ils perſiſterent à ſupplier humblement Sa Majeſté de vouloir bien ſe relacher ſur l'article de ſon entrée dans la ville. On offroit d'y recevoir le Connétable avec les forces qu'il auroit, dez que le Roi ſe ſeroit éloigné de dix lieuës. Bullion rapporte cette reſolution, & le Roi aſſemble promptement ſon Conſeil. Le Prince de Condé, le Connétable de Leſdiguieres, les Maréchaux de Praſlin, de S. Geran, & Crequi, les Ducs de Montmorenci & d'Epernon, Baſſompierre & pluſieurs autres Officiers y furent appellez. Bullion fait ſon rapport & le Roi lui demande ſon avis. *Sire*, ajouta Bullion, *j'ai toujours entendu dire que dans la guerre, celui qui en a le profit, en remporte auſſi toute la gloire. C'eſt pourquoi je conſeille à vôtre Majeſté d'aller à ce qu'il y de ſolide ſans s'arrêter à de petites formalitez qui ne ſont pas eſſentielles. Si les habitans de Montpellier vous refuſoient l'obeiſſance qui vous eſt duë, je dirois qu'il les faut exterminer. Mais c'eſt un peuple effraié des menaces qu'on lui a faites de bruler la ville, de violer les femmes & les filles, enfin de lui faire ſentir les derniers effets de vôtre indignation. Ces gens vous ſupplient au nom de Dieu que vôtre Majeſté ſe contente que M. le Connétable reçoive leurs ſoumiſſions. Il y entrera avec les forces que vous lui donnerez, il fera reconnoître vôtre autorité: n'eſt-ce pas la même choſe que ſi vous y entriez vous même? Pourquoi voudriez-vous ſur une petite formalité, rompre une paix utile & honorable dans le fonds, entreprendre une longue guerre dont l'evenement eſt douteux & la depenſe exceſſive, &*

1622. On delibére dans le Conſeil du Roi ſur une demande que font les habitans de Montpellier. *Journal de Baſſompierre. Tom. II.*

1622. *expoſer vôtre perſonne aux dangers d'un ſiege dans un pais où les chaleurs ſont extraordinaires? Vous pouvez donner la paix à vos ſujets rebelles. Ceux de Montpellier ſupplieront vôtre Majeſté d'entrer dans leur ville. Et pendant qu'ils feront les preparatifs neceſſaires pour vous y recevoir, on leur dira que l'impatience que vous avez de joindre les Reines à Lion, ne vous permet pas d'attendre plus long-temps, que vous alliez à Nimes & à Uſez, & que M. le Connétable recevra leurs ſoumiſſions de vôtre part. Cet expédient couvre tout: il avance même vos affaires.*

Le Prince de Condé ne put écouter ſans chagrin & ſans impatience un avis ſi moderé, ſi judicieux. Il ſe mit à declamer contre Bullion & contre ceux du parti de Puiſieux. *On a négocié cette paix à l'inſçu du Roi & de ſon Conſeil*, diſoit le Prince enflammé de colere: *on prétend la conclure maintenant d'une maniére honteuſe & infame.* Louïs arrêta Condé par la main, & lui dit de laiſſer parler les gens avec une pleine liberté. Mais le Prince faiſoit toujours mille grimaces, il murmuroit entre ſes dents contre ceux qui approuvoient le conſeil de Bullion. Le tour de Baſſompierre vint. Comme il ſe declaroit ami particulier de Puiſieux, le Prince qui n'étoit pas maître de lui même, s'écria: *Nous ſavons par avance le ſentiment de M. de Baſſompierre: il dira comme les autres. Qui en doute?* Condé ne devina pas bien en cette rencontre. Soit que le Roi donnât à connoitre que l'avis de Bullion ne lui plaiſoit pas; ſoit que Baſſompierre voulût ménager Condé qui crioit ſans ceſſe contre lui; ſoit que n'aïant pas examiné la choſe de ſang froid, il ſe fût laiſſé pré-

prévenir, qu'il y avoit trop de hardieſſe & d'inſolence dans ce que les gens de Montpellier demandoient, Baſſompierre ſe déclara fortement contre le ſentiment de Bullion & de ceux qui avoient opiné. 1622.

Sire, dit Baſſompierre, *je ſuis d'avis que vôtre Majeſté ſe leve de ſon Conſeil, & qu'elle rejette avec un noble & genereux dedain les propoſitions des gens de Montpellier, & le conſeil qu'on lui donne de les accepter. Si vous étiez devant Strasbourg, Anvers, ou Milan, & qu'il fût queſtion de traiter avec les Puiſſances à qui ces villes appartiennent, la condition de n'y entrer pas, ſeroit peut-être ſupportable. Mais qu'un Roi de France victorieux & à la tête d'une bonne Armée, au lieu de donner la paix à une partie de ſes ſujets rebelles qui ſont ſans reſſource & réduits à l'extremité, reçoive d'eux des conditions honteuſes, c'eſt une choſe qui ne doit pas être écoutée, bien loin que vous l'acceptiez. Quoi donc! les habitans de Montpellier vous refuſeront l'entrée de leur ville? Ils vous en fermeront les portes? Avant que vos ſujets vous faſſent ſerment de fidelité, vous leur obeirez en vous éloignant de dix lieuës? Un Roi qui ſe ſoumet à de pareilles conditions, doit ſe préparer à recevoir des outrages encore plus grands de la part des autres villes Huguenotes. Cet exemple les rendroit étrangement audacieuſes. Il paroitra par le traité, dit-on, que le Roi a pû entrer dans Montpellier. C'eſt ici une article ſecret que le monde ne ſaura pas. Eſt-il vraiſemblable qu'une choſe connuë des principaux habitans de Montpellier, demeure longtemps cachée? Au nom de Dieu, Sire, prenez une ferme reſolution, & ne vous en deſiſtez*

1622. *point. Je dis plus : opiniatrez-vous à ruiner un peuple rebelle & insolent ; ou bien à le reduire à une parfaite soumission. Le conseil que je donne, est contraire à mes interêts particuliers. Vôtre Majesté m'a fait la grace de me promettre un Bâton de Maréchal de France. Si la paix se conclut aujourd'hui, j'acquiers certainement une belle recompense que je n'ai pas encore méritée par mes services. Et si le siege de Montpellier se forme, je cours risque d'y perdre la vie. Les choses tourneront peut-être de telle maniére, que vôtre Majesté sera obligée de ne m'honorer pas si tôt de la dignité qu'elle m'a promise. Mais je veux bien m'exposer à cet inconvenient. Je vous supplie très-humblement, Sire, de ne me declarer Maréchal de France qu'après que vôtre Majesté se sera vengée de l'affront que des rebelles veulent lui faire, & qu'elle aura humilié une ville trop orgueilleuse.*

Le Prince de Condé tressailloit de joie en écoutant Bassompierre. *Voila, Sire*, dit le Prince en se levant ; *voila un homme de bien. C'est ainsi que les bons serviteurs de vôtre Majesté doivent être jaloux de son honneur.* Il parut que Bassompierre avoit parlé selon le cœur de son maître, & qu'il connoissoit bien le foible du Roi. Louïs se leve brusquement, & sans donner aux autres le temps d'opiner, *allez*, dit-il en se tournant vers Bullion, *allez dire aux gens de Montpellier, que j'impose des conditions à mes sujets, & que je n'en reçois point d'eux. S'ils ne veulent pas accepter celles que je leur acorde, je saurai bien les forcer à m'obeir.* Le Prince de Condé content au dernier point embrassa Bassompierre. Il dit mille biens de lui en presence du Roi

&

Digitized by Google

& des Seigneurs. Cette bonne humeur de Condé ne lui durera qu'autant que Baſſompierre parlera conformement aux inclinations & aux interêts de ſon Alteſſe. On le menacera de le perdre, dez qu'il paroitra trop ami de Puiſieux & des gens oppoſez à Condé. Quoique le Connétable de Leſdiguieres fût mécontent dans ſon cœur, de ce que Sa Majeſté trompée par un conſeil ſpécieux, mais capable de porter les choſes aux derniéres extrémitez, rompît un traité qu'il avoit negocié, il n'oſa pas s'oppoſer au torrent. Après avoir ſeulement reconnu la ville de Montpellier, & donné quelques avis, il retourna en Dauphiné ſous pretexte d'y aller querir des troupes fraiches. La crainte de donner trop de jalouſie au Prince de Condé, fut la raiſon véritable de ce départ. 1622.

Qu'il y auroit de choſes à dire ſur cette reſolution extrême, que Louïs vient de prendre par humeur & par colere, plûtôt que par raiſon ! Je ne prétens pas juſtifier l'opiniatreté des habitans de Montpellier à ne recevoir point le Roi dans leur ville. N'auroient-ils pas mieux fait de ſe ſoumettre à ce que ſa Majeſté demandoit, & de prendre des meſures pour empécher que le Prince de Condé n'exécutât ſes cruelles menaces ? La choſe n'étoit pas impoſſible. Mais le Conſeil du Roi ne devoit-il pas auſſi être plus ſage que de pauvres gens effarouchez, & par les diſcours d'un premier Prince du ſang, & par les violences & les infidélitez commiſes depuis peu en pluſieurs endroits. Louïs auroit ſauvé la vie à des milliers d'hommes tuez ſous les murailles de Montpellier. El-

Digitized by Google

1622. les furent teintes du ſang de la premiere Nobleſſe de France, & d'un grand nombre de braves & habiles Officiers. Un Roi s'expoſe-t'il à être moins reſpecté, moins cheri de ſon peuple, quand il aime mieux épargner le ſang de ſes ſujets, que d'uſer à la rigueur de tous les droits que la ſouveraineté paroit lui donner. Les Princes Chrétiens ſont-ils diſpenſez d'obeïr aux principaux commandemens de celui dont ils ſont gloire, ſi nous les en croions, d'être les premiers ſerviteurs? Eſt-ce que le point d'honneur & la raiſon d'Etat, l'emportent ſur tous les preceptes de l'amour du prochain: que dis je? ſur les premiers principes de l'humanité?

Siége de Montpellier.

Dans le premier conſeil de guerre qui fut tenu ſur la maniére de former le ſiége de Montpellier, le Duc d'Epernon revenu de ſon pelerinage de Nôtre Dame de Montferrat, où il étoit allé s'acquitter de je ne ſai quel vœu ſuperſtitieux qu'il avoit fait autrefois; Epernon, dis-je, fut d'avis que le Roi ſe ſaiſit d'abord d'une éminence appellée le tertre de S. Denis. On voioit de là toutes les fortifications de la place. En gardant bien cet endroit, & en y mettant une bonne artillerie, il étoit impoſſible que les aſſiégez puſſent aller de la ville à la défenſe de leurs piéces détachées, ni qu'ils y demeuraſſent en ſeureté. De maniere que Montpellier étoit pris en quinze jours, ſi le Prince de Condé ne ſe fût pas ouvertement oppoſé au bon avis que donnoit un ancien Officier. Condé vouloit faire tout de ſa tête. Jamais homme n'eut meilleure opinion de lui même, & jamais Prince n'entendit moins le métier de la guerre,

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. IX. Mercure François 1622.

guerre, ni ne fut moins habile à prendre les villes. Il eut la honte de lever les plus grands siéges où il commanda. Les Maréchaux de France & les Officiers subalternes qui n'aimoient point Condé, prenoient souvent plaisir à le laisser faire. On étoit bien aise qu'il achevât de se perdre dans l'esprit du Roi. Corsini Nonce du Pape remarquoit encore fort bien, que la plûpart des grands Seigneurs de France qui acompagnérent Louïs dans cette expedition, ne servoient que foiblement. Ils craignoient que le Roi devenu trop puissant par l'entiére destruction du parti Reformé, n'entreprît de réduire ensuite tous ses sujets à l'esclavage, où ils se trouvérent en effet aprés la prise de la Rochelle. C'est pourquoi les Seigneurs exhortoient Louïs à la paix. Et quand ils s'apperçurent que Sa Majesté s'opiniatroit véritablement à suivre le conseil violent que Bassompierre lui avoit donné, quelques-uns des principaux Officiers de l'Armée empécherent sourdement que le siége de Montpellier ne s'avançât. France, tu pourois être aujourd'hui heureuse & florissante, si les grands Seigneurs plus constans dans une maxime si necessaire à leur liberté & à celle de leurs compatriotes eussent refusé genereusement de seconder le Cardinal de Richelieu dans le projet qu'il formera bien-tôt d'achever la destruction des Eglises Réformées ! La Noblesse & le peuple ne gémiroient pas aujourd'hui sous le joug le plus accablant qui fut peut-être jamais. 1622.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 414.

Calonge Gouverneur de Montpellier, Gentilhomme dont l'esprit & le courage étoient également estimez, & qui acquit une gloire

1622. immortelle à la défenſe de Montpellier, s'apperçut de l'importance du tertre de S. Denis. Il s'en ſaiſit incontinent ; il y fait un petit travail, il y met quelques ſoldats en garde. Les Officiers de l'Armée du Roi ouvrirent alors les yeux. On reſolut de forcer cet endroit. L'entrepriſe reüſſit. Mais Calonge perſuadé que ſa place eſt infailliblement perduë ſi les aſſiégeans ont le temps de ſe fortifier dans ce poſte, ſe prépare à le reprendre promptement. Il n'en ſeroit pas venu à bout, ſi le Prince de Condé eût voulu ſuivre un autre avis que le Duc d'Epernon donna, de laiſſer à S. Denis un bon corps de garde à cheval, afin de repouſſer les aſſiegez quand ils viendroient reprendre un endroit qui les incommoderoit extremement. Calonge ſort en plein midi à la tête de cinq cens hommes de pied & de trente chevaux ; attaque ſi vigoureuſement le poſte de S. Denis qu'il l'emporte. Au bruit de cette ſortie, le Duc de Montmorenci, le Duc de Fronſac jeune Seigneur, fils unique du Comte de S. Pol, cadet de la Maiſon de Longueville, & qui n'étoit venu au camp que depuis deux ou trois jours, pluſieurs autres perſonnes diſtinguées qui ſe trouvent auprès du Roi, montent incontinent à cheval, la plûpart ſans bottes, & courent au ſecours de ceux qui diſputoient encore aux aſſiegez le tertre de S. Denis. Fronſac, le Marquis de Beuvron, le Vicomte de Canillac, Combalet neveu du feu Connetable de Luines qui avoit épouſé la Vignerod cette chere & fameuſe niéce de Richelieu, que le Pape faiſoit alors Cardinal, & pluſieurs autres gens diſtinguez furent tuez dans cette action. Le Duc de Mont-

mo-

Digitized by Google

norenci demeuroit prisonnier, si Argencour Officier de la garnison de Montpellier, n'eût fait échapper un Seigneur dont le nom étoit respecté dans tout le Languedoc. Quelques soldats le poursuivirent, & il reçut deux coups de picque en fuiant au plus vîte. 1622.

Mort de Zamet Maréchal de Camp dans l'Armée du Roi.

Zamet Maréchal de Camp dans l'Armée du Roi eut le lendemain la cuisse emportée d'un coup de fauconneau. Il en mourut peu de jours après. Les Historiens parlent avantageusement de la bravoure & des belles qualitez de cet Officier, qui montoit par degrez aux premieres dignitez de l'épée; il parloit plusieurs langues avec beaucoup de politesse. Non content d'avoir bien appris les Mathematiques, & tous les principes de l'Art Militaire, il savoit encore l'Histoire en perfection. Mais le réglement de ses mœurs, & une certaine pieté rare dans un homme de sa profession, le rendoient plus recommandable. Pontis son ami nous rapporte quelques discours que Zamet lui fit à la levée du siége de Montauban, & un peu avant sa mort. J'avouë qu'ils sont remplis de fort beaux sentimens de Religion; les gens d'épée ne pensent & ne parlent gueres de la sorte. On est presque tenté de croire que celui qui a prêté sa plume à Pontis, a pris plaisir à orner les discours de Zamet & à leur donner le stile de Port Roial. Quoiqu'il en soit, je m'étonne que l'Auteur des Memoires qui ne manquoit ni d'esprit ni de discernement, ne se soit pas apperçu qu'un Officier aussi éclairé que Zamet, ne devoit point regarder la guerre qui se faisoit alors aux Reformez comme une veritable guerre de Religion. Il y a dans les exhortations de Zamet à Pontis un certain

Memoires de Pontis. Tom. II. Bernard Histoire de Louis XIII. L. IX.

1622. mélange de bigotterie indigne d'un Gentilhomme qui a du bon ſens & de la lumiere. On fait parler Zamet comme s'il étoit alors queſtion de repouſſer par la force des armes les plus grands ennemis de l'Evangile. Un Officier mourant aux croiſades de S. Louïs ne ſeroit pas plus content d'être tué par les Mahométans, que Zamet le paroit de perdre la vie pour la querelle de Jeſus Chriſt. S'il s'eſt veritablement expliqué de la ſorte, comme il y a de l'apparence, puiſqu'un Auteur qui ſuivoit Louïs XIII. dans cette expedition, fait dire à Zamet des choſes fort approchantes, ajoutons ſeulement qu'il y beaucoup plus de raiſon & de Chriſtianiſme dans le reproche que Zamet fit à Pontis, de ce que pour venger la mort d'un ami, celui-ci avoit fait tuer inhumainement quelques ſoldats de la garniſon de Montpellier qui demandoient quartier. *Vous m'aimez comme vôtre ami*, dit ce brave Guerrier à Pontis. *Falloit-il que l'amitié vous renât ſi cruel, & que pour venger le ſang d'un homme qui meurt par l'ordre de la providence de Dieu, vous en égorgeaſſiez tant d'autres ſans miſéricorde & ſans juſtice? Deviez-vous refuſer de faire quartier à ces pauvres gens, & les damner miſérablement pour l'amour de moi? Puis-je vous ſavoir bon gré du tranſport d'une amitié ſi déréglée? M'avez-vous redonné la vie en l'ôtant ſi cruellement à des infortunez? Au lieu de venger ma mort, vous avez irrité Dieu contre vous & contre moi. Reconnoiſſez, je vous en conjure, que c'eſt ici un des plus grands péchez que vous aiez jamais commis. Vôtre inhumanité m'afflige plus ſenſiblement que l'accident qui m'eſt arrivé.*

Le

Le Prince de Condé & le Comte de Schomberg, dont le parti étoit affoibli par la mort du Garde des Seaux de Vic, encore plus par celle du Cardinal de Retz ; travaillerent de concert durant le siége de Montpellier à faire nommer un Garde des Seaux, qui fût à leur devotion. Ils jettérent les yeux sur Aligre, *fort habile homme*, dit Bassompierre, *& digne de l'emploi. Mais il étoit si étroitement lié au Prince & a Schomberg, que le Chancelier de Silleri, Puisieux son fils, & leur caballe, redoutoient Aligre plus qu'aucun autre.* Puisieux avoit taché d'obtenir du Roi que les seaux fussent rendus à Silleri. Mais le Prince de Condé & Schomberg detournérent Louïs d'acorder cette grace à Puisieux. Sa Majesté lui fit dire par Bassompierre de ne penser plus à cela. *De grace* repondit Puisieux à Bassompierre, *representez au Roi qu'il est d'une extrême importance pour son service, que celui qui aura les seaux vive en bonne intelligence avec M. le Chancelier. Et cela n'arrivera jamais si Aligre les obtient. Au nom de Dieu que Sa Majesté jette les yeux sur un autre.* Louïs ne voulut rien promettre. Outre qu'il avoit de l'inclination pour Aligre, tout *le petit couché* parloit en sa faveur. On appelloit ainsi les Courtisans qui demeuroient avec le Roi, après qu'il avoit donné le bon soir à tous les autres. Sa Majesté veilloit encore une ou deux heures ensuite. La seule chose que Bassompierre put obtenir, ce fut que la nomination d'Aligre seroit différée de quelques jours. Dans les intrigues de Cour, le moindre delai suffit souvent pour faire échouër l'affaire qui paroit la plus sûre. Puisieux eut ce qu'il

1622

Caumartin est fait Garde des Seaux.

Journal de Bassompierre. Tom. II.

1622. qu'il demandoit par une avanture assez bizarre: rapportons la. Elle nous apprend que les Rois distribuent ordinairement les plus grandes dignitez, par caballe, par humeur, par caprice, plûtôt que par raison.

Condé plein de nouvelles esperances de perdre Puisieux, dez qu'Aligre auroit les seaux, s'imagina qu'il reüssiroit encore plus facilement dans son projet, s'il venoit à bout de ce qu'il avoit deja inutilement tenté; je veux dire, s'il detachoit Bassompierre du parti de Puisieux. Son Alteſſe ordonne donc à l'Abbé Rucellaï un de ſes confidens, de faire encore la propoſition à Baſſompierre, & de l'intimider. L'Abbé le rencontra dans la chambre du Roi avec le Maréchal de Praſlin. Il les tire tous deux à quartier, & parle de la ſorte à Baſſompierre. *Monſieur, vous êtes le Seigneur de France, à qui j'ai les plus grandes obligations; & je cherche toutes les occaſions poſſibles de vous témoigner ma reconnoiſſance. Vous ſavez les ſoins que j'ai pris de vous procurer les bonnes graces de M. le Prince, & la peine que j'ai à vous les conſerver. Je le trouve mécontent de vous au dernier point. Il eſt perſuadé que M. de Puiſieux lui rend de mauvais offices auprès du Roi, & il craint que vous ne ſoiez d'accord avec ſes ennemis, puiſque vous preferez l'amitié de M. de Puiſieux à la ſienne. J'ai joué mille perſonnages differens pour guerir M. le Prince de ce prejugé: Et je ne puis rien gagner. Il m'a dit enfin, qu'après vous avoir offert ſon amitié tout entiére, pourvû que vous renonciez à celle de M. de Puiſieux, on vous acorde encore aujourd'hui pour penſer à la propoſition. Mais il n'y a plus de retour après cela. J'ai cru devoir*

vous

vous donner cet avis en presence de M. le Maréchal que vous aimez comme vôtre pere, & je suis bien aise qu'il soit témoin qu'il n'a pas tenu à moi que vous ne fussiez à couvert du malheur dont vous êtes menacé. Faites y reflexion. M. Aligre sera demain Garde des Seaux. M. le Prince, M. de Schomberg & lui travailleront de toutes leurs forces à ruiner M de Puisieux & ses amis. Le Triumvirat disposera de tout. Ils abaisseront, il éleveront ceux qu'il leur plaira. 1622.

Le Roi appella Bassompierre lors que Rucellaï finissoit son message. Soit que Bassompierre fût agité veritablement de diverses pensées; soit qu'il affectât de paroitre distrait, afin d'avoir occasion d'en dire au Roi la raison, si Sa Majesté la lui demandoit, elle ne manqua pas d'interroger Bassompierre pour savoir d'où lui venoit cette distraction extraordinaire. *Je songe, Sire*, repondit l'adroit Courtisan, *à une harangue extravagante, que Rucellaï vient de me faire en presence de M. de Praslin. Et j'en suis plus étonné pour vous que pour moi. On me déclare de la part de M. le Prince que je ne dois jamais prétendre à l'honneur de ses bonnes graces, à moins que je ne renonce à l'amitié de M. de Puisieux. M. le Prince, dit-on, Schomberg & Aligre que vous allez faire Garde des Seaux, seront desormais trois têtes sous un bonnet. Ils gouverneront l'Etat à leur fantaisie, ils agrandiront leurs partisans, & ils ruineront leurs ennemis. Jugez, Sire, où vôtre Majesté & les gens qui ne veulent dépendre que d'elle en seront reduits.* Cela fut plus que suffisant pour irriter un Roi jaloux de son autorité, & déja prevenu que Condé

Digitized by Google

1622. Condé remuoit ciel & terre pour ſe rendre maître abſolu des affaires. *Ils n'en ſont pas encore où ils penſent*, répondit Louïs. *Je les empêcherai bien d'exécuter leurs beaux projets.* Le Roi appella le Maréchal de Praſlin qui n'étoit pas moins choqué des deſſeins du Prince de Condé. Praſlin confirme la verité du rapport que Baſſompierre a fait, & il anime le Roi à rompre ces indignes caballes.

Content de n'avoir pas manqué ſon coup, Baſſompierre alla dire à Rucellaï, que ni les menaces, ni la diſgrace ne lui font point abandonner ſes amis. *Au contraire, cela me lie plus fortement à eux*, ajouta-t'il. *M. le Prince pretend me faire peur. Ce n'eſt pas le moien de me gagner. Je ſerai toujours ſon très-humble ſerviteur. Il m'eſtimeroit moins, ſi je commettois une lacheté pour obtenir ſes bonnes graces* Ce fut la derniere intrigue dont l'Abbé Rucellaï ſe mêla. Il mourut du pourpre peu de jours après. Heureux peut-être de ne ſurvivre pas à la diſgrace du Prince de Condé ſon patron à la Cour de France, depuis la mort du Connétable de Luines! Ce n'étoit pas aſſez que d'avoir exclus Aligre, il falloit lui ſubſtituer quelqu'un qui fût ami de Puiſieux. Baſſompierre propoſa Caumartin ancien Conſeiller d'Etat. Louïs eut de la peine à ſe determiner en ſa faveur. *Mon Dieu!* diſoit Sa Majeſté : *M. de Caumartin eſt bégue, & je le ſuis auſſi. Mon Garde des Seaux doit parler pour moi. Faudra-t'il chercher quelqu'un qui prene la parole pour mon interprete?* Baſſompierre fit ſi bien qu'il guérit le Roi de ſon ſcrupule. Il lui repreſenta que Caumartin s'expliquoit fort bien, dans le Con-

Conſeil, où il étoit depuis 35 ans, & qu'il avoit contenté tout le monde dans ſes commiſſions & dans ſes Ambaſſades. Le Prince de Condé ſe donna encore du mouvement pour Aligre: mais ce fut en vain. Louïs remit les ſeaux à Caumartin. Le Prince qui triomphoit il y a quelques jours, paroît extremement mortifié. Et Puiſieux ſe dedommage des mauvais momens que la promotion preſque certaine d'Aligre avoit cauſez à tous les Silleris. 1622.

Le ſiége de Montpellier va lentement.

Cependant le ſiége alloit lentement, & l'Armée du Roi diminuoit beaucoup par les maladies. On craignoit encore que le Duc de Rohan ne fît entrer du ſecours, dans Montpellier comme dans Montauban, & qu'il n'obligeât le Roi à ſe déſiſter de cette ſeconde entrepriſe, auſſi bien que de la premiére Le Maréchal de S. Geran & le Duc de Luxembourg furent commandez pour ſe poſter avec quelques compagnies de cavalerie & quatre regiments d'infanterie aux endroits, par où le Duc de Rohan pouvoit jetter du monde dans la place. Les troupes de ce detachement furent extrémement fatiguées. Elles paſſerent près de trois ſemaines toûjours alerte ſans deſarmer & ſans dormir. Le bruit ſe répandit un jour que le ſecours venoit aſſurement. Louïs monte à cheval & marche à la tête de quinze cens hommes tirez de ſes gardes Françoiſes & Suiſſes, & d'un bon nombre de cavalerie. Le Prince de Condé, les Ducs de Chevreuſe & d'Elbeuf, le Maréchal de Praſlin, le Grand Prieur de Vendôme, le Comte d'Harcourt, Baſſompierre & pluſieurs autres perſonnes diſtinguées acompagnerent le Roi en.

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. IX. Hiſtoire du Connétable de Leſdiguiéres L. XI. chap. 6.

Digitized by Google

1622 en cette occaſion. Le monde prenoit plaiſir à le voir armé de toutes piéces, attendre en bonne reſolution les ennemis qui s'avançoient, diſoit-on, vers un paſſage entre deux montagnes. Quoique les aſſiégez ne reçuſſent point de ſecours, ils ſe defendoient ſi bravement, & Calonge étoit ſi bien averti par ſes eſpions des deſſeins des aſſiegeans, qu'il rendoit tous leurs efforts inutiles. Louïs qui craignoit de recevoir le même affront qu'à Montauban à cauſe de la diminution de ſon Armée; car enfin des régimens de quinze cens hommes, ſe trouvérent en ſept ou huit jours reduits à cinq ou ſix cens; Louïs, dis-je, mande à Céſar Duc de Vendôme de lui amener les troupes qu'il commandoit dans le païs de Foix & dans l'Albigeois. Il s'en falloit bien que Vendôme ne fût un auſſi grand Capitaine que celui dont il portoit le nom. Avec un aſſez bon nombre de gens il n'avoit pû prendre la petite ville de Briteſte en 24 ou 25 jours de ſiége. On lui manda donc de venir avec ſes gens au camp devant Montpellier. L'arivée du Connétable de Leſdiguiéres avec ſix bons régimens fut d'un plus grand ſecours. Puiſieux & les autres ennemis du Prince de Condé étoient ravis de ce que le Connétable alloit lui ôter le commandement de l'Armée, encore plus, de ce que le Roi écoutoit le conſeil que Leſdiguiéres lui donnoit de conclure la paix. La negociation ſe nouä tout de bon alors entre le Duc de Rohan & le Connétable de Leſdiguiéres aſſiſté du Duc de Chevreuſe & du Maréchal de Crequi.

On ſouhaitoit la fin de la guerre également de part & d'autre. Le Prince de Condé en vou-

vouloit la continuation. Mais ſon parti étrangement affoibli, n'étoit pas en état de s'oppoſer au Connétable, au Garde des Seaux, à Puiſieux, & aux principaux Officiers de l'Armée. Ils conſeilloient tous unanimement au Roi de terminer une guerre civile qui deſoloit le Roiaume, & dont les anciens ennemis de la Couronne tiroient de grans avantages pour l'augmentation de leur puiſſance. Condé n'avoit plus que le Comte de Schomberg pour lui, & le credit de l'unique partiſan de ſon Alteſſe diminuoit tous les jours. Une grande maladie qu'il eut durant le ſiége de Montpellier, donnoit à ſes ennemis le temps de parler ſans ceſſe au Roi contre lui : Et le Prince perdu lui même dans l'eſprit de Sa Majeſté, ne pouvoit plus ſoutenir les autres. Prevenu par Puiſieux & par Caumartin que Schomberg uniquement occupé de ſa charge de Grand Maitre de l'Artillerie, negligeoit l'adminiſtration des finances, Louïs penſoit tout de bon à la lui ôter. 1622.

Le Roi ſe porte tout de bon à la paix.

Si nous en croions ce que Baſſompierre rapporte à l'occaſion de la diſgrace de Schomberg, le Roi étoit naturellement ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions qu'on lui donnoit des autres, & particulierement quand ſon interêt s'y trouvoit engagé. Il fut toujours bon menager, ſon inclination le portoit à l'avarice, & même en de fort petites choſes. *Cependant*, ajoute Baſſompierre, *il n'y a jamais eu de Roi en France qui ait tant donné, ni tant dépenſé, & par conſéquent qui ait tiré de plus grandes ſommes de ſon Roiaume. Mais il en faut rejetter la faute ſur ſes Favoris, ou ſur ſes Miniſtres. Comme il croit facilement les con-*

Journal de Baſſompierre. Tom. II.

Digitized by Google

1622. *conſeils de ceux qu'il a une fois choiſis ; il ſe conduit ſelon ce que ces gens auxquels il ſe fie, lui inſinuent.* Puisque Baſſompierre connoiſſoit parfaitement l'humeur de ſon maître, diſons que Louïs XIV. ne reſſemble pas trop mal à ſon pere par les endroits qu'un habile Courtiſan de Louïs XIII vient de nous marquer. *Le Roi*, dit-il encore, *écoutoit facilement les rapports qu'on lui faiſoit contre Schomberg: Et Sa Majeſté s'échauffa juſques à dire que s'il rechappoit de ſa maladie, elle lui ôteroit les finances.* La decadence du credit de Condé, & l'augmentation de celui de Puiſieux, avec qui le Connétable & le Garde des Seaux s'unirent, ſont la cauſe veritable du changement que je rapporte. Louïs qui paroiſſoit, il y a quelques mois, extremement animé à l'entiere deſtruction des Reformez, ne penſe plus qu'à leur donner la paix, depuis qu'il écoute d'autres gens.

Ce n'eſt pas que les nouveaux Conſeillers du Roi fuſſent plus équitables & plus moderez au régard des Réformez, que le Prince de Condé, le Comte de Schomberg, & le feu Cardinal de Retz. Puiſieux & ceux de ſon parti, ne vouloient la paix qu'afin de ruïner le credit du Prince. Ils pretendoient bien qu'elle ne les empecheroit pas de travailler ſourdement & peut-être plus efficacement à la deſtruction des Reformez. Cela ne ſe découvre que trop dans ce que le Chancelier preſcrivoit au Commandeur de Silleri ſon frere, de repreſenter au Pape pour lui faire agréer la concluſion de la paix. *Dieu a inſpiré au Roi de finir la guerre*, dit le Chancelier au Commandeur. *Nous en avions grand*

Memoires du Chancelier de Silleri dans le recueil des Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1622.

grand beſoin. Elle ne ſe pouvoit plus continuer à cauſe de la miſére au peuple, & du défaut des moiens. La paix ſe fait de telle maniere que le Roi paroit la donner de ſa bonne volonté, à l'avantage de la Religion Catholique & à la dignité de l'Etat. Les Huguenots ont toujours profité des traitez qui ont été faits avec eux depuis le commencement des troubles. On leur rendoit avec uſure ce qu'ils avoient perdu. Il n'en ſera pas de même à cette paix. Vous ferez bien comprendre au Pape que les Huguenots ſont fort abattus. La bonne diſpoſition & la piété du Roi nous font eſperer qu'on achevera de les ruiner durant la paix. Ne manquez pas d'inculquer bien à ſa Sainteté, que les Huguenots ont toujours gagné par la guerre, que leur puiſſance a diminué, & qu'elle diminuera encore plus par la paix. Voici un des plus anciens Miniſtres d'Etat, un Chancelier de France qui nous aſſure qu'on ne ceſſoit de pourſuivre les pauvres Reformez à feu & à ſang, que dans le deſſein de les ſurprendre & de les perdre plus facilement. Tenons-nous-en à ce témoignage irreprochable. Qu'on ne vienne pas nous dire que le Chancelier de Silleri cherchoit ſeulement à contenter le Pape par quelque raiſon ſpécieuſe. La ſuite de cette Hiſtoire nous apprendra que la Cour avoit d'auſſi mauvaiſes intentions en temps de paix, que durant la guerre. Remplis de leur projet de l'établiſſement d'un pouvoir abſolu & arbitraire, Louïs & les Miniſtres ne penſoient qu'à renverſer les obſtacles qu'ils y trouvoient. Et la puiſſance du parti Reformé étoit ſans contradiction le plus grand, le plus difficile à ſurmonter. 1622.

Il

1622. Il n'eſt pas fort extraordinaire dans les guerres civiles ou étrangéres, que les deux partis ſe trouvent également obligez à faire la paix. Le Duc de Rohan avoit des raiſons encore plus preſſantes que celles du Roi, de finir au plûtôt une guerre que les Reformez deſtituez du ſecours des Etrangers, ne pouvoient pas continuër auſſi long-temps qu'un puiſſant Prince, qui ne craignoit aucune diverſion de la part de ſes voiſins. Rohan nous rapporte les motifs qu'il eut de rentrer en négociation avec le Connétable de Leſdiguiéres. *J'étois* dit-il, *ſans aucune eſperance du dehors. Le Roi d'Angleterre me conſeilloit de faire la paix, & de me fier à la parole de mon Roi. Il m'aſſuroit que l'etat preſent des affaires de ſon beau-fils le Roi de Boheme, ne permettoit pas à Sa Majeſté Britannique de nous aſſiſter. L'entrée de Mansfelt en Champagne nous donna quelques eſperances; Mais ſon voyage en Hollande les renverſa. L'Armée que le Roi avoit deſtinée contre Mansfelt, s'avançoit vers le Languedoc; Et le Duc d'Angouleme étoit à Lion avec ſept ou huit mille hommes de renfort. Chacun des nôtres las de la guerre, penſoit à ſa conſervation particuliere aux dépens du bien public. La ville de Nimes qui m'avoit promis mille hommes pour le ſecours de Montpellier, ne m'en fournit pas cinquante. Cependant je ramaſſai quatre mille hommes, dans le deſſein d'en jetter une partie dans Montpellier: Et la pluſpart de ceux qui vinrent à moi, me demandoient pour condition que je ne les obligeaſſe point à s'enfermer dans une ville aſſiegée. Je n'étois pas moins embaraſſé à nourir ma petite Armée. Les Cevenes ne pouvoient pas*

Raiſons du Duc de Rohan pour la paix.

Mémoires de Rohan. L. II. Diſcours du même ſur la paix de Montpellier.

pas me donner du blé. Nimes nôtre seul grenier n'en vouloit fournir que pour huit jours. Encore, falloit-il l'apporter de huit lieuës au camp ; où deux cens chevaux étoient capables de me couper les vivres. Toutes nos Communautez avoient envie de traiter chacune en particulier avec le Roi. Celle des Cevenes me sollicitoit de conclure la paix. On me disoit de sa part que les gens ne vouloient pas être ruinez sans ressource. Le peuple étoit fatigué de la guerre & hors d'état de la soutenir. Ma cavallerie qui n'étoit que de deux cens Maitres n'avoit pas du fourage pour huit jours. Il falloit les congédier, ou s'exposer à les perdre en les envoiant dans le haut Languedoc. La premiere ville detachée de nous par un traité particulier, nous faisoit manquer l'occasion d'une paix generale. Montpellier demeuroit sans ressource au premier accident arrivé au secours que j'y aurois voulu jetter, & la place sembloit ne se pouvoir sauver sans un miracle. Elle étoit remplie de traitres, je devois partir de loin pour y conduire du secours, & avoir durant trois lieuës deux mille chevaux ennemis derriere moi. 1622.

Enfin, ajoute le Duc de Rohan, *je voiois deux puissans partis à la Cour ; l'un pour la paix & l'autre pour la guerre. Le premier ne pouvoit subsister qu'à la faveur de la paix, & le second étoit incapable de se soutenir sans la guerre. Le Prince de Condé chef de celui-ci, parloit de quitter la Cour dez que la paix seroit concluë. Cela fit esperer que les auteurs de la paix demeurant les plus forts & sans contradiction auprès du Roi, elle seroit bien observée. Voila comme je pris la resolution de*

voir

1622. *voir encore le Connétable de Leſdiguiéres, & de négocier avec lui une paix générale.* Rohan ſe defendoit de la ſorte contre ceux qui blamérent ſa conduite, quand ils virent que la Cour ne ſe mettoit nullement en peine d'acomplir les conditions du traité. Ce grand homme étoit-il reſponſable de l'infidélité des Miniſtres du Roi? Et s'il ſe trouvoit véritablement réduit aux extrémitez qu'il nous repreſente d'un air ſi naïf, ſi ſincére, ne doit-on pas le louër d'avoir prudemment obtenu des conditions avantageuſes, lors que le parti Reformé étoit preſqu'entierement perdu? La Rochelle ſe voioit bloquée par terre & par mer, toutes ſes entrepriſes échouoient. Le Chancelier de Silleri reconnoit que le Roi avoit grand beſoin de la paix: Cela eſt vrai. Mais Louïs ne pouvoit-il pas continuër plus long-temps la guerre qu'un parti diſtitué de toute eſperance de ſecours, & que ſes diviſions domeſtiques achevoient de ruiner? Le Duc de Rohan dit admirablement à propos des reproches injurieux qu'on lui faiſoit: *C'eſt un travail bien ingrat que de ſervir le public; encore plus un parti foible & anarchique. Si chacun n'obtient pas ce qu'il s'étoit propoſé, ils ſe mettent à crier tous enſemble contre ceux qui ont eu le maniement des affaires.*

Le Prince de Condé mécontent de la paix va faire un voiage en Italie.

On cacha le plus qu'il fut poſſible au Prince de Condé la négociation repriſe entre le Connétable & le Duc de Rohan. Mais le Maréchal de Crequi aiant rapporté au Roi que l'affaire étoit concluë, il fallut que Sa Majeſté en parlât à Condé. La nouvelle ne le ſurprit pas. Il avoit bien reconnu que la négociation de la paix s'avançoit. *Sire*, dit le Prince en

Digitized by Google

en s'efforçant de diſſimuler ſon dépit & ſon chagrin, *je ſuis bien aiſe que la paix ſe faſſe, puiſque l'ôtre Majeſté la juge néceſſaire pour le bien de ſon peuple. Si j'avois mieux connu vos intentions, je les aurois ſuivies de tout mon cœur, & je vous aurois ſervi pour la paix auſſi bien que pour la guerre. J'ai toujours crû, & je le crois encore, que la ville de Montpellier peut être réduite en peu de temps. Vos gens ſont logez fort près du foſſé: toutes les villes rebelles de la Province ſont effraiées de la marche des troupes que M. d'Angoulême vous améne. Si vous euſſiez voulu profiter de ces avantages, je continuerois de vous ſervir dans vôtre Armée avec le même zele & le même attachement. Puiſque la guerre eſt finie, je vous ſuis deſormais inutile. Je demande ſeulement une grace à Vôtre Majeſté. C'eſt de me permettre de paſſer en Italie. Il faut que j'acompliſſe un vœu que j'ai fait à Nôtre-Dame de Lorette.* Louïs feignit de conſentir avec peine à l'éloignement du Prince. On le preſſa de demeurer à la Cour. Mais les inſtances de Condé furent ſi vives & ſi fortes, que le Roi lui permit enfin de s'aquitter d'une obligation qui chargeoit ſa conſcience. Le Prince partit pour l'Italie le 9. Octobre avant la publication de la paix. 1622.

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mémoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1622. Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. IX. Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. V. pag. 415. 437. 438. &c.

L'avarice eut plus de part à ce devot pelerinage que la ſuperſtition. Condé s'étoit vû le premier Prince du ſang de France avec fort peu de bien. Les benefices qu'on lui donna, ſuppléerent quelque temps au défaut des autres revenus. Il étoit bien aiſe d'obtenir la ſécularization & la propriété de certaines Abbaïes pour lui & pour ſes enfans. La Cour de Rome n'acorde pas facilement de pareilles gra-

1622. ces. Le Prince crut que s'il alloit lui même ſolliciter l'expedition des bulles neceſſaires, le Pape auroit de la peine à refuſer au premier Prince du ſang de France, la juſte recompenſe qu'il demandoit des ſervices rendus à la Religion Catholique contre les Reformez. Dez que le Prince fût en Italie, il fallut négocier à Rome ſur le cerémoniel. On faiſoit difficulté de le traiter *d'Alteſſe:* Et les Romains ſe prévaloient de ce que Condé avoit ſouffert que le Duc de Feria Gouverneur de Milan, ne lui donnât que de *l'Excellence.* Mais le Commandeur de Silleri Ambaſſadeur de France agit ſi vivement dans une affaire, où l'honneur de la Couronne paroiſſoit intereſſé, que la Cour de Rome ſe relacha enfin. Elle crut faire beaucoup en acordant au premier Prince du ſang de France les même honneurs, qu'elle avoit acordez au Prince Thomas cadet de la Maiſon de Savoie, comme neveu du Roi d'Eſpagne, & au Duc de Mantouë. Condé fût logé dans le Vatican; on le traita *d'Alteſſe*, & il fût placé à la chappelle du Pape au deſſus du dernier Cardinal Diacre. On fit valoir ce troiſieme article comme une diſtinction extraordinaire. Les Cardinaux Eſpagnols jaloux des grands honneurs acordez à la France, ne ſe trouvérent pas à la chappelle. Pauvreté ridicule & de la part du Prince qui ſe croioit honoré d'avoir la penultieme place parmi des Prêtres & des Diacres, & de la part des Cardinaux Borgia & Tejo! Ils murmuroient contre une ceremonie qui dégradoit les Princes en mettant les Cardinaux au deſſus d'eux. Le Cardinal Borghéſe neveu du feu Pape eut la fole vanité de ne vouloir pas rendre

dre le premier visite au Prince de Condé. On ne se mit pas en peine de le voir. Son Alteſſe laiſſa là Borgheſe. Quelques gens remarquérent que l'année ſuivante, l'orgueilleux Cardinal viſita le Duc de Paſtrane, & qu'il n'éxigea pas qu'un ſimple Grand d'Eſpagne fît la premiére demarche. 1622.

Il y eut une tréve devant Montpellier, dez que le Connétable & le Duc de Rohan furent convenus des principaux articles de la paix. C'étoit pour donner le temps à Rohan d'aller trouver les Députez de Nimes, de Caſtres, du Givaudan & des Cevenes, afin d'avoir leur conſentement. Le Maréchal de Crequi conduiſit enſuite le Duc & les Députez juſques aux portes de Montpellier, afin qu'ils conferaſſent avec les habitans de la ville. Ceux-ci eurent aſſez de peine à ſe contenter des conditions. Certains emportez ſe mirent à crier contre le Duc de Rohan, & à l'accuſer de trahiſon. Fiers de leur brave reſiſtance, & du peu de progrès que l'Armée Roiale avoit fait, les gens de Montpellier ſe flattoient que ſi Sa Majeſté levoit une fois le ſiége, les affaires du parti Reformé, ſe rétabliroient incontinent. Le Duc tacha de les deſabuſer. Il leur repreſenta la veritable ſituation où les Reformez ſe trouvoient alors, & ce que le Roi renforcé des troupes qui lui venoient de pluſieurs côtez, ſeroit en état d'entreprendre. Les habitans ſe rendirent aux raiſons que le Duc leur alléguoit. Voici quelques uns des principaux articles de cette paix, dont l'Edit donné le 19. Octobre au camp devant Montpellier, fut enregitré au Parlement de Paris le 22. Novembre de l'an 1622. Une nouvelle confirmation de l'Edit de Nantes, des déclarations,

Publication de la paix faite devant Montpellier.

Mémoires de Rohan. L. II. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. IX. Mercure François. 1622.

1622. rations, des articles ſecrets, & de tout ce qui s'étoit accordé enſuite ; le rétabliſſement des deux Religions dans les lieux où elles ſe profeſſoient avant la guerre ; la délivrance des priſonniers faits de part & d'autre ſans aucune rançon ; une amniſtie generale par laquelle chacun rentroit en poſſeſſion de ſes charges, & de ſes biens, la liberté de tenir des aſſemblées Eccléſiaſtiques, Conſiſtoires, Colloques, Sinodes Provinciaux & Nationaux. Pour ce qui eſt des aſſemblées Politiques, il fut ſtipulé qu'elles ne ſe tiendroient point ſans une permiſſion expreſſe du Roi.

Il y eut des articles ſecrets comme dans tous les autres traitez. Le Roi donna un brevet particulier par lequel il exemptoit la ville de Montpellier d'avoir une citadelle, un Gouverneur, & une garniſon. La garde demeuroit à ſes Conſuls ; rien ne ſe devoit changer ; à cela près, que les nouvelles fortifications ſeroient raſées. Par un autre brevet celles des villes de Montauban & de la Rochelle reſtoient dans l'état où elles ſe trouvoient, enfin par un troiſieme brevet, le Roi ſe contentoit que la moitié des fortifications de Nimes, de Caſtres, d'Uſez & de Milhaud fût démolie. Le Duc de Rohan devoit rentrer dans ſes gouvernemens en vertu de l'article du traité, qui rétabliſſoit chacun dans ſes biens, & dans ſes dignitez. Comme il ne ſe mettoit pas en peine de ravoir S. Jean d'Angeli & d'autres places que le Roi avoit demantelées, on lui donna le gouvernement de Nimes & d'Uſez ſans garniſon. Et afin de le dedommager de celui de la Province de Poitou & de quelques autres

tres choſes qu'il perdoit, le Roi lui acorda la ſomme de deux cens mille livres en argent comptant outre la continuation de ſa penſion, & une autre ſomme de ſix cens mille livres que le Roi paieroit dans quelque temps. Rohan devoit joüir en attendant du Duché de Valois par engagement, & Sa Majeſté promettoit de le faire valoir dix mille écus par an. La penſion de Soubize lui fut continuée; & le brave Calonge en obtint une de ſix mille livres. 1622.

Quelques Reformez ennemis du Duc de Rohan publiérent que ſes interêts particuliers l'engagerent à négliger ceux de tout le parti Reformé dans la paix de Montpellier. Voions comme il ſe juſtifia quelque temps après le traité. *Tout le cours de ma vie, & même cette derniere negociation*, dit-il, *prouvent ſuffiſamment la fauſſeté de ce qu'on avance contre moi. Je ne ſuis pas encore dedommagé de mes gouvernemens; & je n'ai point apporté de plus grandes précautions pour ce qui me regarde en particulier, que pour ce qui concerne le bien general de nos Egliſes. Je trouve fort étrange que ceux qui n'ont oſé riſquer la perte de leurs biens pour la defenſe de nôtre Religion, jugent des diſpoſitions d'autrui par leurs propres inclinations. Ce que j'ai fait depuis le traité, montre aſſez la droiture & la ſincérité de mes intentions. Je n'ai rien épargné pour l'affermiſſement de la paix, j'ai ſouffert la priſon, j'ai écrit, j'ai parlé au Roi avec hardieſſe; je lui ai repreſenté le grand préjudice qu'il fait à ſon honneur & à ſon ſervice, en ſouffrant les infractions de la paix. Ni les perſecutions, ni les calomnies des nôtres ne me détourneront*

Diſcours du Duc de Rohan ſur la paix de Montpellier.

1622. *jamais de la ferme resolution que Dieu m'a inspirée, de m'emploier tout entier au bien de son Eglise. Je somme mes censeurs de me montrer le chemin de bien faire, & je promets de les seconder mieux qu'ils ne m'ont assisté. Sans me souvenir des choses passées, j'embrasserai toujours d'un franc cœur la cause de Dieu, & je ferai gloire de souffrir pour son nom.* Que ces sentimens sont nobles! qu'ils sont dignes d'un Héros Chretien! Ce que je rapporterai dans la suite, developpera certaines circonstances que le Duc de Rohan vient de toucher en passant.

Entrée du Roi dans Montpellier.

Bassompierre devenu Maréchal de France immédiatement après la conclusion de la paix, acompagna le Roi en cette nouvelle qualité dans l'entrée solemnelle que Sa Majesté fit avec ses armes & à la maniére des conquerans à Montpellier. Le Duc de Rohan, Calonge, les Deputez des Cevennes, du Givaudan, des villes de Nimes, d'Usez, & de Castres, enfin les Consuls de Montpellier étoient venus auparavant faire leurs soumissions à Louïs. On nous a conservé la harangue de Calonge, lors qu'il se jetta aux genoux du Roi. Elle est digne de la reputation que ce Gentilhomme s'étoit acquise par son esprit, & par sa genereuse liberté. *Sire*, dit-il, *nous venons de la part de toutes les Eglises Reformées de France & de vôtre Souveraineté de Bearn, demander très-humblement la paix à Vôtre Majesté. Nous la conjurons de croire que les faux bruits semez parmi nous de vos desseins contre nôtre Religion, nous ont precipitez dans le mauvais état où nous sommes. Nous ne pretendons pas diminuer nôtre faute : Nous nous*

Journal de Bassompierre. Tom. II. Bernard Histoire de Louïs XIII. L. IX. Mercure François. 1622.

nous reconnoiſſons coupables, & nous nous preſentons à Vôtre Majeſté pour la prier très-humblement de nous pardonner. Nous oſons la ſupplier encore de nous recevoir dans ſes bonnes graces. A l'exemple de Dieu, dont vous êtes l'image, aiez égard à nôtre foibleſſe; pardonnez, Sire, quelque choſe à la crainte que nous avons eue de voir la liberté de nos conſciences opprimée. Plus Vôtre Majeſté nous trouvera criminels; plus elle fera éclater ſa clemence. Henri le Grand vôtre pere s'eſt ſervi utilement de nous; il ſe repoſoit ſur nôtre fidelité; il nous aimoit. Vous êtes l'héritier de ſes vertus Roiales, ſoiez le auſſi de ſa bonne volonté pour nous. Faſſe le Ciel, que Vôtre Majeſté ne nous diſtingue deſormais de ſes autres ſujets, que par les ſervices que nous lui voulons rendre. 1622.

Entrevuë du Roi & du Duc de Savoie

Louïs fort content de s'être tiré de l'embaras d'une guerre civile par un traité dont il ne vouloit obſerver que ce qu'il lui plairoit, alla de Montpellier à Arles, où il fit la fête de la Touſſaints. Son deſſein, c'étoit de voir la Provence, & de joindre les deux Reines à Lion après avoir paſſé par le Dauphiné. Le Roi viſita les villes d'Aix & de Marſeille. Il y fut reçu avec toute la magnificence poſſible. Entretenu dans une groſſiére ſuperſtition par le Jéſuite Seguéran ſon Confeſſeur, Louïs ſe proſterna devotement à S. Maximin & à ce qu'on appelle *la ſainte Baume*, devant les fauſſes & ridicules reliques, dont je ne ſai quels Moines intereſſez amuſent le peuple ignorant, afin d'atrapper de l'argent. On montre en grande pompe au Roi & à ſa Cour bigote, de la terre detrempée du ſang du Sauveur, diſoit-on; le crane & les autre reliques

Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. IX. Vittorio. Siri Mémorie recondite. Tom. V. pag. 429.

Digitized by Google

1622. de la Madeleine morte là dans une grotte; enfin le corps de l'Aveugle né guéri par Jesus-Christ. Les habiles gens de France se mocquent de ces fables, sur tout depuis que de Launoi savant Docteur de Sorbonne en a démontré l'extravagance. Les Evêques en raillent les premiers: Et ils souffrent cependant que des Moines continuent d'abuser de la credulité du peuple. Quelle réformation doit-on attendre des laches Pasteurs qui n'ont ni le courage, ni la force d'abolir seulement le culte superstitieux de ces reliques dont ils connoissent le ridicule & la fausseté?

Le Roi vint ensuite à Avignon. Charles Emmanuël Duc de Savoie s'y devoit aboucher avec Sa Majesté. Le Pape Seigneur temporel de la ville ordonna que le Roi y fût reçu avec tous les honneurs dus au Souverain même. L'entrée fut pompeuse & magnifique. Le Cardinal de Savoie étoit venu trouver Louïs quelques jours auparavant, & le Duc son pere ariva le lendemain de l'entrée. Sa Majesté alla au devant de lui acompagnée des principaux Seigneurs de la Cour, sous prétexte d'une partie de chasse. Charles Emmanuël mit un genouil en terre quand il aborda le Roi, & il voulut embrasser ceux de Sa Majesté. Louïs releva promptement le Duc avec de grandes demonstrations d'amitié. Sa Majesté le pressa de marcher à côté d'elle dans la ville. Charles Emmanuël s'en défendit modestement. Il affecta d'être toujours deux ou trois pas derriére le Roi, & de l'autre côté de la ruë. Enfin il donna la serviête à Louïs lorsque Sa Majesté l'invitoit à manger avec elle.

Il y eut de longues & de secretes conférences

rences entre les deux Princes ſur l'affaire de la Valteline. Peſaro Ambaſſadeur de la République de Veniſe en France y étoit appellé. On commença d'y projetter la ligue concluë l'année ſuivante entre le Roi, le Duc de Savoie, & les Venitiens, afin d'obliger la Maiſon d'Autriche à rendre ce qu'elle avoit uſurpé dans la Valteline & dans le païs des Griſons. L'Archiduc Leopold ſembloit avoir abandonné ſon entrepriſe ſur la liberté des Ligues pour courir au ſecours de l'Alſace dont le Comte de Mansfelt étoit tantôt le maître. Leopold reprit ſon deſſein, dez que delivré de ſa crainte, il fut revenu dans le Comté de Tirol au mois de Septembre. Ses Generaux s'emparérent de Coire pour la ſeconde fois, de Maiensfelt, & de pluſieurs autres endroits. Les Griſons diviſez entr'eux & incapables de ſe défendre s'aſſemblerent à Lindau. Ils y conclurent un traité avec l'Archiduc. Non contens de confirmer celui qu'ils avoient déja fait à Milan avec le Duc de Feria, ils abandonnoient à Leopold la proprieté d'une de leurs Ligues, & ces gens intimidez, ou corrompus, ſe rendoient entiérement eſclaves de la Maiſon d'Autriche. Les ſeuls Catholiques gagnez par l'argent d'Eſpagne conſentirent à cette indignité, les Proteſtans refuſerent d'y ſouſcrire ſans une nouvelle commiſſion de ceux qui les avoient députez à l'aſſemblée de Lindau.

1622.

Conférence d'Avignon ſur les affaires de la Valteline.

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1622.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 418. 419. *&c.* 430.

Mercure François. 1622.

Le Sénat de Veniſe attentif aux démarches du Gouverneur de Milan, & de l'Archiduc Leopold, fit repreſenter vivement au Conſeil de France, que les Eſpagnols, bien loin de vouloir obſerver le traité de Ma-

1622. drid, ne cherchoient qu'à le rendre inutile, en faisant tous les jours de nouvelles propositions, & que l'Archiduc Leopold partageroit bien-tôt avec eux le païs des Grisons. Le Connétable de Lesdiguieres qui souhaitoit passionnément que le Roi portât ses armes en Italie, appuioit de toute sa force les remontrances de Charles Emmanuël & du Sénat. Louïs & son Conseil se rendirent aux raisons de Lesdiguieres. On resolut ainsi dans l'entrevuë d'Avignon de s'opposer à force ouverte aux usurpations de la Maison d'Autriche. Le projet d'une ligue fut ébauché, & la même chose se mit encore sur le tapis, quand le Roi fut à Lion. Victor Amedée Prince de Piemont, y avoit acompagné la Princesse son épouse, qui souhaita d'y venir voir le Roi son frere, & la Reine sa mere. La Cour de Madrid s'émut étrangement à la nouvelle de ce qui s'étoit passé dans les conférences d'Avignon & de Lion. Les Ministres Espagnols tentérent d'intimider le Pape, afin de l'engager à rompre le projet de la triple alliance entre le Roi de France, le Duc de Savoie, & la République de Venise. *Tout ceci*, crioient-ils à Rome, *tend à causer une rupture entre les deux Couronnes. Les Venitiens & le Duc de Savoie veulent allumer une guerre sanglante en Italie. Le Pape n'aura ni assez de vie pour en voir la fin, ni les moiens de prevenir les maux dont elle sera certainement suivie.*

Le vieux Gregoire & le Cardinal Ludovisio son neveu, se trouvoient dans un étrange embaras. Louïs les menaçoit de porter ses armes en Italie, à moins qu'ils n'obligeassent

ſent les Eſpagnols à s'en tenir au traité de Madrid. Et Philippe de ſon côté vouloit que la Cour de Rome detournât les François de prendre aucune reſolution vigoureuſe pour obtenir la reſtitution de la Valteline & du païs des Griſons. *Ce qui s'eſt propoſé dans l'entrevuë d'Avignon*, diſoit le Chancelier de Silleri au Commandeur ſon frere Ambaſſadeur à Rome, *ce n'eſt pas pour faire du bruit mal à propos. On a écrit à Madrid & à Rome, afin d'exciter les Eſpagnols à ſe deſiſter de leurs entrepriſes, & à rendre ce qu'ils ont uſurpé dans la Valteline, au preiudice du Roi & de ſes alliez. La Cour d'Eſpagne a toujours témoigné que c'étoit là ſon intention. Il eſt avantageux aux uns & aux autres de ſortir à l'amiable de cette affaire, & que la Ceretienté ne ſoit pas troublée par une nouvelle guerre. Car enfin, cette indignité ne ſe peut ſouffrir. On attend que le Pape procure un ſi grand bien par ſa prudence & par ſon autorité.* Telle étoit la ſituation de Grégoire entre les deux Couronnes. L'une vouloit la paix, pourvû que l'autre reſtituât ce qu'elle avoit pris. L'Eſpagne la demandoit auſſi: mais c'étoit à condition qu'on ne la contraindroit point à tenir ce qu'elle avoit ſolemnellement promis. 1622.

Mémoire du Chancelier de Silleri dans les Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1622.

D'Avignon Louïs ſe rendit à Grenoble. Le Connétable de Leſdiguieres y regala magnifiquement Sa Majeſté. La fête qu'il lui donna dans ſa maiſon de Vizile, fut moins agreable au Roi que les ſoins de Leſdiguieres pour retirer les places Reformées du Dauphiné. Il en gagnoit les Gouverneurs Reformez, & il leur ſubſtituoit incontinent des Catholiques. La ville de Lion s'efforça de ſur-

Richelieu Evêque de Lyon eſt fait Cardinal.

Digitized by Google

1622. surpasser toutes les autres dans la pompe & dans la beauté de l'entrée que le Roi y fit en venant de Grenoble. On ne vit jamais plus de spectacles, ni plus de rejouissances. La Cour étoit extremement grosse par l'arivée des deux Reines, & par celle du Prince & de la Princesse de Piemont. Ce fut dans cette assemblée des deux Cours de France & de Savoie que se fit le mariage de Gabriéle fille naturelle d'Henri IV. & de la Marquise de Verneuil, avec le Marquis de la Valette second fils du Duc d'Epernon. Le Roi donna deux cens mille écus de dot à sa sœur, & la Vernueil en ajouta cent mille autres. Ce n'est pas encore là ce qui se passa de plus remarquable à Lion. Armand Jean du Plessis de Richelieu Evêque de Luçon, qui fera bien-tôt une si grande figure en France & dans toute l'Europe, y reçut des mains du Roi le bonnet de Cardinal que le Pape Gregoire XV. lui avoit envoié. La mort du Cardinal de Retz avança la promotion de Richelieu. Elle s'étoit faite le 5 Septembre. Alphonse Marquis de Bedmar dont l'Ambassade à Venise est si fameuse, eut le chapeau rouge en même temps. On le nomma depuis le Cardinal *de la Cueva.*

Vie du Duc d'Epernon L. XIII. Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. IX. Vie du Cardinal de Richelieu L. I. Lumiéres pour l'Hiſtoire de France.

Richelieu suivoit la Reine mere dans son voiage de Pougues à Lion, lors qu'il reçut l'agreable nouvelle d'une promotion, pour laquelle il commit tant d'insignes fourberies. Le nouveau Cardinal écrivit incontinent au Roi pour le remercier, & laissant Marie de Medicis à Lion, il alla trouver Louïs à Avignon. Sa Majesté recut froidement les commens de Richelieu sur un honneur qu'elle lui

lui procuroit à contrecœur, & par une pure complaiſance pour la Reine mere. Quand le Roi fut à Lion, il y donna ſolemnellement le bonnet rouge au Prélat dans la chapelle de l'Archeveché. La harangue du Cardinal au Roi dans cette ceremonie, fut trouvée fort belle. Il n'y a pourtant rien d'extraordinaire. On y remarque, à mon avis, certain deſordre que cauſent les tranſports de joie dans un eſprit ambitieux qui obtint ce qu'il briguoit depuis long-temps. Richelieu porta enſuite ſon bonnet aux pieds de Marie de Medicis ſa bienfaictrice. *Madame*, lui dit-il entr'autres choſes, *cette pourpre dont je ſuis redevable à la bienveillance de vôtre Majeſté, me fera toujours ſouvenir du vœu ſolennel que j'ai fait de repandre mon ſang pour ſon ſervice.* Il l'acomplit fort mal ce *vœu ſolennel*. Nous verrons qu'il oubliera entierement en moins de huit ans, les extremes obligations qu'il avoit à la Reine mere. Outre le bonnet de Cardinal, & la qualité de Miniſtre d'Etat qu'elle lui procura, l'aveugle & indiſcrete Princeſſe donna en dix ans à ſon ingrat domeſtique la valeur de neuf cens mille écus & plus en argent & en preſent. Le plus conſiderable, ce fut une *Chapelle*, c'eſt à dire une garniture de l'argenterie & des ornemens neceſſaires pour dire la Meſſe, qui couta des ſommes exorbitantes. 1622.

Le Roi ne ſe rendit à Paris, qu'au commencement de l'an 1623. Il y entra au bruit des acclamations du peuple, qui applaudiſſoit à ſes prétendus triomphes ſur l'heréſie. On vid bien-tôt après un nouveau changement à la Cour. Caumartin Garde des Seaux mourut: Et Puiſieux devenu plus puiſſant que jamais, 1623. Diſgrace du Comte de Schomberg Surintendant des Finances.

1623. jamais, les fit rendre au Chancelier de Sillery ſon pere. Leur credit parut s'augmenter encore par la diſgrace du Comte de Schomberg Surintendant des finances qu'ils n'aimoient point. Le Marquis de la Vieville avoit presqu'achevé de le perdre dans l'eſprit du Roi, lors que Sa Majeſté paſſoit en Provence. Il repreſentoit à Louïs que Beaumarchais Threſorier de l'Epargne, dont la Vieville avoit épouſé la fille, ne pouvoit entrer dans l'exercice de ſa charge l'an 1623, ni faire les avances néceſſaires, à cauſe du deſordre que Schomberg avoit mis dans les finances. Caumartin & Puiſieux ennemis du Surintendant appuierent de toute leur force les remontrances malignes & artificieuſes de la Vieville. *Vôtre Majeſté*, diſoit-il au Roi, *a déja depenſé ſon revenu de l'année prochaine, juſques au dernier quartier. S'il n'etoit queſtion que de lui avancer un million d'or, mon beaupere le trouveroit ſur ſon credit, ou ſur celui de ſes amis. Mais il ne voit aucune reſource pour ſe faire rembourſer par un Surintendant qui a tout mis dans la derniére confuſion. C'eſt pourquoi M. de Beaumarchais ſupplie très humblement vôtre Majeſté, de le diſpenſer de l'exercice de ſa charge. Il ne peut y entrer ſans ſe mettre en danger de perdre tout ſon bien & celui de ſes amis.*

Journal de Baſſompierre Tom. II. Mercure François. 1623. Gramond Hiſtoriarum Gallia. L. XIII.

Cela fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi, qu'il eut peur d'être ruïné. Louïs vouloit ôter inceſſamment à Schomberg l'adminiſtration des finances. Mais Caumartin, Puiſieux, & les autres ennemis du Surintendant ne s'accordant pas bien ſur le choix du ſucceſſeur qu'il falloit lui donner, Baſſompierre

re qui étoit de la confidence, avertit Schomberg ſous main des mauvais offices que la Vieville & les autres lui rendoient; Et cependant il prit occaſion de remontrer au Roi que Sa Majeſté auroit plus de temps à Lion, pour ſe determiner ſur le choix d'un nouveau Surintendant. Schomberg ſe juſtifia fort bien de ce que la Vieville & Beaumarchais lui imputoient. Il fit voir au Roi qu'on n'avoit point touché aux revenus de 1623, & qu'il y avoit encore huit millions de moiens extraordinaires, pour fournir aux dépenſes que le Roi voudroit faire ſans ſurcharger le peuple. Cela plut extremement à Louïs. Il reſolut de laiſſer à Schomberg l'adminiſtration des finances; Et Baſſompierre lui inſinua d'ordonner à Puiſieux de ſe racommoder avec le Surintendant. Tout alloit aſſez bien pour Schomberg. Il revint à Paris dans une entiere confiance d'être continué dans ſon emploi. Mais le Chancelier de Silleri qui prenoit de nouveaux ombrages contre lui, rendit encore le Roi ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions que Beaumarchais & la Vieville ſon beau-fils s'efforçoient toujours de donner à Sa Majeſté de la mauvaiſe adminiſtration de Schomberg. Elle ſe determina donc à choiſir un nouveau Surintendant. Et par ce qu'il en falloit trouver un en qui Beaumarchais ſe confiât pour le recouvrement des avances qu'il pretendoit faire, le Chancelier & Puiſieux à qui la Vieville fit ſemblant de ſe dévouër, inſinuerent au Roi, que tout iroit le mieux du monde, ſi la Surintendance étoit entre les mains du beaufils de Beaumarchais. Tel fut le commencement de la fortune de la Vieville. 1623

1623. Vieville. Elle parut rapide; mais elle ne dura pas long-temps. On rend ce temoignage au Comte de Schomberg qu'il mania les finances avec beaucoup de desintereſſement & d'intégrité. Nous avons la lettre qu'il envoia ſur ſa diſgrace au Roi. Elle eſt écrite avec beaucoup de modération & de ſageſſe.

Mort du Préſident Jeannin & du Maréchal de Bouillon.

Un ancien Miniſtre d'Etat, & qui avoit adminiſtré les finances, mourut peu de temps après cette nouvelle revolution. Je parle de Pierre Jeannin, un des plus habiles Negociateurs & des plus grands Politiques de ſon temps. Il fut engagé d'abord dans le parti de la Ligue: Mais il donna toujours de conſeils moderez au Duc de Maïenne. Henri IV. ſe ſervit depuis utilement de lui: Et Jeannin acquit une extrême reputation en négociant la tréve entre les Provinces-Unies & les Archiducs des Païs-Bas Catholiques. Il fut un des principaux Miniſtres du feu Roi, & il s'acquitta dignement des emplois & des commiſſions qu'il eut ſous le regne de Louïs XIII. Sa conſtance & ſa moderation dans les adverſitez dont Jeannin ne fut pas exempt dans une Cour fort orageuſe, le firent admirer des honnêtes gens. Enfin la France regretta la perte d'un Miniſtre, dont elle eſtimoit la grande prudence, l'habileté conſommée, & la rare magnanimité. Je ſouscrirois volontiers à ces éloges que les Hiſtoriens donnent au Preſident Jeannin, ſi éxempt du vice ordinaire des Miniſtres d'Etat, & plus zelé pour le bien de la patrie, il eut moins travaillé à l'etabliſſement du pouvoir trop abſolu des Rois qu'il ſervoit.

Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. *L.* IX. *Gramond Hiſtoriar. Gallia L.* XII. *&* XIII. *Mercure François.* 1623.

La mort d'Henri de la Tour Maréchal de France, Duc de Bouillon, & Souverain de Sedan,

Digitized by Google

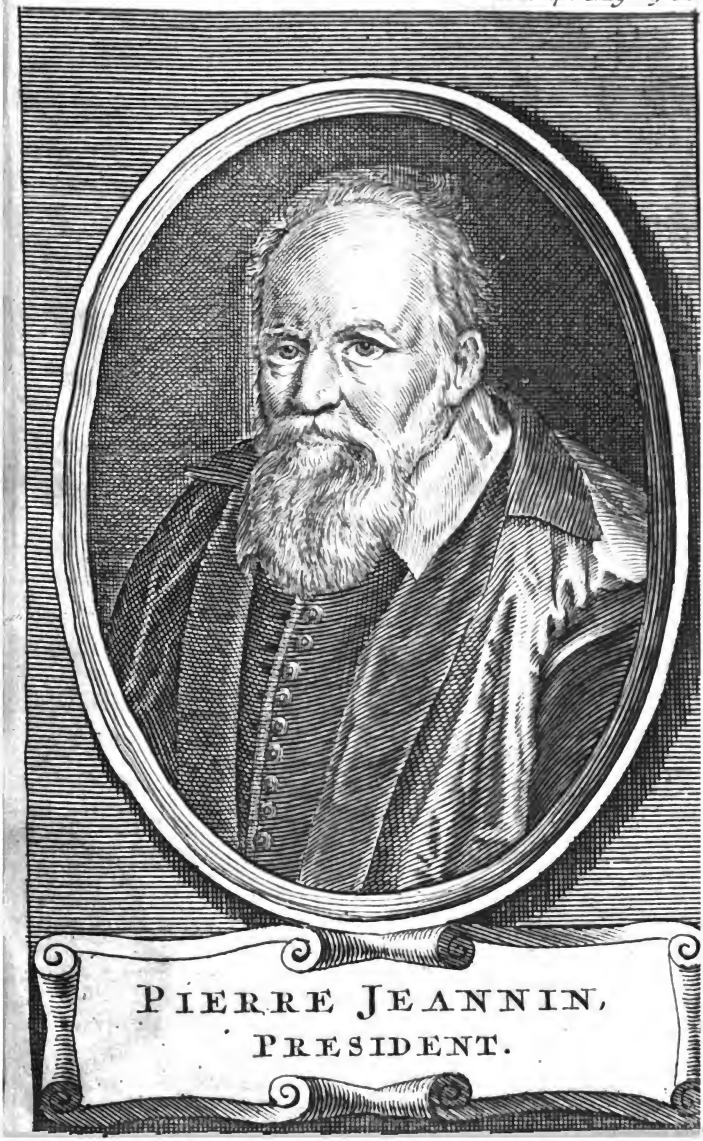

PIERRE JEANNIN,
PRESIDENT.

Digitized by Google

Sedan, ſuivit de près celle de Jeannin. Le Vicomte de Turéne ſon pere tué à la funeſte journée de S. Quentin, avoit épouſé une fille d'Anne Duc de Montmorenci & Connétable de France. Henri ſe fit connoitre d'abord dans le monde, ſous le même nom de Vicomte de Turéne. On le crut un des principaux auteurs du grand trouble arivé vers la fin du regne de Charles IX. pour lequel François Duc de Montmorenci & Maréchal de France, oncle maternel du Vicomte, fut mis à la Baſtille. Aiant depuis ſuivi la fortune d'Henri IV. il lui rendit des ſervices ſignalez. Le Bâton de Maréchal de France ne fut pas la ſeule récompenſe que ce Roi lui donna. Il lui fit épouſer l'héritiére de la Maiſon de la Mark Souveraine de Sedan. Et quand elle fut morte ſans enfans, Henri IV. maintint Bouillon en poſſeſſion des biens de la Maiſon de la Mark au préjudice du Comte de Maulévrier oncle paternel de la défunte. Le Maréchal épouſa en ſecondes nopces une fille de Guillaume Prince d'Orange. Ce mariage lui donna de fort grandes alliances au dehors du Roiaume. Il fut un des premiers Capitaines de ſon temps, quelquesfois malheureux. Auſſi habile dans les intrigues de Cour, que dans le metier de la guerre, Bouillon ſe fit craindre au feu Roi, encore plus à Marie de Medicis. Elle fut ſouvent obligée à le rechercher, afin qu'il diſſipât les partis qu'il avoit lui même formez. Il demeura conſtant dans la profeſſion de la Religion Reformée. Mais il parut manquer de zele & de droiture en certaines occaſions. Le Maréchal ſacrifia les interêts des Egliſes Réformées à ſes deſſeins trop 1623.

Digitized by Google

1623. trop ambitieux. Il laiſſa deux enfans mâles le Duc de Bouillon, le Vicomte de Turéne, depuis Maréchal de France, & pluſieurs filles. On dit que leur pere leur recommanda trois choſes en mourant à Sedan, de ne ſe défaire jamais de cette Souveraineté, de perſeverer dans la Religion Réformée, & de ne ſe brouiller jamais avec le Roi de France. Heureux ſes deux fils, s'ils euſſent ſuivi les bons conſeils d'un pere, que ſon experience conſommée, & ſes grandes lumieres devoient imprimer plus fortement dans leur eſprit!

Diéte de Ratisbo e.

Le Maréchal de Bouillon eut le chagrin d'aprendre avant ſa mort, que la dignité Electorale de Frederic Roi de Boheme ſon neveu, étoit enfin donnée à Maximilien Duc de Baviere. L'Empereur Ferdinand devenu preſque maître abſolu dans toute l'Allemagne & par la force de ſes armes, & par les intrigues avec divers Princes qu'il ſut intimider, ou gagner adroitement, avoit enfin reſolu de tenir la parole donnée depuis long-temps à Maximilien. Sa Majeſté Imperiale indique donc une Diéte à Ratisbone pour le 24. Novembre de l'année precedente, & elle s'y rend le même jour en grande pompe. Tous les Etats de l'Empire n'y furent point ſolennellement appellez. Fier de ſes proſperitez, Ferdinand commençoit d'agir en Souverain indépendant. La Diéte ſe convoqua plûtôt pour donner l'inveſtiture à Maximilien avec quelque ceremonie, que pour conſulter les Etats de l'Empire ſur une affaire importante. On crut qu'il ſuffiſoit d'inviter les Electeurs, & certains Princes devouëz parfaitement aux volontez de Ferdinand. L'ouverture de l'aſſem-

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1623.
Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I
Mercure François. 1623.

ſemblée ne ſe fit que le 7. Janvier de l'an 1623. 1623.
La propoſition de Sa Majeſté Impériale y fut premierement luë. Après un long expoſé des troubles arrivez en Boheme, en Hongrie, & en Allemagne, dont toute la faute eſt rejettée ſur les Proteſtans, & particuliérement ſur l'infortuné Frederic, Sa Majeſté Impériale déclare enfin la reſolution qu'elle a priſe, d'inveſtir de l'Electorat Palatin, Maximilien Duc de Baviere, en conſideration des ſervices qu'il a rendus à l'Empire durant les derniéres guerres

Comme Ferdinand vouloit agir dans cette occaſion importante & ſolennelle, en vertu *d'une plenitude de puiſſance* inouïe en Allemagne, qu'il s'arrogeoit hautement, il ne s'abaiſſe pas juſques à demander l'avis des Electeurs & des Princes. *Sa Majeſté Impériale*, diſoit-on ſimplement dans la propoſition, *croit que tous les Electeurs & tous les Princes de l'Empire de l'une & de l'autre Religion, agréeront le choix qu'elle a fait du Duc de Baviere, & qu'ils ſe repoſeront ſur la prudence de l'Empereur en ce qui concerne la conſervation de la paix ſur la Religion.* Ferdinand demandoit enſuite des contributions pour la défenſe de la Hongrie contreles Turcs, & il ſe plaignoit de je ne ſai quelles entrepriſes des Etats Generaux des Provinces-Unies ſur les terres de l'Empire en Veſtphalie. Sa Majeſté Imperiale propoſoit enfin de remedier aux abus introduits dans les monnoies & dans l'adminiſtration de la Juſtice. Voici une des plus grandes affaires qui ſoit jamais arrivée en Allemagne. Elle aura de terribles ſuites. En attendant que les Electeurs & les Princes mettent par écrit

Digitized by Google

1623. écrit leur reponſe à la propoſition de l'Empereur, developons l'origine & les motifs ſecrets de la tranſlation de l'Electorat Palatin dans la preſonne de Maximilien.

Ancienne jalouſie entre la Maiſon Palatine & celle de Baviere.

Le Chef commun de la branche Palatine & de la Bavaroiſe, devint extremement puiſſant au commencement du treizieme ſiécle par ſon mariage avec Agnés fille d'Henri, dernier Prince de la race des Comtes Palatins du Rhin. Agnés portoit à ſon époux Othon Duc de Baviere la dignité Electorale & les Etats du Palatinat, dont il fut mis en poſſeſſion. De maniere que ſi les enfans de Louïs III. Duc de Baviere n'euſſent point partagé entr'eux l'an 1295. les biens de leur pere, la Maiſon de Baviere ſe fût vuë la plus riche & la plus puiſſante d'Allemagne. Rodolphe I. fils aîné de Louïs eut le Palatinat avec la dignité Electorale, & le Duché de Baviere échut à Louïs ſon cadet. Les deux freres convinrent entr'eux l'an 1313. que les droits Electoraux demeureroient à Louïs après la mort de Rodolphe, & qu'ils retourneroient enſuite aux enfans de l'aîné. Une guerre civile ſurvenuë dans l'Empire brouilla enſuite les deux freres. Louïs Duc de Baviere obtint l'Empire à la pluralité des voix. Cependant Frederic Archiduc d'Autriche ſurnommé *le bel* conteſta la Couronne Imperiale, & pretendit faire valoir ſon élection, quoiqu'il n'eût que trois voix. Rodolphe I. Comte Palatin du Rhin ſe declara plus fortement qu'aucun autre contre Louïs ſon cadet en faveur de Frederic. Mais celui-ci aiant été vaincu par ſon competiteur, Rodolphe ſe vid dépouillé de ſes Etats par l'Empereur Louïs IV. ſon

Mémoires de Louïs le Juſtane. pag. 229, 230. &c. Manifeſte de Charles Louïs Comte Palatin. pag. 95, 96. &c.

Digitized by Google

ſon frere, & contraint à chercher un azile en Angleterre. L'Empereur ſembla depuis avoir du ſcrupule de s'être ſi durement vengé du chagrin que ſon aîné lui donna en prenant le parti de l'Archiduc. Rodolphe avoit laiſſé deux enfans mineurs, Rodolphe II. & Rupert. Louïs les rétablit dans leurs Etats & dans leurs dignitez, à condition qu'ils partageroient l'Electorat avec Louïs & Etienne fils de l'Empereur: de maniére que la dignité Electorale devoit être alternativement dans la Maiſon Palatine & dans celle de Baviére. La tranſaction faite à Pavie l'an 1329. fut publiée ſolennellement deux ans après dans une Diéte générale de l'Empire à Francfort. 1623.

Le Roi de Bohéme qui avoit épouſé la ſœur de Rodolphe & de Rupert, ſuccéde à Louïs de Baviére leur oncle. Ils s'adreſſent au nouvel Empereur Charles IV, & lui demandent la caſſation de l'acte fait à Pavie par ſon predeceſſeur, & le rétabliſſement entier de la dignité Electorale dans la branche Palatine, ſans que la Bavaroiſe y puiſſe jamais prétendre. La requête étoit fondée ſur ce que l'Empereur Louïs IV. avoit extorqué le conſentement de ſes neveux Rodolphe & Rupert encore mineurs au temps de la tranſaction de Pavie. Charles fait examiner leurs prétenſions dans une Diéte. Après une longue & meure déliberation, les Etats de l'Empire déclarent que l'Electorat apartient ſolidairement à la Maiſon Palatine, & que celle de Baviere n'a pas droit d'en demander l'alternative. Cette deciſion confirmée dans la Diéte de Nuremberg en 1356, fut inſerée dans la Bulle d'Or de Charles IV, loi fondamentale de l'Empire.

Digitized by Google

1623. pire. Le Comte Palatin du Rhin y eſt déclaré Electeur & grand Senechal en vertu de ſes Etats du Palatinat, auxquels ces deux dignitez étoient inſeparablement unies. En conſequence de la Bulle d'Or, les Comtes Palatins jouïrent des droits Electoraux durant 250. ans & plus, ſans aucune conteſtation; & les Ducs de Baviére ne furent jamais appellez à l'élection des douze ſucceſſeurs de Charles IV. juſques à Ferdinand II.

Nonobſtant une ſi longue préſcription, la branche Bavaroiſe penſa encore à rentrer en poſſeſſion de l'Electorat, & à faire revivre la tranſaction de Pavie. Attentifs à toutes les demarches des Palatins au regard de l'Empereur, les Ducs de Baviere tacherent de profiter de l'occaſion dez que la Maiſon Palatine ſe brouilloit à la Cour Imperiale. Philippe Electeur Palatin maria Rupert ſon fils aîné à la fille unique du Duc George cadet de la Maiſon de Baviere ſurnommé *le riche*. En vertu du contract de mariage & du teſtament de George, cette alliance apportoit à Rupert les Etats que ſon beau-pere poſſedoit en Baviere. Le Duc Albert chef de la branche ainée, conteſte la validité des deux diſpoſitions, & demande l'inveſtiture des terres du feu Duc George. On l'obtint facilement de l'Empereur Maximilien I, dont Albert épouſa la ſœur. Le teſtament de George eſt caſſé, & Rupert n'a qu'une aſſez petite portion des terres du Duc ſon beau-pere. Philippe Electeur Palatin entrepreprit de ſoutenir les droits de Rupert ſon fils à main armée. Le voila en guerre ouverte avec l'Empereur. L'occaſion parut favorable au Bavarois. Il engage Maximi-

Digitized by Google

milien à mettre le Palatin au ban de l'Empire, 1623.
dans le deſſein d'obtenir l'Electorat pour la branche de Baviére. Philippe ſe tire habilement d'intrigue par une prompte reconciliation avec l'Empereur. On remontre à Sa Majeſté qu'Albert Duc de Baviere ne ſe contenteroit pas d'être Electeur, & qu'il penſeroit enſuite à la Couronne Imperiale. Ces inſinuations entrerent ſi avant dans l'eſprit de Maximilien, qu'il maintint le droit de Louïs & de Frederic enfans de Philippe, dont Albert tachoit encore de les faire depouiller après la mort de leur pere. Maximilien recommanda même à Charles-Quint ſon petit-fils de menager toujours la Maiſon Palatine, & d'être en garde contre les vaſtes deſſeins des Bavarois.

Il tacherent depuis d'obtenir par l'artifice & par la ſupercherie l'alternative de l'Electorat. L'an 1524. Guillaume Duc de Baviere Prince ambitieux & ruſé, propoſe aux Palatins une reconciliation parfaite entre les deux Maiſons, & il inſinuë finement que leur diviſion eſt la cauſe principale de l'agrandiſſement de celle d'Autriche. Louïs Electeur Palatin & Frederic ſon frere acceptent volontiers la propoſition. L'acte de reconcilation ſe dreſſe: Et les deux Maiſons ſe promettent reciproquement un oubli des conteſtations paſſées, de ſe rendre l'une à l'autre tous les bons offices poſſibles, & de vivre en amitié. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les Princes ambitieux ſont des traitez pour ſurprendre ceux avec qui ils feignent de négocier de bonne foi. Le Bavarois inſera dans l'acte d'acommodement un article, dont les deux freres Palatins ne remarquerent pas la con-

Digitized by Google

1623. conſéquence. Il portoit que les traitez & les accords faits entre les ancêtres des uns & des autres ſubſiſteroient, & que les deux Maiſons les obſerveroient inviolablement. Guillaume ne dit rien durant la vie de Louïs Electeur Palatin qui ne laiſſe point d'enfans. Mais Frederic aiant demandé l'inveſtiture de l'Electorat après la mort de ſon frere, le Bavarois s'y oppoſe, & pretend en être inveſti lui même. *Par le dernier traité conclu entre les deux Maiſons*, diſoit-il, *les anciennes transactions paſſées entre nos ancêtres ſubſiſtent. Et par conſequent l'Electorat doit être alternativement dans la branche Palatine & dans la Bavaroiſe, conformement à l'accord fait à Pavie entre l'Empereur Louïs IV. Duc de Baviere, & Rodolphe II. Comte Palatin du Rhin.* La ſupercherie parut ridicule & indigne de la candeur & de la probité dont la nation Germanique eſt jalouſe. Frederic fut maintenu dans la poſſeſſion de l'Electorat. On jugea qu'une ſi baſſe ſubtilité ne pouvoit pas donner atteinte à un établiſſement confirmé dans la Bulle d'Or.

Adreſſe de Maximilien Duc de Baviére pour obtenir l'inveſtiture de l'Electorat Palatin.

Maximilien Duc de Baviére marchoit ainſi ſur les traces de ſes ancêtres, quand il s'efforça de profiter habilement des mouvemens de Bohéme qui cauſoient une guerre ouverte entre la Maiſon d'Autriche & la Palatine. Le Bavarois n'heſita point ſur la reponſe qu'il devoit faire, lors que l'Empereur le pria de lui prêter de l'argent, & de lui donner ſes troupes. Perſuadé que Ferdinand devenu ſuperieur en Bohéme & ailleurs, ſe vengeroit de Frederic en le depouillant de ſes Etats & de ſes dignitez; Maximilien offrit tout à la Maiſon

Maiſon d'Autriche dans le deſſein d'obliger Sa Majeſté Imperiale, à l'inveſtir du Palatinat & de la dignité Electorale. Il avance liberalement treize millions de florins à Ferdinand, qui lui engage la haute Autriche. Et voila un des plus puiſſans motifs qui porterent Sa Majeſté Imperiale à donner au Duc de Baviere les dépouilles de la Maiſon Palatine. On vouloit paier ces dettes & retirer ces païs engagez, aux dépens de Frederic, regardé comme le premier auteur de la guerre que l'Empereur avoit ſoutenuë en Boheme & ailleurs. Les bons offices du Pape furent encore d'un grand ſecours au Bavarois à la Cour de Vienne & à celle de France. Les Miniſtres du Pape firent en ſorte que Louïs entêté de la deſtruction des Proteſtans au dehors & au dedans de ſon Roiaume ne ſe déclarât point en faveur de la Maiſon Palatine, & qu'il conſentît même que l'Electorat fût donné au Duc de Baviere. Il jouoit des perſonnages differens par tout. A Vienne on le repreſentoit comme un Prince dont les interêts ſeroient deſormais inſeparables de ceux de l'Empereur, auquel la Maiſon de Baviere ſeroit redevable de ſon élevation. A Paris, les Emiſſaires de Maximilien parloient de lui comme d'un Prince originairement ennemi de la Maiſon d'Autriche, qui balanceroit l'autorité de l'Empereur & qui s'oppoſeroit à l'augmentation d'une puiſſance redoutable à tout l'Empire. 1623.

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1622. Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 236. 237. &c. Manifeſte de Charles Louïs Electeur Palatin. pag. 21. 22. &c. Lettre de Puiſieux dans les Mémoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1622.

Quelque grand que fût l'empreſſement de Ferdinand pour retirer ſes Etats des mains du Bavarois, en le faiſant Electeur, Sa Majeſté Imperiale fut obligée de differer durant trois

1623. ans ou environ l'execution d'une choſe promiſe un peu après ſon avénement à l'Empire. Il y avoit beaucoup de difficultez à ſurmonter. Jean George Electeur de Saxe mecontent de ce que les Lutheriens étoient perſecutez en Boheme auſſi bien que les Reformez, murmuroit hautement contre l'Empereur. Il étoit à craindre que le Saxon ouvrant enfin les yeux, ne s'unît avec les autres Princes Proteſtans, pour obtenir le rétabliſſement de Frederic, & pour prevenir la ruïne totale de la Religion Proteſtante en Allemagne. Ceux d'entre les Proteſtans qui ne ſe déclarerent pas en faveur de Frederic au commencement des troubles, avoient alors pitié du malheur de ſes enfans. On crioit qu'il ſeroit injuſte de les priver de leur patrimoine, pour la faute d'un pere qui s'etoit laiſſé trop legérement emporter à une ambition de jeune homme. L'Archiduc Charles d'Autriche Evêque de Breſlau & frere de l'Empereur, alla trouver l'Electeur de Saxe, afin d'obtenir ſon conſentement à l'élévation du Duc de Baviére. Charles ne gagna rien. Jean George rejetta conſtamment une propoſition, dont les ſuites lui ſembloient trop préjudiciables à la Religion Proteſtante, & à la liberté des Princes de l'Empire. Les Miniſtres du Pape inſinuérent adroitement à Ferdinand, de ne ſe mettre pas trop en peine de l'oppoſition de l'Electeur de Saxe. *C'eſt un Prince qui n'a pas grand genie*, diſoient ces Italiens d'un air mépriſant. *Il manque de courage & de fermeté. On trouvera moien de le gagner. En tout cas, ſon reſſentiment n'eſt pas trop à craindre.*

Le Duc de Baviere rencontra plus d'obſtacles

ſtacles à la Cour de Madrid. Les Eſpagnols refuſoient de concourir à l'agrandiſſement de ſa Maiſon, ancienne rivale de celle d'Autriche. Ils penſoient même à s'emparer de la meilleure partie du bas Palatinat, afin de couper la communication des Proteſtans d'Allemagne avec les Provinces-Unies, & d'empecher qu'ils ne s'envoiaſſent reciproquement du ſecours. D'ailleurs le Roi d'Eſpagne avoit pris des engagemens ſi étroits avec celui d'Angleterre ſur la reſtitution du Palatinat, que le Conſeil de Madrid ne voioit pas comment Sa Majeſté Catholique pouvoit conſentir honnetément à la ruïne entiere du beau-fils d'un Prince à qui elle avoit donné des paroles tout à fait contraires. Les Eſpagnols vouloient enlever ſeulement à Frederic une partie du bas Palatinat, & le contraindre à racheter le reſte de ſes Etats, & la dignité Electorale par le mariage de ſon fils ainé avec une fille de l'Empereur, dont les enfans ſeroient élevez à Vienne dans la Religion Catholique. La Cour de Madrid étoit ſi oppoſée aux pretenſions du Bavarois, que les Miniſtres de France faiſoient un mérite à leur maître auprès du Pape, de ce que Louïs approuvoit le deſſein de donner l'inveſtiture à Maximilien, lors que Philippe le traverſoit. C'eſt à dire que la bigotterie étoit encore plus grande à la Cour de France qu'à celle d'Eſpagne. *Si nous avons donné de bonnes paroles ſous main au Duc de Baviere touchant l'Electorat*, dit Puiſieux au Commandeur de Silleri Ambaſſadeur à Rome, *ce n'eſt pas dans le deſſein de favoriſer les affaires de la Maiſon d'Autriche en Allema-* 1623.

1623 *gne. On penſe ſeulement à y mettre le contre-poids d'un Prince Catholique & puiſſant. Certaines conſiderations d'Etat, & l'envie d'amuſer de vaines eſperances le Roi de la Grande Bretagne, arrêtent les Eſpagnols dans une occaſion importante à la Religion Catholique. Voila ces beaux zelateurs. Ils ne prenent le pretexte de la Religion que lors qu'il eſt queſtion d'uſurper.* La politique du Conſeil de Madrid embaraſſoit extrémement l'Empereur. Il n'oſoit rien conclure ſans le concours du Roi d'Eſpagne. Ferdinand envoia là deſſus à Madrid un Capucin nommé Jacinthe. Ces Moines ſe mêloient alors des plus grandes affaires auſſi bien que les Jéſuites. Le P. Jacinthe devoit négocier avec Don Baltazar de Zuniga principal Miniſtre du Roi d'Eſpagne, & demander le conſentement de Sa Majeſté Catholique à la tranſlation de l'Electorat dans la Maiſon de Baviere.

Ferdinand repreſenta fortement à la Cour de Madrid ſes engagemens pris avec Maximilien, & ſes raiſons preſſantes d'acomplir enfin une promeſſe donnée par écrit avant la victoire de Prague, & par conſequent antérieure à tout ce que le Roi d'Eſpagne avoit négocié avec celui d'Angleterre. *Nous étions dez lors bien perſuadez*, diſoit l'Empereur, *que le Comte Palatin étant une fois mis au ban de l'Empire, il ne pouvoit plus être retabli dans ſes Etats & dans ſa dignité, ſans un extreme danger de la Religion Catholique & de nôtre Maiſon. Par une inſpiration particuliére de Dieu, nous donnâmes par écrit au Duc de Baviere une promeſſe de l'inveſtir du Palatinat Electoral. Outre que ce Prince a de l'eſprit, & de quoi ſoutenir la dignité*

dignité que nous lui deſtinons, ſes Etats ſervent de rempart aux nôtres contre les entrépriſes des Princes d'Allemagne. Il nous a fort utilement ſervis dans le recouvrement de nos Roiaumes & de nos Provinces, & il nous eſt encore d'un grand ſecours. Voila pourquoi on ne peut différer plus long-temps à tenir la parole qui lui a été donnée. Nous eſperons que le Roi d'Eſpagne ne voudra pas refuſer ſon conſentement à une choſe avantageuſe à la Religion Catholique & à nôtre Maiſon. Nos predeceſſeurs & nos ancêtres ont toujours cru que le fondement de la Maiſon d'Autriche, qui par la grace de Dieu etend ſi loin ſa domination dans toutes les parties du monde, eſt appuié principalement ſur l'Allemagne. Il eſt donc de la derniere importance que nous prevenions les mauvais deſſeins qu'on y peut former contre nous. Car enfin, nôtre Maiſon a eu de puiſſans ennemis à combattre ſous les regnes de Maximilien I. de Charles V. de Ferdinand I. & de Rodolphe II. La rebellion des Provinces-Unies contre le Roi Philippe II. a tiré ſon origine du Palatinat; Et ſon petit-fils ne doit pas eſpérer de reduire jamais ſes ſujets rebelles à moins qu'il ne concoure avec nous à l'extirpation de la race Palatine. Le Duc de Baviére nous acommode mieux qu'aucun autre. Les Catholiques auront encore une voix de plus dans le Conclave Electoral; Et par conſequent la Couronne Imperiale ſera mieux affermie dans nôtre Maiſon. Celle de Baviére gagnée par les grands avantages que nous lui aurons procurez, ne ſe ſeparera jamais de nos interêts. 1623.

Quelque puiſſantes que fuſſent ces raiſons, la Cour de Madrid refuſa long-temps de s'y rendre à cauſe des engagemens pris avec cel-

1623. le d'Angleterre. On craignoit d'irriter un Roi capable de ſecourir fortement les Provinces-Unies contre l'Eſpagne, à l'exemple de la Reine Elizabeth. Tout ce que Ferdinand put gagner auprès des Eſpagnols, ce fut qu'on le laiſſeroit faire; & que Sa Majeſté Catholique feignant de n'approuver pas l'inveſtiture donnée au Duc de Baviére, continueroit d'amuſer le Roi Jaques de l'eſpérance du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles. L'artificieux Maximilien ſut encore lever les difficultez que la Cour de Madrid formoit à l'agrandiſſement de la Maiſon de Baviére. On fit entendre de ſa part au Comte d'Ognate Ambaſſadeur d'Eſpagne auprès de l'Empereur, que le Bavarois ſe contenteroit pour le dedommagement de ſon argent prété, d'être inveſti du haut Palatinat avec la dignité Electorale, & qu'il conſentiroit que Sa Majeſté Catholique demeurât en profeſſion de ce qui ſeroit à la bienſeance de la Couronne d'Eſpagne dans le bas Palatinat. Telle étoit la ſituation des affaires, lors que l'Empereur Ferdinand fit à la Diéte de Ratisbone la propoſition rapportée ci deſſus.

Reponſe des Princes proteſtans à la propoſition de l'Empereur dans la Diéte Ratisbone.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg ne voulurent point s'y trouver en perſonne, quoique Sa Majeſté Imperiale les en eût vivement preſſez. Ils envoiérent ſeulement des Deputez, avec ordre de déclarer tout publiquement de la part de leurs maîtres, qu'ils ne conſentoient point à l'inveſtiture que Ferdinand prétendoit donner au Duc de Baviere. Chicester Baron de Belnaſt eut commiſſion d'aller à Ratisbone en qualité d'Ambaſſadeur de Jaques Roi d'Angleterre. Mais il

fut

fut rappellé, dez que Sa Majeſté Britannique eût appris de Simon Digby ſon Miniſtre à Vienne, que l'Empereur étoit dans une ferme reſolution de revêtir Maximilien des dépouilles de Frederic. Jaques ſe plaignit amérement à la Cour de Madrid de l'injuſtice de Ferdinand. On lui repondit que Sa Majeſté Catholique n'en étoit pas moins indignée ; On defendit aux Miniſtres d'Eſpagne auprès de l'Empereur, de faire la moindre choſe, qui donnât occaſion au Roi Jaques de croire que Philippe agiſſoit de concert avec Ferdinand. Enfin on parla plus que jamais de marier l'Infante au Prince de Galles. Sa Majeſté Britannique trompée à ſon ordinaire par les artifices des Eſpagnols, parut s'appaiſer. Elle ſe flattoit de faire révoquer tout ce qui ſeroit conclu à la Diéte de Ratisbone, dez que ſon fils auroit épouſé la Princeſſe d'Eſpagne. 1623.

Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 240. 241.

Manifeſte de Charles Louïs Electeur Palatin. pag. 41, 42. &c. Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1623. Mercure François 1623.

Les Electeurs & les Princes donnérent le 21. Janvier leurs réponſes par écrit à la propoſition de l'Empereur. Voici ce que les Proteſtans remontroient à Sa Majeſté Imperiale. *Quoique le Comte Palatin*, dirent-ils, *ſemble avoir merité d'être mis au ban de l'Empire, en troublant la paix publique, en attaquant les Etats de l'Empereur, en cauſant la deſolation de quelques Provinces, & une grande effuſion de ſang Chretien ; cependant pluſieurs d'entre nous croient qu'on ne doit pas diſpoſer du premier Electorat de l'Empire, ſans le conſentement unanime de tous les Electeurs. Cet article de la capitulation jurée par Sa Majeſté Imperiale, eſt regardé comme une loi fondamentale de l'Empire. Nous ne pretendons pas révoquer en doute la puiſſance de l'Empereur.*

1623. *Mais nous devons avertir qu'il eſt obligé d'obſerver les loix & les conſtitutions Imperiales, & ſur tout ce qu'il a promis aux Electeurs dans ſa capitulation. Or pluſieurs ſoutiennent que tout ce qui s'eſt fait juſques à preſent contre le Comte Palatin, ſe trouve contraire aux loix de l'Empire. Il n'a été ni cité juridiquement, ni entendu dans les formes, ni condamné avec connoiſſance de cauſe. Et puis que Sa Majeſté Imperiale a convoqué cette Diete dans le deſſein de retablir la paix dans l'Empire, nous croions devoir lui repreſenter, que la tranſlation de l'Electorat dans la perſonne du Duc de Baviére, eſt capable d'exciter de nouvelles diviſions, bien loin de rendre le repos & la tranquillité. Proceder contre le Palatin par la rigueur des loix, c'eſt vouloir allumer une longue & cruelle guerre. Il ſoutiendra ſes pretenſions durant toute ſa vie; il remuera ciel & terre pour rentrer dans ſes Etats. Ce ſeroit une choſe digne de la clemence de l'Empereur, que de recevoir le Comte Palatin après les ſoumiſſions requiſes en ſemblables rencontres. N'eſt-il pas aſſez puni par les dommages que ſon païs a ſoufferts?*

En ſuppoſant même qu'il mérite d'être privé de la dignité Electorale, on doit faire juſtice à ſes enfans. Il y avoient un droit acquis avant la faute de leur pere. Le Prince ſon frere encore mineur, n'a donné aucun ſujet de plainte à l'Empereur. Ceux de la Maiſon de Neubourg & des autres branches Palatines ne ſont point coupables de la rebellion de leur parent. Quelle apparence y a-t'il donc de les depouiller de leur droit à l'Electorat, pour en inveſtir le Duc de Baviére? Les Electeurs & les Princes de l'Empire ſont egalement intereſſez à ne pas ſouffrir une innovation capable d'augmenter la dé-

défiance & la jalousie entre le chef & les membres de l'Empire. Ceux de la Maison Palatine qui n'ont pris aucune part aux brouilleries precedentes dans l'esperance que Sa Majesté Imperiale auroit égard à leur droit, se plaindront hautement de l'injustice qu'ils souffrent. On emploiera la force pour maintenir ses droits & ses pretensions. Et puis que les armes sont journalieres, qui nous repondra que l'Empire n'aura pas des secousses dangereuses? Transférer un Electorat dans une autre famille, c'est une affaire si delicate, que le salut de l'Allemagne en dépend. On ne doit pas y aller avec trop de precipitation. En de pareilles conjonctures les Electeurs & les Princes ont intercedé pour les coupables, & l'Empereur pardonnoit à leur considération. Cette voie de clemence est infiniment plus sure que celle de rigueur. Sa Majesté Imperiale fera prudemment de la suivre. Le Comte Palatin est un jeune Prince que de mauvais Conseilliers ont seduit. Il n'est pas l'auteur des troubles de Bohême; la revolte étoit formée avant qu'il y allât. Plusieurs Princes autant & plus coupables ont obtenu grace des predecesseurs de Sa Majesté Imperiale. En les imitant, Elle fera plaisir au College Electoral, aux Rois & aux Princes parens, ou alliez de la Maison Palatine. Le souvenir du malheur que Frederic s'est attiré par le ban Imperial publié contre lui, arrêtera desormais les esprits inquiets & ambitieux; au lieu qu'une punition trop rigoureuse, fera prendre des conseils desesperez, dont les suites peuvent être funestes à l'Empire. 1623.

Il s'en falloit beaucoup que la réponse des Electeurs & des Princes Catholiques, ne

1623. fût ſi ſage & ſi moderée. Cela n'eſt pas ſurprenant. Ils étoient preſque tous gens d'Egliſe. Les uns avoient leurs interêts particuliers, & les autres furent gagnez par l'eſperance d'avoir chacun leur morceau des Etats de Frederic. L'Archeveque de Cologne frere du Duc de Baviere ne lui devoit pas être contraire. Ceux de Maïence & de Treves ennemis declarez du Roi de Boheme obtinrent une partie de ſa dépouille, auſſi bien que les Evêques de Vormes & de Spire. L'Archevêque de Saltzbourg dont le païs eſt entre les Etats de l'Empereur & du Duc de Baviére, n'oſoit pas choquer deux ſi puiſſans voiſins; outre que ſon caractere le rendoit ennemi de l'ancien chef de l'Union Proteſtante. Les Princes Catholiques parlent de la maniére du monde la plus outrée contre Frederic dans leur reponſe à la propoſition de l'Empire. S'ils ne le traitent pas de Turc & d'Infidele, on le decrie du moins comme un allié des Ottomans & des ennemis du nom Chretien. Ces Prelats déclarent que Frederic eſt legitimement déchu de ſes Etats & de ſes dignitez: ils ſoutiennent que l'Empereur a lui ſeul le droit d'en inveſtir quel Prince il jugera le plus digne de les poſſéder: ils remontrent à Ferdinand qu'en ſuivant le conſeil que les Proteſtans lui donnent d'uſer de clemence, il expoſeroit l'Empire à de continuelles revoltes: Enfin, ils prient Sa Majeſté Imperiale de remplir au plûtôt la place vacante dans le College Electoral, où Frederic eſt desormais incapable de rentrer. Il y eut encore quelques conſultations ſur cette affaire. Mais quoique les

Réponſe des Princes Catholiques à la propoſition de l'Empereur.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum L. I. Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 243, 244. Mercure François. 1623.

MAXIMILIEN PREMIER,
ELECTEUR DE BAVIERE.

J. Lamfveld fec.

Digitized by Google

Digitized by Google

les Miniſtres de Saxe & de Brandebourg perſiſtaſſent dans leur oppoſition, auſſi bien que le Landgrave de Heſſe & quelques autres, l'Empereur reſolut de paſſer outre, & d'inveſtir le Duc de Baviere. Ferdinand n'avoit point convoqué la Diéte pour demander conſeil, on le diſoit hautement. Il vouloit ſeulement declarer ſes intentions aux Electeurs & aux Princes. Tout ſe faiſoit par voie d'autorité, ſans aucun egard aux capitulations jurées, ni aux conſtitutions les plus ſacrées de l'Empire. 1623.

Ce pouvoir arbitraire & abſolu que Ferdinand s'arrogeoit, affraia les gens ſages & clairvoians. On conjectura dez lors que l'Empereur ſe mettroit bien-tôt au deſſus de toutes les loix, & qu'il ne laiſſeroit guerre plus d'autorité aux Electeurs & aux Princes de l'Empire, que les Rois de France & d'Eſpagne en donnent aux Pairs & aux Grands de leurs Roiaumes. *Il y eut de la hauteur & de la violence*, diſoit-on, *dans la maniere dont Charles-Quint dépouilla Jean Frederic Duc de Saxe de ſon Electorat, afin d'en inveſtir Maurice. Mais enfin l'Empereur garda de plus grands ménagemens, que Sa Majeſté Imperiale n'en garde à preſent. Jean Frederic renonça prealablement pour lui & pour ſes heritiers à toutes ſes pretenſions & à tous ſes droits ſur l'Electorat. La renonciation fut confirmée par ſes enfans, & par Jean Erneſt ſon frere. Ces formalitez ou forcées, ou volontaires, precederent du moins l'inveſtiture de Maurice. Elle lui fut donnée du conſentement unanime des Electeurs, qui ratifierent par un acte ſolennel ce que Charles-Quint avoit fait. Cependant*

Maximilien Duc de Baviere eſt inveſti de l'Electorat Palatin.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 245. 246. Manifeſte de Charles Louïs Electeur Palatin. pag. 46, 47. Mercure François.

1623. *Jean Frederic paroiſſoit beaucoup plus coupable que le Palatin ne l'eſt aujourd'hui. Le Duc de Saxe & ſes partiſans diſputerent à Charles-Quint ſa qualité d'Empereur, quoi qu'il fût élu dans les formes, & reconnu depuis long-temps ſans aucune conteſtation : ils ne l'appelloient qu'Empereur pretendu. Le Palatin a toujours proteſté qu'il regardoit Ferdinand comme Empereur legitime : il lui a ſeulement diſputé la Couronne de Boheme. C'eſt un different particulier entre le Comte Palatin & l'Archiduc d'Autriche. D'où vient*, ajoutoit-on, *que le Palatin eſt depouillé par Ferdinand avec plus de hauteur, que le Duc de Saxe ne l'a été par Charles-Quint ? Le Palatin n'a pas renoncé à ſon Electorat pour lui & pour ſes heritiers. Les parens plus proches que le Duc de Baviere ne lui ont point cedé leurs droits & leurs prétenſions. Bien loin que tous les Electeurs conſentent unanimement à l'inveſtiture de Maximilien, ceux de Saxe & de Brandebourg s'y oppoſent formellement.*

L'Empereur tacha d'appaiſer ces murmures, & de contenter les Eſpagnols qui ménageoient le Roi d'Angleterre, en mettant certaines clauſes dans l'acte d'inveſtiture. Sa Majeſté Imperiale declaroit n'avoir aucune intention de deroger à ſa capitulation, à la Bulle d'Or, aux autres conſtitutions de l'Empire, aux privileges des Electeurs, au droit des enfans & du frere de Frederic, ni à celui de Volfang Guillaume Duc de Neubourg, & des autres branches de la Maiſon Palatine. Ferdinand promettoit encore de convoquer une nouvelle Diéte, où les pretenſions de chacun ſeroient plus amplement exa-

Digitized by Google

examinées. Il s'engageoit enfin à donner 1623.
après la mort de Maximilien Duc de Baviere, l'investiture de l'Electorat Palatin, à celui des enfans, ou des parens de Frederic, dont le droit seroit jugé le plus incontestable. L'adroit Bavarois crut qu'il lui suffisoit d'obtenir à ce coup la dignité Electorale durant sa vie : il espéroit que l'occasion & les moiens de la conserver dans sa famille, ne lui manqueroient pas. Voila donc Maximilien solennellement investi à Ratisbone le 25. Fevrier de l'an 1623.

Les Ministres de Saxe & de Brandebourg, le Duc de Neubourg, le Landgrave de Hesse ne se trouverent pas à la ceremonie. L'Ambassadeur d'Espagne s'en absenta pareillement. Ce fut une bienséance au regard du Roi Jaques. La Cour de Madrid amusoit ainsi le bon Prince, qui ne vouloit pas ouvrir les yeux. Celle de Rome fit de grandes rejouissances sur un Electorat enlevé aux Protestans. On en rendit des actions solennelles de graces à Dieu. Maximilien envoia incontinent demander la confirmation de sa nouvelle dignité au Pape Gregoire. Le Bavarois ne se mit pas en peine de faire une bassesse en cette occasion, & de donner atteinte aux droits de l'Empire. Il se confessoit presqu'uniquement redevable de son élevation aux bons offices de la Cour de Rome. Jaloux de lui donner une marque publique & immortelle de sa gratitude, Maximilien voulut partager avec le Saint Pere, la belle & riche bibliothéque d'Hidelberg. Une partie fut envoiée au Vatican, & l'autre à Munic. Pour achever le dedommagement promis au Duc de Baviere,

1623. viere, on lui donna le haut Palatinat, en échange de la haute Autriche que Ferdinand lui avoit engagée. Enfin le menager & pecunieux Maximilien acheta encore de l'Empereur quelque choſe du bas Palatinat en deça du Rhin qu'il trouvoit à ſa bienſeance.

Nouveaux artifices des Eſpagnols pour tromper le Roi d'Angleterre. *Mémoires de Louiſe Juliane. pag. 262, 263. &c. Mercure François. 1623.*

De tous les beaux païs hereditaires que l'infortuné Roi de Bohéme poſſedoit, il ne lui reſtoit plus que la ville de Frankendal, que les Eſpagnols ne purent prendre l'année derniere. Cette place pouvoit encore ſoutenir long-temps un autre ſiége : Et la garniſon auſſi bien que les habitans étoient diſpoſez à ſe défendre vigoureuſement. Les Eſpagnols entreprirent de l'avoir ſans qu'il leur en coutât la moindre choſe : Et Jaques Roi d'Angleterre voulut bien être leur duppe. L'artificieux Comte de Gondomar Ambaſſadeur de Sa Majeſté Catholique à Londres négocia l'affaire avec ſa dexterité ordinaire. Jamais homme ne ſut mieux ni le temps, ni les manieres propres à faire donner Jaques dans le piége. Le voila donc qui repreſente au Roi de la Grande Bretagne, que le Comte de Mansfelt & Chriſtian Duc de Brunswick Adminiſtrateur d'Halberſtat éloignez deſormais du Palatinat, ne pouvant plus ſecourir Frankendal, il ne ſubſiſtera pas long-temps, s'il eſt une fois aſſiége. *Vous avez un moien, Sire, de conſerver une place importante à vos enfans*, ajoutoit Gondomar. *Conſentez qu'elle ſoit miſe pour un temps en depôt entre les mains de l'Infante Iſabelle Archiducheſſe des Pais-Bas. On negociera cependant un acommodement à Vienne & à Madrid. Si l'affaire ſe conclut, comme il y a raiſon de l'eſperer, Frankendal demeu-*

demeurera en ſon entier : On le reſtituera, ſans qu'il ait été ruiné par un ſiége. Que ſi la negociation ſe rompt, ou dure trop long-temps, l'Infante vous remettra Frankendal dans le même état qu'elle l'aura reçû. 1623.

Jaques accepte volontiers la propoſition. Il eſperoit plus que jamais de finir bientôt l'affaire du mariage de ſon fils avec la ſœur du Roi d'Eſpagne. Le Prince de Galles ſe préparoit à paſſer ſecretement à Madrid. Des gens nommez par les deux Rois & par l'Archiducheſſe Iſabelle convinrent à la fin du mois de Mars, que Frankendal ſeroit mis pour dix-huit mois en ſéqueſtre entre les mains d'Iſabelle, à condition que ſi le traité d'acommodement ne s'achevoit pas, ſon Alteſſe remettroit la place au Roi d'Angleterre, & qu'elle donneroit paſſage à 1500. hommes de pied & à 200. chevaux qui rentreroient dans Frankendal avec des proviſions pour ſix mois. Les Miniſtres Eſpagnols plus deliez, trompérent les Anglois en cette occaſion. Ils font mettre dans le traité que la garniſon qui doit ſortir de Frankendal, aura le paſſage libre par les terres de l'Empire & du Roi d'Eſpagne. Mais dans l'article, où il eſt parlé de dix-ſept cens hommes que Sa Majeſté Britannique peut envoier à Frankendal, en cas que l'acommodement ne ſe faſſe pas avant dix-huit mois acomplis ; dans cet article, dis-je, on mit ſeulement que les troupes d'Angleterre pouroient paſſer par les Provinces des Païs-Bas de la domination d'Eſpagne. Le Roi d'Angleterre ne connut le piége dans lequel il avoit donné trop bonnement, que lors qu'il fut queſtion de retirer Frankendal, après

1623. après le terme du séquestre. On offrit passage aux troupes de Sa Majesté Britannique par les Etats de l'Infante Isabelle. Mais cela ne suffisoit pas. La garnison Angloise ne pouvoit entrer dans Frankendal, qu'en passant encore par des endroits du Palatinat occupez par les Espagnols même. On ne voulut pas le permettre, sous prétexte que le traité ne promettoit que la liberté de passer par les Païs-Bas Catholiques. Les Espagnols demeurerent ainsi maîtres de Frankendal.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici une reflexion que je fais en écrivant ces basses & indignes supercheries. Les Ministres de France ont trompé plus d'une fois en nos jours, & d'une maniére aussi honteuse, les Puissances avec lesquelles Louïs XIV. a traité. Nos ridicules flatteurs de l'Academie Françoise s'épuisent à chercher des tours fins & délicats, afin de couvrir certaines infidelitez de leur Héros, que les gens qui aiment la droiture & la probité, ne peuvent regarder sans indignation. Ces Messieurs se donnent une peine inutile. Que ne parlent-ils rondement? Il faut dire sans façon que la bonne foi & la sincérité ne passent plus que pour des vertus *bourgeoises* dans les Cours rafinées, où la Politique de Machiavel, est en vogue. On trompe, on rompt les traitez, quand on le peut faire seurement: Et il n'y a pas grande chose à craindre, dez qu'on a la force en main. L'Espagne autrefois plus puissante, en usoit de la sorte. Les François ont pris le dessus. Pourquoi ne suivront-ils pas aussi bien que les Espagnols les leçons que Machiavel le grand Maître des uns & des autres en Politique, leur à données? Je

Je n'ai pas encore tout dit. Le Roi Jaques ſe laiſſa dupper plus groſſiérement peu de jours après l'affaire de Frankendal. Le Comte de Mansfelt & l'Adminiſtrateur d'Halberſtat recommençoient à ſe faire craindre. Bethlen Gabor mécontent de l'Empereur, remuoit vers la Hongrie, il ſollicitoit le ſecours & l'appui de la Porte Ottomane. Enfin un nouvel orage ſembloit ſe former dans la baſſe Saxe & vers le Nord. Cela donnoit de l'inquiétude à Vienne & à Madrid. Toujours attentive à profiter de la foibleſſe de Jaques & de ſon entêtement de marier le Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne, la Cour de Madrid propoſe à celle d'Angleterre, un traité de ſuſpenſion d'armes pour quinze mois dans le Palatinat. Sa Majeſté Britannique y conſent. Elle promet que ni elle, ni Frederic Roi de Boheme, ne feront aucune irruption dans l'Empire durant tout ce temps. Mais ce n'etoit pas là ce que les Eſpagnols vouloient principalement. On ne craignoit ni Jaques, ni Frederic, à Vienne & à Madrid. Le but de la negociation, c'étoit que Sa Majeſté Britannique promît que le Roi de Boheme renonçeroit à toute ſorte de correſpondance avec Mansfelt & Halberſtat, & qu'il refuſeroit le ſecours que ſes amis, ou ſes alliez, pouroient lui offrir durant les quinze mois de treve. Jaques y conſentit. Qui fut le plus imprudent de lui, ou de Frederic? L'un fait des traitez par leſquels il desarme ſon beau-fils, & qui donnent le temps aux ennemis de la Maiſon Palatine de la perdre ſans reſource. L'autre ſigne aveuglément ce que ſon beau-pere lui envoie. 1623.

Mau-

Digitized by Google

1623. Maurice Prince d'Orange avoit un extrême déplaisir du mauvais état des affaires du Roi de Bohéme son neveu. Mais la guerre vivement allumée entre l'Espagne & les Provinces-Unies, ne permettoit pas à Maurice de servir autrement Frederic, que par une puissante diversion dans les Païs-Bas : de maniere que les Espagnols reduits à retirer leurs troupes du Palatinat, pensassent à defendre les Etats de l'Archiducheſſe Isabelle, bien loin d'attaquer les autres, & d'envoier du secours à l'Empereur. Maurice méditoit depuis quelque temps une entrepriſe sur Anvers. Il y avoit un nombre extraordinaire de grands & de petits vaisseaux, de pontons & d'autres préparatifs à la Brille. L'affaire paroissoit si bien conduite, que le Prince presqu'assuré du succés, disoit que Dieu seul pouvoit faire échouër le projet. Le Ciel se déclara en effet contre lui. Lors que l'Armée Navale de Maurice partoit de la Brille, il survint un froid si âpre, & la tempête fut si grande, que le Prince abandonna son dessein. Il fut même en danger de faire naufrage avec le Prince Frederic-Henri son frere & Christian Administrateur d'Halberstat qui le voulut suivre dans une expedition, dont le succés, dit-on, étoit capable de faire perdre aux Espagnols le Brabant & la Flandre.

Conjuration d'un fils de Barnevelt contre Maurice Prince d'Orange.

Du Maurier dans ses Mémoires sur le Prince Maurice & sur Barnevelt. Mercure François, 1623.

Peu de temps après, on decouvrit à la Haïe une grande conspiration contre la vie de Maurice, & même pour éloigner des charges ceux qui gouvernoient en Hollande, depuis la révolution arivée, il y a environ quatre ans. Barnevelt avoit laissé deux fils, Groenevelt & Stoutembourg. Le premier étoit

étoit un homme ſage & moderé; le ſecond 1623.
debauché depuis ſa jeuneſſe, fougueux, & imprudent, avoit ſouvent donné du chagrin & du deplaiſir à l'illuſtre Barnevelt. Le cadet outré de la mort de ſon pere; conçut le deſſein de la venger. Prévenu que le Prince d'Orange en étoit le premier auteur, Stoutembourg forme avec un Miniſtre nommé Slatius & quelques autres Remonſtrans ſeditieux & inquiets, le complot d'aſſaſſiner Maurice, lors qu'il reviendroit de Ryſwick à la Haïe. Il y eut encore quelque choſe de tramé à Rotterdam & à la Haïe contre les Magiſtrats en place, & pour faire ſoulever ces deux villes. L'entrepriſe étoit capable de cauſer un bouleverſement general dans la Republique, engagée pour lors dans une grande guerre contre le Roi d'Eſpagne, qui ne penſoit à rien moins qu'à ſubjuguer les Provinces-Unies. Groenevelt à qui Stoutembourg ſon frere decouvrit la conjuration, n'approuva point le complot, il en remontra même les ſuites facheuſes à Stoutembourg. *Laiſſons à Dieu*, lui diſoit Groenevelt, *le ſoin de venger la mort de nôtre pere, & n'entreprenons point ſur un droit que Dieu ſe reſerve.* Mais un homme dont le cœur brule du deſir de la vengeance, n'eſt pas capable d'ecouter ces religieux avertiſſemens. Stoutembourg & ſes principaux complices, ſe flattoient que leur action ne ſeroit pas moins eſtimée que celle de Brutus & de Caſſius le fut autrefois de Ciceron & des autres qui ſouffroient avec impatience la Dictature perpetuelle que Ceſar avoit uſurpée dans la Republique de Rome. Soit que Stoutembourg eût ſurpris ſon frere,

1623. re, ſoit que Groenevelt demi gagné crût devoir laiſſer agir ſon cadet, il ſervit de caution pour emprunter une ſomme d'argent deſtinée à faire reüſſir la conjuration, & à récompenſer ceux que Stoutembourg prétendoit employer. Quelques complices chargérent Groenevelt d'avoir aidé Stoutembourg à trouver de l'argent; & Groenevelt n'en diſconvint pas dans ſon interrogatoire. Quoiqu'il en ſoit de la part qu'il eut veritablement dans le complot, Stoutembourg apoſta pluſieurs gens qui ſe rendirent de pluſieurs endroits à la Haïe. Ils ne ſe connoiſſoient pas la pluspart, & peu d'entr'eux ſavoient à quoi Stoutembourg & les principaux auteurs de la conſpiration, prétendoient les employer. On differoit à découvrir tout juſques à l'heure de l'execution. Les gens deſtinez à l'aſſaſſinat eurent ordre d'attendre Maurice dans le chemin de Ryſwick à la Haïe, & de fondre ſur lui à l'improviſte. On voulut qu'ils fiſſent ſemblant de ſe promener ſans armes, afin de ne donner aucun ſoupçon. Ils auroient trouvé des poignards, des piſtolets, & d'autres armes portées exprès dans un coffre à l'endroit marqué. Stoutembourg & les autres chefs du complot, devoient faire diſtribuer les choſes neceſſaires à l'aſſaſſinat, quand Maurice s'approcheroit du *rendez-vous* donné.

Il eſt rare de voir reüſſir une conjuration où il entre un grand nombre de gens. L'atrocité du crime en effraïe quelques uns; la crainte du ſupplice, ſi le complot ne reüſſit pas, ou l'eſperance de la récompenſe, porte un homme plus timide ou plus intereſſé que les

les autres à revéler le secret. La conspiration contre César fut sur le point d'être découverte, par ce qu'il y avoit trop de complices. Au jour même marqué pour l'assassinat du Prince d'Orange, certains matelots Arminiens de Roterdam, qui s'étoient engagez dans l'affaire sans savoir les particularitez du projet, avertirent Maurice, qu'il y avoit un dessein formé contre sa personne, & qu'il se tint sur ses gardes. On dit encore que le crocheteur pris pour porter le coffre plein de poignards & de pistolets, surpris de ce qu'on lui donnoit liberalement une piece d'or, afin qu'il s'acquittât plus exactement de sa commission, eut la curiosité d'ouvrir le coffre, & de voir ce qu'il renfermoit. Le crocheteur s'imagina que c'étoit quelque chose de fort important: Et peut-être que le poids lui fit croire qu'il y avoit de l'argent, dont il pouroit tirer quelque chose, puis qu'on ne le suivoit point. Etonné de trouver des armes, il avertit le Magistrat. Sur cet indice & sur la deposition des matelots, on arrêta quelques complices dans une hotellerie; & la conjuration fut bien-tôt entiérement découverte. 1623.

Stoutembourg le plus coupable des deux fils de Barnevelt, eut le temps de s'enfuir hors des Provinces-Unies. Mais Groenevelt son ainé fut pris, lors qu'il étoit sur le point de s'embarquer. Les Magistrats de la Cour de Hollande le condamnerent à la mort, & il la souffrit avec beaucoup de constance. On dit que la mere, la femme, & les enfans de Groenevelt s'étant jettez aux genoux du Prince d'Orange, pour lui demander grace, Maurice surpris de voir la veuve de Barnevelt faire

Digitized by Google

1623. faire pour ſon fils ce qu'elle n'avoit pas fait pour ſon époux, voulut ſavoir la raiſon d'une conduite qui lui paroiſſoit étrange & irreguliere : *Monſeigneur*, repondit Madame Barnevelt, *mon mari étoit innocent, & mon fils eſt coupable.* Si cela eſt, la mere de Groenevelt croioit qu'il n'avoit pas ſeulement ſû le complot, mais qu'il y étoit encore entré. Cependant les amis de Groenevelt ſoutinrent ſon innocence. *Eſt-il juſte*, diſoient-ils, *de faire mourir un homme, par ce qu'il n'a pas crû devoir dénoncer ſon frere ? Pour ce qui eſt de l'argent emprunté*, ajoutoit-on, *Stoutembourg a fait entendre à M. de Groenevelt, que la ſomme étoit deſtinée à l'acquit d'une certaine dette.* Pluſieurs autres perſonnes furent condamnées à la Haïe & ailleurs pour la même conjuration. Tant de ſanglantes exécutions attirerent beaucoup d'ennemis au Prince Maurice. Il remarqua depuis avec chagrin, dit-on, que le peuple dont il étoit les delices auparavant, ne lui temoignoit plus ni le même reſpect, ni la même affection. Quelques Contreremontrans outrez eurent la malignité de répandre le bruit, que tout le parti Arminien avoit generalement part à cette criminelle entrepriſe. Mais on prouva d'une maniere convaincante, qu'elle avoit été ſeulement tramée par Stoutembourg & par quelques Remontrans ſeditieux & emportez.

Le Duc de Rohan eſt arrêté priſonnier.

La Cour de France ne paroiſſoit occupée que de ballets & des autres vains divertiſſemens du Carnaval, pendant que la Maiſon d'Autriche depouilloit un ancien allié de la Couronne. Bien loin de prendre part à l'injuſtice

juſtice faite aû Roi de Boheme, Louïs & ſes Miniſtres ſe réjouiſſoient de ce que les Proteſtans perdoient un Electorat. Puiſieux faiſoit ſa Cour au Pape, diſpoſant ſon maître à reconnoitre le Duc de Baviére comme Electeur, & à n'en donner plus la qualité à Frederic. C'eſt ainſi qu'on tachoit d'appaiſer le chagrin que la paix concluë avec les Reformez cauſoit au Saint Pere. Corſini ſon Nonce en faiſoit des plaintes améres; Et Puiſieux le conſoloit, en proteſtant que le Roi n'avoit donné la paix aux Egliſes Reformées, que dans la vuë de travailler plus efficacement à leur deſtruction. En effet, dez que Louïs fut dans Montpellier, il ne ſe mit plus en peine d'acomplir ce qu'il avoit promis par le traité. Le ſens du brevet acordé aux habitans de la ville, fut alteré en pluſieurs endroits, nonobſtant les remontrances du Duc de Rohan. Les troupes du Roi ne devoient demeurer à Montpellier que durant le ſejour de Sa Majeſté. Leur ſortie fut differeé tantôt juſques à ce que le Roi eût quitté la Provence, & puis juſques à ſon départ de Lion pour Paris. Rohan ſuivoit la Cour, & il demandoit l'entiere exécution du traité *avec beaucoup de vigueur, peut-être avec trop de hardieſſe*, dit-il lui même. Il obtient enfin une lettre du Roi au Marquis de Valencé, qui commandoit dans Montpellier. Sa Majeſté y enjoignoit que les troupes ſortiſſent, & que les articles de la paix fuſſent obſervez. La Cour donnoit volontiers des ordres ſemblables, perſuadée qu'elle étoit que ceux qui les recevroient, ne manqueroient pas de pretextes pour les éluder. On leur écrivoit même ſous main

1623.

Mémoires de Rohan. L. III. Gramond Hiſtoriar. Gallie. L. XIII.

que

1623. que le Roi ſeroit bien aiſe de n'être pas obeï.

Rohan quitte la Cour à Lion, & va dans le haut Languedoc. Là, conjointement avec le Duc de Ventadour & les autres Commiſſaires du Roi pour l'exécution du traité, il fait demolir de bonne foi les fortifications des villes Reformées, comme il étoit dit dans le traité. Mais Valencé bien informé des intentions de la Cour par Puiſieux ſon beaufrere, donne ſeulement des paroles & ne fait rien. Non content d'avoir innové dans le Conſulat de Montpellier, il tente encore de mettre garniſon dans les villes Reformées des Cevennes. Le Duc de Rohan eut beau ſe plaindre en Cour, on ne l'écouta pas. Ventadour & les autres Commiſſaires écrivent à Valencé de ſe deſiſter de ſes entrepriſes; & il continuë, aſſuré qu'il eſt que ſa conduite répond aux intentions de Puiſieux, qui diſpoſe de tout dans le Conſeil du Roi. Cependant la patience échappe aux habitans de Montpellier, gens naturellement vifs. Ils crient que leur liberté eſt entiérement opprimée, que Valencé fait tout à ſa fantaiſie, & que les ſoldats vivent à diſcretion dans la ville. On écrit au Duc de Rohan; on le conjure de venir inceſſamment à Montpellier, on lui remontre que ſa preſence eſt abſolument neceſſaire pour arrêter les entrepriſes continuelles de Valencé. Le Duc part du haut Languedoc, & il fait ſavoir à Valencé ſon deſſein de ſe rendre à Montpellier. Ils étoient convenus l'un & l'autre, que Rohan y reviendroit après qu'il auroit fini avec le Duc de Ventadour & les autres Commiſſaires du Roi,

Digitized by Google

Roi, & qu'alors ils regleroient tous deux à l'amiable ce qui regardoit la ville de Montpellier. 1623. Les habitans étoient si fort émus de ce que la Cour ne tenoit rien de ce qu'elle avoit promis, que Valencé craignit que la ville fortifiée de la presence du Duc de Rohan, ne se soulevât entierement. Il envoie donc prier Rohan, de ne venir pas encore à Montpellier. Le Duc continuë son chemin, & Valencé joint les menaces aux prieres. Rohan ne s'en ébranla pas; Il ne pouvoit se persuader que Valencé eût la hardiesse d'entreprendre quelque chose contre lui dans une ville toute Reformée. Rohan y est reçu avec une joie extraordinaire. On acourt en foule à lui. Chacun le prie d'empêcher que des gens qui se sont reposez sur sa parole, ne soient entiérement opprimez, & de faire en sorte que Valencé éxecute ce que le Roi a promis.

Valencé craignit alors que le Duc de Rohan plus fort que lui, ne l'obligeât à suivre les ordres que le Duc avoit apportez lui même de la part du Roi. Rohan disposoit des habitans & de plusieurs Gentilshommes venus avec lui. Valencé avoit de son côté une bonne garnison distribuée dans les principaux endroits de Montpellier. Mais le Duc & plus habile & plus respecté, l'eût emporté à la fin, si Valencé ne l'eût prevenu par un coup extremement hardi. Il poste ses gens fort à propos, il redouble la garde aux portes de la ville, & prenant avec lui un nombre choisi d'Officiers, il va sur le soir au logis du Duc de Rohan, comme pour lui rendre visite. Pendant qu'ils se font les premiéres civilitez, des soldats commandez entourent la maison, & se mettent devant la porte. Va-

1623. lencé prie Rohan de s'abſenter de Montpellier juſques à ce que la chaleur des habitans ſoit ralentie. *La propoſition me ſurprend, Monſieur*, répondit le Duc. *Je ſuis chargé de l'execution du traité. Vous ne me connoiſſez pas bien, ſi vous me croiez capable d'abandonner ceux de ma Religion, lors qu'ils ne demandent que l'obſervation de ce que j'ai ſtipulé pour eux, & que le Roi a bien voulu acorder. Puis que vous êtes, Monſieur, dans cette reſolution*, reprit Valencé, *je ferai mon devoir. Nous demeurerons tous deux dans la même maiſon, juſques à ce que le Roi en ait autrement ordonné.* Les ſoldats entrent alors dans le logis, s'en rendent maîtres, & le Duc de Rohan ſe trouve priſonnier chez lui. La prudence manque en certaines rencontres aux plus grands hommes. Rohan reconnut trop tard qu'il s'étoit mis un peu trop légerement à la diſcretion de ſes ennemis. Les habitans de Montpellier criérent. Mais que pouvoient ils faire pour lui? Desarmez & étourdis du coup imprévû, ils n'étoient pas capables de le tirer des mains de Valencé. Ses ſoldats étoient maîtres de la ville. Peu de troupes réglées ſuffiſent pour tenir en bride une populace effraiée & ſans chef.

Le Roi ordonne que le Duc de Rohan ſoit mis en liberté.

L'affaire fit grand bruit à la Cour & dans toute la France. On blamoit hautement Valencé d'une infraction manifeſte de la paix concluë depuis peu, lui que le Roi avoit laiſſé à Montpellier pour en faire exécuter les conditions. Mais les plus clairvoians condamnoient moins Valencé que Puiſieux ſon beau-frere. Ils ne doutoient pas que le premier n'eût ſuivi les ordres ſecrets, ou du moins les intentions de l'autre. Tous les Re-

Digitized by Google

Reformez ſe recriérent à une nouvelle ſi ſur- 1623
prenante. *N'en doutons plus*, diſoient ils: *la Cour cherche à nous endormir par une fauſſe paix. On veut perdre les grands Seigneurs qui ont du zele pour la défenſe de nôtre Religion. Après cela nous ſerons tous bien-tôt opprimez. Le Roi ne nous donne que trop à connoître que ſon Confeſſeur l'a imbu de cette maxime deteſtable de la Cour de Rome, qu'on n'eſt point obligé de garder les traitez avec les heretiques.* Soubize frere du Duc de Rohan étoit alors à Paris. Outré d'une ſi grande perfidie, il ne garda plus de meſures. *Si le Roi ne fait pas juſtice à M. de Rohan*, diſoit-il par tout, *on demandera bien-tôt ſa liberté à la tête d'une armée nombreuſe. J'attens tout du ſecours d'un Dieu vengeur du parjure.*

Memoires de Rohan. L. III. Gramond Hiſtoriarum Galliæ. L. XIII.

Louïs & ſon Conſeil ſe trouvoient dans une grande perplexité. Certaines ames baſſes & ſanguinaires propoſérent au Roi de ſe défaire ſecretement du Duc de Rohan, ou de le mettre entre les mains des Magiſtrats. *Dieu vous livre vôtre plus dangereux ennemi*, diſoient ces miſerables à Louïs. *Quand les Huguenots n'auront plus de chef, ils ſeront bien-tôt reduits. Si les voies ſecretes ne ſont pas du goût de vôtre Majeſté, on peut ordonner aux Magiſtrats de proceder contre le Duc de Rohan. Un Parlement trouvera bien-tôt de quoi lui faire couper la tête.* Les conſeils moderez prevalurent en cette occaſion: Et un Hiſtorien Preſident du Parlement de Toulouſe, dit ſans façon, que ce fut par une politique timide & intereſſée. Soit qu'une violence ſi criante fît horreur au Roi; ſoit que les ſuites effrayaſſent ſon Conſeil, Valencé reçut ordre de mettre

1623. le Duc de Rohan en liberté, à condition qu'il ſe retireroit de Montpellier. On dit que la Ducheſſe contribua beaucoup à l'élargiſſement de ſon époux. Elle étoit du ballet que la Reine devoit dancer, peu de jours après qu'on eût reçu la nouvelle de la priſon de Rohan. La Ducheſſe pria la Reine de la diſpenſer d'être d'un divertiſſement public dans une conjoncture ſi affligeante pour toute la Maiſon de Rohan. Louïs aima mieux rendre au Duc ſa liberté, que de rompre une fête pour laquelle on avoit fait beaucoup de dépenſe, & qui ne ſe pouvoit plus donner au public ſans la Ducheſſe de Rohan. Son illuſtre époux fut moins affligé de la perte de ſa liberte, que de l'ingratitude des gens de Nimes, qui ne ſavoient ſur qui rejetter la faute des infractions de la paix. Ils accuſerent le Duc de Rohan d'être d'intelligence avec la Cour, & ſa priſon n'étoit, à leur avis, qu'une feinte & une colluſion. *C'eſt la recompenſe ordinaire de ceux qui ſervent les peuples*, dit Rohan à cette occaſion.

Arnaud Gouverneur du Fort Louïs continuë d'incommoder les Rochelois.

Les Rochelois ne ſe plaignoient pas moins de l'inexecution du traité de paix à leur égard. Le Fort Louïs que le Comte de Soiſſons avoit fait conſtruire près de leurs murailles & à l'entrée de leur canal, devoit être demoli, dez que les Rochelois auroient abattu quelques unes de leurs nouvelles fortifications. Ils obſervérent religieuſement ce qu'on avoit promis en leur nom. Mais Arnaud Meſtre de Camp du Régiment de Champagne & Gouverneur du Fort Louïs, bien loin de penſer à la démolition de ſa place, en augmentoit les fortifications, ſous prétexte de maintenir une

Digitized by Google

une bonne discipline parmi ses soldats, en les faisant travailler. Il incommodoit même les Rochelois autant qu'il pouvoit. Bassompierre, qui n'étoit pas autrement favorable aux Réformez, dit un jour à Puisieux qu'ils demandoient *justement* la démolition du Fort Louïs. Parler ainsi aux Ministres du Roi, cela passoit déja pour un crime d'Etat. *De pareils discours méritent la Bastille*, dirent Puisieux & la Vieville à leur maître, en lui rapportant ce que Bassompierre pensoit de la démolition du Fort Louïs. C'est ainsi que ces Messieurs prenoient dez le commencement de leur courte faveur, un ton sur lequel le Cardinal de Richelieu parlera dans la suite de cette Histoire. Sous le regne de Louïs XIII, on se mit sur le pied d'arrêter la liberté de parler, en menaçant les gens de la Bastille : Et sous celui de son Fils, nous avons vû l'établissement d'une Inquisition d'Etat, aussi redoutable & presqu'aussi severe que celle de la Foi en Espagne. Il n'est permis ni de parler du Gouvernement, ni d'entendre ce que les autres en disent. On voudroit même ôter la liberté de penser.

1623.

Journal de Bassompierre. Tom. II. Memoires de Rohan. L. III. Bernard Histoire de Louïs XIII. L. IX. Histoire du Maréchal de Toiras. L. I. chap. V. Memoires de Pontis. Tom. I.

Ceux de la Rochelle persuadez de la justice de leur droit, demandérent humblement au Roi la demolition du Fort Louïs : Et leurs Deputez remportérent une lettre, par laquelle Arnaud devoit démolir sa place huit jours après que les Rochelois auroient satisfait aux articles du traité. Mais on écrivit en même temps au Gouverneur du Fort Louïs, de ne rien faire de ce qui étoit contenu dans la lettre du Roi que les Rochelois lui rendroient. Ce Fort Louïs sera bien-tôt le sujet

1623. de plusieurs contestations, & l'occasion d'une nouvelle guerre. Les habitans de la Rochelle aiant prié le Connétable de Lesdiguieres de les favoriser dans leur poursuite pour la démolition d'une place qui les incommodoit d'une étrange maniere & par mer & par terre, *Messieurs*, leur repondit Lesdiguieres avec sa penetration ordinaire, *le Fort Louis fera demolir les fortifications de la Rochelle, & la Rochelle fera demolir ensuite celles du Fort Louïs. Devinez-vous bien l'enigme? Il faut que la Rochelle prene le Fort, ou que le Fort prene la Rochelle.* On le voioit bien. C'est pourquoi la Cour qui pretendoit recommencer la guerre à la premiére occasion favorable, ne vouloit point permettre que le Fort Louïs fût razé.

Quoique la maniére dont Arnaud en usoit avec les Rochelois en plusieurs rencontres, fût indigne d'un homme qui a de l'honneur & de la probité, cela ne nous empêchera pas de rendre justice au rare mérite qu'il avoit d'ailleurs. Issu d'une honnête famille d'Auvergne qui se distinguoit dans le Barreau, & dont quelques uns furent emploiez dans les Finances, Arnaud prit d'abord ce dernier parti plus propre à s'enrichir. Il s'en dégouta, & celui de la guerre lui parut plus convenable à son humeur, quoi qu'il fût déja dans un âge assez avancé. Comme il avoit de l'esprit & des belles lettres, il s'appliqua fortement à bien connoitre la discipline militaire des anciens Romains: Et quand il fut en place, il entreprit de mettre ses soldats sur le même pied. Arnaud s'acquit une extreme réputation par ce moien. Jamais soldats ne furent mieux disciplinez que les siens: Et c'étoit une

une opinion commune, qu'au nombre près, 1623.
il n'y avoit pas grande différence entre le Régiment de Champagne & une Legion Romaine bien disciplinée. Louïs XIII. qui aimoit à s'instruire de tout ce qui concerne l'Art Militaire, eut la curiosité d'apprendre la methode d'Arnaud.

Il semble que le Roi pouvoit appeller pour quelque temps auprès de lui, un si grand Maître dans l'Art Militaire; capable, dit-on, d'établir la discipline Romaine dans les troupes de France, s'il eût jamais été à la tête des armées du Roi. Mais soit que Sa Majesté le crût nécessaire au Fort Louïs; soit qu'elle aimât à se cacher en certaines choses, Pontis Lieutenant aux Gardes eut ordre de se rendre *incognito* au Fort Louïs, d'y faire quelque temps le metier de simple soldat sans rien dire au Gouverneur, & de s'instruire exactement de la methode d'Arnaud, afin de l'apprendre ensuite au Roi. Pontis obeït. Il ne revint du Fort Louïs qu'après y avoir été exercé comme un autre soldat durant plusieurs mois. Nous lisons dans ses Mémoires que le Roi prit plaisir à s'enfermer avec lui, à considerer les plans que Pontis avoit dressez, & ce qu'il avoit mis par écrit, & à s'informer soigneusement de tout ce qu'Arnaud pratiquoit: Jusques là que Louïs & Pontis faisoient alternativement l'exercice sous le commandement l'un de l'autre. On ne peut nier qu'une si noble & si utile curiosité ne fût digne d'un Roi. Plût à Dieu que les Princes emploiassent toujours aussi bien leur temps. Arnaud mourut quelques mois après que Louïs XIII. eût appris ses secrets, sans l'en

1623. avertir. Toiras que le Roi aimoit, eût les charges de Meſtre de Camp & de Gouverneur du Fort Louïs l'an 1624.

Le Prince de Galles part ſecrettement d'Angleterre pour aller en Eſpagne.

Quel fut l'étonnement de la Cour de France, quand elle apprit que Charles Prince de Galles & le Marquis de Buckingham avoient vû dancer le ballet de la Reine ſans ſe faire connoitre, & qu'après avoir demeuré ſeulement un jour à Paris, le Prince & le Favori du Roi ſon pere, avoient pris la route de Bourdeaux, dans le deſſein de paſſer en Eſpagne! Combien de reflexions fit-on en France & dans toute l'Europe ſur un voiage ſi bizarre, ſi extraordinaire! *Le Duc de Lerme*, diſoit-on, *s'eſt aviſé de vouloir remettre en vogue à la Cour d'Eſpagne l'eſprit des anciens Chevaliers errans & des Paladins. Mais l'ingenieuſe ſatyre de Don Quixote a fait voir aux Eſpagnols le ridicule de ces maniéres Romaneſques. Les veut-on prendre à la Cour d'Angleterre? Voici le Prince de Galles qui court le monde en Héros de Roman. Il s'en va chercher une maîtreſſe au bout de l'Occident.*

Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Ruſhworth's Hiſtorical Collections. 1623. Larrey Hiſtoire d'Angleterre dans le regne de Jaques I.

Les Politiques raiſonnoient plus ſérieuſement ſur le voiage de Charles, & ſur ſes circonſtances que je vais rapporter. Digby Comte de Briſtol Ambaſſadeur d'Angleterre à la Cour de Madrid croioit avoir ſi bien engagé l'affaire du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles, que les Eſpagnols ne pouvoient plus s'en dédire. Et certes, la paſſion ardente que le Comte Duc d'Olivarez avoit de faire reüſſir les projets formez contre les Provinces-Unies, portoit le Favori de Philippe IV. à promettre tout, pour détacher la Couronne d'Angleterre de ſon alliance avec

ks

les Etats Generaux, & pour engager le Roi Jaques à demeurer ſpectateur oiſif des efforts que l'Eſpagne pretendoit faire contr'une Republique, dont la Reine Elizabeth avoit favoriſé l'établiſſement avec un ſoin particulier. 1623.

Impatient d'obtenir la reſtitution du Palatinat & de la dignité Electorale à Frederic ſon beau-fils, malgré les intrigues de l'Empereur & du Duc de Baviére, le Roi de la Grande Bretagne, ſe va mettre dans l'eſprit, que ſi le Prince de Galles fait un voiage en Eſpagne, il finira bien-tôt l'affaire de ſon mariage, dont le rétabliſſement de Frederic ſeroit une ſuite néceſſaire & infaillible. La choſe parut d'autant plus plauſible au Roi d'Angleterre, qu'il avoit fait lui même une pareille avance. Il ſortit ſecretement de ſon Roiaume d'Ecoſſe pour aller conclure à Coppenhague ſon mariage avec la Princeſſe Anne de Dannemark. On crut que Buckingham Favori de Sa Majeſté Britannique, la confirmoit dans ſa penſée ridicule. Cet eſprit vain étoit bien aiſe de faire montre de ſa puiſſance & de ſes richeſſes à la Cour de Madrid. Il vouloit ſe meſurer avec le Comte Duc, de la faveur duquel toute l'Europe parloit avec étonnement. Que ſait-on encore, ſi par une bizarrerie aſſez ordinaire aux gens voluptueux, Buckingham ne s'etoit pas mis en tête de faire *l'homme à bonnes fortunes* auprès des Dames Eſpagnoles, pendant que le Prince de Galles ſoupireroit pour l'Infante? On dit dans le monde que le Favori de Jaques avoit tenté de coucher avec la femme de celui de Philippe.

1623. Charles & Buckingham partent donc en ſecret de la Cour d'Angleterre le 27. Fevier, déguiſez avec des barbes poſtiches & des perruques fort épaiſſes. Le Chevalier Cottington & un autre Gentilhomme Anglois qui connoiſſoient l'Eſpagne & qui parloient la langue du païs, furent comme les Ecuiers des deux avanturiers. On s'embarque à Douvre pour Calais; de là on prend la poſte juſques à Paris; On arrive juſtement la veille que le ballet de la Reine ſe doit dancer. Le Prince de Galles & Buckingham toujours deguiſez vont au Louvre, ils voient diner la Reine mere; Ils ſont introduits enſuite comme des étrangers qui voiagent, dans une gallerie où le Roi de France ſe promenoit. Enfin, le Duc de Monbazon auprès duquel ils trouverent quelque recommendation, les place dans la ſalle du ballet. C'eſt dommage que les deux Paladins aient paſſé à la Cour de France ſans y trouver quelqu'avanture, le Roman ſeroit preſque complet. Il y eut ſeulement cela de particulier. Charles vid au ballet la Reine Anne d'Autriche, dont il alloit rechercher la ſœur: il y vid encore Madame Henriette de France deſtinée à être veritablement ſon épouſe. La Reine paroiſſoit au ballet ſous le nom de la Déeſſe Junon, & la Princeſſe ſous celui de la Déeſſe Iris. Charles étoit alors tellement rempli de la beauté de ſon Infante Eſpagnole, dont le ſeul portrait l'avoit, dit-on, enchanté, qu'il ne fut nullement ſenſible aux attraits de la Princeſſe Françoiſe qu'il aima depuis éperdument. Les deux avanturiers prenent la poſte le lendemain juſques à Bourdeaux. Le Duc

Duc d'Epernon nouveau Gouverneur de Guienne, leur y fit civilité, comme à des étrangers de qualité qui voiagent, & il ne se mit pas en peine de les connoitre. Le Comte de Grammont Gouverneur de Baïonne parut plus inquiet & plus soupçonneux. Ils passent cependant sans être découverts: Et le Prince arive enfin à Madrid le seiziéme Mars. Une si grande diligence convenoit admirablement bien à un amant empressé. Il descendit chez le Comte de Bristol qui ne l'attendoit pas; On avoit pris un extreme soin de tenir le voiage secret. La Cour d'Espagne en étoit pourtant avertie. Don Carlos Coloma qui avoit succedé à Gondomar dans la place d'Ambassadeur du Roi Catholique à Londres, envoia un Courier à Madrid en toute diligence, dez qu'il apprit que le Prince de Galles partoit d'Angleterre pour aller en Espagne. 1623.

Diverses reflexions sur le Voiage du Prince de Galles.

Jaques demeura en retraite à Nieumarket, jusques à ce qu'on eût reçu des nouvelles certaines de l'arivée de son fils à Madrid. Quand Sa Majesté fut à Londres, elle voulut savoir le sentiment de Williams Evêque de Lincoln & Garde du Grand-Seau. *Eh bien*, lui dit le Roi, *que pensez-vous du voiage de nôtre Chevalier errant? Obtiendra-t'il l'Infante d'Espagne? Nous l'amenera-t'il avec lui à Londres?* *Sire*, repondit Williams, *le bonheur de l'amant depend de deux choses, de la maniere dont Mylord Buckingham en usera au regard du Comte Duc d'Olivarez, & des ménagemens que celui-ci aura pour l'autre. S'ils se souviennent également qu'il sont tous deux favoris de deux puissans Rois, de maniere que l'Espagnol ne soit pas trop hautain, ni l'Anglois*

Hacket's Life of Arch-Bishop Williams. part. I. Cooke's collection of Court & State of England &c. Book I. Chap. 4

1623. *glois trop fier, l'affaire ſe poura conclure. Mais ſi Mylord Buckingham oublie une fois qu'il eſt à Madrid où le Comte Duc a tout pouvoir; Et ſi celui-ci vient à faire trop le Grand d'Eſpagne, & à manquer d'égards pour un Seigneur qui ne s'eſtime pas moins que lui; je crains fort que la fin de la negociation ne reponde pas aux deſirs & aux intentions de Vôtre Majeſté. Faſſe le Ciel qu'ils ne tombent ni l'un ni l'autre dans ces inconveniens.* Le Roi perdit alors quelque choſe de cet air gai & content qu'il avoit auparavant. Le reponſe du Garde du Grand Seau fit rentrer Jaques en lui même. Il commença de craindre que ſon Miniſtre d'Etat ne conjecturât trop bien. Sa Majeſté le pria d'écrire ſouvent, & de donner de bons conſeils au Prince de Galles & à Buckingham. Le Favori fut fait Duc peu de jours après. Jaques voulut lui donner un plus grand titre que celui de Marquis, afin que Buckingham fût plus reſpecté dans une Cour extrémement faſtueuſe. Il prit aſſez bien les manieres Eſpagnoles. Ses titres pompeux de Duc, de Marquis, de Comte, de Vicomte, de Baron, de Grand Amiral, de Grand Ecuier, de Gouverneur des cinq ports, de Capitaine des châteaux de Douvre & de Windſor, de Grand Maître des Forêts & des Chaſſes, de Gentilhomme de la Chambre, de Conſeiller d'Etat pour les Roiaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, toutes ces qualitez, dis-je, rempliſſoient une page dans les actes auxquels le Favori Anglois intervenoit.

L'homme qui parla le plus franchement au Roi Jaques, & peut-être avec plus de raiſon qu'aucun autre, ce fut un de ces fous de Cour,

Cour, qui gagnent leur vie à faire rire les Princes, & qui leur disent quelquesfois des choses de fort bon sens. Un certain *Archy* jouoit ce ridicule personnage à la Cour d'Angleterre. Soit qu'il ne manquât pas d'esprit & de discernement, soit qu'un railleur malin l'eût instruit en secret, Archy entre un jour dans la chambre du Roi, & se mettant à bouffonner, il dit tout d'un coup à Sa Majesté qui paroissoit de bonne humeur: *Il faut, Sire, que je change de bonnet avec vous. Pourquoi cela?* repond le Roi. *Par ce que vous avez envoié le Prince de Galles en Espagne*, reprit le fou. *Et que feras-tu*, dit Sa Majesté, *quand mon fils sera de retour en Angleterre? Je reprendrai mon bonnet de dessus vôtre tête*, replique Archy, *& je l'enverrai au Roi d'Espagne.* La plaisanterie donna de l'inquietude à Jaques: il craignit plus que jamais d'avoir fait une fausse démarche. 1623.

Williams Garde du Grand Seau d'Angleterre étoit dans une allarme continuelle & pour la personne du Prince de Galles, & pour la fortune de Buckingham, à qui Williams étoit redevable de la sienne. *L'entreprise de vôtre Altesse*, disoit-il à Charles, *paroit extremement perilleuse. Vous êtes dans une Cour étrangere, on ne vous a point invité à y aller. L'affaire de vôtre mariage n'est pas même fort avancée: On la peut differer encore sous divers pretextes. La Cour de Madrid & celle de Rome travailleront de concert à en tirer de grands avantages, au prejudice de cet Etat & de nôtre Religion. Je ne dis pas ceci pour vous effrayer. Je connois vôtre constance, & vous en avez donné des preuves certaines au monde. Mon* *Hacket's Life of Arch-Bishop Williams. part. I.*

1623. *deſſein, c'eſt de vous avertir ſeulement, que ſi vôtre Alteſſe s'apperçoit que les Eſpagnols aient le moindre deſſein de la retenir, elle doit penſer à ſortir d'Eſpagne auſſi promptement & auſſi ſecretement que vous y êtes allé. J'ai fait délivrer tous les Prêtres priſonniers*, ajoutoit le bon Williams, *j'ai diſpoſé les Magiſtrats à traiter les Catholiques Romains avec toute la douceur imaginable. Enfin, je rends de frequentes viſites à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & je lui acorde tout ce qu'il me demande.* Voila comme le Roi Jaques ſe mit dans une entiere dependance de la Cour de Madrid, en perſuadant à ſon fils unique d'aller en Eſpagne.

Le Garde du Grand-Seau écrivoit en même temps à Buckingham pour le conjurer de ſe conduire avec toute la prudence poſſible dans une affaire délicate & difficile. *Si les choſes tournent mal*, diſoit Williams au *Favori*, & *ſi les Eſpagnols veulent retenir le Prince plus long temps qu'il ne ſouhaiteroit, au nom de Dieu, ne revenez point ſans le ramener. Vous ſeriez perdu ſans reſſource. L'heureux ſuccès du mariage vous doit combler d'honneur. On admirera vôtre conſtance & vôtre ſageſſe. Mais Dieu nous preſerve auſſi qu'il arrive le moindre accident à ſon Alteſſe, ou que l'entrepriſe ait une fin malheureuſe. Tout le blame en retomberoit ſur vous. La Cour & le peuple vous font l'auteur du voiage. Le Roi ſemble quelquesfois être dans la diſpoſition de prendre tout ſur lui: Et nous lui avons conſeillé de déclarer dans une Proclamation que la choſe vient uniquement de lui. Mais il héſite à faire la démarche. Je vous dirai même qu'en certaines rencontres, Sa Majeſté rejette tout ſur le Prince & ſur vous.*

vous. Jaques reconnoiſſoit ſa faute. Mais il étoit trop tard. Ce Prince imprudent commet ſa reputation, il expoſe la perſonne d'un fils unique, & pour ſe diſculper d'une choſe que tout le monde blame generalement, il cherche à la faire paſſer pour une action de jeune homme, qu'un Courtiſan étourdi & flatteur a conſeillée, ou du moins approuvée. On ſe déchaina ſi fort contre le Roi que les amis de Buckingham diſoient malicieuſement que Jaques étoit bien-aiſe d'expoſer un Favori dont il ſe dégoutoit, au juſte reſſentiment du Parlement d'Angleterre. D'autres pouſſérent la malignité beaucoup plus loin. *Le Roi*, dit-on, *eſt jaloux & timide. La vuë de ſon ſucceſſeur le bleſſe. Il n'a pas trop regretté la perte de ſon fils aîné. Peut-être qu'il ne ſeroit pas faché d'être defait du ſecond.* 1623.

Dans toutes les Cours de l'Europe, chacun raiſonna ſur cet evénement extraordinaire ſelon ſes préjugez & ſelon les interêts de l'Etat. Celle de France parut d'abord aſſez tranquille. Cependant on y avoit de l'inquiétude. Les gens les plus éclairez croioient que le Roi d'Angleterre rebuté des délais de la Cour de Madrid, avoit voulu faire un coup de deſeſpoir, pour finir à quelque prix que ce fût, une affaire, où il avoit trop engagé ſon honneur & ſa reputation. *Sa Majeſté Britannique*, diſoit-on, *ſe flatte que les Eſpagnols n'oſeront renvoier ſon fils ſans lui donner leur Infante, & que le Prince de Galles n'a rien à craindre en Eſpagne. Le Roi Philippe oſeroit-il entreprendre quelque choſe ſur la perſonne d'un Prince qui eſt allé de ſi bonne foi à Madrid? L'interêt même de la Couronne d'Eſpagne ne lui permet pas*

Embaras de la France & de pluſieurs autres Puiſſances à l'occaſion du mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne.

Vittorio Siri Memoire recondite. Tom. V. pag. 485. 486.

1625. *pas d'offenſer le Roi d'Angleterre. Ce ſeroit le reduire malgré lui à la neceſſité de ſecourir puiſſamment les Provinces-Unies & les Proteſtans d'Allemagne. Le Roi Jaques a beau faire* ajoutoit-on, *les Eſpagnols ſont plus déliez que lui. Nous verrons la verité de ce que le Maréchal de Baſſompierre a predit, il y a deux ans. La Cour de Madrid amuſera celle d'Angleterre. Après avoir gagné du temps, & tiré quelqu'avantage de leur negociation feinte, les Eſpagnols la rompront ſubitement. L'Infante n'aura jamais d'autre époux que le fils de l'Empereur. Le Roi d'Eſpagne achetera peut-être bien cher ce qu'il croit gagner en trompant celui d'Angleterre. Que ſavons-nous ſi le pere & le fils indignez d'avoir été jouez, ne deviendront point les ennemis les plus irreconciliables de la Maiſon d'Autriche ?* Quoique ces raiſonnemens fuſſent plauſibles, la Cour de France demeuroit fort allarmée. Il n'étoit pas impoſſible que le mariage ne ſe conclût, ſi Olivarez & Buckingham avoient en tête de le faire reüſſir. La Maiſon d'Autriche aiant une fois l'Angleterre de ſon côté, les Provinces-Unies ſembloient perduës. La France n'étoit plus un contrepoids aſſez fort : Elle devoit tout craindre pour elle même.

Lettre de Marquemont à Puiſieux dans les Mémoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 623.

Une lettre que Puiſieux Secretaire d'Etat reçut de Marquemont Archevêque de Lion qui ſe trouvoit à Rome, augmenta les ombrages & les ſoupçons de la Cour de Paris. Rapportons cette depêche ; elle ſervira beaucoup à developper une intrigue, dont toute l'Europe attendoit le denouement. *Le Prince de Galles*, dit Marquemont, *a été fort ſurpris en arrivant à Madrid, de n'y trouver pas la diſpenſe*

diſpenſe de ſon mariage, & de ce que le Nonce du Pape, non content de ne lui faire aucune civilité, blame encore les Cardinaux Zapata & Spinola d'avoir rendu viſite au Prince; Cela lui a cauſé de l'inquietude, & il a eu peur d'être trompé dans l'eſperance qu'on lui avoit donnée, que le Pape acorderoit la diſpenſe. Le Prince a depeché là deſſus un de ſes gens ici à un Catholique Anglois nommé Gage, qui a été le porteur des lettres du Roi de la Grande Bretagne au Pape, & qui ſollicite la diſpenſe. On veut ſavoir les veritables intentions de Sa Sainteté, & ſi elle pretend ne la donner point, à moins que le Prince ne ſe faſſe Catholique. Le Cardinal Trejo a dit plus d'une fois, qu'étant il y a quelques années en Eſpagne, il fut appellé à un Conſeil où l'on propoſa cette affaire, & qu'on y convint de ne dire point que le mariage ne ſe feroit pas. Mais on reſolut en même temps de ne le conclure jamais. Le Cardinal Gaëtan habile homme, qui a été long-temps Nonce en Eſpagne, ſoutient que le Conſeil dont parle le Cardinal Trejo, ne peut être qu'une aſſemblée de Theologiens & de Canoniſtes; à la verité, dit-il, la pluſpart des Eſpagnols acoutumez aux rigueurs de l'Inquiſition, & nouris dans la haine contre les heretiques, ſont contraires au mariage: mais les Miniſtres d'Etat le ſouhaitent. Le Cardinal Gaëtan ne doute point qu'il ne ſe faſſe, puiſque la diſpenſe eſt acordée. On ſait certainement ici que le Roi d'Eſpagne, aiant aſſemblé vingt-quatre perſonnes de diverſes profeſſions pour ſavoir leur ſentiment, avant que de prendre une derniére reſolution, dix-huit furent pour le mariage & ſix contre. De ces derniers, il y en a un dans cette ville. Il eſt vrai que les vieux 1623.

Mi-

1623. *Miniſtres d'Etat attachez à leurs anciennes maximes, étoient d'avis de tirer la negociation en longueur, & d'attendre l'occaſion d'en profiter. Don Baltazar de Zuniga écrivit ici peu de temps avant ſa mort, d'une maniere qui fait juger que c'étoit là ſa vuë. Mais il y a diverſes circonſtances qui prouvent que le Comte d'Olivarez n'eſt pas du ſentiment de Don Baltazar. Soit que le Roi d'Angleterre ait gagné le Favori, ſoit que le Comte Duc ait quelque raiſon ſecrete, il veut le mariage, & il en preſſe la concluſion.* Les careſſes & les honneurs que le Roi d'Eſpagne fit au Prince de Galles, & les facilitez qu'Olivarez ſembloit vouloir apporter à lui donner ſatisfaction, me perſuadent que l'Archevêque de Lion ne raiſonnoit pas mal. Voions la ſuite de ſa lettre. Elle donnera un grand jour à ce que je dois raconter.

Le Nonce du Pape à Madrid, pourſuit Marquemont, *eſt fort bien auprès du Comte Duc, & le Miniſtre Italien a lié une grande correſpondance entre le Cardinal Neveu & le Favori de Sa Majeſté Catholique. Ludoviſio & le Nonce ſont des eſprits vifs & entreprenans. A la ſollicitation du Comte Duc, ils ont fait tenir ici pluſieurs Congregations, & la diſpenſe eſt enfin reſoluë. Le Pape Paul V. n'a jamais voulu la donner, & le feu Cardinal Bellarmin ſoutenoit qu'elle ne ſe pouvoit acorder. Il y avoit un grand obſtacle, le Pape Paul n'a pas oſé le franchir. Je me ſouviens de l'avoir entendu dire à lui même. On prétend que la diſpenſe ne peut avoir d'autre fondement légitime, que la conceſſion du libre éxercice de la Religion Catholique en Angleterre. Et comment veut-on s'en aſſurer juſques à ce que le Parlement y ait conſenti. On veut ſe déméler de*

cet

cet embaras par un expédient. C'eſt de remettre à Sa Majeſté Catholique le ſoin de prendre du Roi d'Angleterre les plus grandes aſſurances qu'elle pourra pour la liberté de la Religion, & que le Pape ſe contente de la parole de Roi donnée par Sa Majeſté Catholique au S. Siége, que le Roi d'Angleterre acordera le libre exercice de la Religion. Ce qui ſe promet pour un autre, n'eſt pas fort ſur, & celui qui s'engage de la ſorte ne contracte pas une grande obligation. Il y auroit ſujet de douter que cette reſolution ait été veritablement priſe, ſi le Cardinal Ludoviſio & les autres qui ont aſſiſté aux Congregations ne le diſoient. Ils alleguent que le Pape a cru devoir ſe rendre aux inſtantes ſupplications des Catholiques Anglois, qui remontrent à ſa Sainteté, que ſi une affaire ſi ardemment ſouhaitée par le Roi d'Angleterre & par le Prince, vient à ſe rompre à cauſe du refus de la diſpenſe, le pere & le fils déchargeront peut-être leur colére ſur les Catholiques, & qu'ils les perſécuteront cruellement. La crainte de ce malheur a touché, dit-on, le Pape & les Cardinaux, & leur fait prendre cet expedient. Ils ſe fondent ſur ce que la pluſpart des Docteurs conviennent que la diſpenſe ſe peut acorder, pourvû que le libre exercice de la Religion Catholique ſoit permis en Angleterre. Il eſt vrai que cette liberté doit être moralement aſſurée. Or les gens veulent ici que l'obligation d'un grand Prince, tel qu'eſt le Roi d'Eſpagne, ſoit une aſſurance ſuffiſante. S'il manque encore certaines choſes, on croit que le Pape peut paſſer par deſſus, en conſideration des remontrances que font les Catholiques Anglois. Cela eſt tellement imprimé dans l'eſprit du Pape, que depuis 1623.

Digitized by Google

1623. *puis l'arivée du Prince de Galles à Madrid, on a écrit diverſes fois au Nonce, de lui faire bien comprendre, qu'il ne tient pas au Pape que l'affaire du mariage ne ſe conſomme, que la diſpenſe eſt prête, & qu'on la delivrera, dez que le Roi d'Eſpagne aura donné ſa parole par écrit au Pape.*

L'Archevêque ajouta d'autres circonſtances que je ne dois pas omettre. Elles ſont trop importantes. *On ſait ici*, dit-il, *que depuis l'arivée du Prince de Galles en Eſpagne, la diverſité des opinions ſe trouve plus grande au Conſeil de Madrid. Quelques uns ſont pour marier l'Infante au fils de l'Empereur, & le Prince de Galles à l'Archiducheſſe ſœur de l'autre. Peut-être auſſi que les anciens Miniſtres veulent croiſer & contredire le Comte d'Olivarez qui ſe déclare ouvertement pour le mariage d'Angleterre. Quoi qu'il en ſoit, les Eſpagnols diſent que le Prince de Galles leur apporte une guerre inteſtine chez eux. Il y a de l'apparence que le Nonce a compris, que ſi la negociation du mariage ſe romp, ils ne manqueront pas de rejetter tout ſur le Pape, qui refuſe la diſpenſe. On ajoute même que les difficultez que le S. Siége apportera, produiront peut-être un bon effet. Le Prince temoigne une ſi grande paſſion pour l'Infante, que bien des gens ſe perſuadent qu'il aimera mieux changer de Religion, que d'avoir la confuſion de s'en retourner comme il eſt venu. En ce cas, le Comte d'Olivarez trouveroit bien ſon compte. Quoique certains Miniſtres par des raiſons d'Etat, perſiſtaſſent dans un ſentiment contraire au ſien, il auroit le plus grand nombre de ſon côté. Les Eccleſiaſtiques & les gens zelez pour la Religion Catholique,*

que, lui applaudiroient. Le Nonce a ſi puiſſamment repreſenté ces choſes ici, que pluſieurs penſent que les Eſpagnols mettent exprès dans la tête du Prince de Galles, que le Pape refuſe la diſpenſe, afin que le Prince s'en retourne de lui même, ou qu'il prene le parti de ſe faire Catholique. On croit qu'il poura bien s'y determiner à la derniére extremité. Et Dieu ſait en quelle intention. 1623.

Durant ces conteſtations & ces intrigues à la Cour de Madrid, conclud Marquemont, *ils ne ſavoient pas encore que la diſpenſe fût entiérement reſoluë. Ils avoient ſeulement apprîs que le Pape étoit diſpoſé à la donner ſous certaines conditions. Mais on ignoroit qu'elle fût acordée & même envoiée. De là vient que le Nonce & le Comte d'Olivarez qui la demandoient auparavant, avec de grandes inſtances, ont prié depuis peu que l'expedition en fût differée. Le Courier eſt venu trop tard: la diſpenſe étoit partie. Et l'Agent ſecret que le Roi de la Grande Bretagne a dans cette Cour, en avoit donné avis au Prince de Galles. Le Cardinal Ludoviſio conſulta incontinent ſur ce qu'il y avoit à faire, ſelon ce que j'ai pû recueillir de divers endroits. On a été bien aiſe que la diſpenſe fût envoiée, afin que ſi le mariage ne ſe fait pas, le Roi d'Angleterre n'aille pas s'imaginer que c'eſt la faute du Pape. On perſiſte dans les reſolutions priſes, que le Nonce reçoive l'obligation du Roi d'Eſpagne, qu'il délivre la diſpenſe, & qu'il temoigne en toutes façons que le Pape n'apporte plus d'obſtacle à l'affaire du mariage. Puis que les Eſpagnols ont quelque eſperance de la converſion du Prince de Galles, on a cru que le Pape devoit y travailler de ſon côté, & faire même quelques avances. Il a donc écrit un bref au Prince. Sa Sainteté l'y exhorte avec beaucoup d'affection & de tendreſſe à prendre une*

Digitized by Google

1623. *une ſi ſainte reſolution. Et en cas qu'il s'y porte, & qu'il ſouhaitte quelques marques exterieures d'honneur avant que de ſe declarer, on lui offre tout, & même de lui envoier des perſonnes diſtinguées pour lui faire des ſemonces de la part du Pape.*

Cette lettre de l'Archevêque de Lion donna beaucoup à penſer aux Miniſtres de France. Ces Meſſieurs n'étoient point ſi ſenſibles à la joie que devoit leur cauſer l'agreable nouvelle des eſpérances qu'on avoit conçues de la converſion du Prince de Galles, qu'à la crainte de voir l'Angleterre dependante de la Maiſon d'Autriche. L'Empereur ne ſavoit lui même que penſer. Il apprehendoit qu'il n'y eût peut-être plus de realité que de bienſeance, dans les demarches de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Diéte de Ratisbone, pour temoigner que le Roi ſon maître ne conſentoit point à l'inveſtiture donnée au Duc de Baviére. Ferdinand ſe défioit des vuës ſecretes du Comte d'Olivarez : & une ſeule choſe étoit capable de le raſſurer. Il y avoit dans le Conſeil d'Eſpagne des gens de poids qui preſſoient vivement l'execution de ce que Philippe III. avoit ordonné en mourant, ſur le mariage de l'Infante avec le fils de l'Empereur. Maximilien Duc de Baviére étoit plus allarmé qu'aucun autre. Il craignoit que les nopces du Prince de Galles, ne fuſſent ſuivies du retabliſſement de Frederic ſon beau frere. Non content de négocier à la Cour de France & de briguer ſon appui, afin de ſe maintenir dans ſa nouvelle dignité, Maximilien avoit envoié des Moines traveſtis à Londres, afin de faire inſinuer au Roi d'An-

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1623. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 484. 485. &c.

Digitized by Google

d'Angleterre, que le Bavarois ne demandoit pas mieux que de chaſſer les Eſpagnols du bas Palatinat. Et pour ce qui regardoit la reſtitution du patrimoine & de la dignité Electorale à la Maiſon Palatine, on faiſoit entendre au Roi qu'on trouveroit des moiens d'acommodement. Le Duc de Baviere n'avoit point d'enfans, & il n'eſperoit preſque pas que le Ciel lui en donnât. On offroit de rendre & la dignité Electorale & les Etats à la Maiſon Palatine, après la mort de Maximilien. 1623.

Comme les Venitiens s'effraioient alors à la moindre demarche de la Maiſon d'Autriche pour s'agrandir, le voiage du Prince de Galles à Madrid, fut comme un coup de foudre à leur égard. L'Ambaſſadeur de la République à Londres, ſe déchainoit en toutes maniéres. *Voici*, crioit-il, *la plus méchante choſe que le Roi de la Grande Bretagne, pût penſer ou faire. L'Angleterre eſt desormais à la diſcretion des Eſpagnols. A quoi bon ce voiage? Si l'affaire du mariage eſt concluë, quel beſoin le Prince a-t'il d'aller à Madrid? On lui auroit amené ſon Epouſe à la maniere acoutumée. Si l'affaire n'eſt pas finie, quelle imprudence de ſe mettre entre les mains des Eſpagnols, d'expoſer une perſonne ſi précieuſe, & de courir riſque de recevoir un affront à la vuë de toute l'Europe?* Les Proteſtans d'Angleterre, des Provinces-Unies, & d'ailleurs étoient conſternez. On craignoit pour la liberté du Prince de Galles & pour ſa Religion. Que ſavoit-on ſi la Cour de Rome & celle de Madrid ne viendroient point à bout de le ſeduire? Bien des gens ſe défioient du nouveau Duc

1623. Duc de Buckingham & du Comte de Briſtol. La ruïne de la Religion Proteſtante paroiſſoit aſſurée, ſi l'Angleterre avoit un Roi Papiſte. Les craintes & les allarmes redoublérent, quand on ſut dans le monde ce que le Pape écrivoit au Prince de Galles, & la reponſe que Charles avoit faite à Grégoire. Avant que de parler de ces lettres, diſons quelque choſe de la reception du Prince à Madrid, & du progrés de la negociation du mariage.

Honneurs faits au Prince de Galles en Eſpagne.

A peine y fut-il entré que la Cour en eut connoiſſance. Le bruit ſe répandit même dans la ville, qu'un grand Prince étoit venu. Buckingham & Briſtol allérent ſur le ſoir à l'audience du Roi. Il envoia incontinent le Comte Duc faire des complimens au Prince de Galles. Tout ſe paſſa du côté d'Olivarez avec des demonſtrations d'une joie extraordinaire. *Quand nos deux Maîtres ſeront bien unis*, diſoit-il à Buckingham dans un tranſport véritable, ou affecté, *ils partageront tout le monde entr'eux.* Philippe & Charles ſe rencontrérent le lendemain, comme par hazard, en allant à la promenade. Un Prince n'en peut recevoir un autre avec plus de generoſité, de politeſſe, & de magnificence, que le Roi d'Eſpagne reçut l'héritier de la Couronne d'Angleterre. Briſtol leur ſervit d'interpréte. Charles n'entendoit pas la langue Caſtillane, & Philippe n'en parloit pas d'autre. Le fameux Comte de Gondomar faiſoit regulierement ſa cour au Prince. *Monſeigneur*, lui dit-il un jour avec ſa vivacité ordinaire, *je vas vous apprendre une grande nouvelle. Un Anglois a été fait depuis peu Conſeiller*

Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Ruſhworth's Hiſtorical Collections. 1623. Larrey Hiſtoire d'Angleterre au regne de Jaques I.

Digitized by Google

feiller d'Etat de Sa Majeſté. Gondomar parloit de lui même, il vouloit que le Prince le regardât comme un Miniſtre d'Etat auſſi devoué à la Couronne d'Angleterre qu'un Eſpagnol le peut être à une Puiſſance étrangere. Le Prince fut ſolemnellement invité à dîner dans le Couvent de S. Jeróme, huit ou dix jours après ſon arivée. Les differens Conſeils d'Eſpagne & les Magiſtrats vinrent faire la reverence au Prince dez le matin. Le Roi ſe rendit au même endroit après le repas, ſuivi d'une Cour leſte & nombreuſe. Ils monterent tous deux à cheval, & Philippe donna par tout le pas & la droite à ſon illuſtre hôte. Les Magiſtrats les attendoient tous deux aux portes de la ville avec un riche dais, ſous lequel ils marcherent à côté l'un de l'autre. L'entrée fut auſſi pompeuſe & auſſi ſolennelle que l'étoit celle du Roi à ſon avenement à la Couronne. 1623.

Charles eſt conduit au bruit des acclamations du peuple juſques au Palais Roial de Madrid. On lui avoit preparé un ſuperbe apartement. Philippe l'y mena : Et prenant alors le pas ſur le Prince, il lui dit galamment : *J'en uſe de la ſorte, par ce que je ſuis chez vous.* Ils allérent enſemble à l'appartement de la Reine, qui s'avança juſques à la porte de ſa chambre. On leur donna trois fauteuils, la Reine s'aſſit au milieu, Charles à la droite, & Philippe à la gauche. La Reine & le Prince s'entretinrent quelque temps en François. Il vid fort rarement l'Infante; & il n'eut point de converſation particuliére avec elle. Briſtol fut l'interpréte des complimens qu'ils ſe firent reciproque-

1623. ment en presence de la Cour. Le Comte Duc en fit des excuses au Prince sur ce que la bienseance ne permettoit pas à l'Infante d'en user autrement, jusques à ce que le mariage parût conclu. *Il y manque une formalité aux yeux du public*, ajouta le Comte Duc en souriant. *C'est l'arivée de la dispense du Pape que nous atendons.* On fit des feux de joie & des illuminations durant trois jours: Enfin, Charles fut regalé de plusieurs fêtes, de combats de taureaux, de jeux de cannes, & d'autres spectacles. Son adresse & sa bonne grace charmerent la Cour d'Espagne dans une course de bague, que l'Infante regardoit de la fenêtre de sa chambre. Tout le monde convient que les Espagnols conçurent beaucoup d'estime & de veneration pour le Prince de Galles. Ils admiroient sa douceur, sa gravité, sa modestie, & plusieurs autres bonnes qualitez qui le rendoient certainement respectable. Ses plus grands ennemis n'en disconviennent pas.

On sollicite le Prince de Galles de changer de Religion.

Les Espagnols surpris de ce que le Prince de Galles venoit si librement chez eux, s'imaginerent qu'il pensoit à se faire Catholique Romain en épousant leur Infante, & que c'étoit le véritable dessein d'un voiage si extraordinaire. On juge des reproches que Buckingham & Bristol se firent réciproquement en plein Parlement d'Angleterre, que ces deux Messieurs donnerent grand sujet aux Espagnols de croire, & d'esperer même, que le Prince embrasseroit leur Religion. Buckingham n'assistoit point aux exercices de pieté, ni aux prieres de l'Eglise Anglicane qui se faisoient regulierement chez l'Ambassadeur

deur du Roi ſon maître à Madrid. Pour ſe rendre plus agreable aux Eſpagnols, il alloit à leurs Egliſes, & il adoroit ſans difficulté le Sacrement avec eux. Le Comte de Gondomar qui le connoiſſoit bien, diſoit aux gens que Buckingham étoit Papiſte. L'Eſpagnol devoit dire plûtôt que l'Anglois ne ſe mettoit pas autrement en peine de la Religion. Quand Gondomar étoit en colere contre Buckingham, il l'accuſoit d'être un franc Puritain & un outré Calviniſte. Le Comte Duc d'Olivarez informé par Gondomar des diſpoſitions de Buckingham, & bien aiſe de le voir ſi cavalier ſur le chapitre de la Religion, lui dit un jour ſans façon ſe promenant enſemble : *Finiſſons, je vous prie, l'affaire du mariage indépendamment du Pape. Je le voudrois de tout mon cœur*, repondit Buckingham : *mais je n'en ſai pas les moiens. Pour moi*, reprit l'Eſpagnol, *j'en voi un infaillible. Que le Prince de Galles ſe faſſe Catholique. A quoi bon tant de miſteres ? Tout le monde croit ici qu'il eſt venu dans ce deſſein.* 1623.

Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Ruſhworth's Hiſtorical Collections. 1623. 1626.

Soit que Buckingham eût connu mieux que jamais depuis l'arivée du Prince en Eſpagne, que ſon Alteſſe étoit inébranlable dans ſa croiance ; car enfin Charles fut toujours bon Proteſtant juſques à la fin de ſa vie, & il fit gloire de mourir dans les ſentimens de l'Egliſe Anglicane : Soit que ſon confident ne crût pas devoir ainſi mettre en compromis la Religion d'un Prince qui avoit de grands ſentimens d'honneur & de pieté ; Buckingham repondit bruſquement au Comte Duc : *nous ne ſommes point des joueurs de go-*

1623. *gobellets, ni des charlatans. On n'eſt pas venu ici dans le deſſein de faire de nouveaux marchez. Il s'en faut tenir aux conditions dont nous ſommes convenus de part & d'autre. La conſcience du Prince eſt tranquille, il n'a point de ſcrupules ſur ſa Religion. C'eſt une corde qu'il ne faut pas toucher.* Buckingham proteſta tout publiquement dans le Parlement d'Angleterre que ce fut là ſa réponſe. Croions l'en ſur ſa parole, j'y conſens. Mais qu'il nous ſoit permis d'ajouter, que le bon Seigneur ne parloit pas toujours de la ſorte. Gondomar dit un jour au Comte de Briſtol : *Tout le monde croit ici que le Prince de Galles eſt venu dans l'intention de ſe faire Catholique. Au nom de Dieu, ne vous oppoſez pas à un ſi pieux deſſein. Nous eſperons que Mylord Buckingham n'y ſera pas trop contraire.*

Briſtol n'ignoroit pas que Buckingham panchoit vers le Papiſme, & qu'il avoit perſuadé au Roi Jaques de faire de grandes avances au Pape, & de lui écrire une lettre peu convenable à un Roi Proteſtant. Cela joint au diſcours de Gondomar, lui donna du ſoupçon. Il s'imagina qu'à la ſollicitation de Buckingham, le Prince pouvoit bien n'être pas éloigné de renoncer à ſa Religion: Et il ſemble que Briſtol n'eût pas été trop faché de le trouver dans cette diſpoſition. Quoiqu'il en ſoit, le Comte ſe jette aux genoux de Charles en lui diſant, *j'ai un éclairciſſement à vous demander, & je prie très-humblement vôtre Alteſſe de me pardonner la liberté que je prens: promettez moi cette grace, je vous en conjure.* Impatient de ſavoir à quoi cette preface aboutira, le Prince dit à Briſtol de parler ſans aucune con-

contrainte. *Puiſque vous m'en donnez la permiſſion*, reprend Briſtol, *je vous ſupplie, Monſeigneur, de me dire pourquoi vous êtes venu à Madrid? Quelque zelé, quelque fidele que ſoit un Miniſtre, il ne peut ſervir utilement le Prince, à moins qu'il ne ſache les intentions de ſon maître. Vous le ſavez auſſi bien que moi*, dit Charles, *pourquoi je ſuis venu ici. Monſeigneur*, pourſuivit Briſtol, *les Eſpagnols croient generalement que vôtre Alteſſe veut embraſſer la Religion Romaine, & qu'elle va ſe declarer. Je vous prie de me dire ſi c'eſt là vôtre intention. Je ſuis Proteſtant, & je n'ai aucun deſſein de me faire Catholique. Vôtre exemple ne ſeroit pas capable de m'ébranler. Tout ce que je puis promettre à vôtre Alteſſe, c'eſt que ſi elle eſt dans cette reſolution, je vous ſervirai auſſi fidelement que le plus zelé Catholique du monde.* Le Prince ne put apprendre ſans indignation que les Eſpagnols le cruſſent capable d'une ſi grande lacheté. Il ſe ſentit même ému de colere contre le Comte de ce qu'il ſe mettoit dans l'eſprit que la choſe n'étoit pas impoſſible. *Ai-je fait quelque action*, dit-il avec un reſſentiment digne de la pieté dont il ſe picqua toujours, *qui vous ait donné ſujet de penſer que je puis être aſſez lache pour changer de Religion, & pour acheter à ce prix l'Infante d'Eſpagne? Graces à Dieu, je ſuis à l'épreuve des tentations du monde ſur le chapitre de la Religion.* Briſtol n'alla pas plus avant: il changea de diſcours après avoir encore prié le Prince de lui pardonner cette liberté. 1623.

Quoique je remarque plus de droiture dans la conduite du Comte de Briſtol, que dans celle du Duc de Buckinghaim; la ſincerité

1623. dont je fais profeſſion, ne me permet pas de diſſimuler, que la demarche de Briſtol paroit fort ſuſpecte. On eut raiſon de la lui reprocher dans le Parlement d'Angleterre. Ne diriez-vous pas qu'il vouloit tenter le Prince de Galles d'une maniére fine & artificieuſe? Bien loin d'offrir ſes ſervices au fils du Roi ſon maître, en cas qu'il voulût changer de Religion, un bon Proteſtant les refuſeroit. Il tacheroit de confirmer le Prince dans l'amour de la verité: Du moins il applaudiroit à ſa conſtance & à ſa fermeté. C'eſt ce que le Comte ne fait point. Content de s'être offert en cas qu'on veuille ſe faire Catholique Romain, il ne dit plus rien, dez que Charles lui a repondu, que ce n'eſt pas là ſon deſſein. Le Comte Duc d'Olivarez n'en demeura pas là, il fit d'autres tentatives. On va dire de ſa part au Prince que l'Infante a la conſcience fort tendre, & que ſi elle voit en Angleterre ſon époux ſe declarer ennemi de la Religion Catholique, une ſi pieuſe Princeſſe ſera entierement deſolée. Charles offrit de s'éclaircir avec l'Infante ſur l'article de la Religion, & de lui declarer ſes veritables ſentimens. Mais les Eſpagnols étoient trop eloignez de permettre que le Prince eût des entretiens particuliers avec l'Infante. On lui propoſe ſeulement de conferer avec des Theologiens; on l'en preſſe vivement plus d'une fois. Charles refuſa conſtamment de pareilles conferences. *Elles ne peuvent ſervir qu'à rompre nôtre négociation*, diſoit-il de fort bon ſens. *Quand ces Meſſieurs verront qu'un jeune homme tient ferme contre les argumens de leurs Theologiens, ils ſe degouteront, ils ſe chagrineront contre moi.*

En-

Environ cinq ou ſix ſemaines après l'arivée du Prince de Galles à Madrid, le Nonce du Pape reçut la diſpenſe. Elle étoit acompagnée d'un bret flatteur & fort étudié pour Charles. Le Nonce le rendit en grande ceremonie. Acompagné du Comte Duc, de quelques Seigneurs Eſpagnols, & de tous les Italiens diſtinguez qui étoient à la Cour, il va trouver le Prince dans ſon appartement: Et Charles s'avance juſques à l'eſcalier, quand il ſait que le Nonce vient chez lui. Il y eut de grandes civilitez de part & d'autre. Le Nonce remit enſuite à ſon Alteſſe le bref que Gregoire lui envoioit. On remarque fort bien qu'il fut dreſſé ſur ce que les Eſpagnols avoient écrit à Rome que le Prince de Galles vouloit entrer dans la communion du Pape: Et celui que Grégoire fit rendre un mois après au Duc de Buckingham, eſt à mon avis une preuve certaine, que ce Seigneur donna véritablement de grandes eſperances que Charles y viendroit à la fin. Le monde raiſonna diverſement ſur le bref adreſſé au Prince de Galles. On le trouva fort inſinuant. C'étoit une exhortation à ſe faire Catholique, & le Pape y ſuppoſe qu'un Prince Proteſtant qui temoigne une ſi grande paſſion d'épouſer l'Infante d'Eſpagne, étoit plus que demi-Catholique. Les gens d'eſprit rirent de ce que le Pape animant le Prince de Galles à ſuivre l'exemple de ſes religieux ancêtres, & des premiers Rois d'Angleterre, il ne leur donnoit point d'autre vertu, qu'une grande ſoumiſſion à ſon Siége, & la devotion ſuperſtitieuſe de faire des pelerinages à Rome. *Eſt-ce que la Religion conſiſte*, diſoit-on, *à reconnoître la Monarchie du Pape.*

1623. Brefs du Pape au Prince de Galles & au Duc de Buckingham.

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. & 1626.

Mercure François. 1623.

1623. *Pape. On croit avoir bien rencontré à Rome en disant, que si Gregoire I. a heureusement travaillé à la conversion des Anglois Payens, c'est un bon augure pour Gregoire XV. son successeur, & que Dieu semble destiner celui-ci à ramener les Anglois heretiques au giron de l'Eglise Romaine. Le Pape poura bien se tromper. Il y a grande difference entre convaincre des Idolatres de la vérité du Christianisme, & persuader à des Chretiens qui connoissent l'Evangile, qu'ils ne peuvent être sauvez sans se soumettre à la Monarchie du Pape. L'un est infiniment plus facile que l'autre. Le Moine Augustin envoié par Gregoire I. reüssit auprès des Anglois Payens. Mais il échoüa quand il entreprit de convaincre les anciens Bretons Chretiens, qu'ils devoient se soumettre au Pape. Les Missionnaires de Gregoire XV. ne seront pas plus heureux auprès des Anglois Protestans.*

A l'occasion de ce bref du Pape, le Comte de Bristol dit certaines choses au Prince de Galles qui rendirent la religion de ce Ministre suspecte & douteuse à Charles. Devenu Roi d'Angleterre deux ans après, il fit accuser Bristol devant les Pairs du Roiaume d'avoir voulu le porter à se faire Catholique Romain, en lui parlant de la sorte à propos des louanges que le Pape donnoit aux anciens Rois d'Angleterre. *Il faut l'avoüer de bonne foi, Mo seigneur : la Nation Angloise ne s'est signalée par ses exploits, que lors qu'elle a été soumise au Pape : Et nous n'egalerons jamais la gloire de nos ancêtres, tant que nous ne suivrons pas leur Religion.* Bristol ne répondit pas trop bien à cette accusation. Et certes il n'y a pas d'apparence qu'un Prince aussi bon,

aussi

auſſi religieux que Charles I. ait voulu calomnier tout publiquement un Seigneur de ſon Roiaume. Briſtol reconnoit que par maniere de diſcours, & ſans avoir deſſein de porter le Prince de Galles à ſe faire Catholique, il dit à propos des Rois d'Angleterre qui allérent aux Croiſades, & qui ſignalérent leur bravoure & leur courage dans les guerres ſaintes, que dans la ſituation preſente de la Chretienté, les Rois d'Angleterre ne pouvoient plus entreprendre de ſi grandes choſes, à cauſe de la diviſion que la diverſité de Religion a miſe entre les Princes Chretiens. Les deux propoſitions ſont différentes; il eſt vrai. Mais qui eſt le plus croiable du Roi, ou du Comte de Briſtol? Et quand il ſeroit vrai que celui-ci ſe ſeroit à peu près expliqué de la ſorte, le Prince de Galles n'avoit-il pas raiſon de s'imaginer que Briſtol vouloit lui inſinuer, qu'un Roi d'Angleterre ſeroit en état de former de plus grands projets, ſi ſa Religion ne le diviſoit pas de l'Empereur, des Rois de France & d'Eſpagne, & de pluſieurs autres Puiſſances Catholiques? 1623.

Un Eſpagnol nommé *Diego de la Fuente* fut chargé de porter le bref du Pape au Duc de Buckingham. La piéce n'étoit ni moins flatteuſe ni moins travaillée que l'autre. Grégoire y dit que la voix du S. Eſprit retentiſſoit ſouvent aux oreilles du Roi d'Angleterre & du Prince de Galles. Cela ſignifie en bon François, qu'il n'y avoit que trop de gens qui leur inſinuoient de ſe faire Catholiques. *Ne laiſſez pas échapper la belle occaſion que le Ciel vous preſente d'acquerir une gloire immortelle*, diſoit le Pape au Favori de Jaques. *Quel*

1623. *honneur pour vous, ſi par vos conſeils & par vos douces inſinuations, les Rois d'Angleterre entrent dans le chemin qui conduit à la couronne incorruptible du Ciel. Chemin que leurs ancêtres leur ont enſeigné, en faiſant rendre à Dieu le culte qui lui eſt dû, en maintenant l'autorité Pontificale, & en la rendant même plus étenduë. On a vû ſouvent & la poſterité verra encore beaucoup de gens que la faveur des Princes comble de biens, d'honneurs, & de dignitez. Ce n'eſt pas là ce qui peut éternizer vôtre nom. Employez vos conſeils à ramener de grands Rois & des nations puiſſantes au ſein de l'Egliſe. Voila le moien de faire écrire vôtre nom dans le livre des vivans, & de mériter que l'Hiſtoire vous mette au nombre de ces ſages, dont les Rois & les Princes ont ſuivi les lumieres.* Je ne m'étonne pas après cela que le Duc de Buckingham ait paſſé pour un franc Papiſte. On connoit aſſez la reſerve & la circonſpection de la Cour de Rome. Gregoire auroit-il jamais envoié un bref de cette nature, ſi Buckingham n'avoit pas fait auparavant de fort grandes avances? On peut conjecturer même que ſa mere Catholique Romaine, avoit écrit à Rome qu'elle ne deſeſperoit pas de la converſion de ſon fils.

Lettre de l'Archevêque de Cantorbery au Roi d'Angleterre.

Abbot Archevêque de Cantorbery écrivoit preſqu'en même temps au Roi Jaques une lettre d'un ſtile bien different de celui du Pape Grégoire. Sa Majeſté Britannique vouloit pouſſer la complaiſance pour la Cour de Rome, juſques à publier une ordonnance qui permît aux Papiſtes le libre exercice de leur Religion en Angleterre. L'Archevêque crut devoir s'oppoſer à un deſſein ſi contraire aux loix

Digitized by Google

loix du Roiaume. Le voila donc qui prend la plume. Et dans l'amertume de ſon cœur, il écrit au Roi une remontrance pleine de zele & de courage. *Je me ſuis tû trop long-temps, Sire*, diſoit Abbot; *Et je crains que mon ſilence ne ſoit criminel envers Dieu & au regard de Vôtre Majeſté. Je lui demande très-humblement la permiſſion de m'acquitter de ce ce que je doi à Dieu, par la vocation duquel je remplis la premiere place de l'Egliſe Anglicane, & à vous qui avez été l'inſtrument dont il s'eſt ſervi pour m'y mettre. Vôtre Majeſté en uſera enſuite à mon égard comme il lui plaira. Vous avez deſſein, Sire, d'ordonner par un acte public la tolerance de la Religion Romaine. Faites reflexion, je vous en ſupplie, ſur la nature de cet acte, & ſur les ſuites qu'il peut avoir. Il tend à l'établiſſement de la doctrine heretique & damnable de l'Egliſe Romaine, de Babylone, cette infame proſtituée dont l'Ecriture Sainte parle avec horreur. Combien une pareille action ſera-t'elle abominable aux yeux de Dieu! Quel ſujet de ſcandale pour ceux qui aiment la pureté de l'Evangile, quand ils verront que de la même plume dont vous avez combattu les Papiſtes comme des ſuperſtitieux & des idolatres, vous ſignez que vous vous rendez leur protecteur! A quoi Vôtre Majeſté a-t'elle penſé, d'envoier le Prince de Galles en Eſpagne, ſans le conſentement de ſon Conſeil, ſans la participation de ſon peuple? Je ſai bien, Sire, que vous avez droit de conduire le Prince vôtre fils, & qu'il vous appartient particulierement de lui choiſir une épouſe. Mais enfin, le Prince n'eſt-il pas auſſi le fils de l'Etat? Vôtre peuple, dont le ſalut & le bonheur dépendent de* 1623. *Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. & 1626. Wilſon's Hiſtory of Great Britain.*

1623. *celui qui vous ſuccedera, doit veiller ſur les demarches du Prince. Le voiage de ſon Alteſſe cauſe de ſi grandes allarmes, que ceux qui l'ont conſeillé, ſeront recherchez & punis quand même le Prince reviendroit le plus heureuſement du monde. La tolerance que vous propoſez, ne ſe peut acorder ſans le concours du Parlement, à moins que vous ne vouliez faire croire à vos ſujets, que vous pretendez avoir droit de renverſer quand il vous plaît, les loix du Roiaume. Je ſupplie très-humblement vôtre Majeſté de reflechir ſur les conſéquences de l'entrepriſe. En permettant l'éxercice d'une fauſſe Religion, & en ceſſant de maintenir celle qui a rendu cet Etat floriſſant, craignez d'attirer la colere & l'indignation de Dieu ſur vos Roiaumes & ſur vôtre perſonne.*

Je ne ſai ſi ces remontrances du Primat d'Angleterre ne commencerent pas de faire rentrer Jaques en lui même. Le peuple parloit hautement contre le Roi & contre ſon Favori. Les amis du Duc de Buckingham l'en avertirent ; & dez lors il penſa ſerieuſement à ſe mettre à couvert de la colere du peuple, & à ſe rendre agreable, en rompant un mariage dont les ſuites pouvoient être funeſtes à ceux qui l'avoient conſeillé, ou negocié. *Je ſuis un véritable Martyr*, diſoit un jour le Roi Jaques dans ſon chagrin *J'ai plus ſouffert pour ma Religion qu'aucun Prince Chretien.* Le paradoxe eſt grand ; il faut l'avoüer. Mais ſur quoi Sa Majeſté Britannique fonde t'elle ſa pretenſion d'être un *Martyr* ? *N'eſt-ce pas une choſe étrange que je ne puiſſe marier mon fils à une Princeſſe de ſon rang ſans la permiſſion du Pape* ? Voila ce qui cauſoit de ſi grands tourmens au Roi Jaques. Cela

la fait pitié. Il eſt encore plus ridicule que le Comte de Briſtol ait rapporté en plein Parlement d'Angleterre cet Apophtegme comme quelque choſe de beau. Charles ſe ſeroit-il donc meſallié en épouſant certaines Princeſſes Proteſtantes? Il y en avoit pluſieurs en Allemagne d'une Maiſon plus noble & plus ancienne que celle de Rodolphe Comte d'Haspurg? Mais Jaques vouloit une fille de Roi: C'étoit là ſon entêtement. Autre fantaiſie ridicule. Nous avons vû depuis peu tous les thrones de l'Europe remplis par des Princeſſes qui n'étoient pas filles de Roi. 1623.

Réponſe du Prince de Galles au bref du Pape.

Quelque ſoin qu'on eût pris de bien concerter la réponſe que le Prince de Galles, ne pouvoit pas ſe diſpenſer de faire au Pape Grégoire, elle parut indigne de l'héritier d'un Roiaume, où la Religion Proteſtante floriſſoit. *J'ai vû avec un extréme plaiſir*, diſoit Charles, *que vôtre Sainteté me propoſe les exemples de mes ancêtres à ſuivre. J'aurai toujours autant de zele & d'ardeur pour le retabliſſement de la paix & de l'unité de l'Egliſe, qu'ils en ont eu pour la propagation de la Foi, & pour la defenſe de l'Evangile contre les ennemis de la croix de Jeſus-Chriſt: perſuadé que je ſuis qu'imiter de ſi grands Princes, c'eſt quelque choſe de plus glorieux encore, que d'être ſorti de leur ſang. Je ſuivrai en cela les intentions du Roi mon pere, qui voit avec le dernier déplaiſir les malheurs que cauſe la diviſion des Princes Chretiens. Vôtre Sainteté me fait juſtice, ſi elle croit que je ne hai pas la Religion de ceux dont je recherche l'alliance. Je vous prie d'être perſuadé que j'aurai toûjours beaucoup de modération. Bien loin de donner*

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. 1624. *Cabala or Myſteries of State.*

1623. *lieu de croire que je hai la Religion Catholique Romaine, il ne tiendra pas à moi que ceux qui font profession de croire en un même Dieu, & en un même Jesus-Christ ne se reünissent dans la même Eglise.* Le Prince de Galles vouloit donner à tout cela un sens supportable. Cependant on trouva fort à redire que ses expressions fussent concertées de telle maniére, que la Cour de Rome les pouvoit interpreter trop avantageusement pour elle.

Buckingham qui dicta, pour ainsi dire, cette lettre au Prince de Galles, avoit conseillé, il n'y a pas un an, au Roi Jaques d'en écrire une du même stile à Gregoire. *Très-Saint Pere*, disoit-il au Pape, *vous serez peut-être surpris de ce qu'un Prince d'une Religion différente de la vôtre vous previent par ses lettres. La division sanglante que je vois dans la Chretienté, m'afflige sensiblement. Je voudrois de tout mon cœur qu'elle finît. Ma principale & journaliere occupation, c'est de chercher les moiens capables de procurer la reünion des Chretiens. Car enfin, nous croions tous en un même Dieu, Pere, Fils, & S. Esprit. Nous professons également que nous ne pouvons être sauvez que par les merites de Jesus-Christ. Si je romps aujourd'hui le silence, c'est pour exhorter vôtre Sainteté à travailler conjointement avec nous à l'acomplissement d'une œuvre si sainte, si digne d'un Prince Chretien. Nous avons toujours ardemment desiré de le voir; Et nous ne doutons pas que vôtre Sainteté, dont le zele nous est connu, n'emploie le credit & l'autorité qu'elle a dans l'un des deux partis, à procurer la fin d'une si deplorable discorde. C'est le plus grand service qui se puisse ren-*

dre

dre à la Chretienté. Si vôtre Sainteté signale son Pontificat par une action si louable, elle acquerera beaucoup de gloire & une ample recompense. Que dût penser Gregoire en se voiant prevenu d'une maniere si engageante, si respectueuse, par un Roi qui avoit traité Paul V. de tiran, d'usurpateur, d'Antechrît? Certes on eut quelque raison de croire à la Cour de Rome que Jaques n'étoit pas trop éloigné de se faire Catholique. L'avance que Sa Majesté Britannique vouloit faire au Pape, parut si indigne au Comte de Bristol, qu'il en détourna le Roi autant qu'il put. Bristol soutint dans le Parlement d'Angleterre que la lettre ne fut envoiée à la sollicitation du Comte de Gondomar & du Duc de Buckingham, qu'après le départ de Bristol pour son Ambassade à Madrid. Le Pape Grégoire XV. étoit deja mort, lors que la reponse du Prince de Galles fut apportée à Rome. On la rendit à Urbain VIII. son successeur, qui prit cette occasion d'envoier de nouveaux brefs au Roi Jaques & au Prince son fils. On en parlera dans la suite de l'affaire du mariage. 1623.

Digitized by Google

HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.

LIVRE VINTIEME.

1623. Ligue entre le Roi de France, le Duc de Savoie, & la République de Veniſe.

PEndant que la Cour de France paroiſſoit toute occupée des divertiſſemens du Carnaval, Louïs avoit conclu & ſigné la ligue projettée dans l'entrevuë d'Avignon, & avancée depuis à Lion, entre la Couronne de France, la République de Veniſe, & Charles Emmanuel Duc de Savoie, afin de chaſſer les Eſpagnols de la Valteline, & l'Archiduc Leopold du païs des Griſons. Les pouvoirs de l'Ambaſſadeur de Veniſe à Paris, vin-

vinrent un peu tard. Ses maîtres avoient vivement pressé la Cour de France, de prendre enfin des mesures efficaces pour s'opposer aux usurpations continuelles de la Maison d'Autriche. Cependant, il y eut un assez grand nombre de Sénateurs contraires à la conclusion de la ligue, quand elle fut proposée. Plus timides & plus circonspects que les autres, ils representoient que la République s'engageoit dans une guerre contre la Couronne d'Espagne, & qu'il seroit impossible d'y reüssir sans un puissant secours de celle de France. *Et pouvons-nous compter*, ajoutoient-on, *sur un Prince à qui les Huguenots donnent de grandes occupations chez lui, & dont les Ministres sont presque tous devouëz à la Cour de Rome, & par conséquent à celle de Madrid? Le Duc de Savoie entre dans la ligue, par ce qu'il espere d'en tirer quelque profit. S'il ne trouve pas à contenter son ambition en s'agrandissant, il voudra se dédommager à nos dépens. On nous demandera sans cesse de l'argent pour lui.* Le sentiment contraire prévalut. La République avoit un trop grand interêt à ne souffrir pas que la Maison d'Autriche exécutât son projet de s'emparer de la Valteline & du païs de Grisons. 1623.

Nani Historia Veneta. L. V. 1623. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 446. 447. &c. Histoire du Connétable de Lesdiguieres. L. XI. Chap. 8.

La ligue fut donc enfin signée à Paris le 7. Février de l'an 1623. Elle devoit durer deux ans; peut-être plus, si cela étoit necessaire pour obtenir la restitution de ce que le Gouverneur de Milan & l'Archiduc Leopold avoient usurpé. Chacune des trois Puissances confédérées s'engageoit à fournir un certain nombre de troupes à proportion de ses forces. On pretendoit avoir une armée de trente

1623. trente ou quarante mille fantaſſins, & de ſix mille chevaux. Le Roi fourniſſoit quinſe ou dix-huit mille hommes, la République douze, & le Duc huit. On mettoit de toutes les parties le fameux Comte de Mansfelt, quand il étoit queſtion d'attaquer la Maiſon d'Autriche. Les nouveaux confederez convinrent de lui donner trois cens mille écus par an, à condition qu'il ſe jetteroit dans la Franche-Comté, afin d'empecher les ſecours qui pouroient venir des Païs-Bas en Italie. On prétendoit auſſi que l'Armée de Mansfelt fût là comme un corps de reſervè, prêt à paſſer les Alpes en cas de beſoin. C'eſt une choſe aſſez ſinguliére. La Cour de France paroiſſoit mépriſer Mansfelt: on l'y traitoit de *bandolier*. Et cependant elle négocioit avec lui. Il fallut même lui avancer quelqu'argent dans cette rencontre. Mansfelt ne promettoit rien qu'à ceux qui venoient le trouver la bourſe à la main. La France devoit païer la moitié des trois cens mille écus, & la Republique les deux tiers de l'autre moitié. Charles Emmanuël donnoit le reſte. On invita les Suiſſes à entrer dans la ligue: mais les Cantons Catholiques gagnez par le Nonce du Pape & par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, empécherent que le Corps Helvétique ne ſe mêlât de cette affaire.

Les forts de la Valteline occupez par les Eſpagnols ſont mis en dépôt entre les mains du Pape.

La nouvelle de la ligue ſignée allarma fort la Cour de Madrid. Celle de Rome ſe récria beaucoup ſur le deſſein d'appeller Mansfelt aux portes de l'Italie, & peut-être de l'y faire entrer. On le craignoit étrangement par tout. Les Eſpagnols recourent à leurs artifices ordinaires pour reculer la reſtitution de ce qu'ils

Digitized by Google

qu'ils ont pris, & pour ſe diſpenſer de l'execution du traité de Madrid négocié par Baſſompierre. En tenant ce qui fut promis alors, le Roi Catholique ſe délivroit de l'embaras d'une guerre qui le menaçoit du côté de l'Italie. Mais le Duc de Feria Gouverneur de Milan entêté de ſoutenir ce qu'il avoit entrepris, repreſente au Conſeil de Madrid qu'il eſt d'une extreme importance de profiter d'une ſi belle occaſion de garder la Valteline ou du moins d'avoir la liberté d'y faire paſſer des troupes. Les Miniſtres Eſpagnols toujours diſpoſez à rompre les engagemens les plus ſolennels, quand il s'agit de l'agrandiſſement de leur Monarchie, écoutent la propoſition. Ils ne penſent plus qu'à rendre le traité de Madrid inutile, dez qu'ils voient que le Roi de France occupé contre ſes ſujets Reformez, n'eſt plus en état d'envoier ſes troupes en Italie. Don Baltazar de Zuniga cet habile homme d'Etat ménagea fort bien les choſes à l'avantage du Roi ſon maître, par le moien des Miniſtres de la Cour de Rome. Sous prétexte de maintenir la Religion Catholique dans la Valteline, en attendant que le traité de Madrid puiſſe être exécuté, Du Fargis Comte de la Rochepot Ambaſſadeur de France en Eſpagne, ſigne mal à propos l'an 1621. un nouveau traité à l'Aranjuez, par lequel il conſent au nom de Louïs, que les forts occupez, ou bâtis par les Eſpagnols dans la Valteline, ſoient mis en dépôt entre les mains d'un Prince Catholique, juſques à ce que les deux Couronnes conviennent ſur les difficultez qui ſe rencontrent dans l'obſervation du traité de Ma-

1623.

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1623. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 456. 457. &c. Lettres de Marquemont dans les Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu.

1623. Madrid. La Cour de France refusa la ratification de ce que Du Fargis avoit fait. Mais Louïs engagé dans une guerre civile, ne pouvoit faire grande peur aux Espagnols. Ils offroient tantôt de remettre les forts entre les mains du Duc de Loraine, puis du Grand-Duc de Toscane, enfin au Pape. Comme ces Souverains craignoient également de se commettre avec l'une ou l'autre des deux Couronnes, Philippe garda non seulement ce que son Gouverneur de Milan avoit pris dans la Valteline; mais ses Ministres eurent encore le temps de prendre des mesures pour y établir la domination de leur maître.

Quand on eut donc appris à Madrid que le Roi de France, la République de Venise, & le Duc de Savoie, s'étoient liguez tout de bon, afin d'obliger la Maison d'Autriche à se désister de ses entreprises sur la Valteline & sur la liberté des Grisons, les Espagnols n'eurent plus d'autre ressource que de presser le Pape de recevoir le dépôt des forts, & de faire enforte que la France consentît qu'ils fussent remis entre les mains de sa Sainteté, jusques à l'entier acommodement des contestations. Les parens de Grégoire étoient à la dévotion du Roi d'Espagne. Ils furent gagnez en faisant épouser au neveu du vieux Pontife la Princesse de Venouse riche heritiere, dont les terres & les fiefs étoient dans le Roiaume de Naples. On jugeoit bien à la Cour de Madrid que les forts de la Valteline demeureroient à la disposition du Roi d'Espagne, quoiqu'ils fussent en apparence entre les mains du Pape trop foible pour les garder, si Sa Majesté Catholique vouloit les re-

Digitized by Google

reprendre. Les Eſpagnols eſperoient encore que Gregoire étant deſormais l'arbitre du differend, il ſauroit le terminer d'une maniére plus avantageuſe à Philippe, que celle dont les deux Rois étoient convenus dans le traité de Madrid. Le Duc d'Albuquerque va donc repreſenter à ſa Sainteté de la part du Roi d'Eſpagne, que Sa Majeſté Catholique n'eſt entrée dans la Valteline, qu'à la ſollicitation des gens du païs qui lui ont demandé ſa protection, & la conſervation de leur Religion. *Bien loin que le Roi mon maître*, diſoit Albuquerque, *ait intention de profiter de la conjoncture pour ſe rendre plus puiſſant en Italie, il offre de remettre tout entre les mains du Pere commun des Chretiens; de celui qui a le plus grand interêt à maintenir la Religion Catholique. On attend de la prudence du Pape, qu'il diſſipera les ombrages & la jalouſie de certaines Puiſſances, qu'il arrêtera les entrepriſes des Griſons heretiques, qu'il conſervera la Religion dans la Valteline, & qu'il mettra l'Italie dans une parfaite ſeureté. C'eſt tout ce que le Roi mon maître ſouhaite, & il ſe repoſe entierement ſur la ſageſſe, & ſur les bonnes intentions du Pape.* 1623.

La réception du dépôt aiant été propoſée aux plus habiles gens de la Cour de Rome, les ſentimens ſe trouvérent partagez. Pluſieurs étoient d'avis que Grégoire ne s'engageât point dans cette affaire, qu'il demeurât toujours neutre, & qu'il ſe contentât d'offrir ſa mediation & ſon entremiſe pour terminer les differens à l'amiable. *Si les Puiſſances confederées*, diſoit-on de fort bon ſens, *ne veulent pas s'en tenir aux conditions que le Pape*

1623. *pe propoſera, elles entreprendront de ravoir les forts à main armée. Les drapeaux de l'Egliſe ne ſeront qu'une foible défenſe. Il faudra recourir au Gouverneur de Milan, & appeller les troupes Eſpagnoles. Voila une guerre ouverte entre les deux Couronnes, & le Pape dans la néceſſité d'y entrer conjointement avec le Roi d'Eſpagne. Mansfelt, les Suiſſes, & les Allemans fondront en Italie ſous pretexte de ſecourir les Griſons Proteſtans. Enfin l'acommodement ne ſe fera jamais qu'en rendant la Valteline à ſes anciens maîtres. C'eſt le but des Puiſſances confederées. Eſt-il bienſeant que le Pape s'expoſe à remettre lui même à des heretiques un dépôt dont la garde ſera confiée au S. Siege?* Quelque fortes que fuſſent ces raiſons, elles ne firent aucune impreſſon ſur l'eſprit de Grégoire. Il étoit obſedé par ſes parens; Et la Cour de Madrid avoit eu l'habile prevoiance de gagner les neveux intereſſez d'un vieillard, qui ſur le bord de ſon tombeau, ne voioit pas qu'il s'expoſoit à laiſſer l'embaras d'une guerre à ſon ſucceſſeur.

La Cour de France ſembla d'abord faire quelque difficulté de conſentir au dépôt. Mais le Chancelier de Silleri & Puiſieux ſon fils qui croient la guerre contraire à leurs deſſeins & à la conſervation de leur autorité, perſuadent à Louïs de laiſſer mettre les forts entre les mains de Grégoire. *Ils ſeront tirez de celles des Eſpagnols*, ajoutoient-ils; *Et le Pape chargé d'un peſant fardeau, s'appliquera inceſſamment à trouver les moiens d'un bon acommodement. Il faut ſeulement faire entendre à la Cour de Rome, que le dépôt n'eſt que pour deux ou trois mois. De maniere que dans*

dans ce terme prefix, les forts doivent être démolis, & les choſes remiſes dans leur premier Etat. Autrement Vôtre Majeſté & ſes alliez ſommeront le Pape de ſe joindre à eux, pour obliger le Roi d'Eſpagne à faire juſtice. Le Senat de Veniſe n'agreoit point ce dépôt. Les artifices & les vuës ſecretes de la Cour de Madrid ſautoient aux yeux de ces Politiques éclairez. Zeno Ambaſſadeur de la République à Rome, ſe dechainoit ſi fort contre le dépôt, qu'il eut des paroles facheuſes avec le Cardinal Ludoviſio. Le Miniſtre Venitien ne gardoit point de meſures, & il ne concertoit rien avec Silleri Ambaſſadeur de France qui lui étoit ſuſpect. Mais enfin, Sa Majeſté Très-Chretienne conſentant au dépôt, le Senat fut obligé de faire de même. Le Duc de Fano frere de Gregoire part donc à la tête de quinze cens hommes de pied & de cinq cens chevaux des troupes Eccleſiaſtiques, & s'en va dans la Valteline recevoir le dépôt au nom du Pape. Il s'en mit en poſſeſſion, & le Gouverneur de Milan lui fournit des vivres & des munitions. Le Duc de Feria trouve encore je ne ſai quel prétexte frivole, de laiſſer un garniſon Eſpagnole dans trois places. Fano retourne peu de temps après à Rome; & il laiſſe au Marquis Bagni le commandement de troupes, & le ſoin de garder les forts. 1623.

La mauvaiſe ſanté du Pape rappelloit ſon frere auprès de lui. Gregoire XV. mourut le 8. Juillet après deux ans & quelques mois de Pontificat. Le Cardinal Ludoviſio qui gouvernoit abſolument, ſut profiter du temps. Il eut ſoin de mettre de grandes dignitez dans

Mort du Pape Gregoire XV. & de Priuli Doge de Veniſe.

1623. dans ſa Maiſon, de lui procurer des alliances avantageuſes, & d'amaſſer du bien. Ce qu'on appelle à Rome *le Sacré College*, avoit perdu un de ſes membres, dont la religieuſe libéralité condamnoit bien hautement l'avarice du Pape & de ſon neveu. Rendons juſtice à la mémoire du Cardinal Montalte. Ce que Marquemont Archevêque de Lion écrit de lui à Puiſieux Secretaire d'Etat, mérite que tous les Hiſtoriens qui aiment la vertu, rapportent un ſi beau témoignage. *Le Cardinal Montalte, le pere des pauvres eſt mort*, dit Marquemont. *Les parties de banque juſtifient qu'en* 38. *années de Cardinalat, il a donné juſques à treize cens mille écus, outre pluſieurs charitez qu'il a faites de ſa main, & qui n'ont pas été miſes par écrit.* Montalte étoit de la famille obſcure & baſſe du célebre Sixte V. Qu'il eſt glorieux à ce Cardinal d'avoir fait un uſage ſi Chretien des grands revenus qu'un Pape orgueilleux avoit laiſſez à ſes parens! Antoine Priuli Doge de Veniſe mourut auſſi dans ce même temps. François Foſcarini lui ſucceda. Il s'étoit diſtingué dans les premiers emplois de la Republique; Et ſes Ambaſſades dans les premiéres Cours de l'Europe, lui acquirent beaucoup de reputation. L'Hiſtoire de Veniſe donne à Foſcarini ce bel éloge, qu'on ne trouva jamais rien à redire à ſes mœurs, ni à ſes actions. Si cela eſt vrai à la lettre, ce Prince mérite une gloire immortelle d'avoir conſervé tant d'innocence & d'integrité dans la corruption de ſa patrie, & des Cours où il fut emploié.

Nani Hiſtoria Veneta. L. V. 1623. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 517. 518. Lettre de Marquemont dans les Memoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1623.

On crut que le Conclave ſeroit long après la mort de Grégoire XV. à cauſe de la nouvelle

Digitized by Google

velle Bulle que ce Pape avoit publiée pour régler les formalitez de l'élection, & de la diversité des factions. Ludovisio & Borghése étoient à la tête des deux principales. Chacun d'eux prétendoit élever une creature de son oncle. Après ces deux, les Cardinaux de Savoie, de Medicis, & Farnése avoient le plus de credit dans le Conclave. Farnése plus habile & plus versé qu'aucun autre dans le maneige des Conclaves, reünit avec tant de dexterité les differens partis en faveur du Cardinal Maffeo Barberini Florentin, que le 6. Août la plûpart des Cardinaux, & sur tout ceux qui étoient avancez en âge, se trouverent fort surpris d'avoir eux mêmes renversé toutes leurs espérances, en choisissant un homme de cinquante six ans, & d'une constitution qui promettoit une longue vie. Barberini prit le nom d'Urbain VIII. Il se picquoit d'habileté dans les belles Lettres, & de faire bien des vers Latins. Nous en avons de sa façon qui paroissent supportables. Comme ce Pontificat est un des plus longs qu'on ait jamais vûs; le Pape & ses parens auront desormais grande part aux affaires de l'Europe. C'est pourquoi je donnerai ici l'extrait d'une relation de la Cour de Rome un peu après l'exaltation d'Urbain VIII. que Marquemont dressa pour servir d'instruction aux Ministres du Roi de France.

1623. Le Cardinal Maffeo Barberini est fait Pape sous le nom d'Urbain VIII.

Nani Historia Veneta. L. V. 1623. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 517, 518. Mercure François.* 1623.

Urbain avoit de bonnes qualitez, au rapport de Marquemont. Il ne faut pas entendre cela des perfections que S. Paul exige d'un Evêque. Il y a long-temps que les Papes ne s'en picquent plus. Celui qui voudroit se former maintenant sur le modele que les Apo-

1623. tres ont laiſſé, paſſeroit que *pour un bon Pretre, & pour un Pape fort mediocre.* Si vous voulez mériter d'être le pretendu *Succeſſeur de S. Pierre*, acquerez ſeulement ce qui peut vous rendre habile & rafiné Politique. L'inclination d'Urbain, dit-on, le portoit vers la France. Mais il ménageoit les autres Puiſſances par interêt & par prudence. Jaloux de ſon autorité à l'exemple de ſes arrogans predeceſſeurs, il tachoit de la maintenir & de l'étendre même autant qu'il étoit poſſible. On craignit d'abord qu'il n'eût trop de fermeté, peut-être de l'opiniatreté. Mais le nouveau Pape ſut vaincre ſon humeur. Il paroiſſoit doux & traitable. Quand on lui faiſoit voir la raiſon & la juſtice, il changeoit ſans peine une reſolution déja priſe. La maniére de bien négocier avec le S. Pere, c'étoit de le flatter par des louanges ingenieuſes, & par des ſoumiſſions extraordinaires, ſur tout quand il étoit queſtion d'obtenir une grace. Que ſi vous aviez raiſon de lui demander certaines choſes ; en ce cas, il falloit lui parler d'un ton ferme, & ne lui ceder point. Cela le mettoit en peine, & le contraignoit à ſe determiner. Comme le Pape avoit l'eſprit prompt, & le naturel vif, les Miniſtres des Princes prenoient ſoin de le prevenir de bonne heure ſur ce qu'ils ſouhaitoient de lui. Toutes les affaires paſſoient par ſes mains. Ses parens & ſes Miniſtres n'entreprenoient rien ſans ſon ordre. Il ſe reſervoit même de certaines choſes qu'il ne leur communiquoit pas.

Memoires de Marquemont dans les Mémoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1624.

Carlo Barberini ſon frere, & Magalotti dont l'autre avoit épouſé la ſœur, pouvoient beau-

beaucoup sur l'esprit d'Urbain. Il prenoit sur tout les avis de Magalotti qui devint Cardinal. C'est pourquoi les Espagnols s'appliquérent à le gagner. Magalotti avoit en effet de l'inclination pour eux, quoiqu'il affectât de dire que le Pape devoit tenir la balance égale entre les deux Couronnes. Urbain avoit un autre frere nommé Antoine qui s'étoit fait Capucin. Le Pape l'éleva au Cardinalat après l'avoir gardé quelque temps dans le Palais Pontifical. Le Pere Antoine y mena quelque temps une vie fort retirée, & il voioit seulement son frere Urbain à certaines heures. Don Carlo leur ainé faisoit profession de ne se mêler d'aucune affaire, si ce n'est de ce qui regardoit sa charge de General de l'Eglise. Mais il entroit véritablement dans tout. Le Pape prenoit ses avis, & y déferoit beaucoup. Il jouissoit de vingt-cinq mille écus de rente, sans y comprendre les appointemens qu'il tiroit d'Urbain. On jugea d'abord que Carlo penseroit à s'enrichir, mais que ce seroit par des moiens honnêtes. Ni lui, ni les siens ne reçurent aucuns presens, *chose inouïe*, dit Marquemont, *parmi les parens d'un Pape*. L'ainé des trois fils de Don Carlo, c'étoit le Cardinal François Barberin, si recommendable en nos jours par ses aumônes, par ses libéralitez, & par son affection aux Lettres. Il avoit vingt-six ans lors que son oncle lui donna le chapeau, & qu'il fut comme les autres neveux, Surintendant des affaires. Si Urbain lui acorda le dehors & l'éclat du gouvernement, il ne lui en laissa pas tout le pouvoir. Le Pape vouloit diriger son neveu en toutes choses. On rend 1623.

1623. ce témoignage au Cardinal François Barberin que ſes mœurs étoient reglées, & qu'il avoit beaucoup de candeur. Mais il affectoit un grand zele pour la grandeur de l'Egliſe & pour l'autorité du Pontificat.

Don Thadeo ſon cadet devoit être le chef de la Maiſon Barberine, & les Eſpagnols lui offrirent d'abord en mariage une riche heritiere de Sicile. Antoine le dernier des trois fréres fut premierement Chevalier de Malte. Son oncle lui donna enſuite le chapeau rouge. C'eſt le Cardinal Antoine que nous avons vû Archevêque de Reims & Grand-Aumonier de France. François Barberin parut d'abord favorable aux Eſpagnols. Il s'en excuſoit en diſant qu'il devoit contrebalancer l'inclination toute Françoiſe de ſon oncle, & que ſi on donnoit trop d'ombrage & de jalouſie aux Eſpagnols, la tranquillité du Pontificat d'Urbain pouroit être troublée. Le Cardinal de la Valette fils du Duc d'Epernon fit grande figure à Rome dans la premiere année d'Urbain. Il s'y diſtinguoit, dit-on, par le reglement de ſes mœurs, par ſa doctrine dans les Congregations en preſence du Pape, & par ſa politeſſe. On jugea pourtant que la fierté que ſon pere lui avoit inſpirée, ne s'acommoderoit pas long-temps des manieres de la Cour de Rome. Un nouveau Cardinal y doit être fort ſouple. Puiſque Marquemont nous vante le reglement des mœurs de la Valette, le bon Archevêque n'étoit pas autrement ſcrupuleux, ou bien il parloit à la maniere de la Cour de Rome. Vous y paſſez pour reglé, dez que vous n'êtes pas entiérement perdu de débauches. Le Car-

Cardinal de la Valette avoit plus les inclinations & les maniéres d'un Courtisan & d'un Guerrier, que les qualitez d'un Ecclesiastique. Galant & voluptueux autant qu'homme du monde, il n'aima rien moins que les fonctions d'un Evêque & d'un bon Cardinal. La Valette prit des benefices pour avoir un grand revenu: Il brigua le chapeau rouge à cause du rang & de la distinction que la ridicule superstition du Papisme donne à ceux qui le portent. 1623.

Durant les divers mouvemens de l'Europe dont je viens de parler, les Réformez de France travailloient en vain à recueillir quelques fruits de la paix faite devant Montpellier. Leurs Députez generaux presentérent au Roi un cahier de diverses demandes justes & raisonnables. Elle furent presque toutes éludées: Et les pauvres Reformez ne doutérent plus que la paix ne leur dût être aussi funeste que la guerre. On ne leur faisoit aucune justice; on les chicanoit sur tout. La Cour croioit cacher bien le projet formé de ruïner sourdement les Eglises Réformées, en protestant que le Roi vouloit faire observer les Edits de la meilleure foi du monde. Persuadé que les Reformez aussi mécontens que jamais, ne manqueroient pas de parler dans leurs Sinodes Provinciaux, ou Nationaux, des moiens d'éviter l'entiére oppression dont leurs Eglises étoient menacées, Louïs prit l'expedient qui lui fut fourni, pour obliger ces assemblées Ecclesiastiques à ne se mêler que de ce qui concernoit la Religion & la Discipline. Le Roi publia une Déclaration par laquelle il ordonnoit que les Reformez

Sinode National des Eglises Reformées de France à Charenton.

Mercure François. 1623. *Bernard Histoire de Louïs XIII. L. X. Hugonis Grotii Epistola 59. Joanni Grotio Patri.* 1623.

1623. tiendroient à l'avenir leurs Colloques & leurs Sinodes en presence d'un Officier Roial de la même Religion, que Sa Majesté, ou les Gouverneurs des Provinces nommeront. Comme il n'y avoit parmi les Réformez que trop de gens empressez d'obtenir des emplois & des bienfaits de la Cour, elle trouvoit facilement des Commissaires pour les Sinodes à sa dévotion. Ces Messieurs prenoient grand soin que tout s'y passât au gré du Roi & de ses Ministres. C'étoit un moien presqu'infaillible d'avoir une bonne gratification. Voila un des grands artifices dont Louïs XIII. & son Fils se sont servis pour être exactement informez de ce qui se passoit parmi les Reformez, & pour les empecher de prendre de concert les resolutions nécessaires à leur commune défense.

Les Reformez aiant tenu cette année un Sinode National à Charenton, Galand y assista en qualité de Commissaire du Roi, conformément à la nouvelle Declaration. Non contens que les decisions du fameux Sinode de Dordrecht, eussent été solennellement reçuës dans le Sinode d'Alets, quelques Ministres qui étoient dans les sentimens de Calvin & de Beze sur la Grace & sur la Predestination, inserez dans la Confession de Foi des Eglises Reformées de France, entreprirent de faire jurer encore à Charenton la reception des articles definis contre les Arminiens à Dordrecht. Je ne sai par quelle intrigue la Cour voulut s'opposer à cela. Est-ce que les Jesuites & quelques Ecclesiastiques de France, dont la doctrine est plus conforme à celle des anciens Peres, & sur tout

Digitized by Google

tout des Grecs, qu'aux dogmes introduits en 1623.
Occident par S. Auguſtin, furent bien aiſes que le Roi fît laiſſer aux Réformez de France, la liberté d'embraſſer le ſentiment d'Arminius qui s'accordoit mieux avec celui des Jeſuites & du plus grand nombre des Theologiens de la Communion Romaine? Grotius qui étoit alors en France, eſtimé des gens de Lettres, des premiers Magiſtrats de Paris, & de pluſieurs Miniſtres d'Etat, ne ſut-il point perſuader à ceux-ci, que les Arminiens étant beaucoup plus moderez que leurs adverſaires, il étoit à propos que le Roi les protegeât, & que Sa Majeſté les fît tolerer dans les Egliſes Reformées de France? Quoiqu'il en ſoit, Louïs déclare au Sinode de Charenton qu'il ne juge pas à propos que ſes ſujets Réformez jurent de recevoir les dogmes de l'Aſſemblée de Dordrecht, & qu'il ne pretend pas donner ſa protection à ces *nouvelles* opinions. Le Sinode fit repreſenter à Sa Majeſté que les articles de Dordrecht étant conformes à la Confeſſion de Foi des Egliſes Reformées de France, on ne doit pas les regarder comme des dogmes nouvellement publiez. *Sa Majeſté*, repondirent les Miniſtres d'Etat au Sinode, *vous laiſſe une entiére liberté de juger de vôtre doctrine. C'eſt une affaire dont elle ne ſe méle pas. Sachez ſeulement que le Roi n'entend point que vous faſſiez jurer perſonne ſur les ſentimens d'autrui, ni que vôtre Sinode ôte à chacun la liberté de croire ce que ſa conſcience lui dicte ſur des choſes qui n'appartiennent pas à la Foi.* Les gens du Sinode éludérent la defenſe du Roi, en confirmant ſimplement ce qui avoit été deja re-

1623. glé dans le Sinode National d'Alets, & en ne faiſant aucune mention du Sinode de Dordrecht, dont le Roi ne vouloit pas entendre parler. Cependant, Louïs avoit defendu de renouveller les decrets faits dans le Sinode d'Alets, auſſi bien que les deciſions de Dordrecht.

La reponſe donnée au Sinode de Charenton, me fait juger que Grotius avoit apparemment fourni quelques mémoires à la Cour de France. Peut-être auſſi que cela ſe fit à la ſollicitation de Daniel Tilenus grand Arminien que les Miniſtres du ſentiment contraire avoient chaſſé de Sedan. Cet homme né dans la Siléſie parloit & écrivoit même en François avec beaucoup d'élégance & de netteté. La Cour lui ſavoit bon gré de certains écrits de ſa façon contre l'Aſſemblée de la Rochelle, & d'une reponſe à l'Apologie pour la derniere priſe d'armes par les Réformez de France, où Tilenus ſoutenoit le pouvoir arbitraire & abſolu des Rois. Il avoit certainement de l'eſprit & de la ſcience: mais le jugement lui manquoit d'une étrange maniére. Je n'en veux point d'autre preuve, que ce qu'un Auteur moderne prévenu en ſa faveur nous rapporte de lui. *Si je me trouvois dans la néceſſité de me faire Mahometan ou Calviniſte*, diſoit Tilenus, *j'aimerois mieux être Mahometan. Car enfin, les Mahometans adorent un Dieu bon & miſericordieux, au lieu que les Calviniſtes nous propoſent un Dieu cruel & impitoiable qui damne ſes creatures de propos déliberé.* Il falloit dire que le ſentiment de Calvin & de ſes Diſciples, ne s'acorde pas bien avec l'idée que nous avons

Du Maurier dans ſes Mémoires de Hollande, à l'article du Prince Maurice.

avons d'un Etre infinement parfait, ni avec ce que la Sainte Ecriture nous enſeigne d'un Dieu plein de miſericorde & de bonté. Mais il n'y a gueres moins d'impieté que de folie à dire qu'on aimeroit mieux être Mahométan que Calviniſte. Un Chrétien qui parle de la ſorte, eſt un homme ſans jugement, peut-être ſans Religion. 1623.

Mort Chrétienne de du Pleſſis-Mornai.

Les injuſtices continuelles que la Cour faiſoit aux Réformez, ſur tout l'érection d'une citadelle à Montpellier contraire au traité de paix, & le refus opiniatre de la demolition du Fort Louïs près de la Rochelle, aigriſſoient extrémement les eſprits dans le parti Reformé. On s'y plaignoit avec beaucoup de hauteur de l'infidelité des Miniſtres du Roi. Ils apprirent, & je ne ſai ſi la choſe avoit quelque fondement, que certaines gens alloient dans les Provinces avec des lettres des Duc de Rohan & de Soubize pour ſoulever tous les Reformez. Cela fut cauſe que le Roi publia une Déclaration, où feignant de ne croire pas ce qu'on lui avoit rapporté des deſſeins de Rohan & de Soubize, ni que les Reformez en general penſaſſent à ſe détourner de l'obeïſſance duë au Souverain, Sa Majeſté leur donnoit de nouvelles aſſurances de ſes bonnes intentions, en confirmant tous les Edits qui leur étoient acordez. Louïs commandoit enſuite que ſes Commiſſaires demeuraſſent dans les Provinces juſques à l'entier acompliſſement de ce qu'il avoit promis à ſes ſujets Réformez. Il en fut de cette Declaration comme de toutes les autres, elle ne produiſit rien. On ne vouloit qu'amuſer les gens par de belles paroles. Le ſa-

Mercure François. 1623. *Vie de M. du Pleſſis-Mornai. L. IV.*

1623. ge & religieux du Pleſſis-Mornai alla dans ce même temps recevoir de Dieu la juſte recompenſe de ce qu'il avoit fait pour ſon ſervice, & pour la défenſe de la pureté de l'Evangile. Il avoit inutilement ſollicité ſon rétabliſſement dans le gouvernement de Saumur. La Cour ne ſe mit nullement en peine de tenir une parole que le Roi avoit donnée par écrit de la maniére du monde la plus authentique. Tout ce qu'un homme qui avoit ſi utilement ſervi Henri IV. & ſon Fils put obtenir, ce fut un dédommagement de cent mille francs; encore le paiement en étoit-il aſſez mal aſſigné. Du Pleſſis fut tenté de refuſer une ſomme ſi modique : mais la néceſſité d'aquitter des dettes contractées pour le ſervice du Roi la lui fit accepter.

Il fut tourmenté d'une fievre tierce vers le commencement de l'Automne, & elle devint continuë dans les premiers jours de Novembre. Les Medecins deſeſperérent alors de ſa vie. Il n'y a rien de plus beau, de plus édifiant que ce qu'on nous raconte des derniéres heures d'un Gentilhomme qui fait une ſi grande figure dans l'Hiſtoire. Depuis qu'on lui eut annoncé que la fin de ſa vie approchoit, il paſſa deux jours entiers en faiſant des actes continuels de foi, de repentance, d'actions de graces à Dieu. On lui liſoit les plus beaux endroits du Nouveau Teſtament qui contiennent la promeſſe de la reſurrection bienheureuſe & de la vie éternelle. Il en recitoit quelques paſſages en Grec avec une preſence d'eſprit admirable. Enfin, il meditoit avec ferveur les veritez de l'Evangile. *Je meurs*, diſoit-il, *dans la Religion où j'ai vécu juſques*

jusques à present. Je l'ai, graces à Dieu, defenduë par mes éxemples, par mes paroles, par mes écrits. S'il falloit recommencer à vivre, je reprendroi le même chemin ; j'embrasserois la pureté de l'Evangile ; dussé-je essuier encore de plus grandes disgraces que celles qui me sont arivées. Ma foi est uniquement appuiée sur la misericorde de Dieu en Jesus Christ. Le Pere nous l'a donné pour être nôtre sagesse, nôtre justice, nôtre sanctification, nôtre redemtion. Le Pasteur lui aiant remis devant les yeux l'endroit où l'Apôtre S. Jean dit que nous sommes maintenant enfans de Dieu, que ce que nous serons n'est point encore manifesté, & que dans la derniere apparition de Jesus-Christ nous lui deviendrons semblables ; du Plessis se fit incontinent lire l'endroit de la premiere Epitre aux Cotinthiens, où l'Apôtre prouve la verité de la resurrection derniere. Enfin, quand on lui demanda s'il mouroit bien persuadé de ces grandes merveilles, *Oui* repondit-il en citant un endroit de l'Ecriture Sainte en Grec, *j'en suis convaincu par la demonstration du Saint-Esprit, plus puissante, plus claire, plus certaine que toutes les demonstrations d'Euclide. J'ai vû le salut de Dieu, j'ai consideré ses œuvres magnifiques, il ne me reste plus qu'à dire avec Simeon : Seigneur tu laisses aller maintenant ton serviteur en paix.* Telle fut la fin vraiment Chretienne du plus sage, du plus savant, du plus pieux Gentilhomme, qui fut peut-être jamais. 1623.

Entreprises de Mansfelt du côte de la Vestphalie.

Comme il y a toujours un grand nombre de François, à qui leur inquiétude naturelle, ou la pauvreté ne permettent pas de demeurer chez eux, lors qu'il n'y a ni guerre civi-

1623. civile, ni étrangere, les Etats Generaux des Provinces-Unies en attirérent plusieurs à leur service depuis la paix faite devant Montpellier. Quelques-uns prirent encore parti dans les troupes du Comte de Mansfelt, & se mirent en tête de suivre la fortune de ce fameux avanturier. Le Marquis d'Inojosa que le Roi Catholique envoioit en Angleterre pour l'affaire du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles, fit en passant par Fontainebleau de grandes plaintes à Louïs sur le secours d'hommes & d'argent que Sa Majesté donnoit aux Provinces-Unies. *J'ai de grandes raisons d'en user de la sorte*, repondit-elle; *Et il ne tient qu'au Roi d'Espagne de les faire cesser. Au reste j'aquitte seulement des obligations que le feu Roi mon pere a contractées.* Les choses en demeurérent là. Il en est presque toujours de même, quand les Rois se font des plaintes réciproques de ce que l'un assiste les ennemis de l'autre contre les conditions stipulées dans les traitez precedens. Ne faut-il pas supposer maintenant que les promesses mutuelles que se font les Princes de ne secourir point les ennemis l'un de l'autre, ne sont que des formalitez qui ne signifient plus rien, & que chacun se reserve mentalement le droit de n'acomplir point la condition, en cas qu'elle se trouve contraire à ses interêts? En consequence de la paix faite à Vervins entre les deux Couronnes, Henri IV. ne devoit plus secourir les Provinces-Unies. Il le fit cependant. Un Roi si habile n'avoit garde de souffrir que la Monarchie d'Espagne recouvrât ce qu'elle perdoit par la formation de la Republique des Provinces-Unies. Le Petit.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum L. I. Nani Hist. ria Veneta. L. V. 1623. Mercure François. 1623.

tit-fils d'Henri IV. s'engagea de même dans le traité des Pirénées à ne donner aucun ſecours au Portugal contre Philippe IV. Roi d'Eſpagne. Et il crut enſuite que ſon honneur & ſa conſcience lui permettoient de violer une promeſſe ſi ſolennellement jurée. Ceux qui jugent des choſes par les lumieres du bon ſens, & par les regles de l'Evangile, ne voient pas bien comment cela s'acorde avec le Chriſtianiſme, ni même avec la Religion naturelle. Mais les Politiques ont d'autres maximes. *Les Princes gouvernent les peuples*, dit le Duc de Rohan, *& l'interêt gouverne les Princes.* Etrange axiome de ces derniers ſiecles! S'il étoit permis aux particuliers de le ſuivre impunément, il faudroit renoncer à ſa ſociété civile. 1623.

Erneſt Comte de Mansfelt s'acommodoit de la maxime auſſi bien que les Têtes couronnées. On lui avoit donné de l'argent pour faire une diverſion ſur les terres de la Maiſon d'Autriche, pendant que les trois Puiſſances confederées agiroient du côté de l'Italie. Mais Erneſt perſuadé qu'il lui étoit plus avantageux de faire la guerre en Allemagne, garde l'argent reçu, & prit d'étroites liaiſons avec le Roi de Dannemark, les Princes de la baſſe Saxe, & les Provinces-Unies qui l'engagérent à ſe jetter dans l'Evêché de Munſter & dans la Veſtphalie. Don Gonzalez de Cordouë, & le Comte d'Anholt s'avancent avec des troupes, afin de s'oppoſer aux progrés de Mansfelt, lequel après avoir ravagé le Comté d'Oldembourg, s'empare de quelques places, les fortifie, & fait des courſes juſques aux portes de Munſter.

1623. Un nouvel orage se formoit alors du côté de la basse Saxe. Le Roi de Dannemark, l'Electeur de Brandebourg, les Ducs de Brunswick, d'Holstein, & de Meckelbourg, mécontens de ce qui s'étoit passé dans la Diéte de Ratisbone, tinrent une assemblée, où les villes Impériales du même Cercle envoiérent leurs Députez. Il y fut resolu de lever une armée sous pretexte de pourvoir à la seureté de la basse Saxe durant tous les mouvemens de l'Empire, & d'en donner le commandement à Christian de Brunswick Administrateur d'Halberstat. La déliberation devoit être suspecte à l'Empereur. Le Cercle armoit, & il mettoit à la tête de ses troupes le plus grand ennemi de la Maison d'Autriche, & le plus zelé partisan du Roi de Bohéme. Frederic Ulric Duc de Brunswick, frere ainé de Christian, s'imagina qu'il dissiperoit peut-être la jalousie & les ombrages de la Cour Impériale en écrivant à Ferdinand, que le Cercle de la basse Saxe n'avoit offert le commandement de ses troupes à Christian, que dans le dessein de le retirer de son association avec le Comte de Mansfelt, & de le faire rentrer dans les bonnes graces de Sa Majesté Impériale.

Défaite de l'Armée d'Halberstat par le General Tilli.

On ne se fia point trop à ces belles paroles. Tilli eut ordre de marcher vers la basse Saxe avec les troupes de l'Empereur & de Baviére, & d'observer les démarches d'Halberstat qui s'y étoit rendu après s'être séparé de Mansfelt en apparence. Quoique les Princes de Brunswick fissent courir le bruit que Christian ne demandoit pas mieux que de se réconcilier avec l'Empereur, on ne dou-

Digitized by Google

doutoit pas qu'Halberſtat n'eût formé le deſſein de rejoindre Mansfelt avec une armée de vingt-mille hommes, & de faire enſemble de nouveaux efforts en faveur du Roi de Bohéme. C'eſt pourquoi Tilli arivé ſur les confins de la baſſe Saxe, envoie dire au Duc Ulric que les troupes Imperiales entreront dans les Etats de la Maiſon de Brunſwick, à moins que Chriſtian ne deſarme, & n'accepte la grace que l'Empereur lui offre. On tacha de gagner du temps en chicanant ſur les conditions, & en demandant que la grace fût plus ample. Ferdinand qui craint de nouvelles affaires du côté de la Hongrie, où Bethlen Gabor remuoit après s'être aſſuré de quelque ſecours que la Porte Ottomane lui devoit fournir; Ferdinand, dis-je, veut bien acorder toutes les demandes raiſonnables que fait Chriſtian. Mais celui ci n'avoit nulle envie de s'acommoder: Et le Duc Ulric ſon frere d'intelligence avec lui, preſſoit Tilli de ſe retirer inceſſamment des Etats de la Maiſon de Brunſwick. Les autres Princes de la baſſe Saxe n'étoient gueres moins embaraſſez qu'Ulric. Ils ne ſe trouvoient pas aſſez forts pour reſiſter à l'Armée de Tilli bien aguerrie, & commandée par de bons Officiers. Cela les mit dans la neceſſité de ceder. On fait dire à Chriſtian de ſe retirer inceſſamment de la baſſe Saxe. 1623.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. Nani Hiſtoria Veneta, L. V Mercure François. 1623.

Il fallut bien prendre ce parti. Halberſtat ſe voioit en danger d'être enveloppé de tous côtez par ſes ennemis, & par ſes amis même, qui ne vouloient pas attirer la guerre chez eux. Le voila donc qui paſſe le Veſer, & qui marche vers la Veſtphalie avec une

1623. une Armée assez nombreuse. Mais les soldats en étoient fort mal disciplinez & nullement aguerris. Tilli poursuit vivement Halberstat avec des troupes inferieures en nombre; mais fort superieures par leur bravoure & par l'experience des Officiers. Les deux Armées se rencontrent prés de Stadlo. Halberstat ne pouvant plus eviter le combat, y est entiérement défait. Six mille de ses gens furent tuez sur la place, & quatre mille faits prisonniers. Le canon & le bagage demeurerent aux Imperiaux. Christian acoutumé à de pareilles disgraces se retire promptement avec peu de fuiards dans les Provinces-Unies. Tilli tache de profiter de la victoire. Le voila dans l'Oostfrise, qui se prepare à prendre la ville d'Embden. Son dessein échoua. Outre que les Etats Generaux des Provinces-Unies avoient une bonne garnison dans la place, Mansfelt fit inonder les environs. Les Imperiaux se dedommagérent en prenant les Comtez de la Mark & de Ravensperg. Vers la fin de la campagne, les Etats Generaux engagerent Mansfelt à recevoir une somme d'argent, & à se retirer de l'Oostfrise déja trop ruinée. Le Comte qui ne paioit ses troupes qu'en leur permettant le pillage, les fit entrer dans les Evêchez de Munster & de Paderborn. Elles se dissiperent là comme leur General le souhaitoit. Les uns furent tuez en s'écartant pour le butin, & les autres se retirerent chez eux, ou ailleurs.

Mouvemens de Bethlen Gabor en Silesie

Tilli auroit peut-être mieux profité de la défaite d'Halberstat, si l'Empereur n'avoit pas eu besoin de ses troupes. Durant le siége de Lipstat on reçut nouvelle que Bethlen Gabor Prince

Prince de Tranſſilvanie entroit en Hongrie à la tête d'une Armée de quarante mille hommes Tranſſilvains, Hongrois, Valaques, Turcs & Tartares. L'Empereur effraié de cette irruption inopinée qui tendoit à lui attirer ſur les bras une grande partie des forces Ottomanes, écrivit à Tilli de renvoier inceſſamment les troupes Imperiales au Marquis de Montenegro. C'étoit le General que Ferdinand avoit reſolu d'oppoſer à Bethlen Gabor. Soit que le Tranſſilvain eût veritablement ſujet de ſe plaindre de ce que la Cour de Vienne n'acompliſſoit pas les conditions du dernier traité fait avec lui; ſoit qu'il ſe laiſſât éblouir des eſperances que le Roi de Boheme lui donnoit de rabattre facilement la fierté de l'Empereur, & de reprendre la Bohéme, ou du moins quelques Provinces voiſines, pendant que Mansfelt & Halberſtat occuperoient les meilleures troupes de l'Empereur en Allemagne; Gabor entre en Hongrie, prend l'Iſle de Schut ſur le Danube, ravage le païs juſques aux murailles de Presbourg, s'avance dans la Moravie, & s'empare de pluſieurs places. Montenegro ſut ſi mal oppoſer une digue au torrent qui menaçoit d'inonder la Moravie, & de ſe repandre enſuite dans la Boheme, que les Imperiaux ſe trouvérent enveloppez & en danger de perir faute de vivres. 1623.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. Mercure François. 1623.

Le Palatin de Hongrie ſervit utilement la Cour de Vienne dans une ſi grande extrémité. Il repreſente à Gabor que Mansfelt & Halberſtat n'étant plus en état de faire aucune diverſion depuis la perte de la bataille de Stadlo, toutes les forces de la Maiſon d'Autriche & de ſes Alliez vont acourir au ſecours de la Moravie.

Digitized by Google

1623. ravie. *Et que ſavez-vous*, diſoit le Palatin à Gabor, *ſi vous ne ſerez point enveloppé vous même dans la Moravie ? On pouroit bien ſe ſaiſir des ponts & des paſſages, afin de vous empécher de retourner en Hongrie.* Une autre choſe donnoit de l'inquiétude au Tranſſilvain. La diviſion étoit grande à la Porte Ottomane ſous le regne de l'imbécille Muſtapha : Et les Turcs ſans le ſecours desquels Gabor ne pouvoit reſiſter à Ferdinand, paroiſſoient être à la veille d'une guerre civile. Cette conſidération fit penſer à Bethlen Gabor, que le meilleur parti, c'étoit de ſe racommoder encore avec la Cour de Vienne. On convient donc de part & d'autre d'une ſuſpenſion d'armes pour deux mois, pendant laquelle on négocieroit la paix. Le Tranſſilvain demandoit des conditions fort avantageuſes: Et l'Empereur dont les affaires étoient dans une ſituation d'autant meilleure, qu'il ne voioit pas grande choſe à craindre de la part des Turcs, fit difficulté de les acorder. La tréve fut prolongée à différentes repriſes: Et l'Empereur ne put convenir avec Gabor que l'année ſuivante dans les premiers jours de Mai. Tout occupé de ſes vaſtes projets en Allemagne, Ferdinand fit bonne compoſition au Tranſſilvain, de peur qu'une diverſion en Hongrie, ne rompît les meſures priſes avec les Eſpagnols, & certains Princes de l'Empire.

Nouvelle revolution à la Porte Ottomane.

La revolution arivée à la Porte Ottomane vers la fin de cette année, rendit Gabor plus enclin à la paix. Amurat IV. jeune Prince de quinze ans fut mis à la place de Muſtapha, ſous le nom duquel la Sultane ſa mere & un Baſſa

Baſſa regnoient effectivement. Ils avoient l'un & l'autre beaucoup de peine à calmer les eſprits mécontens du meurtre de l'infortuné Oſman. La confuſion étoit ſi grande dans l'Empire Turc, que chaque Baſſa faiſoit le petit Souverain dans ſon Gouvernement. L'un d'eux s'avançoit vers Conſtantinople avec une puiſſante armée, ſous pretexte de venger la mort d'Oſman. Jamais les Janiſſaires ne furent plus fiers, ni plus portez à la revolte. Cette milice pretendoit diſpoſer auſſi abſolument de l'Empire, que les Bandes Pretoriennes ſous les Empereurs Romains. Les Spahis naturellement ennemis des Janiſſaires, étoient extremement irritez de l'injuſtice faite à Oſman par les Janiſſaires qui le ſacrifierent indignement ſur des bruits repandus contre lui, peut-être ſans aucun fondement. Il étoit bien difficile qu'une Sultane pût tenir long-temps le timon des affaires parmi tant d'orages & de tempêtes. Elle avoit beau tromper un peuple ſuperſtitieux, en lui faiſant acroire que Muſtapha étoit un ſaint. Les gens d'eſprit le regardoient comme un imbecille & un veritable fou. Le parti de la Sultane s'affoiblit beaucoup par la mort du Baſſa ſon beau-fils & ſon confident. On l'avoit étranglé comme le principal auteur du meurtre d'Oſman. Voici donc une nouvelle conſpiration qui ſe forme en faveur d'Amurat frère d'Oſman. Les principaux Officiers de la Porte conviennent de ſupplier Muſtapha d'aſſiſter un certain jour au Divan, & d'y faire prendre les meſures neceſſaires pour arrêter la revolte qui augmentoit en Aſie. Ce n'étoit qu'un pretexte. Les Officiers prétendoient montrer tout publiquement

1623. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 541. 542. &c. Mercure François.* 1623.

Digitized by Google

1623. quement l'imbécillité de Muſtapha, en convaincre le peuple, & le porter à mettre Amurat ſur le throne, Prince qui donnoit déja de grandes eſperances.

La Sultane mere de Muſtapha penetra les intentions de ceux qui demandoient que Muſtapha parût au Divan. Elle eſpera de diſſiper la faction en faiſant mourir Amurat & ſes freres. C'étoit mettre les Turcs dans la néceſſité de ſe contenter de Muſtapha, qui ſe trouveroit le ſeul du ſang Ottoman. Mais le Grand Viſir déconcerta la Sultane en gardant les jeunes Princes avec un ſoin extraordinaire. Cette femme habile & ambitieuſe jugea bien qu'elle & ſon Muſtapha étoient perdus, puis qu'on ne laiſſoit plus les jeunes Princes à leur diſpoſition. Elle voulut s'étrangler elle même du cordeau qu'elle avoit préparé pour Amurat & pour ſes freres. Mais quelques gens la retinrent. Le jour marqué pour l'aſſemblée du Divan, le Grand Viſir, le Muphti, & les principaux Officiers de l'Empire, vont prier Muſtapha de venir au Conſeil. Il leur repond de la maniére du monde la plus folle & la plus extravagante. Le Muphti en dreſſe un acte par écrit. On le lit au Divan, & Amurat eſt proclamé Empereur. Il parut incontinent porté dans une chaiſe riche & ſuperbe. Le Muphti & les Officiers lui rendent leurs hommages : Et le peuple approuve le changement par ſes acclamations. Amurat alla prendre le jour ſuivant l'épée des mains du Muphti ſelon les cerémonies acoutumées. L'imbecille Muſtapha ſe vid ainſi dépoſé pour la ſeconde fois. Ce ne fut jamais qu'un Roi de theatre, la Sultane.

Digitized by Google

tane ſa mere le fit paroitre ſur la ſcene pour avoir toute l'autorité, pendant qu'il s'amuſeroit à faire le fou dans un apartement retiré. On dit qu'Amurat plein de feu & d'ambition, ne fut pas long-temps ſur le throne, ſans ſe propoſer de marcher ſur les traces de ſes belliqueux ancêtres. Il liſoit avec plaiſir les conquêtes du grand Soliman : Il témoignoit une impatience extraordinaire de faire la guerre aux Chretiens, dez que l'Empire Turc n'auroit plus rien à craindre du côté de la Perſe. 1623.

Suite de la négociation du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles.

Harlai de Ceſi Ambaſſadeur de France à Conſtantinople écrivit reguliérement au Roi ſon maître le progrès & les circonſtances de la révolution. Mais Louïs prenoit moins de part à ce qui ſe paſſoit chez les Turcs, qu'aux nouvelles que Du Fargis ſon Ambaſſadeur à Madrid lui envoioit de la négociation du mariage de l'Infante avec Charles Prince de Galles. Dez que la Cour de France & le Sénat de Veniſe s'apperçurent que le Comte Duc d'Olivarez penſoit ſérieuſement à la concluſion de l'affaire, ces deux Puiſſances tachérent de la traverſer ſecretement à Madrid & à Rome. L'union étroite de l'Angleterre avec la Maiſon d'Autriche leur paroiſſoit d'une trop dangereuſe conſéquence à la liberté de l'Europe. Cependant les intrigues des Miniſtres de France & de Veniſe n'euſſent jamais pû rompre une négociation tant avancée, ſi le Duc de Buckingham ouvrant enfin les yeux, n'eût apperçu le danger auquel il expoſoit ſa fortune & ſa tête, en ménageant un mariage odieux à tous les bons Anglois, dont le principal négociateur ne pouvoit guéres éviter d'être

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. & 1626. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Hacket's Life of Archbiſhop Williams. part. I. Mercure François.* 1623.

1623. d'être un jour attaqué par le premier Parlement assemblé.

Buckingham n'étoit pas du nombre de ces favoris qui ne pensent qu'à eux mêmes, & tout au plus à leurs parens. J'ai deja dit qu'il avoit un Conseil secret pour ses affaires domestiques, & même pour celles d'Etat. Ceux qui le composoient amplement récompensez, avertissoient le Duc de tout ce qui se passoit à Londres; ils l'informoient de la bonne ou mauvaise disposition du peuple à son égard; ils lui donnoient des avis sinceres sur les mesures qu'il devoit prendre. Ces gens écrivirent à Buckingham de rendre sa négociation plus difficile, & de la rompre dez qu'il le pouroit avec seureté. *Toute l'Angleterre le souhaite*, disoient-ils: *Et vous devez ménager avec autant de soin l'affection du peuple que les bonnes graces du Roi. Du moins si le mariage ne se peut empecher, faites en sorte que la restitution du Palatinat & de la dignité Electorale en soit la condition principale. Tout le monde est ici sensible à la disgrace de la Reine de Boheme & des petits-enfans du Roi. S'ils ne retirent aucun avantage de l'alliance que vous négociez, cela est capable de vous perdre sans ressource. Mais le plus sur, c'est de rompre le mariage. Vous serez généralement applaudi, & vous vous verrez au dessus de ceux à qui vôtre élevation donne du chagrin & de l'envie.* Elizabeth d'Angleterre Reine de Bohéme agissoit de son côté pour gagner le favori du Roi son pere. Il étoit trop important à la Maison Palatine que le mariage se rompît; ou du moins qu'il ne se conclût point sans la restitution des Etats hereditaires de l'Electorat.

Le

Le Roi & la Reine de Bohéme firent l'honneur à Buckingham de le prier d'être parrein d'un de leurs enfans: Et ſous ce prétexte, ils envoiérent un exprès à Madrid qui devoit agir ſecretement auprès du Prince de Galles & du Duc. On dit même, du moins les Eſpagnols le publiérent hardiment, que le Roi & la Reine de Bohéme offrirent au Duc de donner une de leurs filles en mariage à ſon fils. 1623.

Soit qu'il goutât les raiſons de ceux qui lui écrivoient de Londres, ſoit qu'il fût ébloui de la propoſition d'un mariage qui allieroit ſon fils à la Couronne d'Angleterre, & à tout ce qu'il y a de plus grand en Allemagne, Buckingham reſolut alors de rompre la negociation, de s'en faire un mérite auprès du peuple d'Angletere, & de charger le Comte de la haine publique, en l'accuſant d'avoir ſurpris le Roi Jaques, & d'être le principal auteur du mauvais conſeil donné à Sa Majeſté d'envoier le Prince de Galles en Eſpagne. Le Duc qui avoit un credit égal auprès du pere & du fils, inſinua fortement à Charles de ne conclure ſon mariage qu'après une aſſurance certaine de la reſtitution du Palatinat, & de ne relacher plus rien en faveur de la Religion Romaine, au dela de ce qui étoit porté dans les articles publics & ſecrets dont les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre étoient convenus, & dont l'obſervation ſe devoit jurer bientôt de part & d'autre. Buckingham fit entendre la même choſe au Roi Jaques: Et ce fut enſuite de cette reſolution que Sa Majeſté Britannique, & ceux de ſon Conſeil reſolurent que le Roi jureroit auſſi

1623. auſſi bien que le Roi Catholique les articles que le Marquis d'Inojoſa Ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne apportoit en Angleterre.

La démarche étoit délicate : Et les gens du Conſeil de Jaques s'expoſoient terriblement en conſentant que Sa Majeſté promît avec ſerment que l'éxecution des loix faites contre les Catholiques Romains fût ſuſpenduë ; que le Parlement n'en propoſeroit plus de nouvelles ; que les Papiſtes des trois Roiaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande auroient du moins le libre éxercice de leur Religion dans les maiſons particuliéres ; que le Roi & le Prince de Galles emploieroient leur autorité dans le Parlement pour obtenir de lui la ratification des articles du mariage, & même l'abrogation des loix publiées contre les Catholiques Romains. Tout cela étoit contenu dans les articles ſecrets. Je ſerois ſurpris de voir l'Archevêque de Cantorbery, qui s'étoit oppoſé ſi vigoureuſement à la concluſion du mariage, & l'Evêque de Lincoln Garde du Grand Seau d'Angleterre jurer auſſi bien que les autres Seigneurs du Conſeil du Roi, l'obſervation d'un traité ſi avantageux aux Papiſtes, ſi je ne voiois que dans la conjoncture preſente, & dans l'extreme embaras où le Roi Jaques s'étoit mis fort imprudemment, on ne pouvoit preſque pas ſe diſpenſer de faire autrement. Le Prince de Galles ſe trouvoit entre les mains des Eſpagnols : il falloit l'en tirer adroitement, & menager ſi bien les choſes que la rupture de la negociation parût venir de leur côté. Que ſi le mariage ſe concluoit avec une aſſurance entiere de la reſtitution

tion du Palatinat & de la dignité Electorale à Frederic, le Roi Jaques & son Conseil esperoient que le Peuple d'Angleterre souffriroit avec moins de peine la douceur & la tolerance acordée aux Catholiques, en consideration du grand avantage que les enfans du Roi tireroient de l'alliance avec l'Espagne, & de ce que leur patrimoine & leurs dignitez seroient renduës, sans que l'Angleterre fût obligée d'entrer dans une guerre qui auroit couté beaucoup d'hommes & d'argent. 1623.

Les articles aiant donc été jurez solennellement à Londres en presence du Marquis d'Inojosa & de Don Carlos Coloma Ambassadeurs d'Espagne, le mariage paroissoit absolument conclu au dehors. Coloma mit la premiére pierre à la Chapelle que le Roi d'Angleterre faisoit batir pour l'Infante; & quelques uns des plus beaux vaisseaux de Sa Majesté eurent ordre d'aller au port de S. Andero en Biscaie, comme pour amener le Prince de Galles & son épouse. Mais plus on sembloit se preparer à finir une négociation qui duroit depuis si long-temps: moins on pensoit peut-être de part & d'autre à conclure le mariage. Les Espagnols donnérent eux mêmes au Duc de Buckingham un pretexte plausible de reculer, & de leur reprocher qu'ils ne cherchoient qu'à prolonger la négociation. Soit que ce fût une precaution que la Cour de Rome à la sollicitation des Catholiques Anglois, eût conseillée au Roi d'Espagne, soit que Philippe eût lui même des raisons secretes d'Etat de differer encore, & de rompre peut être, le Comte Duc d'Olivarez fit entendre au Prince de Galles que Sa Majesté

Nouvelles difficultez sur la conclusion du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles.

Wilson's History of Great Britain.
Rushworth's Historical Collections. 1623. 1626.
Hacket's Life of Archbishop William. part. 1.

1623. Catholique aiant consulté ses Theologiens sur le mariage de l'Infante sa sœur, ils étoient d'avis qu'elle n'allât en Angleterre qu'au Printemps de l'année suivante, & qu'on attendît l'exécution de ce que Sa Majesté Britannique avoit promis en faveur des Catholiques. Charles parut si choqué de ce nouveau délai, qu'Olivarez tacha de l'appaiser en lui faisant esperer qu'il emmeneroit l'Infante avec lui, dez que les Ambassadeurs d'Espagne à Londres auroient écrit à Madrid que le Roi d'Angleterre avoit juré l'observation des articles envoiez par le Marquis d'Inojosa.

Le Duc de Buckingham étoit alors extrémément brouillé avec le Comte Duc d'Olivarez. Il sembloit que le Favori de Jaques prît plaisir à brusquer celui de Philippe en toutes rencontres. Depuis que Buckingham se mit en tête de rompre la négociation, les choses allérent si loin, qu'il donna, dit-on, un dementi au Comte Duc, sur ce que celui-ci soutenoit que l'autre avoit fait esperer que le Prince de Galles embrasseroit la Religion Romaine. Plus l'Anglois témoignoit son dessein de ne rien conclure, plus l'Espagnol affectoit de vouloir donner satisfaction à Charles; soit qu'Olivarez prît ses mesures, afin que la rupture parût venir des Anglois; soit qu'aiant envie de conclure l'affaire de la maniére la plus avantageuse à la Monarchie d'Espagne & à la Religion Catholique, il pensât à faire comprendre au Prince de Galles que la hauteur & la fierté de Buckingham étoient la principale cause de ce que la négociation duroit si long-temps, & que l'affaire seroit bien-tôt concluë si son Alteſſe emploioit

ploioit plûtôt le Comte de Briſtol, dont l'humeur douce & inſinuante plaiſoit davantage à la Cour de Madrid. Lors que les choſes en étoient là, l'Evêque de Segovie vint dire aſſez mal à propos au Duc de Buckingham, que s'étant informé du gouvernement d'Angleterre, il avoit reconnu que Sa Majeſté Britannique ne pouvoit pas acorder une tolerance aux Catholiques, ſans s'expoſer au danger d'une révolte generale de ſes ſujets. *Cela ne me ſurprend pas*, ajouta le Prelat. *Si nôtre Roi vouloit donner liberté de conſcience à quelque ſecte ſeparée de l'Egliſe, il ſe trouveroit dans le même peril. Tolerance*, repliqua Buckingham, *le Prince de Galles n'a jamais eu intention de la promettre. Le Roi ſon pere ne peut rien ſur cet article ſans le conſentement du Parlement. On pretend acorder ſeulement une ſuſpenſion des loix faites contre les Catholiques.* Cette déclaration preciſe & contraire à ce qui étoit porté dans les articles ſecrets jurez de part & d'autre, donna de l'ombrage & du ſoupçon aux Eſpagnols. Ils s'imaginerent que la Cour d'Angleterre n'avoit pas envie de faire en faveur des Catholiques tout ce qu'on eſperoit à Madrid & à Rome. Leur défiance augmente tellement, que le Comte de Gondomar vient dire au Duc de Buckingham que l'Infante ne partira point d'Eſpagne à moins que les articles ne ſoient premierement éxécutez. 1623.

Charles parut alors ſi mécontent, ſi inquiet, que les Eſpagnols craignirent qu'il ne penſât à ſe dérober. On l'obſerve de plus près: Et Buckingham qui s'en apperçoit, envoie

1623. dire fierement au Comte Duc, que ſi l'amour avoit obligé le Prince de Galles à venir ſecretement à Madrid, la peur ne l'en feroit pas ſortir de la même maniére. Cependant Charles apprehendoit ſi fort d'être arreté, qu'il écrivit au Roi ſon pere, de penſer moins à ſon Alteſſe, en cas que les Eſpagnols uſent de quelque violence, qu'aux interêts du Roi & de la Reine de Bohéme, & à la ſeureté de l'Angleterre. Jaques ouvroit les yeux depuis quelque temps. Fatigué d'être le jouët de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, il mande à ſon fils de revenir inceſſamment. Et le Duc de Buckingham reçoit ordre de partir ſans le Prince, en cas que ſon Alteſſe s'opiniatre à demeurer plus long-temps en Eſpagne. Buckingham parle au Comte Duc, & lui dit que le Roi d'Angleterre déja vieux, ne peut permettre que ſon fils unique ſoit plus long-temps éloigné de lui, & que Sa Majeſté Britannique conſent que le Prince de Galles revienne en Angleterre ſans l'Infante, pourvû que ce ſoit d'une maniére convenable à l'honneur & à la réputation des deux Rois. Olivarez repond que le Prince eſt le maître, & qu'il peut fixer le jour de ſon départ. Mais on engage l'Infante à lui faire dire que le bruit de leur ſeparation prochaine l'inquiete & l'afflige. Charles fait l'amant paſſionné : Il proteſte qu'il demeurera plûtôt ſept ans à Madrid, que de cauſer le moindre chagrin à ſa maitreſſe. Pour dire la verité : les Eſpagnols étoient bien aiſes de garder le Prince de Galles le plus long temps qu'ils pouroient. Mais on n'avoit nulle envie de lui faire violence.

Digitized by Google

lence. La bonne Politique ne le permettoit pas. C'etoit s'exposer à une inimitié irréconciliable avec la Couronne d'Angleterre: Et la Cour de Madrid craignoit cet inconvénient plus que toute autre chose dans la situation presente des affaires de la Maison d'Autriche. Il eût mieux vallu se defaire secretement de Charles; extrémité beaucoup plus dangereuse. La Reine de Bohéme & ses enfans succedoient de droit au Roiaume d'Angleterre. Aussi disoit-on communément que jamais frere n'eut plus d'obligation à une sœur, que le Prince de Galles. Sans la Reine de Bohéme il ne seroit peut-être jamais revenu d'Espagne. 1623.

Olivarez entre alors en negociation sur la restitution du Palatinat, en disant que l'Infante n'iroit point en Angleterre, avant que cette affaire fût ajustée. La Cour de Madrid proposoit de faire rendre le Palatinat au fils du Roi de Bohéme, à condition qu'il épouseroit une fille de l'Empereur, & qu'il seroit elevé à la Cour de Vienne. Pour ce qui est de la dignité Electorale, on pretendoit qu'elle demeurât au Duc de Baviére durant sa vie, & qu'elle retournât ensuite au Prince Palatin. Comme son éducation auprès de l'Empereur ne parut pas du goût de la Cour d'Angleterre, on fit espérer de se relacher sur cet article, & de permettre que le Prince fût elevé à Londres sous les yeux de l'Infante. Ces offres pour la restitution du Palatinat étant ambiguës, & incertaines, Charles demanda si le Roi d'Espagne joindroit ses armes à celles de Sa Majesté Britannique, en cas que l'Empereur ne voulût pas consentir aux propositions

1623. positions raisonnables dont ils conviendroient l'un & l'autre. *Monseigneur*, repondit Olivarez au Prince de Galles ; *vous demandez une chose que le Roi mon maître ne peut acorder. C'est une maxime d'Etat constamment reçuë dans cette Cour, de n'entrer point en guerre contre l'Empereur. Une des branches de la Maison d'Autriche n'attaquera jamais l'autre.* La maxime étoit certainement bonne. Il ne faut point douter qu'elle n'ait fort contribué à l'agrandissement de la Maison d'Autriche. Si celle de France prend desormais la même methode, comme il y a beaucoup d'apparence, l'Europe conservera-t'elle longtemps sa liberté?

Une reponse si positive du Comte Duc fit juger à Charles que son mariage avec l'Infante ne contribueroit pas beaucoup à la restitution du Palatinat, puisque l'Empereur demeureroit toujours le maître de faire ce qu'il lui plairoit. *Monsieur*, dit le Prince à Olivarez, *si le Roi d'Espagne a resolu de ne rien acorder au delà de ce que vous offrez, la negociation est finie. Sa Majesté Catholique ne doit compter ni sur le mariage, ni sur l'alliance de la Couronne d'Angleterre, à moins que le Palatinat ne soit rendu.* On ne sait si les Espagnols pretendirent intimider le Prince de Galles, ou s'ils eurent veritablement du chagrin de ce que l'affaire du mariage paroissoit presque rompuë. Quoiqu'il en soit, les Grands cesserent de faire leur Cour à Charles; ils n'alloient plus à son appartement. Le Comte Duc rendit seulement quelques visites froides & serieuses. Cependant Buckingham reçoit deux lettres qui l'avertissent de

ne

ne se rebuter point, & que la mauvaise humeur d'Olivarez n'est qu'un feu qui passeroit bientôt. Il revint en effet peu de temps après trouver Buckingham. *Enfin*, dit l'Espagnol d'un air content, *le mariage se fera: & le Diable même ne sera pas capable de le rompre. Je le croi bien*, repliqua l'Anglois. *Une affaire ménagée durant sept ans doit être à l'épreuve de toutes les difficultez. Sept ans*, reprit Olivarez: *desabusez-vous là dessus. Il n'y a pas sept mois qu'on y pense serieusement. J'ai dans mon porte-feuille de quoi le justifier.* Le Comte Duc montra ensuite des lettres par lesquelles Buckingham fut convaincu que la chose étoit veritable. Mais cette confidence ne rendit pas l'Anglois plus traitable. Il persista dans sa resolution de tirer honnêtement le Prince de Galles des mains des Espagnols, & de rompre ensuite le mariage. 1623

Brefs du Pape Urbain VIII. au Roi d'Angleterre & au Prince de Galles.

La lettre que celui-ci avoit écrite à Gregoire XV. n'étant arivée à Rome qu'après la mort du Pape, elle fut renduë à Urbain VIII. son successeur. Il repondit non seulement à l'honneteté de Charles; mais il prévint encore le Roi Jaques par un bref obligeant & flatteur. Sa Majesté Britannique en avoit si bien usé au regard de quelques Papes, que les gens de la Cour de Rome étoient disposez à croire qu'un Prince Protestant qui faisoit de si grandes avances, avoit de bons sentimens pour la Religion Catholique. Avant que de succeder à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Elizabeth, il écrivit à Clement VIII. une lettre presqu'aussi respectueuse, aussi soumise qu'aucun Souverain de la communion Romaine.

Rushworth's Historical Collections. 1623.

1623. maine. Il envoia un Agent ſecret au Pape & aux Cardinaux. Non content de traiter Clement de *Très-Saint Pere*, & de ſe dire ſon *très-obeiſſant Fils*, Jaques lui demande inſtamment un chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Vaiſon. Il vouloit avoir dans le Sacré Collége un témoin irreprochable de ſes bonnes intentions. Je croi que Sa Majeſté ménageoit ainſi la Cour de Rome, de peur que le Pape ne la traverſât dans ſes prétenſions au Roiaume d'Angleterre. Un aſſez grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Anglois demeuroient attachez à l'ancienne Religion; Jaques vouloit engager la Cour de Rome à faire en ſorte que le parti Papiſte ſe déclarât pour lui en Angleterre. Le Pape le ſervit en effet. Mais la conſpiration des poudres rompit cette bonne intelligence. Sa Majeſté Britannique ſe brouilla d'une étrange maniére avec Paul V, à l'occaſion du ſerment qu'elle exigea des Catholiques Anglois. Les choſes allerent ſi loin que Jaques offrit ſa flotte & ſes forces à la Republique de Veniſe durant ſon fameux demêlé avec le Pape Paul V. La négociation du mariage en Eſpagne rapprocha les eſprits. Jaques écrivit une lettre honnête & reſpectueuſe à Grégoire XV, & le Pape repondit fort civilement à Sa Majeſté Britannique.

Urbain VIII. qui ſe picquoit d'aimer les belles connoiſſances, & d'écrire poliment en Latin, ſembla n'être pas faché de lier quelque commerce avec un Roi qui avoit la même inclination. Le voila donc qui previent Sa Majeſté Britannique. Il ne manque pas auſſi de faire bien valoir cette premiere démar-

marche. *La charité*, dit-il, *eſt le plus bel ornement du Throne Pontifical. Les plus puiſſans Rois de la terre nous y rendent leurs hommages. Mais la charité veut que nous nous abaiſſions quelquefois pour gagner des ames à Jeſus Chriſt.* La pretenduë charité du Pape eſt fort difiérente de celle dont S. Paul nous marque les caractéres. L'une eſt humble & modeſte, au lieu que l'autre eſt pleine de faſte & d'orgueil. Tout le bref d'Urbain eſt à peu près du même ſtile. Si nous l'en voulons croire, le Cardinal Barberin autrefois *Protecteur* du Roiaume d'Ecoſſe gemiſſoit de ce qu'une ſi noble portion de l'heritage du S. Siége, étoit entre les mains des étrangers. Il pleuroit le malheur d'un grand Roi fils d'une *très ſainte mere*, c'eſt à dire de la Reine Marie Stuart, iſſu de tant de Rois Catholiques, & qui vivoit dans une communion ſeparée des Souverains Pontifes, pour qui tous ces Princes avoient une veneration religieuſe. Mais depuis que Barberin eſt devenu Pape, il a de grandes raiſons d'eſperer que le Roi ouvrira ſon *eſprit ſublime & orné des plus belles connoiſſances* à la lumiere du Ciel, & que Sa Majeſté ramenera bien-tôt dans le ſein de l'Egliſe les nations ſoumiſes à ſon Sceptre. 1623.

Vos glorieux ancêtres vous invitent à une ſi bonne œuvre, dit Urbain à Jaques. *Ils ont cru que le Roiaume des cieux n'eſt ouvert aux hommes que par les clefs dont les Souverains Pontifes ſont les depoſitaires. Vôtre Majeſté peut-elle mepriſer, ou condamner ce qui a été cru durant tant de ſiecles, & par une ſi longue ſuite de Rois dont elle chérit & reſpecte la mémoire? Voudroit-elle ôter du Roiaume des cieux, les*

1623. *Princes qui lui en ont laiſſé pluſieurs ſur la terre ? Vous le faites ; puis que vous ſoutenez qu'ils n'ont pas rendu à Dieu le veritable culte qu'il nous preſcrit. Bannir du Paradis & precipiter au fonds de l'Enfer les Rois, ſur le throne desquels vous êtes aſſis ; cette penſée ne vous fait-elle pas horreur ?* Que ce raiſonnement eſt pitoiable ! On avoit bien mauvaiſe opinion de l'eſprit du Roi d'Angleterre à la Cour de Rome, ſi on l'y croioit capable de ſe laiſſer éblouïr par un lieu commun ſi ridicule. La choſe la plus facheuſe pour Sa Majeſté Britannique, c'eſt que les gens d'eſprit croiront toujours qu'Urbain n'en auroit pas tant dit, & qu'il n'auroit pas hazardé ſon bref pathetique, ſi Jaques, ou du moins ſes Agens ſecrets à Rome, n'avoient pas donné de grandes eſperances au Pape. Le bref qu'il envoia en même temps au Prince de Galles, en eſt encore une preuve convaincante. Ce n'étoit à proprement parler qu'un vive exhortation à ſe declarer inceſſamment Catholique Romain. Après cela Jaques & ſon fils devoient tout attendre de la bienveillance d'Urbain. Il n'y avoit pas dans le monde un *Prince* mieux intentionné pour eux.

Le Prince de Galles retourne d'Eſpagne en Angleterre.

Charles étoit déja de retour en Angleterre lors que le Pape écrivoit ſes brefs. Le Duc de Buckingham plus determiné que jamais à ſe faire un merite auprès des Anglois par la rupture du mariage, & à charger le Comte de Briſtol de la haine publique, menagea ſi bien les choſes que le Roi d'Eſpagne convint de laiſſer partir le Prince de Galles le 9. Septembre. Sa Majeſté Catholique le devoit conduire de Madrid à l'Eſcurial. De là Charles pretendoit aller

aller au Port *Sant Andero* en Biſcaïe, où la flote d'Angleterre l'attendoit. De peur que les Eſpagnols qui paroiſſoient vouloir ſerieuſement la concluſion du mariage, ne priſſent de l'ombrage, Charles offrit de laiſſer entre les mains du Comte de Briſtol un acte par lequel ſon Alteſſe donnoit pouvoir au Prince Don Carlos frere de l'Infante de l'épouſer au nom du Prince de Galles dix jours après qu'on auroit reçu certaine depêche de Rome. C'étoit la ratification des articles que les Rois d'Angleterre & d'Eſpagne avoient promis d'obſerver reciproquement. Comme on n'y avoit pas exactement ſuivi les intentions de la Cour de Rome, Philippe ſouhaita qu'avant l'entiere concluſion du mariage, ils fuſſent prealablement agréez par le Pape. Charles & Buckingham qui ne demandoient pas mieux que de gagner du temps, & d'avoir un pretexte honnête de partir d'Eſpagne, ſans rien finir, y conſentirent volontiers. Après avoir fait de riches preſens à la Reine, à l'Infante, au Prince Don Carlos, au Cardinal Infant, au Comte Duc d'Olivarez, & aux principaux Seigneurs de la Cour, Charles partit pour l'Eſcurial. Le Roi Catholique l'y acompagna en grande pompe. Buckingham évita de ſe trouver en un endroit, où le Prince devoit promettre pour la ſeconde fois de faire certaines choſes que le Duc avoit reſolu d'empêcher à quelque prix que ce fût. Il s'excuſa du voiage ſur la neceſſité d'aller promptement donner les ordres neceſſaires, afin que la flote fût prête, lors que ſon Alteſſe arriveroit au Port *Sant Andero*. 1623. *Rushworth's Hiſtorical Collections.* 1623. 1624. 1626. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain.* *Mercure François.* 1623.

Elle vid avec plaiſir le ſuperbe palais de

1623. l'Escurial. On y jura de nouveau l'observation du traité de mariage. Le Prince remit à Bristol sa procuration avec ordre de proceder à la cerémonie des épousailles dix jours après que la ratification du Pape seroit arivée. Enfin, le Secretaire d'Etat de Sa Majesté Catholique dressa un acte authentique de tout ce qui s'étoit passé. Les Espagnols & les Anglois paroissent également contens de part & d'autre. Philippe conduit Charles en chassant jusques à un certain endroit. Ils se separent là l'un de l'autre avec de grandes demonstrations d'amitié. On y mit incontinent une inscription Latine gravée sur une colomne, pour être un monument éternel & fastueux du voiage de l'heritier de trois Roiaumes, venu lui même à Madrid demander l'Infante d'Espagne en mariage. Le Cardinal Zapata, le Marquis d'Ayetone, les Comtes de Monterey, de Gondomar, de Barajas, & plusieurs Officiers de la Maison de Sa Majesté Catholique acompagnoient le Prince de Galles jusques à son embarquement. Philippe écrit dez le lendemain une lettre obligeante à Charles. Il y promet encore l'observation de ce qu'il a promis. Le Prince repondit de la même maniere: il protesta de faire tout agréer au Roi son pere, & de tenir les paroles données. Mais il écrivit en même temps au Comte de Bristol de ne delivrer point sans un nouvel ordre, la procuration laissée à l'Infant Don Carlos. Le pretexte de cette nouvelle precaution, ce fut que le Prince craignoit que l'Infante ne se jettât dans un couvent après la ceremonie des épousailles: ce qui causeroit un si grand embaras, que Charles ne pouroit se ma-

marier ſans une difficulté preſqu'inſurmontable durant la vie de l'Infante. Les Seigneurs Eſpagnols furent ſplendidement regalez ſur le bord de l'Amiral Anglois, & le Prince fit mettre à la voile dez que le vent fut favorable. On dit qu'il ſe mocqua pour lors de la ſimplicité des Eſpagnols qui le laiſſoient partir après en avoir uſé ſi mal avec lui. La flote ariva fort heureuſement à Portſmouth le 5. Octobre. Charles entra dans Londres au bruit des acclamations du peuple charmé de le voir. Tout le monde applaudiſſoit au Duc de Buckingham, de ce qu'il avoit ramené l'héritier de la Couronne ſans finir l'affaire du mariage. 1623.

Le mariage du Prince de Galles avec l'Infante eſt entiérement rompu.

Le Roi de la Grande Bretagne attendoit à Royſton le retour de ſon fils. Si c'étoit avec impatience, on non; cela ne ſe peut determiner. La maniére dont Jaques envoia le Prince de Galles en Eſpagne fit penſer au monde que le pere ne ſe mettoit pas autrement en peine de voir ſon ſucceſſeur auprès de lui. Charles & Buckingham donnerent tous leurs ſoins à decouvrir au Roi les artifices & les deſſeins ſecrets des Eſpagnols. On tacha de lui faire comprendre que le Palatinat ne ſeroit jamais rendu à Frederic ou à ſes enfans, à moins que ce ne fût une condition préliminaire à l'acompliſſement du traité de mariage. Le Prince de Galles & le Duc ſe plaignirent hautement du Comte de Briſtol: ils l'accuſérent de penſer plus à contenter la Cour de Madrid qu'à ſervir le Roi ſon maître. Tout cela jettoit Jaques dans une extrême perplexité. On le vouloit reduire à la néceſſité de rompre une négociation qu'il avoit ménagée durant ſept ans avec une patience ſurprenante. Incertain

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. 1624. 1626. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Mercure François,* 1623.

1623. tain de ce qu'il devoit faire, le Roi écrit à Frederic ſon beau-fils pour ſavoir ce qu'il penſe des conditions propoſées pour la reſtitution du Palatinat en conſéquence du mariage de l'Infante avec le Prince de Galles: Et Frederic bien averti que l'affaire ſe rompra infailliblement, ne ſe preſſa pas de répondre à Sa Majeſté Britannique.

Elle envoie de nouvelles dépêches au Comte de Briſtol & au Chevalier Aſton ſes Ambaſſadeurs à Madrid. Après avoir ordonné de remercier le Roi d'Eſpagne des honnetetez faites au Prince de Galles, Jaques leur enjoint de dire à Philippe que le moien le plus ſur de rendre leur alliance ferme & durable, c'eſt de convenir promptement de la reſtitution du Palatinat & de la dignité Electorale à Frederic. *J'ai toujours compris*, diſoit le Roi d'Angleterre, *que le retabliſſement de mon beau-fils devoit ariver avec la concluſion du mariage. Je ne puis pas me reſoudre à voir ma fille dans les larmes lors que nous ſerons ici dans la joie.* Sa Majeſté Catholique repondit qu'elle avoit toujours eu intention de faire rendre le Palatinat, mais que la maniére de cette reſtitution étant le ſujet d'un autre traité qui dureroit quelque temps, à cauſe des interêts de l'Empereur & du Duc de Baviére, il étoit à propos de finir premiérement l'affaire du mariage, & qu'on travailleroit enſuite à l'autre. *Je pretens bien*, ajoutoit Philippe, *que la fille du Roi d'Angleterre ſoit redevable du retabliſſement de ſes enfans dans leur patrimoine & dans leur dignité à l'Infante ma ſœur.* Le Comte Duc d'Olivarez s'avança juſques à promettre ſur

ſa

ſa vie & ſur ſon honneur que le Roi d'Eſpagne joindroit ſes armes à celles d'Angleterre, en cas que l'Empereur & le Duc de Baviére refuſaſſent les conditions raiſonnables qui leur ſeroient propoſées. Choſe qu'Olivarez n'avoit pas voulu dire au Prince de Galles, & que Philippe confirma dans la ſuite. 1623.

Le Comte de Briſtol étoit au comble de ſa joie & de ſes deſirs. Il voioit le mariage ſur le point d'être conclu au gré du Roi ſon maitre; il ſe flattoit de faire voir au monde que l'humeur fiére & inégale du Duc de Buckingham ſon ennemi, étoit la ſeule cauſe des obſtacles que le Prince de Galles avoit rencontrez à Madrid. Mais Briſtol avoit en tête un homme plus fin, du moins plus puiſſant que lui auprès du pere & du fils. Comme Charles avoit pris prétexte d'ordonner à Briſtol de ne delivrer point la procuration que ſon Alteſſe lui mit entre les mains, avant que de partir de l'Eſcurial, ſur ce qu'il étoit à craindre que l'Infante ne s'enfermât dans un couvent après la cerémonie des épouſailles, Briſtol eut la précaution de prendre de ſi grandes aſſurances ſur cet article, qu'il n'y avoit pas la moindre choſe à craindre. Il leva ſi bien les ſcrupules de Charles & du Roi ſon pere, qu'ils en furent contens l'un & l'autre. On lui manda de pourſuivre la négociation avec ſa prudence ordinaire. Ainſi tout paroiſſoit abſolument fait. Le Pape ratifioit les articles dont les deux Rois étoient convenus; celui d'Eſpagne engageoit ſon honneur à la reſtitution du Palatinat; il donnoit à ſa ſœur la plus riche dot que Prin-

1623. Princeſſe eût jamais euë ; ſes Miniſtres annonçoient dans toutes les Cours de l'Europe la concluſion du mariage ; l'Infante aprenoit l'Anglois ; Briſtol & Aſton lui faiſoient la cour comme à leur Souveraine ; on l'appelloit déja *la Princeſſe de Galles* ; enfin on lui préparoit ſa maiſon & ſes équipages. Mais plus la Cour de Madrid témoignoit d'empreſſement, plus celle d'Angleterre ſe refroidiſſoit.

L'embaras du Roi Jaques ne ſe peut exprimer. Son fils & ſon favori le preſſoient de rompre le traité ; & il ne ſavoit comment ſe tirer d'intrigue après les grandes avances qu'il avoit imprudemment faites. Sa Majeſté Britannique écrivit au Comte de Briſtol de faire différer la ceremonie des épouſailles juſques aux fêtes de Noël ; ſous prétexte que c'étoit alors un temps de rejouïſſance dans toute l'Angleterre. Briſtol aperçut le piege que Jaques, ou plûtôt le Duc de Buckingham lui tendoit. La procuration du Prince de Galles expiroit à Noël. *Ce ſeroit ſe jouër trop ouvertement du Roi d'Eſpagne & de l'Infante*, repondit Briſtol, *que de remettre la cerémonie du mariage à un temps, auquel les pouvoirs laiſſez ici par le Prince de Galles ſe trouveroient nuls. J'ai taché d'obtenir quelque délai, mais Sa Majeſté Catholique inſiſte toujours ſur l'acompliſſement de la parole donnée, que les épouſailles ſe celébreront dix jours après que la ratification du Pape ſera venuë. On l'attend inceſſamment.* La Cour d'Angleterre n'eut plus d'autre échappatoire pour arrêter la concluſion du mariage, que d'envoier en toute diligence trois exprés conſecutifs au Comte de Briſtol, avec un ordre précis & reïteré

reïteré de ne delivrer point la procuration du 1623.
Prince de Galles, avant que le Roi d'Eſpagne eût donné des aſſurances plus poſitives de la reſtitution du Palatinat & de la dignité Electorale à Frederic. Dans ces entrefaites on reçoit à Madrid la ratification du Pape. Briſtol eſt ſommé d'acomplir la condition ſtipulée que la ceremonie des épouſailles ſe fera dix jours après L'Anglois qui croit avoir levé toutes les difficultez du Roi ſon maître, & qui n'a point reçu d'ordre poſitif de rompre la négociation, conſent que le jour des épouſailles ſoit fixé au 9 Decembre, & il ſe fait faire une livrée magnifique. C'étoit à ſon avis, un jour de triomphe pour lui. Priſtol ſe flattoit d'avoir remporté une belle victoire ſur le Duc de Buckingham, & ſur ſes autres ennemis.

A l'arivée de la ratification du Pape, on fit des feux de joie & des illuminations à Madrid. Chacun attendoit avec impatience le jour de la ceremonie. L'Ambaſſadeur de Pologne qui étoit venu demander l'Infante pour le Prince Ladiſlas fils du Roi Sigiſmond aima mieux ſortir de la ville que de voir trompher le rival du Prince de Pologne. Enfin, toute la Cour d'Eſpagne étoit en mouvement, & chacun ſe préparoit à la fête & au ſpectacle, lors que Briſtol reçut ordre de faire inceſſamment une nouvelle ſignification au Roi Catholique. *La demande me ſurprend*, repondit-il. *Comment veut-on que je m'engage à la reſtitution du Palatinat ? Je n'en ſuis pas le maître. Tout ce que je puis promettre, c'eſt d'emploier ce qui depend de moi, afin d'obliger l'Empereur & le Duc de Baviére*

1623. *viére à ſe contenter de quelques conditions raiſonnables.* L'Infante ceſſa pour lors d'aprendre l'Anglois; elle quitta le nom de *Princeſſe de Galles*; le Comte de Briſtol & le Chevalier Aſton eurent ordre de ne ſe plus preſenter devant elle; en un mot, le mariage fut entiérement rompu. Les Anglois s'applaudirent de s'être vengez des délais & des artifices des Eſpagnols. En verité, la Cour d'Angleterre s'en aviſoit trop tard. Falloit-il attendre que tout le Palatinat fût pris & que Frederic fût depouillé de ſon Electorat? Jaques reſolut de convoquer ſon Parlement à la fin du mois de Fevrier, l'année ſuivante, & d'y faire aprouver ſa conduite dans la negociation du mariage de ſon fils. Le Comte de Briſtol eſt incontinent rappellé de ſon Ambaſſade: Et ce Seigneur qui ne manquoit ni d'eſprit, ni de mérite, a le chagrin d'apprendre que les inſinuations du Duc de Buckingham ſon ennemi declaré, l'ont entierement perdu dans l'eſprit du Roi & du Prince de Galles. On l'accuſoit de n'avoir pas ſuivi ſes inſtructions, & d'avoir paſſé ſes ordres. Mais il s'en juſtifia fort bien deux ans après, lors qu'il fut accuſé devant la Chambre des Seigneurs d'Angleterre. La maniére dont Briſtol s'y defendit, prouve qu'il avoit plus de Religion & de droiture que Buckingham. Briſtol ne put être convaincu d'autre crime que d'avoir pris ſoin de ſervir le Roi Jaques ſelon ſon inclination; tout le malheur du Comte, ce fut d'avoir en tête un Favori également maître de l'eſprit du pere & du fils, qui cherchoit à ſe decharger ſur un autre de l'averſion que le peuple d'An-

d'Angleterre avoit du mariage d'Eſpagne. 1623.

N'omettons pas ici les beaux & nobles ſentimens que Briſtol fit paroitre, quand il fut queſtion de prendre ſon audience de congé à la Cour de Madrid. *Sa Majeſté*, lui dit un jour Olivarez en preſence du Chevalier A[illegible]n & du Comte de Gondomar, *eſt éxactement informée des mauvais offices que des ennemis puiſſans vous rendent à la Cour d'Angleterre. On vous fait un crime d'avoir travaillé trop efficacement à l'acompliſſement du mariage, & d'avoir voulu delivrer la procuration que le Prince de Galles vous mit entre les mains à ſon départ. Le Roi mon maître eſt ſenſiblement affligé de vôtre diſgrace. Il vous offre ſa mediation auprès du Roi d'Angleterre, & d'envoier un Ambaſſadeur à Londres qui declarera que vôtre crime, c'eſt d'avoir fidelement ſervi Sa Majeſté Britannique, & d'avoir ſuivi conſtamment les regles de l'honneur & de la probité. On vous offre encore quelque choſe de plus. Pour temoigner à toute l'Europe que le Roi mon maître eſtime la vertu quelque part qu'elle ſe trouve; pour encourager même ſes propres ſujets & ceux des autres Princes à bien ſervir leurs Souverains, je vous apporte un blanc ſigné de Sa Majeſté. Quelle recompenſe, quelle dignité voulez-vous avoir? On vous expediera en même temps un acte authentique par lequel Sa Majeſté declarera qu'elle ne vous acorde pas une gratification pour vous debaucher du ſervice de vôtre Roi, & qu'elle pretend ſeulement vous recompenſer de la maniére honnete & fidele dont vous vous êtes acquitté de vôtre emploi.*

Sentimens genereux du Comte de Briſtol.

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623.

Phi-

1623. Philippe vouloit-il ſe venger de l'infidelité de Jaques & de ſon favori, en comblant de bienfaits le Comte de Briſtol? Songeoit-il à faire une action veritablement digne d'un grand Roi? Quoiqu'il en ſoit, la tentation étoit fine & delicate pour un homme qui devoit ſe croire perdu dans ſon païs. Mais elle ne fut pas capable d'ebranler le courage & la vertu de l'Anglois. *Quelqu'avantageuſes que ſoient les offres que vous me faites de la part de Sa Majeſté Catholique*, repondit-il au Comte Duc, *je n'ai pû les écouter ſans un extreme déplaiſir. J'ai fait dans mon Ambaſſade ce que j'ai jugé de plus convenable aux interêts du Roi mon maître & à ma reputation particuliere, ſans avoir le moindre égard à ce qui pouvoit être plus agreable à Sa Majeſté Catholique. Le maître que je ſers ſaura me rendre juſtice, & me récompenſer comme il faut. Mes ennemis ſont puiſſans: mais j'eſpere que mon innocence l'emportera ſur leurs efforts. Duſſé-je la voir opprimée & perdre la tête, j'irai me jetter aux pieds du Roi mon maître; j'implorerai ſa juſtice & ſa clemence. J'aime mieux remplir les devoirs d'un bon ſujet, que d'acquerir des honneurs & des richeſſes dans un autre païs que le mien. Je ſuis infiniment obligé à Sa Majeſté Catholique; & je tacherai de lui temoigner mon reſpect & ma reconnoiſſance, en travaillant de toute ma force à conſerver la bonne intelligence & l'union entre les Couronnes d'Angleterre & d'Eſpagne.* Après que le Comte de Briſtol eut pris ſon audience de congé, le Comte Duc d'Olivarez vint lui offrir encore un preſent de dix mille écus de la part de Philippe. *La choſe demeurera ſecrete*, lui dit-

dit-on, & *le Roi d'Angleterre n'en ſaura rien. Je vous demande pardon*, repartit l'Anglois : *je connois un homme qui le diroit au Roi mon maître. C'eſt le Comte de Briſtol lui même.* Sentimens dignes de la vertu de ces anciens Romains ſi vantez dans l'Hiſtoire ! Diſons la verité. Trouveroit-on maintenant en Angleterre beaucoup de gens capables d'un ſi noble desintereſſement ? 1623.

Jaques reçut dans les premiers jours de Janvier l'an 1624. la réponſe à la lettre qu'il avoit écrite depuis deux mois, ou environ, au Roi de Bohéme, ſur les conditions propoſées pour la reſtitution du Palatinat & de la dignité Electorale. Je les ai déja marquées en partie. On demandoit que Frederic allât en perſonne faire une ſoumiſſion à l'Empereur, qui lui donneroit un ſaufconduit. Apres quoi, le Palatinat devoit être rendu au jeune Prince Palatin, & Frederic en avoit l'adminiſtration durant ſa vie. La dignité Electorale retournoit à Frederic ou à ſon fils après la mort de Maximilien Duc de Baviere. Enfin, on vouloit que le Prince Palatin épouſât la fille de l'Empereur, & qu'il fût élevé à la Cour de Vienne, ou bien à celle d'Angleterre en preſence de l'Infante, que les Eſpagnols regardoient comme future Princeſſe de Galles. On avoit dit quelque choſe en Eſpagne au Prince de Galles de cette derniere condition touchant l'éducation du jeune Prince Palatin à la Cour de l'Empereur. Et Charles toujours ferme dans la Religion Proteſtante ne pouvoit pas conſentir que ſon neveu fût élevé dans une autre communion. Le Comte de Briſtol qui n'étoit 1624.

Lettres reciproques du Roi d'Angleterre & du Roi de Bohéme.

Rushworth's Hiſtorical Collection. 1623. 1626. *Mercure François.* 1624.

1624. toit pas fort ſcrupuleux ſur le chapitre de la Religion, n'y trouvoit pas d'inconvenient. *Pour moi*, dit le Chevalier Aſton, *j'aimeroïs mieux perdre la vie que de conſeiller l'acceptation d'une pareille condition. Mais*, repliqua le Comte de Briſtol, *le Prince Palatin ne peut-il pas être élevé Proteſtant à Vienne? On lui donnera de bons gouverneurs & de bons precepteurs.* Et ſur ce qu'on remontroit encore qu'il étoit moralement impoſſible que le jeune Palatin ne devint pas Catholique Romain à Vienne : *Il faut bien hazarder quelque choſe*, reprit le Comte de Briſtol, *pour rendre la paix à la Chretienté.* Il ſuivoit en cela les ſentimens du Roi ſon maître. Car enfin, il ſemble que Jaques n'auroit pas été trop fâché que Frederic eût accepté ces conditions. *Penſez*, lui diſoit-il dans ſa lettre, *à la triſte vie que vous menez. Jugez ſi au lieu d'être dans une dependance continuelle du ſecours d'autrui, & de s'expoſer aux évenemens incertains d'une guerre, il ne vaut pas mieux rentrer maintenant en poſſeſſion de vôtre bien, avec pleine aſſurance que vôtre Maiſon aura quelque jour tout ce que vos ancêtres lui ont laiſſé. Que ſi vous aimez mieux tenter le ſort de la guerre, faites nous ſavoir par quels moiens nous pouvons travailler à vôtre rétabliſſement, & quelles ſont les forces de vos alliez, afin que ſi nous ne pouvons rien obtenir par la voie de la négociation commencée, nous prenions d'autres meſures pour conſerver le droit de nos enfans.* C'eſt ainſi que le Roi d'Angleterre dégouté des Eſpagnols commençoit de parler d'une autre maniere : mais il faiſoit toujours les choſes trop tard, ou bien à contretemps.

Fre-

Digitized by Google

Frederic remontra fort ſagement à Sa Majeſté Britannique les inconveniens de la ſoumiſſion que l'Empereur éxigeoit de lui. Outre que l'exemple de Philippe Landgrave de Heſſe retenu priſonnier par l'Empereur Charles-Quint dans une occaſion preſque ſemblable, devoit rendre les autres plus circonſpects, Frederic remarquoit avec beaucoup de raiſon, que Ferdinand ne demandoit une ſoumiſſion que pour en tirer de grands avantages, & que c'étoit un piege pareil à ceux que la Cour de Vienne avoit deja tendus au Roi de Bohéme. *Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg*, diſoit-il, *ne reconnoiſſent pas le Duc de Baviére en qualité d'Electeur. Ne dois-je pas craindre que ces deux Princes & pluſieurs autres ne m'abandonnent, dez que je me ſerai ſoumis? Cette démarche paſſera pour une approbation authentique du ban injuſtement publié contre moi: Et je donnerai de la ſorte une grande atteinte au droit des perſonnes de mon rang dans l'Empire.* Frederic remontroit enſuite qu'il y avoit grande apparence que les propoſitions des Eſpagnols pour la reſtitution du Palatinat, n'étoient que feinte & diſſimulation. L'Archiducheſſe Iſabelle qui ne faiſoit rien que de concert avec la Cour de Madrid, reconnoiſſoit le Duc de Baviére. Enfin, le Roi de Bohéme avertiſſoit ſon beau-pere, que c'étoit un vieux artifice de la Maiſon d'Autriche d'amuſer les Princes par des offres de leur donner ſes filles en mariage, pendant qu'elle travaille à ſon agrandiſſement. Frederic en citoit un exemple arivé dans la Maiſon Palatine. Un de ſes ancêtres fut long-temps leurré de l'eſpe- 1624.

Digitized by Google

1624. l'eſperance d'épouſer une Princeſſe d'Autriche, qui lui fut refuſée quand on crut n'avoir plus beſoin de ſon amitié.

Pour ce qui eſt de la demande que le Roi Jaques faiſoit de la diſpoſition des alliez de Frederic & de leurs forces, il repond que la Maiſon Palatine a beaucoup d'amis qui ſe declareront pour elle dez que Sa Majeſté Britannique leur en aura donné l'exemple. *Tout le monde*, ajoute Frederic, *jette les yeux ſur le Roi de Dannemarck. Mais ce Prince prud nt & circonſpect, ne veut point entrer ſeul en jeu. Il répond à toutes les inſtances qu'on lui fait, que ſi les autres Princes ont les yeux ſur lui, il a les ſiens ſur vôtre Majeſté.* Telle étoit veritablement la ſituation des affaires en Allemagne. Effraiez des grands progrés de l'Empereur, les Princes Proteſtans cherchoient du ſecours; ils penſoient à s'unir plus étroitement que jamais pour leur commune defenſe; ils ſollicitoient le Roi de Dannemarck de ſe mettre à leur tête. Mais Ferdinand étoit devenu ſi puiſſant & ſi formidable, que Sa Majeſté Danoiſe ne croioit pas devoir rien entreprendre ſans le concours du Roi d'Angleterre, plus intereſſé qu'aucun autre au rétabliſſement de ſes enfans dépouillez. Laiſſons ce qui ſe paſſe dans les païs étrangers, & voions une nouvelle revolution à la Cour de France qui ſera bientôt ſuivie d'une autre.

Le credit du Chancelier de Silleri & de Puiſieux diminue.

Marie de Medicis non contente d'avoir élevé Richelieu au Cardinalat, penſoit à le faire entrer inceſſamment dans le Conſeil ſecret du Roi. Elle eſpéroit qu'un homme ſi habile, ſi propre aux grandes affaires, devien-

viendroit ſuperieur à tous les autres, & qu'il ſauroit défendre les interêts, & maintenir l'autorité d'une bienfaictrice, ſans laquelle il ne pouvoit ſe conſerver lui même. Le Chancelier de Silleri & Puiſieux Secretaire d'Etat ſon fils, qui gouvernoient alors avec une puiſſance preſqu'abſoluë, traverſoient de toute leur force le deſſein que la Reine mere avoit de mettre ſon Cardinal dans le Miniſtére. Ils n'avoient pas grande peine à rendre inutiles les efforts de Marie de Medicis. Le Roi paroiſſoit tellement prevenu contre Richelieu, que les plus éclairez ne voioient pas comment ſa mere pouroit ſurmonter la repugnance que Louïs temoignoit à ſe ſervir d'un homme, dont il ne parloit jamais ſans lui donner l'épithéte de *fourbe*. Lors qu'elle preſſoit ſon fils d'appeller le Cardinal à ſon Conſeil; *Et vous & moi*, repondit le Roi, *avons de grandes raiſons de nous défier de l'eſprit artificieux, & de la profonde ambition de celui que vous recommandez. Je le connoi mieux que vous, Madame.* La bonne Princeſſe étoit ſi prevenuë en faveur de ſa Creature, qu'elle regardoit comme de noires calomnies tout ce que les autres lui diſoient contre Richelieu. De maniere que Louïs fatigué des inſtances reïtérées de ſa mere, fut reduit à ſe retrancher ſur un défaut naturel du Cardinal que le Roi ne pouvoit ſouffrir. Quel étoit ce vice, les ennemis de Richelieu ne le diſent pas. La moderation qu'ils affectent en cette rencontre, eſt-elle ſincére, ou malicieuſe? Je ne ſai s'ils veulent parler de ſon incontinence; vice que le Roi haïſſoit extremement; & dont Richelieu ne fut pas exempt.

1624.

Memoires de Rohan. L. III. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 547. 548. Lumiéres pour l'Hiſtoire de France.

1624. exempt. On lui a reproché que l'amour des femmes lui faiſoit faire des choſes indignes de ſon caractére, & ridicules.

Perſuadé que Marie de Medicis n'obtiendroit rien en ſa faveur tant que le Chancelier de Silleri & Puiſieux auroient du credit & de l'autorité, le Cardinal engagea la Reine mere à favoriſer les ennemis du pere & du fils qui remoient ciel & terre pour perdre l'un & l'autre. Le Prince de Condé les haïſſoit comme les plus ardens promoteurs de la paix faite à Montpellier, qui l'avoit reduit à prendre le parti de ſe retirer pour un temps de la Cour, & de n'y paroitre que rarement. Le Comte de Soiſſons ne leur vouloit guéres moins de mal. Il les ſoupçonnoit de détourner le Roi de lui donner en mariage Madame Henriette troiſieme ſœur de Sa Majeſté. Le Duc de Bellegarde ſe déclaroit leur ennemi pour des raiſons d'interêt. Et Toiras qui commençoit d'entrer aſſez avant dans la faveur du Roi, s'efforçoit de perdre Puiſieux qui vouloit lui nuire. Ce Secretaire d'Etat avoit encore eu l'imprudence de ſoulever contre lui les deux puiſſantes Maiſons de Guiſe & de Montmorenci, qui prenoient l'une & l'autre grand interêt au differend de la Connétable Douairiére de Montmorenci avec la Ducheſſe de Chevreuſe. Celle-ci fut faite Surintendante de la Maiſon de la Reine durant la faveur de Luines ſon premier mari. Mais la Connétable de Montmorenci s'y oppoſoit, fondée ſur ce que le Roi lui fit accepter la charge de premiere Dame d'honneur de la Reine ſon épouſe, en promettant de ne mettre point une Surintendante au deſſus

ſus de la Connétable. Quelle fut la politique du Chancelier de Silleri & de ſon fils Puiſieux ? Ils perſuaderent au Roi de terminer le differend, en ordonnant que ces deux Dames perdroient chacune leur charge. Ainſi les Maiſons de Guiſe & de Montmorenci naturellement ennemies & jalouſes l'une de l'autre, conſpirérent également à ſe venger des Silleris. Depuis ce temps-là, Puiſieux jugea ſa ruïne prochaine & infaillible, quoi qu'il affectât de paroitre auſſi bien établi que jamais. 1624.

Le Marquis de la Vieuville que le Chancelier & ſon fils avoient pouſſé à la Surintendance des Finances pour chaſſer le Comte de Schomberg leur ennemi, oublia l'obligation qu'il avoit aux Silleris. Soit qu'il s'ennuiât d'être trop dependant d'eux; ſoit que voiant quelque jour à s'inſinuer plus avant qu'aucun autre dans l'eſprit du Roi, il crût devoir profiter d'une ſi belle occaſion de ſe rendre maître des affaires, la Vieuville rend inſenſiblement le Chancelier & Puiſieux ſuſpects & odieux à Louïs. Il les lui dépeint comme des gens plus appliquez à plaire au Pape, & à ménager la Cour de Madrid, qu'à ſervir utilement leur maître. *Auſſi facile à croire du mal, que difficile à penſer bien de quelqu'un*, dit le Duc de Rohan, Sa Majeſté prit alors la reſolution de ſe défaire au plûtôt du pere & du fils. Elle trouvoit mauvais que le Chancelier la détournât de ſes deſſeins de voiager & d'aller à l'armée. La Vieuville profite habilement du chagrin que les conſeils de Silleri donnent au Roi. Il inſinuë à Sa Majeſté que le Chancelier parle de la

1624. ſorte parce que ſon grand age ne lui permet pas de ſuivre la Cour. *Eh bien*, dit Louïs; *il faut chercher un Garde des Seaux aſſez vigoureux pour m'acompagner quand je voudrai m'écarter de Paris.* Le Marechal de Baſſompierre attentif aux diverſes intrigues qui ſe formoient à la Cour, avertit le Chancelier de Silleri & Puiſieux des deſſeins de la Vieuville, dont les moins penetrans s'appercevoient déja. Ils négligérent l'avis; ſoit qu'ils ne ſe défiaſſent point d'un homme qui leur étoit redevable de ſa fortune; ſoit qu'ils ne le cruſſent pas capable de nuire à des gens dont le credit l'avoit ſoutenu juſques alors.

Aligre eſt fait Garde des Seaux.

Au commencement de l'an 1624. le Pere & le Fils s'apperçurent enfin de la ſupériorité de leurs ennemis. *Le Chancelier*, dit aſſez plaiſamment Baſſompierre, *ſe coucha, de peur d'être jetté par terre.* Convaincu de la decadence entiére de ſa fortune, il reporte comme de lui même les ſeaux à Sa Majeſté. Ne vouloit-il point ſe ſacrifier de bonne grace pour ſauver du moins ſon fils? *La diminution ſenſible de mes forces*, dit le diſſimulé vieillard au Roi, *m'avertit de penſer ſerieuſement à la mort. Incapable de vous ſervir desormais avec la même application, je vous ſupplie très-humblement, Sire, de reprendre les ſeaux, & de vouloir les donner à quelque Magiſtrat habile, intégre, & bien intentionné pour nôtre Maiſon qui vous ſert fidelement depuis pluſieurs années.* Le Chancelier nomma Roiſſi Conſeiller d'Etat, & les Preſidens le Jai & de Belliévre comme les plus capables d'avoir les ſeaux. Mais bien loin de penſer à les donner à quelqu'un de ſes

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 548. 549.

Digitized by Google

ſes amis ou de ſes alliez, on avoit jetté la vuë ſur un de ſes plus grands ennemis. Le Roi reçut les ſeaux, ſans s'expliquer ſur le choix qu'il feroit. Quelques jours après que Puiſieux les eût portez au Roi, la Vieuville appuié de la Reine mere, à laquelle il paroiſſoit ſe devouër, fit declarer Aligre Garde des Seaux. On pretendoit bien qu'il ſe vengeroit de Puiſieux & des autres qui détournerent le Roi de les lui donner durant le ſiege de Montpellier. Le Marechal de Baſſompierre étoit un de ceux qui avoient travaillé le plus efficacement à reculer Aligre pour avancer Caumartin. La chute de Silleri & de Puiſieux ſes deux bons amis mettoit Baſſompierre dans une grande perplexité : il craignoit d'être perdu avec eux. La Vieuville ſe declaroit ſon ennemi, & le nouveau Garde des Seaux ne l'aimoit point. Baſſompierre prit alors un parti qui reüſſit aſſez ſouvent à la Cour. Il va diner ſans façon chez Aligre avec le Maréchal de Crequi & le Marquis de S. Luc. Aligre les reçoit fort bien, & les regale ſplendidement. *Savez-vous, Meſſieurs*, dit Baſſompierre d'un air libre & cavalier, *pourquoi M. le Garde des Seaux nous fait ſi bonne chere ? Sans moi il ne les auroit pas reçus aujourd'hui.* Le Magiſtrat ſurpris repond qu'il ne ſait pas quels bons offices le Maréchal lui a rendus. *Je vous expliquerai l'énigme*, reprit Baſſompierre. *Si je ne me ſuſſe pas emploié pour feu M. de Caumartin, le Roi vous auroit donné les ſeaux, il y a dix-huit mois.* On ſe met à rire de la franchiſe de Baſſompierre. Aligre lui tend la main ; & ils ſe promettent reciproquement d'être desormais bons amis. 1624.

1624. Le Chancelier de Silleri & Puiſieux ſont relegueż dans leurs terres.

La Vieuville ſut profiter encore de la maladie de Puiſieux, à qui le chagrin de ſa diſgrace prochaine donna peut-être la fiévre quarte. Depuis que le Chancelier eût rendu les ſeaux, Puiſieux vint moins frequemment à la Cour; Et Louïs contre ſa coutume donna quelquesfois audience aux Ambaſſadeurs, ſans avoir ſon Secretaire d'Etat auprès de lui. Les ennemis des Silleris ne manquerent pas de flater le Roi, & de lui inſinuer qu'il avoit aſſez d'experience & de penetration pour repondre de lui même aux Miniſtres étrangers. *Un Prince ne ſe fait pas honneur*, lui diſoit-on, *s'il paroit avoir beſoin que les gens de ſon Conſeil demeurent auprès de ſa perſonne, quand il eſt queſtion de determiner la moindre choſe.* On accuſoit le Chancelier & Puiſieux d'avoir diſpoſé de toutes choſes à leur fantaiſie; pendant que le Fils avoit la plume pour ordonner de la part du Roi, & que le Peremaître des ſeaux pouvoit ſeeller tout ce qu'il leur plaiſoit. Les ennemis particuliers de Puiſieux lui reprochoient d'avoir envoié ſans la participation du Roi des ordres aux Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres, & de leur avoir écrit même des choſes contraires aux reſolutions priſes dans le Conſeil de Sa Majeſté. *Il en a ſouvent uſé de la ſorte dans l'affaire de la Valteline*, diſoient la Vieuville & ceux de ſa caballe, *c'eſt un eſclave de la Cour de Rome, peut-être un penſionnaire de celle de Madrid.* Les Ambaſſadeurs de Veniſe & de Savoie ſe déchainerent hautement contre Puiſieux. Dez que ſa chute fut certaine, ils en donnérent avis à leurs Maîtres comme d'une belle victoire. On pretend même que ces deux Miniſtres voulurent ſe faire

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 549. 550.

Digitized by Google

faire un mérite d'avoir contribué à la perte d'un homme que le Senat & le Duc de Savoie haïſſoient mortellement. 1624.

Un Dimanche quatrieme jour de Février, Tronçon Secretaire du cabinet porta au Chancelier de Silleri & à Puiſieux un ordre verbal de ſe retirer dans quelqu'une de leurs terres, & de ſortir de Paris en moins de vingt-quatre heures. Louïs avoit donné à Tronçon une lettre de créance écrite de ſa main propre. Il y declaroit qu'aiant reconnu que le Pere & le Fils le ſervoient trop mal, il ne vouloit plus les emploier. *Cependant*, ajoutoit Sa Majeſté, *je veux leur rendre juſtice & écouter ce que l'un & l'autre ont à dire pour leur defenſe. Ils pourront m'envoier leurs faits juſtificatifs de l'endroit où ils ſeront.* Cet ordre fut un coup de foudre pour le Chancelier. Au lieu d'affecter du moins quelque conſtance, il ſe mit à faire de grandes lamentations, dez qu'il fut revenu de ſon premier étourdiſſement. Tronçon parut ſurpris de ce qu'un Magiſtrat de 80 ans & plus, qui avoit eſſuié déja pluſieurs diſgraces, ſe laiſſoit abattre d'une ſi étrange maniére. On ne ſavoit ſi ce deſeſpoir étoit un effet de la foibleſſe naturelle des vieillards, ou plûtôt une marque de l'attachement que Silleri eut toujours aux honneurs & aux richeſſes.

Puiſieux ſe ſoutint infiniment mieux que ſon pere. *Mes ennemis*, dit-il d'un air ferme & reſpectueux, *m'ont calomnié auprès du Roi. Puiſqu'il veut bien entendre ma juſtification, j'eſpere de lui prouver mon innocence. Cependant M. le Chancelier & moi obeirons aux ordres de Sa Majeſté.* Silleri & ſon fils commanderent

1624. derent que les portes de leur hôtel fussent incontinent fermées, afin de témoigner qu'ils ne se regardoient plus que comme de simples particuliers. Puisieux sortit le jour même de Paris ; Et le Chancelier partit le lendemain matin. Certaines gens bien aises de profiter des dépouilles d'une riche Maison tentérent de faire faire le procés au Pere & au Fils. Les informations se commencérent avec assez de chaleur. Mais quand il fut question d'éxaminer les choses de sang froid, on ne trouva que trois depositions importantes. Encore ne parurent-elles pas recevables. Elles venoient des ennemis declarez de la Maison des Silleris. Quelques uns crurent que la Cour vouloit seulement épouvanter le Chancelier & Puisieux, afin de les obliger à ne découvrir point les secrets du Roi, & de rendre le Secretaire d'Etat plus facile à remettre certains papiers importans qu'il avoit entre ses mains.

Bethune est envoié Ambassadeur à Rome à la place du Commandeur de Silleri.

Le Commandeur de Silleri frere du Chancelier fut rappellé de Rome peu de temps après la disgrace des deux chefs de sa Maison. Il avoit donné un prétexte de mécontentement à la Cour de France. Le Pape Urbain proposoit divers moiens d'acommoder l'affaire de la Valteline : Mais la France, le Senat de Venise & le Duc de Savoie les rejettoient également comme trop avantageux à la Couronne d'Espagne. Urbain s'arrêta enfin à l'expedient de contenter le Roi Catholique en lui acordant du moins la liberté de faire passer par la Valteline les troupes qu'il enverroit d'Italie en Allemagne. On ne sait si ce fut à l'instigation de Puisieux son neveu, ou de son propre

propre mouvement, que le Commandeur de Silleri accepta la condition au nom du Roi son maître. Quoiqu'il en soit, on cria fort à la Cour de France contre le Commandeur. Il fut incontinent rappellé de son Ambassade; Et le Comte de Bethune qui avoit fait connoitre son habileté dans ses négociations en Italie & en Allemagne, eut ordre d'aller à Rome prendre la place du Commandeur de Silleri. Ce changement déconcerta le projet du Pape. L'Ambassadeur de France n'aiant pas encore signé les articles qu'Urbain proposoit, il n'y eut rien de fait. Les pouvoirs de Silleri revoquez ne lui permettoient pas d'aller plus loin. Pour garder quelques mesures avec la Cour de Rome qui avoit fort à cœur de terminer un différend capable d'allumer bien-tôt la guerre en Italie, Louïs ne voulut pas déclarer qu'il étoit mécontent de ce que son Ambassadeur avoit trop promis au Pape. On prit un detour. *Aiant consideré les difficultez qui se rencontrent pour acommoder l'affaire de la Valteline*, dit le Roi à Marquemont Archevêque de Lion qui se trouvoit encore à Rome, *j'ai jugé à propos d'entendre de la bouche même du Commandeur de Silleri, toutes les particularitez & toutes les conséquences de cette negociation, & de savoir de lui les sentimens du Pape & de la Cour de Rome. C'est pourquoi j'ai resolu de rappeller le Commandeur auprès de moi, puisque le temps de son Ambassade expire bien-tôt, & de lui substituer le Sieur de Béthune.* 1624. *Nani Historia Venet. L. IV.* 1624. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 551, 552. Mémoires pour l'Histoire du Cardinal de Richelieu.* 1624.

On ne douta point que le rappel du Commandeur ne fût une suite de la disgrace du Chancelier & de Puisieux. Bien loin d'imi-

1624. ter ces laches Courtiſans qui pour plaire aux nouveaux Miniſtres, ſont les premiers à blamer les anciens diſgraciez, l'Archevêque de Lion rendit un témoignage avantageux au Commandeur de Silleri. *Je l'ai vû*, dit Marquemont dans une lettre à Herbaut Secretaire d'Etat, *plein de fidélité, de ſoin, & de zele pour le ſervice du Roi. Il s'eſt conduit avec beaucoup de prudence & de circonſpection, à cela près qu'il ſemble s'être engagé trop facilement & trop vîte dans le traité des paſſages par la Valteline. En toutes les autres actions de M. le Commandeur, je ne voi rien qui ne merite beaucoup de louanges. S'il a engagé ſa parole ſur cet article, il a eu la précaution de n'engager point celle du Roi. L'affaire demeure en ſon entier: Et Sa Majeſté peut prendre les reſolutions, & envoier les ordres qu'il lui plaira. Enfin, il eſt bien certain que s'il y a quelque choſe à deſirer dans la conduite de M. le Commandeur, il le faut attribuer aux ordres qu'on lui donnoit de finir l'affaire de la Valteline le plus promptement qu'il pouroit, & à la penſée qu'il avoit, qu'en la terminant, il feroit une choſe agreable au Roi. C'eſt ce que je dirois devant Dieu & devant ſes Anges, ſi j'étois à l'article de la mort.* J'ai cru devoir rapporter ceci pour faire voir que les Silleris furent plûtôt diſgraciez par les intrigues de la Vieuville & de leurs ennemis, que pour s'être rendus indignes de leurs emplois par des malverſations certaines & bien prouvées.

Mort du Chancelier de Silleri. Ali... lui

Le Chancelier ne ſurvecut pas long-temps à la chute de ſa Maiſon. Il mourut avec de grands ſentimens de dévotion le 1. jour d'Octobre dans ſa Terre de Silleri en Champagne.

Iſſu

Iſſu de l'ancienne famille des Brulards, & illuſtre par les emplois militaires, & par les Magiſtratures qu'elle eut depuis le commencement du regne des Valois, le Chancelier ſe ſignala beaucoup ſous Henri III, encore plus ſous ſes deux ſucceſſeurs. Il paſſa pour un des plus habiles hommes de ſon temps: Et il mériteroit ſans doute d'être mis au rang des plus grands Magiſtrats que la France ait jamais eus, s'il eût fait paroitre moins d'avarice & d'ambition, & s'il ne ſe fût pas trop lachement devoüé aux volontez de la Cour. Aligre ſon ennemi qui lui avoit enlevé les ſeaux, lui ſucceda encore dans la dignité de Chancelier. 1624. *Mercure François.* 1624.

Dez que la Vieuville devint ſuperieur à tous les autres par la chute des Silleris, il y eut de grands changemens à la Cour de France. Les affaires étrangéres furent partagées entre trois Secretaires d'Etat. On craignoit que ſi elles paſſoient toutes par les mains d'un ſeul, il ne ſe rendît auſſi puiſſant que Puiſieux & Villeroi ſon predeceſſeur. Phelippeaux d'Herbaut eut l'Eſpagne, l'Italie, les Suiſſes & les Griſons; Potier d'Oequerre l'Allemagne, la Pologne, les Païs-Bas Catholiques & les Provinces-Unies; Lomenie de la Ville aux Cleres l'Angleterre, la Turquie & tout le Levant; Enfin Beauclerc qui de Secretaire des Commandemens de la Reine fut fait Secretaire d'Etat, eut les affaires de la guerre & certaines choſes qui regardoient les finances. Ces quatre Officiers rapportoient tout au Conſeil privé du Roi compoſé de la Reine mere, du Connétable de Leſdiguiéres, du Cardinal de la Rochefoucaut, de la Vieuville Surintendant Conduite de la Vieuville contraire à celle des Miniſtres precedens. *Memoires de Rohan. L. III.* *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 550. 562. 563. Journal de Baſſompierre. Tom. II.*

1624. des Finances, d'Aligre Garde des Seaux, & de deux ou trois autres perſonnes choiſies. On s'apperçut bien-tôt en France & ailleurs de la déférence que la Vieuville avoit pour Leſdiguiéres. Au lieu que le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoient le plus grand accés chez Puiſieux, la Vieuville étoit continuellement avec les Miniſtres d'Angleterre, de Veniſe, de Savoie, des Provinces-Unies & des Princes Proteſtans d'Allemagne. On ne parloit que de nouvelles ligues avec les Puiſſances intereſſées à l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche, & de donner au Comte de Mansfelt de quoi lever des troupes. Une partie contre l'Empereur, ou contre le Roi d'Eſpagne auroit-elle paru bonne, ſi cet avanturier n'y fût pas entré?

Le Peuple toujours mécontent du Miniſtére precedent applaudiſſoit à la Vieuville. Mais le nouveau Favori connut bien-tôt qu'il avoit peut-être plus d'ennemis que les Silleris. Je ne ſai quelle réforme qu'il ſe mit en tête de faire dans les finances, en retranchant certains apointemens que les principaux Officiers militaires ſe faiſoient donner, ſouleva beaucoup de Seigneurs contre le Surintendant. Baſſompierre fut un de ceux que la Vieuville attaqua le plus vivement. Mais il ne put venir à bout de perdre un homme que le Roi aimoit trop. Toute la complaiſance que le foible Louïs eut pour la Vieuville, ce fut de feindre quelque mécontentement, & de n'avoir plus d'entretien particulier avec le Marechal. Y eut-il jamais un Courtiſan pareil à celui-ci? Toujours bien auprès du Prince, & le plus ſouvent

vent brouillé avec le Favori : disgracié en apparence, & travaillant sourdement à la ruine de ceux qui le vouloient perdre. 1624.

Marie de Medicis entêtée plus que jamais de son Cardinal de Richelieu, voulut profiter de la disgrace des Silleris, pour le faire entrer dans le Ministére. Elle en parla souvent à la Vieuville qui faisoit profession de lui être devoüé. Mais le Surintendant n'avoit pas moins de répugnance que les autres à voir Richelieu dans une place, où il ne pouroit souffrir d'égal, encore moins un superieur. Fatigué des instances continuelles de la Reine mere, la Vieuville tacha de persuader au Roi d'envoier le Cardinal à Rome. Sa Majesté y parut assez disposée ; mais elle craignoit de faire trop crier Marie de Medicis. *On poura l'appaiser*, dit la Vieuville, *en rappellant Barbin de son exil. Cet homme remuera beaucoup moins que Richelieu.* Louïs gouta l'expédient. Il va donc à Compiegne sous pretexte de prendre le divertissement de la chasse. Mais le véritable dessein, c'étoit d'envoier de là un ordre au Cardinal de s'en aller incessamment à Rome. La chose ne peut être si secrete, que Deagant qui conservoit encore quelque reste de crédit à la Cour par le moien du Connétable de Lesdiguiéres, ne la découvrît. Il en donne promptement avis à Du Tremblai frere du fameux Pere Joseph : Et celui-ci en parle à la Reine mere qui demeuroit à Paris pour prendre quelques remedes. Allarmée du nouveau complot, Marie de Medicis abandonne le soin de sa santé. La voila dez le jour même sur le chemin de Compiegne, acompagnée du Cardinal de Richelieu. Le

Le Cardinal de Richelieu est admis au Conseil du Roi.

Lumiéres pour l'Histoire de France. Mémoires de Deageant. pag. 306. 307. &c. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 596. 597. &c. Mémoires pour l'Histoire du Cardinal de Richelieu. 1624.

1624. premier ſoin de la Reine mere, c'eſt de gagner la Vieuville & d'obtenir ſon conſentement, afin que Richelieu entre dans le Conſeil du Roi. On tache de raſſurer le ſoupçonneux & timide Surintendant, on promet que le Cardinal ne fera rien que de concert avec lui. *Madame*, dit la Vieuville vaincu par les prieres ardentes de Marie de Medicis, *vous voulez une choſe qui cauſera infailliblement ma ruine. Et je ne ſai ſi Vôtre Majeſté ne ſe repentira pas un jour d'avoir tant avancé un homme qu'elle ne connoit pas bien encore. Puiſque vous éxigez de moi cette marque de ma ſoumiſſion à vos volontez, j'aime mieux hazarder ma fortune, que de perdre l'honneur de vos bonnes graces.*

La Vieuville repreſenta pour lors au Roi qu'il n'y avoit plus moien de reculer, & qu'à moins de s'expoſer à mecontenter la Reine mere au dernier point, il falloit admettre ſon Cardinal au Conſeil. *Tout ce que Vôtre Majeſté peut faire*, ajouta la Vieuville, *c'eſt de poſer certaines reſtrictions qui previendront les inconveniens que cet eſprit remuant & ambitieux eſt capable de cauſer.* On fit donc agréer à Marie de Medicis, que le Cardinal viendroit au Conſeil pour y dire ſimplement ſon avis ſur les affaires propoſées, qu'il ne traiteroit d'aucune choſe dans ſa maiſon avec les Ambaſſadeurs étrangers, & qu'il n'y donneroit point d'audience publique à la maniere des Miniſtres précedens. Le 29. Avril, Louïs étant allé ſelon ſa coutume donner le bon jour à la Reine ſa mere, il declara tout publiquement ſa reſolution d'appeller le Cardinal de Richelieu à ſon Conſeil. Sa Majeſté écrivit peu de temps après au Prince de Condé

qui

qui demeuroit à Bourges pour l'inviter à venir auprès d'elle. La Vieuville, peut-être le Roi même, vouloit l'oppoſer à la Reine mere, dont le crédit augmentoit conſidérablement par la préſence de Richelieu au Conſeil. Mais Condé chagrin de l'élévation d'un homme qui avoit beaucoup contribué à le faire enfermer autrefois à la Baſtille, & de la nouvelle autorité que le Roi ſembloit donner à Marie de Medicis, aima mieux être dans ſon Gouvernement de Berri, que d'aller à la Cour. Son Alteſſe prevoioit bien qu'elle n'y ſeroit pas agreablement tant que la Reine mere & ſes creatures y auroient le deſſus. 1624.

Jamais homme ne fut ſi modeſte que Richelieu au commencement de ſon Miniſtere; diſons plûtôt qu'il s'efforça de diſſimuler ſes ſentimens le mieux qu'il lui fut poſſible. A l'entendre parler, ce n'étoit pas le Roi qui avoit préſcrit les conditions que j'ai rapportées : le Cardinal les avoit demandées lui même. Il ne ſoupiroit qu'après la retraite: ſa mauvaiſe ſanté ne lui permettoit pas de s'appliquer beaucoup aux affaires. Bien loin de pouvoir negocier chez lui, & donner des audiences publiques, il n'étoit pas en état de ſouffrir l'abord tumultueux de tant de perſonnes; cela l'auroit fait mourir. Il promettoit ſeulement de ſe trouver au Conſeil lors que ſa ſanté le lui permettroit: C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire pour temoigner ſa parfaite ſoumiſſion aux ordres du Roi. Tout le monde ſe mocqua de la modeſtie affectée d'un Prélat, dont la vaſte ambition ſe montroit de toutes parts. *Laiſſez le faire*, diſoient les Courtiſans, *il ecartera tous les autres. Vous le verrez*

1624. *rez bien-tôt ſeul & premier Miniſtre d'Etat.* Ces gens-là ne devinerent pas trop mal. La Vieuville ſera honteuſement chaſſé de la Cour. Le Connetable de Lesdiguieres & Bullion ſon confident iront en Italie pour la guerre de Genes. On donnera de ſi grands dégouts au Cardinal de la Rochefoucaut qu'il ſe retirera peu à peu des affaires. Enfin, on trouvera un preteſte d'ôter les ſeaux au Chancelier Aligre, & de le reléguer dans une maiſon de campagne.

Il fallut régler d'abord la place que Richelieu auroit au Conſeil. On reſolut qu'il ſeroit aſſis vis à vis du Cardinal de la Rochefoucaut, & au deſſus du Connétable de Lesdiguiéres. Cet homme ſi modeſte dreſſa, ou fit dreſſer au plûtôt un mémoire pour montrer que les Cardinaux étoient depuis long-temps en poſſeſſion de la preſeance dans le Conſeil du Roi & dans les aſſemblées publiques, non ſeulement au deſſus des Connétables, mais encore des Princes du ſang. Avouons de bonne-foi que ceux-ci ont eu quelquefois la baſſeſſe de ceder le pas à des Cardinaux. Il y en a des exemples aſſez anciens. Cela ne ſe fait plus maintenenant. Mais ce n'eſt que depuis la mort du Cardinal Mazarin. Tant que Louis XIII. & ſon fils ont eu un Cardinal pour leur premier Miniſtre, les Princes du ſang qui diſputent le pas à des Souverains puiſſans & conſiderables, l'ont cedé à un Prêtre, à un ſimple Eccleſiaſtique. Ils ont taché de couvrir leur lache complaiſance pour un premier Miniſtre, en feignant de faire honneur à l'Egliſe dans la perſonne de tous les Cardinaux.

La

La Vieuville acheva preſque de ſe perdre lui même en mécontentant fort mal à propos Gaſton Duc d'Anjou frere du Roi. Ornano Colonel des Corſes & Gouverneur du jeune Prince qui entroit dans la 17. année de ſon age, lui avoit conſeillé de demander au Roi la permiſſion d'aſſiſter au Conſeil, afin de commencer de bonne heure à ſe former aux affaires. La Vieuville s'apperçut fort bien que Monſieur faiſoit ces inſtances à la ſuggeſtion du Colonel, qui vouloit entrer lui même en connoiſſance de tout, & engager Gaſton enſuite à demander que ſon Gouverneur fût admis au Conſeil. Ornano avoit de l'eſprit, du courage, & de la capacité pour les affaires; mais il ne manquoit pas d'ambition. Dans le deſſein de ſe rendre agreable à Gaſton & d'avancer ſa fortune par le credit que l'Héritier preſomptif de la Couronne devoit naturellement avoir, Ornano devint moins ſevere & plus indulgent au Duc d'Anjou. En lui inſpirant des ſentimens nobles & dignes d'un Fils de France, il lui permettoit de contenter ſes inclinations. La complaiſance du Colonel ne fut pas neantmoins ſi grande, qu'il ne donnât encore tous ſes ſoins pour empêcher que les mœurs de Monſieur ne ſe corrompiſſent. Ce fut durant la priſon de ſon Gouverneur, que Gaſton commença de ſe donner à la débauche des femmes. Le Duc d'Elbeuf le ſervit en cette rencontre. Il lui alla chercher je ne ſai quelle vieille creature dans un bordel de Paris: choſe honteuſe, indigne d'une perſonne du rang & de l'age d'Elbeuf, & pardonnable tout au plus à un miſérable Valet de chambre.

1624. Diſgrace d'Ornano Gouverneur de Monſieur.

Mémoires anonimes ſur les affaires du Duc d'Orleans. Mémoires d'un Favori de Monſieur. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 609. 610.

Louïs.

1624. Louïs naturellement ſoupçonneux & jaloux de ſon frere, crut ſans peine que l'empreſſement de Gaſton peu ordinaire aux gens de ſon age, lui étoit inſpiré par Ornano qui pretendoit s'ériger en Miniſtre d'Etat auprès de Monſieur. Le Roi prend donc la reſolution d'éloigner le Colonel & de l'envoier dans ſon Gouvernement du Pont S. Eſprit. Le Duc d'Anjou étoit demeuré à Paris pour continuer ſes éxercices. Louïs le mande à Compiegne; lui ôte Ornano, & change preſque toute la maiſon du jeune Prince. Il fut outré de ce mauvais traitement. Le dépit de Gaſton éclata quand il apprit peu de temps après, qu'Ornano étoit à la Baſtille. Le Colonel generalement eſtimé, avoit reçu des complimens de condoleance de toute la Cour à Compiegne, & des perſonnes les plus diſtinguées du Roiaume, quand il fut de retour à Paris. Le Roi lui envoie des ordres reïtérez de ſe retirer inceſſamment au Pont S. Eſprit. Et Ornano s'en defend d'un maniere reſpectueuſe. *J'obeirois ſur le champ au Roi*, repondit-il à l'Exempt des Gardes, *ſi mes ennemis n'avoient pas rendu ma fidélité ſuſpecte à Sa Majeſté. J'eſpere qu'elle voudra bien me permettre de me juſtifier premierement. Quand je ſerai éloigné, mes ennemis me rendront plus criminel.*

Le Roi irrité de ce refus conſtant, ordonne qu'Ornano ſoit conduit à la Baſtille & transferé de là au château de Caën. Gaſton s'emporte à cette nouvelle, il ne garde plus de meſures; il chaſſe de ſa preſence tous ceux qu'il croit bien aiſes de la diſgrace de ſon Gouverneur qu'il aimoit au dernier

nier point. Le Premier Aumonier de Monsieur ennemi d'Ornano vint mal à propos comme pour consoler son maître qui pleuroit amérement. *Sortez*, lui dit Gaston en colere ; *que je ne vous voie jamais. Vous avez persecuté l'homme du monde le plus vertueux. J'aurai du moins la consolation d'empecher que ses ennemis ne se prevalent de l'injustice qu'on lui fait.* Louïs tacha d'appaiser son frere en lui permettant d'aller chasser à Chantilli & à Vernueil. Mais rien n'étoit capable de lui faire oublier Ornano. Le Vieuville envoie une bourse de mille pistoles à Monsieur pour ses menus plaisirs : *qu'il garde son argent*, dit Gaston en rejettant le present avec indignation : *j'ai des serviteurs qui ne m'en laisseront pas manquer.* 1624.

La Cour de Rome bien avertie de ce qui se passoit en France sous le nouveau Ministere, étoit dans une extréme inquiétude, aussi bien que celle de Madrid. Deux Ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre entamoient à Compiegne la negociation du mariage de Madame Henriette sœur du Roi avec le Prince de Galles ; ils parloient encore d'une ligue des deux Couronnes de France & d'Angleterre, de la République de Venise & du Duc de Savoie contre les desseins de la Maison d'Autriche. Trois Ambassadeurs extraordinaires des Etats Generaux des Province-Unies arriverent en même temps à la Cour de France. Ils demandoient un renouvellement d'alliance entre le Roi & leurs Maîtres, avec un secours d'argent pour la continuation de leur guerre contre l'Espagne. La Vieuville leur étoit si favorable, qu'on

Voiage de Mansfelt en Angleterre & en France. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François.* 1624. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 575. 576. *&c.* 595. 596. *&c. Wilson's History of Great Britain. Rushworth's Historical Collections.*

en 1624.

1624. ne doutoit pas que les Etats Généraux n'obtinſſent ce qu'ils ſouhaitoient. Enfin, le Comte de Mansfelt étoit en France & dans le voiſinage de Compiegne. Le Roi feignoit de ne vouloir pas le voir : mais le bruit couroit que Sa Majeſté lui donnoit des audiences ſecretes. Du moins quelques Miniſtres d'Etat conférérent avec lui, & il negocioit vivement par l'entremiſe de Peſaro Ambaſſadeur de la République de Veniſe. Spada nouveau Nonce du Pape à la place de Corſini, paroiſſoit fort allarmé de ces mouvemens, & de la liaiſon plus étroite que la Couronne de France ſe diſpoſoit à prendre avec les Puiſſances Proteſtantes. Il en faiſoit de grandes plaintes. La Vieuville le laiſſoit crier; reſolu plus que jamais à ſe ſignaler en prenant une route différente de celle de Puiſieux & des Miniſtres précédens. L'ancien & le nouveau Nonce eurent beau dire que c'étoit une choſe honteuſe, que le plus grand ennemi de la Religion Catholique fût bien reçû à la Cour du Roi Très-Chretien, & que le Pape prioit Sa Majeſté de chaſſer Mansfelt, on n'écouta point les Miniſtres d'Urbain. Tout ce que la Vieuville fit acorder aux inſtances de Corſini & de Spada, ce fut que Mansfelt ne paroitroit pas publiquement à la Cour. Cependant le Roi avoit donné ordre au Duc d'Angoulême de le défraier & de le regaler à Paris & dans le voiſinage de Compiegne. La Vieuville s'abouchoit de temps en temps avec Mansfelt ; & Peſaro Ambaſſadeur de Veniſe étoit le principal negociateur entre ce fameux avanturier & les Miniſtres du Roi.

Mans-

Digitized by Google

Mansfelt demandoit cinquante mille écus par mois, & la liberté d'avoir une place d'armes en France, & d'y lever des soldats. On ne conclut rien avec lui : mais ce ne fut pas en considération du Pape. Le Nonce Spada s'étant plaint de ce que le Roi sembloit vouloir prendre Mansfelt à sa solde, on lui répondit froidement, que cela n'arriveroit pas si le Pape faisoit donner satisfaction à Louïs sur l'affaire de la Valteline. 1624.

Mansfelt avoit été reçu en Angleterre avec beaucoup plus d'agrément qu'en France. Charles Prince de Galles le fit loger avec lui dans le Palais S. James. Le Duc de Buckingham rendoit de frequentes visites au General Allemand, & il le conduisit à l'audience du Roi. Mansfelt demandoit cinquante mille livres sterling pour lever & entretenir un certain nombre de troupes : Et il se reduisit ensuite à quarante mille. Jaques toujours difficile quand il étoit question de débourser de l'argent, temoigna ne vouloir pas faire lui seul cette dépense. Il souhaitoit de savoir ce que paieroient les autres Puissances qui doivent entrer dans la ligue proposée. Sa Majesté Britannique se défioit extrémement de la Cour de France. Elle la croioit plus favorable au Duc de Baviére qu'au Roi de Bohéme : Et ce n'étoit pas sans raison. Maximilien y avoit menagé de puissans amis. Les Espagnols qui avoient leurs creatures & leurs pensionnaires en Angleterre, y traversérent les desseins de Mansfelt. Ils faisoient insinuer au Roi que Mansfelt n'étoit que le courier & l'espion de Frederic.

Si

1624. *Si les Puritains veulent encore un Roi en Angleterre*, disoient les Emissaires de la Cour de Madrid à Jaques, *ne croiez pas qu'ils jettent la vuë sur le Prince de Galles vôtre fils & vôtre heritier légitime. On pense plûtôt au Palatin. Tout le monde s'apperçoit du complot fait entre le Duc de Buckingham & certaines gens du Parlement, d'allumer la guerre entre l'Espagne & l'Angleterre. Mais on espére que vôtre Majesté ne s'écartera point de ses bonnes & salutaires maximes. Elle aura toujours pour ame de sa devise cette sentence du Sauveur: bienheureux les pacifiques.* Ces discours faisoient impression sur l'esprit d'un Roi timide & soupçonneux. Jaques se defioit alors de tout le monde, nous verrons bientôt qu'il conçut cette année de violens soupçons contre Buckingham son favori, & contre le Prince de Galles.

Convocation du Parlement d'Angleterre.

Le Parlement d'Angleterre avoit été convoqué à Westminster à la fin du mois de Fevrier. Tout le monde croioit que le Duc de Buckingham y seroit attaqué à l'occasion du traité de mariage entre le Prince de Galles & l'Infante. Mais il sut si bien gagner la plûpart des membres de l'Assemblée, que sa conduite y fut universellement applaudie. On rejetta tout sur le Comte de Bristol qui n'étoit pas encore de retour à l'ouverture du Parlement. Jamais homme ne fut plus zelé Protestant, que Buckingham affecta de le paroitre alors. Ce n'étoit plus le même Anglois qui ne faisoit aucun scrupule d'assister à tous les exercices de la Religion Romaine à Madrid. Le plus outré Puritain d'Angleterre ne s'expliquoit pas autrement que le Duc sur le chapitre du

du Papiſme. A l'entendre parler, il fut toujours contraire au traité de mariage, il en rompit la negociation pour ſatisfaire à ce qu'un bon Anglois devoit à ſa Religion & à ſa patrie. Le Roi Jaques fit d'abord un diſcours fort étudié aux deux Chambres de ſon Parlement. Peut-être que la piece qui nous a été conſervée, meriteroit l'eſtime de la poſterité, ſi les actions de Sa Majeſté Britannique ne dementoient pas les beaux ſentimens que nous y trouvons. En liſant cette harangue tant vantée, je me ſuis confirmé dans ma penſée, que la plûpart des perſonnes du premier rang, ſemblent croire que leurs inferieurs qui les écoutent, & qui voient leur conduite, ne font aucune reflexion, & que l'uſage de la raiſon nous eſt interdit. Jaques avance hardiment les choſes du monde les plus fauſſes : Et ce qui me ſurprendroit au dernier point, ſi la lecture de l'Hiſtoire & l'uſage du monde ne m'avoient un peu acoutumé aux maniéres de pluſieurs Princes; c'eſt que le Roi d'Angleterre prend ſans façon Dieu à témoin de la verité de ce qu'il debite contre ſa conſcience. Ecoutons le. 1624.

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. 1624. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Hacket's Life of Archbiſhop Williams. part. I.*

Je vous ai convoquez, dit-il, *dans le deſſein de vous communiquer un ſecret, & l'affaire la plus importante à vôtre Roi & à ſes Enfans. Donnez moi donc, Seigneurs & Gentilshommes, les avis que vous jugerez les plus convenables & les plus ſurs. Comme je ne ſuis toujours propoſé de me faire aimer de mon peuple, je ne doute pas que ſa fidélité ne réponde à mes bonnes intentions, & qu'il ne me cheriſſe autant qu'un Prince peut être cheri de ſes ſujets. Vous avez entendu*

1624. *entendu parler de la choſe dont je vous dois parler. C'eſt le mariage de mon fils. Tout le monde ſait que j'ai emploié beaucoup de temps & d'argent à le négocier, dans l'eſperance que le ſuccés me ſeroit avantageux & à mes Enfans, & que cela pouroit contribuer au rétabliſſement de la paix dans la Chretienté. Les bonnes paroles qu'on me donnoit, m'ont encouragé à ſurmonter les difficultez qui ſe ſont preſentées. A la ſollicitation de mon fils, j'ai fait une choſe fort extraordinaire. Pour contenter ſon impatience, je lui ai permis d'aller en Eſpagne; & j'ai voulu que Buckingham l'y acompagnât. Comme c'eſt la perſonne ſur la fidelité de qui je me repoſe le plus, je lui ai ordonné d'être inceſſamment auprès de mon fils, & de ne l'abandonner point, juſques à ce qu'il me l'eût ramené. Buckingham s'eſt bien acquitté de la commiſſion que je lui avois donnée. Mais le voiage n'a pas eu le ſuccés que j'eſperois. J'en ai du moins tiré cette inſtruction, que les gens s'expoſent à être facilement trompez, quand ils ſe fient trop à des paroles genérales, & que pour bien finir une affaire, il faut venir promptement à ce qu'il y a de particulier & d'eſſentiel.*

N'attendez pas que je vous rapporte ici le détail de la négociation. Charles, Buckingham & mon Secretaire vous en inſtruiront ſuffiſamment. Je m'en tiens à ce qu'ils vous expoſeront. Il ſuffit que je vous prie de me donner les conſeils que vous croirez convenables à la proſperité de l'Etat, à l'avancement de la Religion, à la ſeureté de mon fils & de mes petits-enfans. Mes interêts vous doivent être auſſi chers que ceux du Roiaume: Les uns ſont inſéparables des autres. C'eſt pourquoi je me diſ-

diſpenſe de vous alléguer ici les puiſſans motifs 1624.
que vous avez de m'aider de vos bons avis, & de me ſoutenir. Il n'y a rien de fait & de conclu, je vous le proteſte ſur la foi d'un Roi Chretien. Je n'ai pris aucun engagement; & je ſuis dans une entiere liberté de ſuivre vos conſeils. Le Roi exhortoit enſuite les deux Chambres du Parlement à quitter leurs défiances & leurs jalouſies au regard de Sa Majeſté. *Je puis dire en verité*, ajoutoit-elle, *& j'en prens Dieu & ſes Anges à témoin, que jamais Roi n'a gouverné ſon peuple avec des intentions plus droites & plus deſintereſſées, que moi. Le plus grand de mes ſoins, ç'a été de rendre mon regne le plus irreprochable qu'il ſeroit poſſible.*

On s'eſt imaginé que je manque de zele pour le maintien de la Religion, & que je prétens acorder une tolerance aux Catholiques Romains. Mais il eſt auſſi vrai que Dieu me jugera un jour, que je n'y ai jamais penſé. Pour de bonnes raiſons je n'ai pas cru devoir faire exécuter les loix dans toute leur rigueur en certaines rencontres: J'ai eu de la condeſcendance lors que la neceſſité des affaires le demandoit. Mais on ne trouvera dans aucun de mes traitez que j'aie promis quelque choſe de contraire aux loix du Roiaume. Je ne m'y ſuis jamais écarté du deſſein invariable que j'ai de maintenir la Religion que je profeſſe. Il en eſt de ceux qui gouvernent comme des bons Ecuiers qui ne donnent pas ſans ceſſe des coups d'éperon. En certaines occaſions il faut preſſer l'exacte obſervation des loix; en d'autres on diſſimule, on fait ſemblant de n'appercevoir pas quelques deſordres. Ne penſez pas non plus que j'aie intention de

1624. *conteſter les libertez & les priviléges legitimes du Parlement. Bien loin de reſteindre ce que les loix vous donnent, je ſuis prêt à vous aſſurer la poſſeſſion de vos droits, & à les rendre plus amples. Dieu qui connoit le fonds de mon cœur, ſait que je parle en Roi Chrétien. Je ſouhaite avec toute l'ardeur imaginable que la fin heureuſe de ce Parlement, nous faſſe oublier le mauvais ſuccès du precedent. Et je prie Dieu que toutes vos deliberations contribuent à l'avancement de la Religion, au bien de l'Etat, à la proſpérité de mon regne, & à la conſervation du patrimoine de mes Enfans.*

On reflechit diverſement dans les deux Chambres du Parlement, à Londres, & dans toute l'Angleterre ſur la harangue du Roi. Les uns la trouvoient belle, populaire, & religieuſe. D'autres y blamoient un trop grand nombre de proteſtations & de ſermens qui ne paroiſſoient ni veritables ni ſincéres. Les gens ne voioient pas en quelle conſcience Jaques avoit pû jurer qu'il n'étoit lié par aucun engagement avec le Roi d'Eſpagne; lui qui avoit ſi ſolemnellement promis ſur les ſaints Evangiles l'obſervation des articles du traité de mariage, & dont le Fils avoit laiſſé en Eſpagne ſa procuration pour épouſer l'Infante en ſon nom dix jours après que la ratification du Pape ſeroit arivée à Madrid. *Le Roi nous prend pour des gens de l'autre monde*, diſoit-on, *s'il eſpere de nous perſuader qu'il n'a jamais penſé qu'à regner d'une maniére irreprochable, qu'il n'a point voulu acorder une tolerance aux Papiſtes, & qu'il n'a pas eu intention de retrancher la moindre choſe des privileges legitimes du Parlement. Comment*

ſes

ſes ſermens s'acordent ils avec l'autorité qu'il a donnée à ſes Favoris, avec les negociations faites de ſa part à Rome & à Madrid, avec la maniere dont il a caſſé le dernier Parlement, & dechiré la proteſtation de la Chambre des Communes? Il n'eſt pas queſtion d'examiner ſcrupuleuſement le diſcours du Roi, reprenoient quelques uns; *on doit rompre au plûtôt le traité de mariage avec l'Eſpagne, commencé ſous de fort mauvais auſpices, penſer à la ſeureté de la Religion Proteſtante en Angleterre & chez nos voiſins, & prendre les meſures les plus certaines pour le retabliſſement du Roi de Boheme dans ſes Etats hereditaires. Le Roi veut ſauver ſon honneur aux dépens de ſa conſcience: il faut le laiſſer dire ce qu'il lui plait, & que le Parlement penſe tout de bon à le tirer du mauvais pas, où il s'eſt engagé avec trop d'opiniatreté & contre l'avis de tous les bons Anglois. C'eſt beaucoup que le Prince de Galles & le Duc de Buckingham lui faſſent enfin ouvrir les yeux.* 1624.

Les perſonnes de bon ſens blamérent ſur tout la baſſe adulation de Williams Evêque de Lincoln & Garde du grand Sçeau d'Angleterre. La coutume vouloit qu'il parlât immediatement après le Roi, & qu'il expliquât plus au long les intentions de Sa Majeſté. Williams ſe contenta de dire en citant du Grec & du Latin, que la foibleſſe de ſon genie ne lui permettoit pas de rien ajouter à un diſcours ſi éloquent & ſi beau. *Un ancien Panégyriſte a remarqué*, dit Williams, *que l'Empereur Nerva mourut dez qu'il eût adopté Trajan, parce qu'il ne devoit plus rien faire d'humain après une action divine. Je craindrois le fatiguer mal à propos cet illuſtre Auditoire,*

1624. *ditoire, ſi je lui diſois quelque choſe de commun & d'ordinaire après le diſcours divin que Sa Majeſté vient de prononcer. Je ne puis que begaier en comparaiſon du Prince le plus éloquent qui fut jamais. Ajouter quelque choſe à ce qu'il a dit, ce ſeroit vouloir enrichir un anneau d'or en y mettant de petits clous de fer. Il en eſt de la Harangue du Roi comme de celles d'un Orateur Grec, dont les traits vifs & perçans penetroient juſques au fonds de l'ame.* Ces recherches étoient plus dignes d'un pedant que d'un Evêque, & la flatterie parut outrée & ridicule dans la bouche du premier Magiſtrat d'Angleterre.

Plaintes des Ambaſſadeurs d'Eſpagne contre le Duc de Buckingham.

Les deux Chambres s'étant rendues au Palais de Whitehall, le Duc de Buckingham leur fit en preſence du Prince de Galles, un long expoſé de tout ce qui s'étoit paſſé dans la négociation du mariage de ſon Alteſſe avec l'Infante. Le diſcours fut diviſé en cinq parties. La premiere marquoit les raiſons du voiage de Charles en Eſpagne, & la ſeconde contenoit un detail de la négociation de ſon mariage independamment de toute autre choſe. Le Duc rapportoit dans la troiſieme ce qui s'étoit dit ou fait de part & d'autre ſur la reſtitution du Palatinat en conſequence du mariage, & dans la quatrieme il rendoit compte de la maniere dont le Prince revint en Angleterre. La cinquieme expoſoit la conduite du Roi Jaques depuis l'arivée de ſon fils, tant dans la négociation du mariage, que dans celle du retabliſſement de Frederic dans ſes Etats hereditaires. Buckingham finit en demandant avis au Parlement, ſi Sa Majeſté concluroit le mariage de

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1623. 1624. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 570. 571.*

de ſon fils, & ſi elle ſe contenteroit des offres faites pour la reſtitution de Palatinat; ou bien ſi le Roi emploieroit ſes forces, afin d'obliger l'Empereur à faire juſtice aux enfans d'une Fille d'Angleterre. Le Prince de Galles confirma la verité d'une grande partie des faits rapportez par le Duc de Buckingham. 1624.

Son recit aiant été rendu public ſelon la coutume du païs, le Marquis d'Inojoſa & Don Carlos Coloma Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe plaignirent avec une extréme hauteur, de ce que Buckingham avoit avancé pluſieurs choſes injurieuſes à Sa Majeſté Catholique. Ils demandérent que le Duc fût puni de ſa temérité. *Si un homme étoit aſſez hardi pour parler de la ſorte en Eſpagne contre Sa Majeſté Britannique*, diſoient-ils, *le Roi nôtre maître lui feroit mettre la tête aux pieds.* Jaques répondit en termes generaux à la plainte des Ambaſſadeurs Eſpagnols, ſans condamner, ni juſtifier ſon Favori, il renvoia l'affaire au jugement du Parlement. Les deux Chambres preſentérent de concert ce qu'on appelle dans le ſtile d'Angleterre une *adreſſe* commune au Roi. Les Seigneurs & les gens de la Chambre Baſſe y déclaroient que le Duc de Buckingham n'avoit rien dit, dont Sa Majeſté Catholique eût ſujet de ſe plaindre. Ils temoignoient être parfaitement contens de ce que le Duc leur avoit expoſé. Enfin, on reconnoiſſoit que dans ſa négociation, il avoit rendu un ſervice ſignalé au Roi & à la patrie.

Jaques repondit à *l'adreſſe* des deux Chambres de la maniére du monde la plus avanta-

1624. geuſe à Buckingham. Sa Majeſté declara qu'elle avoit vû & approuvé tout le diſcours fait au Parlement, avant qu'il fût prononcé. Enfin elle loüa extremement la fidelité, la diligence & la diſcretion de ſon *bon diſciple.* C'eſt ainſi que Jaques nommoit Buckingham. *Je me plains ſeulement d'une choſe*, ajouta le Roi. *C'eſt qu'il a donné un fort mauvais exemple à tous les Ambaſſadeurs. Son voiage d'Eſpagne lui coute quarante ou cinquante mille livres ſterling, & il n'en demande point le rembourſement. J'eſpere que nos Ambaſſadeurs ne l'imiteront pas à l'avenir.* On fut ſurpris de la belle humeur du Roi dans une affaire ſi ſerieuſe. Bien des gens crurent que la raillerie étoit contraire à la bienſeance, lors qu'il s'agiſſoit de prononcer ſi les Ambaſſadeurs d'un puiſſant Monarque avoient raiſon de ſe plaindre du Duc de Buckingham au nom du Roi leur maître. *Autrefois*, diſoit-on, *l'Empereur Tibére s'aviſa de faire l'éloge de Sejanus ſon favori dans le Sénat de Rome : mais ce fut d'une maniére plus grave.* Le monde trouva plus étrange que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ſe fuſſent commis ſi legérement : Car enfin, Buckingham n'avoit rien dit contre Sa Majeſté Catholique. En ſe declarant de la ſorte ennemis du Duc, n'étoit-ce pas engager le Roi & le Parlement d'Angleterre à proteger plus que jamais un grand Seigneur, qu'une Cour étrangere avec laquelle on commençoit de ſe brouiller, vouloit perdre ſans aucune raiſon apparente?

Les Seigneurs & les Communes d'Angleterre deliberent enſuite ſur le conſeil que les deux

Digitized by Google

deux Chambres doivent donner au Roi. On convient unanimement dans l'une & dans l'autre que Sa Majeſté ſera ſuppliée de rompre la négociation du mariage entre le Prince de Galles & l'Infante d'Eſpagne, & de n'accepter point la reſtitution du Palatinat à des conditions trop desavantageuſes. *Ces deux affaires*, diſoient les Chambres dans leur *adreſſe* commune, *ſont contraires à l'honneur & à la reputation de Vôtre Majeſté, à la ſeureté de ſes Roiaumes, au bien de ſes enfans & de ſa poſterité, enfin, au beſoin que nous avons de conſerver nos anciens alliez.* Les Seigneurs & les Communes ajoutérent les raiſons que leurs Chambres avoient de prendre cette reſolution. *A la premiere propoſition du mariage*, pourſuivoient-elles, *on a parlé d'acorder ſeulement à l'Infante & aux gens de ſa maiſon l'exercice de la Religion Romaine. Et quand le Prince de Galles eſt allé en Eſpagne, les Miniſtres du Roi Catholique, prenant avantage de ce qu'ils étoient maîtres de la perſonne de l'héritier de la Couronne d'Angleterre, ont voulu obtenir une tolerance generale pour tous les Papiſtes: choſe qui tend à la diminution de la puiſſance Roiale, que les Princes Catholiques ne demandent pas en de ſemblables traitez, & qui auroit decouragé tous les Anglois bien intentionnez pour la Religion & pour la patrie. Les Eſpagnols ont encore à l'occaſion de ce traité de mariage formé de concert avec la Cour de Rome, des projets d'une pernicieuſe conſequence pour l'Angleterre. Le Parti Papiſte y eſt devenu plus fort & plus formidable durant la négociation. Les Catholiques étoient auparavant diviſez entr'eux. Les uns ſoutenoient les Jeſuites; & les*

1624. Le Parlement d'Angleterre eſt d'avis que le Roi rompe ſes negociations pour le mariage de ſon fils, & pour la reſtitution du Palatinat. *Rushworth's Hiſtorical Collections.* 1624. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 572. 573.*

1624. *& les autres defendoient le Clergé ſeculier. On les a reünis. De maniére qu'ils ſemblent maintenant dependre tous également du Roi d'Eſpagne en ce qui regarde le temporel, comme ils aependent du Pape pour le ſpirituel. A la faveur d'une artificieuſe négociation, la Maiſon d'Autriche a ruiné nos alliez & les Princes Proteſtans d'Allemagne, elle a mîs de la defiance & de la jalouſie entre nous & les Puiſſances amies de cette Couronne; Le beau-fils du Roi s'eſt vû dépouillé de ſes Etats & de ſa dignité; Enfin contre les droits ſacrez de l'hoſpitalité, & le reſpect dû aux Princes, les Eſpagnols ont uſé de pluſieurs fineſſes, afin d'engager l'héritier des trois Roiaumes de Sa Majeſté à changer de Religion.*

La vigueur du Parlement jetta Jaques dans une extreme perplexité. Les deux Chambres alloient droit à une déclaration de guerre; & Sa Majeſté ne s'y pouvoit reſoudre. Soit que l'age rendît le Roi encore plus mou & plus timide, ſoit que les Emiſſaires d'Eſpagne lui donnaſſent déja des impreſſions ſiniſtres des deſſeins du Prince de Galles, dont la puiſſance & le crédit augmentoient conſidérablement, Jaques ſembloit tout craindre alors, ſon propre fils, les Eſpagnols, & le Duc de Buckingham. Sa Majeſté paroiſſoit fort contente de celui-ci, & cependant elle ne pouvoit voir ſans jalouſie & ſans chagrin la liaiſon étroite de ſon Favori avec le Prince de Galles. Il fallut enfin aller au Parlement, & declarer ſa penſée aux deux Chambres ſur *l'adreſſe* qu'elles avoient preſentée. Jaques medita un diſcours preſque ſemblable aux harangues de Tibere dans le Senat de Rome. Il affecta de parler d'une

d'une maniere ſi ambiguë, que les gens de l'Aſſemblée eurent peine à decouvrir les veritables ſentimens de Sa Majeſté. Il y avoit ſeulement cette difference entre l'Empereur Romain & le Roi d'Angleterre, que ce dernier ne ſavoit pas bien lui même ce qu'il vouloit, au lieu que l'autre alloit finement à ſon but & à ſes fins. 1624.

Après avoir remercié les deux Chambres de leur zele & de leur affection, *trouvez bon*, dit le Roi, *que je vous propoſe mes doutes & mes difficultez, avant que de repondre à vos demandes. Je me ſuis fait toujours honneur d'être un Roi doux & pacifique. L'effuſion du ſang humain me fait une peine extréme; & je ne puis me determiner à la guerre qu'à la derniere extremité. Depuis l'ouverture de ce Parlement, on m'offre de rendre le Palatinat à des conditions moins deraiſonnables; & j'ai raiſon d'eſperer que j'en obtiendrai de bonnes. Ne croiez pas que je vueille me mocquer de mon peuple, & lui demander ſon avis dans le deſſein de ne le ſuivre pas. L'unique choſe qui m'arrête; c'eſt que dans une affaire de ſi grande importance, je dois conſiderer premiérement, ſi ce que vous me propoſez, s'accorde bien avec ma conſcience, & s'il n'eſt point contraire à ma reputation. Après que nous aurons examiné ſi la guerre eſt juſte & néceſſaire, vous aviſerez aux moiens de la ſoutenir. Pour ce qui regarde l'affaire de mes petits-enfans, je ſuis dans un age qui ne me permet preſque pas d'eſperer de les voir parfaitement retablis dans leur patrimoine: Heureux ſi je puis avoir avant ma mort quelqu'aſſurance qu'ils rentreront dans leurs biens & dans leur dignité. Je ſortirai pour lors de ce monde avec*

1624. *une grande consolation, & aussi content que Moïse, quand il eût vû de loin la terre promise. Mais je trouve de grandes difficultez à parvenir au but de mes plus ardens desirs.*

La guerre est une étrange extremité: Ce seroit une grande imprudence que de vouloir emporter à force ouverte ce qu'on peut obtenir par la paix. Je ne croi pas que vous pretendiez m'engager à la guerre, sans avoir bien consideré ce qui nous est necessaire pour en sortir avec honneur & avec avantage. Pensez donc que je suis chargé de dettes au dedans & au dehors. Le voiage de mon fils en Espagne, la depense de plusieurs Ambassades, les secours que j'ai envoiez à ma fille, à son époux, à mes petits-enfans; car enfin il a bien fallu subvenir à leurs besoins pressans; toutes ces choses ont épuisé mes coffres & mon credit. Ne faut-il pas que je songe premierement à paier ce que je dois? Si nous entreprenons la guerre, il faut assister les Etats Generaux des Provinces-Unies & donner de l'argent aux Princes d'Allemagne. Nous ne reprendrons jamais le Palatinat sans le concours de ces Puissances. On doit pourvoir encore à la seureté de l'Irlande que nous laissons derriere nous. La flotte est, graces à Dieu, en bon état: mais il faut avoir une puissante Armée de terre. Je vous laisse ces choses à considerer. C'est à vous de trouver les moiens de paier mes dettes & fournir à ces depenses extraordinaires. Ce que je retire de mes douanes diminuera par la guerre, & les subsides que vous m'acorderez, seront longs & difficiles à lever. La reponse du Roi parut presqu'aussi incertaine & aussi embaraſſée que celle des anciens Oracles. On lui demande la guerre, & il parle des esperances qu'on lui donne d'ob-

d'obtenir la reſtitution du Palatinat à de bonnes conditions. Sa Majeſté ſembloit enſuite demeurer d'accord que la guerre étoit neceſſaire, & le moien le plus ſûr de retablir ſes enfans dans leur patrimoine. Mais elle rendoit l'entrepriſe ſi difficile & ſi onereuſe, que bien des gens crurent que le Roi vouloit en detourner ſon Parlement qui la ſouhaitoit avec ardeur. Jaques ne craignoit-il point déja que le Prince de Galles ne ſe ſervît des forces levées, pour le depouiller de ſon autorité? 1624.

L'incertitude veritable ou affectée de Sa Majeſté Britannique ne refroidit pas le Parlement. Le Chevalier Sackuille, depuis Comte de Dorſet, harangua fortement pour la guerre dans la Chambre des Communes. Nonobſtant l'irreſolution que le Roi temoignoit, il ſuppoſa que Jaques vouloit ſerieuſement la guerre, pour retirer le Palatinat des mains des Eſpagnols & du Duc de Baviére. Sackuille pretendoit-il plaire au Duc de Buckingham, ou faire ſa cour au Prince de Galles? Ils emploioient l'un & l'autre tout leur credit dans le Parlement, pour engager les deux Chambres à preſſer le Roi de declarer la guerre; ſoit que Buckingham cherchât à ſe venger de la Cour de Madrid; ſoit que l'amitié de Charles pour la Reine de Bohéme ſa ſœur le portât à tirer la Maiſon Palatine du mauvais état où elle ſe trouvoit. Quoiqu'il en ſoit des vuës ſecretes de Sackuille, il parla d'une maniere ſi vive, ſi vehemente, que ceux qui vouloient différer l'affaire du ſubſide, juſques à ce qu'on eût remedié aux griefs, dont le peuple ſe plaignoit; artifice

Le Parlement d'Angleterre offre au Roi les ſubſides neceſſaires pour le recouvrement du Palatinat.

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1624. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain.*

Digitized by Google

1624. dont certaines gens ſe ſervent habilement dans les Parlemens d'Angleterre, quand ils pretendent faire échouer une propoſition, que ceux, dis-je, qui preſſoient la reformation de certains abus, par un bon zele pour la patrie, ou dans le deſſein d'empecher une declaration de guerre que le parti Eſpagnol traverſoit de toute ſa force, n'oſérent pas s'oppoſer à Sackuille. *Meſſieurs* dit-il, *puiſque la queſtion du ſubſide que nous devons donner au Roi pour la guerre, vient d'être propoſée, permettez moi de vous expoſer librement ce que j'en penſe. Quand nous en ſerons aux griefs de la Nation, je ne garderai pas le ſilence, ſi je croi pouvoir contribuer quelque choſe à delivrer ma patrie du joug qui l'accable. Alors je ferai mon devoir auſſi bien qu'aucun autre.*

Tous ceux qui compoſent cette illuſtre aſſemblée, jugent comme moi, que la raiſon pourquoi Sa Majeſté a convoqué le Parlement; C'eſt d'obtenir les ſecours néceſſaires pour retirer le Palatinat des mains d'un uſurpateur puiſſant. Si quelqu'un en doute, il ſera facile de le convaincre des veritables intentions du Roi. Nous ſavons que peu de temps avant la convocation du Parlement, il aſſembla un Conſeil extraordinaire de nos plus habiles Officiers de guerre, pour avoir leur avis ſur le nombre de ſoldats que Sa Majeſté devoit lever, & pour leur demander ce que couteroient les munitions, & l'entretien de l'Armée. On convint unanimement qu'il falloit avoir vingt-cinq mille hommes de pied & cinq mille chevaux. Car enfin, nous avons à combattre une Armée de vingt-huit mille hommes, commandée par un excellent General, dont l'experience & l'habileté ſont tout

Digitized by Google

tout au plus inférieures à celles de l'incomparable Maurice Prince d'Orange. On a supputé la depense ensuite. Elle est grande, je l'avouë; & les evenemens de la guerre sont incertains. La bonne cause n'est pas toujours la plus heureuse. Mais si une entreprise ne reüssit pas, un effet du hazard la rend-il moins juste? Il faut, Messieurs, que l'Armée soit prête au mois de Mai prochain. Pensons qu'il n'en est pas des Rois, comme du Dieu tout-puissant Ils ne disent pas & les choses sont faites. Le Roi aura beau commander, rien ne s'éxecutera, si nous n'agissons point de nôtre côté. Est-il besoin que je cherche des raisons pour animer des personnes deja si bien disposées à contribuer aux frais d'une guerre sainte? J'appelle ainsi celle que nous déliberons d'entreprendre. Tous ceux de cette illustre assemblée sont prêts à donner liberalement leur bien, que dis-je? à repandre leur sang pour le succés d'une si juste entreprise. Je ne doute point, Messieurs, de vôtre bonne volonté. C'est à vous de confirmer maintenant par vôtre resolution, les sentimens avantageux que les bons Anglois ont de vôtre zele pour l'honneur de la patrie, & pour la seureté de nôtre Religion. 1624.

Nous eussions pû mieux faire en nous y prenant plûtôt. Mais enfin l'occasion n'est pas entiérement perdue. Elle nous échappera entiérement, à moins que nous n'usions d'une extréme diligence. Le Roi, dit-on, parle encore de ravoir le Palatinat par un traité. Fasse le Ciel que les pieuses intentions de Sa Majesté reüssissent. Cependant, on me le pardonnera, si je dis que je doute, & que je desespere même qu'elle obtienne ce qu'une Cour artificieuse

1624. *ſemble lui promettre. Suppoſons, ſi vous le voulez, que l'Empereur reſtituë le Palatinat à de bonnes & honnêtes conditions. Le preſent que nous ferons à Sa Majeſté ſera-t'il inutile & perdu? Non ſans doute. En ce cas; on regardera nôtre ſubſide comme un ſacrifice d'actions de graces au Roi, qui aura obtenu par ſa ſageſſe ce qui devoit couter beaucoup de ſang & de plus grandes ſommes d'argent à l'Angleterre. Si le Roi ne depenſe pas ce que nous lui donnerons, à mettre des troupes ſur pied, & à les entretenir, il poura l'emploier à faire de bons magazins & de riches arſenaux au dedans. On ſe plaint ſans ceſſe parmi nous de ce que nous manquons d'argent, & nous ne penſons point au defaut de munitions pour nous defendre en cas de beſoin. Cependant l'un eſt plus neceſſaire que l'autre. A quoi nous ſert l'argent? A vivre dans une plus grande abondance, & à contenter nôtre luxe: Au lieu que des arſenaux bien fournis nous peuvent garantir d'une invaſion & de l'eſclavage.*

Ne perdons point le temps, Meſſieurs, en des déliberations inutiles. Le ſuccés des entrepriſes depend beaucoup des meſures priſes avec grande maturité, je l'avouë: Mais quand on s'eſt une fois déterminé à propos, il faut de la promptitude & de la diligence dans l'exécution. Nous avons, pour ainſi dire, un long voiage à faire: le temps preſſe. Penſez que la fille du Roi eſt dans l'oppreſſion: il s'agit de la délivrer. Quelle ferveur, quelle activité, le ſouvenir des vertus & des perfections que nous avons admirées dans cette illuſtre Princeſſe, ne doit il pas nous inſpirer? L'avarice ſeroit-elle capable de nous detourner d'une ſi noble action? A Dieu.

Dieu ne plaiſe. Nous voulons obtenir la reformation des abus dans le Gouvernement. En voici le moien le plus ſur, le plus infaillible. Faiſons ce que le Roi attend de nous: Et il previendra nos plaintes & nos requêtes. On gagne le Souverain en ſe ſoumettant à ſa volonté. Un Prince genereux & magnanime acorde plus que le peuple ne lui auroit demandé, quand il voit que ſes ſujets ſe repoſent ſur ſes bonnes intentions. Si nous en uſons de la ſorte, le Roi aura encore plus de tendreſſe pour ſon peuple. Bien loin de differer la convocation des Parlemens, il n'aimera rien tant que de conferer amiablement avec ſes bons ſujets. Voila, Meſſieurs, mon ſentiment. Peut-être qu'il ne s'acorde pas avec celui de pluſieurs de ceux qui me font l'honneur de m'écouter. Je les prie de me rendre la juſtice qu'ils demandent des autres, & de croire que je parle ſelon les lumieres de ma conſcience. Nos avis peuvent être differens; mais nous tendons tous à la même fin. Nous cherchons également le bien de l'Angleterre. Qu'il me ſoit ſeulement permis d'ajouter, qu'il en eſt de ceux d'entre nous, auxquels un zele louable & deſintereſſé fait deſirer que le Parlement s'applique d'abord à la reformation des abus, comme du jeune Caton. Ce Romain ſi ardent pour le bien & pour la liberté de la patrie, avoit, dit un Ancien, les meilleures intentions du monde: mais ſa vertu trop auſtére faiſoit quelquefois du mal à la Republique. 1624.

Le diſcours de Sackuille fut generalement applaudi. On reſolut d'acorder au Roi un ſubſide auſſi grand qu'il le pouvoit ſouhaiter: Et l'Archevêque de Cantorbery fut chargé de preſenter à Sa Majeſté une *adreſſe* concertée entre

1624. entre les deux Chambres. Elles y promettoient de fournir de l'argent, *au delà de ce qu'aucun Parlement eût jamais acordé* aux Rois ſes prédéceſſeurs. Jaques repondit à une offre ſi honnête, ſi tendre pour ſa famille, par une longue lettre preſque ſemblable à celles que l'Empereur Tibere écrivoit de ſon Ile de Caprée au Senat de Rome. *Il ne ſavoit ce qu'il devoit dire.* Toujours amoureux de ſa molle oiſiveté; toujours agité de mille ſoupçons divers, le Roi d'Angleterre eut mille peines à lacher le mot, qu'il conſentoit à faire la guerre pour rétablir ſes enfans dans leur patrimoine. Il étoit fort obligé au Parlement des efforts que les bons Anglois vouloient faire. Mais Sa Majeſté Britannique avoit plus à cœur d'acquitter ſes dettes que de penſer au bien de ſes enfans. *Je deviens vieux*, diſoit Jaques; *Et je ſortirai de ce monde dans la peine & dans le chagrin, ſi je ne paie pas avant ma mort tout ce que je dois. Le ſubſide eſt grand, à la verité. Mais s'il ſe léve trop vîte & trop exactement, le peuple ne manquera pas de crier.* Le Roi avoit des ſcrupules de conſcience ſur ces deux articles: il craignoit qu'ils ne fuſſent contraires à ſon honneur & à ſa réputation. Ce n'eſt qu'après un long circuit, que Sa Majeſté declare enfin qu'elle renonce aux deux traitez avec le Roi d'Eſpagne pour le mariage du Prince de Galles & pour la reſtitution du Palatinat; & qu'elle conſent à emploier les forces de l'Angleterre, afin de rétablir le Roi de Bohéme dans ſes Etats hereditaires. On alluma incontinent des feux de joie; on ſonna toutes les cloches à Londres, tant le peuple ſouhaitoit la guerre. Jaques

ne

ne pouvant plus reculer, fait ſignifier au Roi d'Eſpagne, que ſon Parlement lui conſeille de rompre les deux négociations preſque finies, & de reprendre le Palatinat à force ouverte. 1624.

La guerre étant ainſi reſoluë, on propoſe dans la Chambre baſſe d'aviſer aux moiens d'arrêter le progrés du Papisme. Les Communes envoient demander aux Seigneurs leur concurrence pour cet effet; Et les deux Chambres dreſſent de concert une *adreſſe*. Elles y ſupplioient humblement le Roi de pourvoir à l'exécution prompte & exacte des loix faites contre les Catholiques Romains, & de n'avoir deſormais aucun égard à l'interceſſion de certaines Puiſſances étrangeres, en faveur des Anglois de leur communion. Au premier bruit de cette *adreſſe* qui fut d'abord conçuë en termes forts & rigoureux, Jaques prend l'allarme. Il écrit à Conway ſon Secretaire d'Etat de prévenir un inconvenient, & que le deſſein de Sa Majeſté n'étoit point de faire penſer au monde que la guerre qu'elle vouloit bien entreprendre, fût une guerre de Religion. De peur que les Cours étrangeres ne donnaſſent cette interpretation aux mouvemens du Parlement, le Roi ordonne d'arrêter ſous quelque prétexte la poſte pour l'Eſpagne, juſques à ce qu'il ait vû le Prince de Galles, qui devoit aller le lendemain trouver le Roi ſon pere. *Je ſerois au deſeſpoir que les gens*, diſoit Jaques, *s'imaginaſſent que mon peuple me ſurprend, & que je ſuis forcé à faire tout ce que veut le Parlement.* Il fallut bien recevoir *l'adreſſe*. La ſeule choſe que le Roi obtint, ce fut que certaines expreſſions ſeroient adoucies,

Artifices des Ambaſſadeurs d'Eſpagne pour rendre le Duc Buckingham, & le Prince de Galles même, ſuſpects au Roi d'Angleterre.

Rushworth's Hiſtorical Collections. 1624. Wilſon's Hiſtory of Great Britain. Hacket's Life of Archbiſchop Williams. part. I. Roger Cooke's Detection of the Court and ſtate of England. &c.

1624. cies, ou retranchées. Jaques envoia ſa reponſe aux deux Chambres du Parlement. Il y promet non ſeulement l'obſervation des loix publiées contre les Papiſtes, mais de faire encore quelque choſe au dela de ce que les Seigneurs & les Communes lui demandoient.

Si nous l'en voulons croire, il étoit le plus ſincere, le plus zelé Proteſtant du monde, Les ſermens ne lui coutent rien ſur cet article. Il en fait trois ou quatre en fort peu de periodes. *Mes actions & mes livres*, dit ce Roi Auteur, *ſont aſſez connoitre quelle eſt la Religion que je croi la meilleure. Et j'eſpere qu'on n'aura jamais un juſte ſujet de me ſoupçonner de n'être pas bon Proteſtant. Si je me detourne de la Religion que j'ai profeſſée juſques à preſent, je conſens que cela ſoit gravé ſur le marbre de mon tombeau, comme une marque éternelle d'infamie pour moi. Celui qui diſſimule avec Dieu, ne mérite pas que les hommes ſe fient à lui. Je vous proteſte devant Dieu, Seigneurs & Gentilshommes, que les bruits répandus de l'acroiſſement du Papiſme, m'ont fait ſaigner le cœur. Dieu qui connoit le fonds de mon ame, ſait quelle cuiſante douleur cela me cauſe. Je vous parle avec toute la ſincerité poſſible. Mon deſſein a toujours été d'empecher que la Religion Romaine s'augmentât dans mes Roiaumes, & je ne ſerois pas honnête homme ſi je la favoriſois. Il eſt vrai que je n'aime pas l'eſprit de perſecution, perſuadé que je ſuis que la violence ne contribue qu'à l'augmentation de la ſecte que vous voulez detruire. Le zele amer & indiſcret de certaines gens leur a fait dire d'étranges choſes contre moi. Jamais*

Prince

Prince n'a plus ſouffert que moi des traits de la médiſance & de la calomnie. En verité, ſi je ne ſuis pas Martir, je puis me vanter d'être du moins un Confeſſeur. Cette ſaillie fit rire les gens d'eſprit. On dit que le Roi étoit donc un Confeſſeur d'une nouvelle eſpece. Laiſſons à Dieu le jugement des véritables ſentimens d'un Prince tout à fait irrégulier dans ſa conduite ; qui parloit d'une maniére, & agiſſoit d'une autre. Les entretiens ſecrets qu'il aura bientôt avec l'Archevêque d'Embrun, nous donneront de juſtes raiſons de douter de la ſincerité des proteſtations & des ſermens du Roi d'Angleterre. 1624.

Un grand nombre de Seigneurs, de Chevaliers, & de Gentilshommes Catholiques Romains, ſortirent promptement de Londres, effraiez de la vigueur du Parlement & de la complaiſance du Roi, ſur la bonne volonté duquel ils comptoient. Deux choſes les conſoloient ſeulement, la négociation entamée du mariage de Charles Prince de Galles avec Henriette ſœur du Roi de France, & l'attente de ſuccès d'une grande intrigue formée pour perdre le Duc de Buckingham dans l'eſprit du Roi, & pour lui inſpirer même de la défiance de ſon fils. Voici ce qu'on nous a laiſſé de cette derniere reſſource du Parti Eſpagnol en Angleterre. Le Marquis d'Inojoſa & Don Carlos Coloma Ambaſſadeurs du Roi Catholique, vont un jour trouver Jaques à Whitehall : Et pendant que Coloma entretient le Prince de Galles & le Duc de Buckingham, Inojoſa s'approche du Roi d'Angleterre, lui met un papier dans ſa.

1624. ſa proche, & fait ſigne des yeux à Sa Majeſté de ne rien dire alors. Quelle fut la ſurpriſe de Jaques, quelle fut l'agitation de ſon eſprit, quand il lut les différens avis qu'on prétendoit lui donner! Le papier contenoit pluſieurs chefs importans; *qu'il eſt impoſſible d'informer exactement le Roi de ce qui ſe paſſe à la Cour & au Parlement, parce que le Prince de Galles & le Duc de Buckingham le retiennent comme dans une étroite priſon: qu'il y a un complot formé d'engager Charles à ſe ſoulever contre le Roi ſon pere; projet conçu premiérement à Madrid & entiérement reſolu depuis le retour du Prince en Angleterre; que ſi on preſſe tant le Roi de lever des troupes ſous pretexte de reprendre le Palatinat, ce n'eſt que dans le deſſein d'avoir une Armée à ſa dévotion, lors qu'il faudra depouiller Jaques de toute ſon autorité: que le ſoin du Prince de Galles & du Duc de Buckingham pour empêcher que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & tous les bons ſerviteurs du Roi, n'approchent de ſa perſonne, eſt une marque certaine qu'ils trament quelque choſe de mauvais: que les Emiſſaires de Buckingham travaillent à rendre le Roi odieux & mépriſable aux premiers Seigneurs d'Angleterre, & qu'ils en parlent comme d'un Prince oiſif & indolent, qui ne ſe met pas en peine de voir ſes enfans dépouillez de leurs Etats: que Sa Majeſté eſt en danger de perdre ſa reputation, & la Couronne même, à moins qu'elle ne caſſe au plûtôt le Parlement: que le Duc s'eſt fort mal conduit en Eſpagne, & qu'il y a pris plaiſir à traverſer la concluſion du traité de mariage, qu'il a découvert aux Etats Generaux des Provinces-Unies les deſſeins ſecrets des Rois d'Eſpagne*

gne & d'Angleterre ; qu'il a decrié à la Haie la conduite de Sa Majeſté ; qu'il a trahi les interêts du Roi ſon maître en traitant avec les Ambaſſadeurs de pluſieurs Princes étrangers ; que tout ſe fait au Parlement avec une extrême violence, & que Buckingham anime les plus factieux par ſes diſcours & par ſes careſſes. Le dernier article paroit contradictoire aux premiers. On y repétoit ce que le Marquis d'Inojoſa avoit deja inutilement tenté de perſuader au Roi, *que les Puritains dont le Duc de Buckingham ſe declare le Chef, pretendent au préjudice du Prince de Galles mettre la Couronne d'Angleterre ſur la tête de la Reine de Bohême & de ſes enfans.* A la fin du memoire on ajoutoit qu'un Vallon nommé Carondelet Secretaire du Marquis d'Inojoſa & Archidiacre de l'Egliſe de Cambrai, informeroit amplement Sa Majeſté Britannique de la verité des faits avancez, ſi elle vouloit bien lui donner audience, pendant que le Prince de Galles & le Duc de Buckingham ſeroient au Parlement. 1624.

Les Jéſuites ſont de toutes les parties. Un certain Pere *Maeſtro* fut introduit dans la chambre du Roi avec Carondelet. On ne ſait point ce qu'ils dirent pour confirmer Sa Majeſté dans les ſoupçons qu'elle avoit déja conçus. Quoiqu'il en ſoit, Jaques devint tout à coup réveur & melancholique. Le Prince de Galles & le Duc de Buckingham tachent de le reveiller & de le divertir, & il ne repond que d'une maniére énigmatique & découſuë. Charles & le Favori jugérent alors que ſon eſprit étoit agité par quelque mauvais rapport. Ils demandent ſi quelqu'un

1624. qu'un a parlé au Roi, & on leur répond que le P. *Maeſtro* & Carondelet ont entretenu Sa Majeſté. Le Prince & le Duc ne doutérent plus que les Eſpagnols n'euſſent fait dire quelque choſe de ſiniſtre à Jaques. Cela parut d'autant plus vraiſemblable, que des gens du Marquis d'Inojoſa s'étoient vantez indiſcretement qu'on ſauroit bien embaraſſer Buckingham, & que le Parlement ſauteroit dans peu de jours. Cependant l'inquiétude du Roi augmentoit. Incapable de ſouffrir le grand monde, il prend la reſolution d'aller au chateau de Windſor, & d'y emmener le Prince de Galles avec lui. Buckingham ſe préparoit à monter ſelon ſa coutume dans le caroſſe de Sa Majeſté qu'il vouloit ſuivre. On fit dire au Favori de demeurer à Londres. Il s'approche tout contriſté, & les larmes aux yeux il conjure ſon maître qui avoit déja un pied dans la portiere du caroſſe, de lui dire les mauvais rapports que certaines gens ont apparemment faits à Sa Majeſté. Buckingham a beau jurer par tout ce qu'il y a de plus ſaint & de plus ſacré dans le monde, qu'il ſe juſtifiera pleinement, & que le Roi connoitra la malice de ceux qui ont entrepris de perdre un innocent ; on ne lui repond rien. Jaques pouſſe ſeulement des ſoupirs, il laiſſe couler quelques larmes, il deplore ſon malheur en termes generaux. *Ceux que j'aime le plus*, dit-il d'une voix entrecouppée de quelques ſanglots, *m'abandonnent & me trahiſſent.* Et ne pouvant s'empecher de jetter encore un regard tendre ſur ſon cher Buckingham : *Eh! mon ami*, s'écria-t'il, *pourquoi me veux-tu faire mourir* ?

A ces

A ces paroles, le Duc parut frappé comme d'un coup de foudre. Revenu assez tôt de son premier étourdissement, il commençoit de se justifier assez bien, lors que le Roi se repentant d'en avoir trop dit, entre dans son carosse, & commande au cocher de toucher. Le desolé Buckingham se retire incontinent chez lui, il se jette sur son lit en attendant la nouvelle de sa disgrace entiére. Williams Evêque de Lincoln & Garde du grand Seau d'Angleterre va trouuer le Duc, le console de son mieux, & lui conseille de courir à Windsor, de parler au Roi, & de tacher de dissiper ses soupçons le mieux qu'il lui sera possible. *Il est à craindre*, dit le Prelat, *que vos ennemis ne profitent de vôtre absence, & ne pressent le Roi de congédier le Parlement. Vous seriez perdu sans ressource. Laissez moi faire. J'ai quelque correspondance avec le Secretaire de l'Ambassadeur d'Espagne, & avec certaines gens de la connoissance de Carondelet. Je ne désespere pas de découvrir bientôt cette nouvelle intrigue.* Williams avoit en effet un assez grand commerce avec Carondelet qui se picquoit de belles lettres. Il connoissoit encore je ne sai quelle creature que Carondelet aimoit, & un Prêtre de ses plus intimes confidens à qui la bonne Dame gagnée par le Garde du grand Seau, revela toute l'intrigue, comme la fameuse *Fulvia* decouvrit autrefois la conjuration de Catilina. Ensuite de ses entretiens secrets avec le Prêtre, avec Carondelet, & avec sa creature, Williams dressa un mémoire si juste, si bien raisonné, que le Roi ne douta plus de la malice & de la colomnie de l'Ambassadeur d'Espagne. 1624

On

Digitized by Google

1624. On le ſomma plus d'une fois de prouver la verité des faits avancez dans le papier donné au Roi. Inojoſa s'en défendit ſur des pretextes frivoles. Jaques ſe plaignit fortement au Roi d'Eſpagne de l'attentat de ſes Ambaſſadeurs contre le Duc de Buckingham, & contre le Prince de Galles même. Inojoſa & Coloma furent rappellez incontinent à Madrid. On fit ſemblant de les diſgracier pour un temps. Mais ils furent dans le fonds plûtôt recompenſez que punis. Philippe ne leur ſavoit point mauvais gré de ce qu'ils avoient tenté de perdre Buckingham dont le ſeul nom étoit odieux à Sa Majeſté Catholique. Mais l'Anglois content d'avoir deconcerté les intrigues de ſes ennemis, mépriſoit la colére du Roi d'Eſpagne. Plus puiſſant que jamais, Buckingham perdit au Parlement le Comte de Midleſex Grand Threſorier d'Angleterre, qui ne lui étoit pas aſſez devoué. Le Comte de Briſtol rappellé de ſon Ambaſſade en Eſpagne, avoit pris la poſte à Bourdeaux, afin d'ariver à Londres avant la fin du Parlement & de s'y juſtifier. A peine eut-il mis pied à terre, qu'il reçut à Douvre une lettre de Conway Secretaire d'Etat. C'étoit pour lui dire de la part du Roi que Sa Majeſté ſouhaitoit qu'il ne vint point à Londres, & qu'il ſe retirât dans quelqu'une de ſes maiſons de campagne. Briſtol fit difficulté d'obeïr: il envoia des proteſtations contre l'expoſé de Buckingham aux deux Chambres du Parlement. A la ſollicitation du Prince ſon fils & de ſon Favori, Jaques abandonne un de ſes plus fideles ſerviteurs. Et le pauvre Comte de Briſtol eſt mis à la Tour de Londres.

Le

Digitized by Google

Le Parlement fut prorogé peu de temps après la découverte de l'intrigue des Ambaſſadeurs d'Eſpagne contre le Duc de Buckingham. On leva quelques regimens diſtinez au ſecours des Etats Generaux des Provinces-Unies, dont les Ambaſſadeurs avoient negocié une ligue defenſive avec le Roi d'Angleterre. Enfin Jaques penſa tout de bon à conclure le mariage de ſon fils avec Henriette ſœur du Roi Très-Chretien. Buckingham avoit cette affaire fort à cœur, perſuadé que pour ſe defendre contre le grand nombre d'ennemis puiſſans que la rupture du mariage avec l'Infante, lui faiſoit au dedans & au dehors de l'Angleterre, il devoit ſe procurer l'appui du Roi de France, & donner au Prince de Galles une épouſe qui s'intereſſât à la conſervation de la fortune d'un homme, à qui la Princeſſe auroit l'obligation d'avoir ménagé ſon mariage. Le Favori du pere & du fils; car enfin Buckingham étoit alors auſſi bien, & peut-être mieux dans l'eſprit de Charles, qu'il n'avoit jamais été dans celui de Jaques; le Favori, dis-je, n'eſpéroit-il point encore d'appaiſer les Catholiques Romains d'Angleterre étrangement irritez contre lui, en mettant ſur le thrône une Fille de France, qui ne ſeroit pas moins zelée pour leur Religion que l'Infante d'Eſpagne? Je croirois auſſi que le Duc qui embraſſoit alors avec une extréme chaleur les interêts du Roi & de la Reine de Bohéme, crut leur faire plaiſir en formant une liaiſon étroite de la Couronne de France avec celle d'Angleterre. Dans le nouveau traité de mariage, on devoit propoſer une ligue entre les deux Rois con-

1624.

Propoſition de marier le Prince de Galles à Madame Henriette de France.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 571. 574. &c. Journal de Baſſompierre. Tom. II.

1624. contre la Maiſon d'Autriche; affaire d'une grande conſéquence pour le rétabliſſement de Frederic.

Le Prince de Galles voulant rompre ſon mariage avec la fille d'un puiſſant Roi, devoit ſans doute être bien aiſe de trouver une alliance autant, & même plus conſidérable que celle de la Maiſon d'Autriche. Cependant la paſſion qu'il avoit de ſe venger des Eſpagnols, en retabliſſant malgré eux ſon beaufrere & ſes neveux dans leur patrimoine, fut le motif le plus puiſſant qui porta Charles à rechercher Henriette. Mariage qui fut inutile à la Maiſon Palatine, & fatal au Prince de Galles; Mariage qui le rendit infiniment plus malheureux que ſa ſœur, à la diſgrace de laquelle il eſperoit de remedier plus facilement, en s'alliant dans une Maiſon naturellement ennemie de celle d'Autriche. Rich depuis Comte de Holland fut donc envoié à la Cour de France pour renonnoitre la diſpoſition des eſprits au regard de cette affaire. Il en fit la premiére ouverture à un Secretaire d'Etat, qui le conduiſit enſuite à l'audience de Louis. Le Seigneur Anglois proteſta que le Roi ſon maître & le Prince de Galles ſouhaitoient ardemment de s'allier avec la Maiſon de France. Il ne manqua pas d'inſinuër auſſi que le Duc de Buckingham emploieroit tout ſon credit auprès du pere & du fils pour faire reüſſir la négociation au gré de Sa Majeſté Très-Chretienne. Elle repondit en termes fort honnêtes aux premiéres avances du Roi de la Grande Bretagne & du Prince de Galles. On chargea Rich d'écrire à Buckingham que tout ce qui vien-

viendroit de ſa part, ſeroit toujours bien reçû. Dez que Marie de Medicis connut l'intention de la Cour d'Angleterre, elle y fit négocier ſecretement par des perſonnes interpoſées, & à l'inſu du Roi ſon fils & du Comte de Tillieres Ambaſſadeur de France en Angleterre. On dit que la Reine mere avoit pris à cœur le mariage de ſa fille avec le Prince de Galles dans l'eſperance de trouver de l'appui & peut-être une retraite en Angleterre, s'il lui arivoit encore une nouvelle diſgrace en France. Il ſurvint en effet ce malheur que Marie de Medicis craignoit. Mais elle ne trouva pas du côté de l'Angleterre, la reſource dont elle s'étoit flatée. Tant cette alliance devoit être inutile, ou funeſte, à tous ceux qui avoient fondé quelques eſperances deſſus. 1624.

Jaques envoia peu de temps après de fort beaux chevaux à Louïs: Et le Comte de Carlile vint en France avec les pouvoirs neceſſaires, pour entrer conjointement avec Rich en négociation ſur le mariage propoſé. Le Cardinal de Richelieu, Aligre Garde des Seaux, le Marquis de la Vieuville Surintendant des Finances, & Loménie de la Ville-aux-Clercs Secretaire d'Etat, furent les Commiſſaires nommez par le Roi, qui devoient écouter les propoſitions des Ambaſſadeurs d'Angleterre. Il y eut d'abord une difficulté ſur le ceremoniel. Les Proteſtans ne reconnoiſſent ni la préeminence, ni les privileges exorbitans des Cardinaux. Carlile & Rich voulurent ſavoir comment Richelieu les recevroit chez lui. On répondit que le Cardinal leur feroit les mêmes honneurs

1624. qu'aux Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Il offrit encore quelque choſe de plus. Mais la grande queſtion, c'étoit ſi le Cardinal donneroit le pas chez lui. Les Anglois le demandoient : & Richelieu ſe défendoit de leur acorder une déférence qu'il ne rendoit pas à tous les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées. Le differend fut acommodé par cet expédient, que le Cardinal feroit le malade, & qu'il recevroit dans ſon lit la viſite des Miniſtres du Roi de la Grande Bretagne. Richelieu s'étoit déja delivré des conditions contraignantes qui lui furent impoſées quand le Roi l'admit à ſon Conſeil privé, d'y venir ſeulement dire ſon avis, de ne donner point d'audience dans les formes aux Miniſtres étrangers, & de ne traiter d'aucune affaire dans ſon logis.

On crut d'abord que la négociation trouveroit de grands obſtacles ſur l'article de la Religion. Les Anglois offrirent ſeulement le libre éxercice de la Religion Catholique à la Princeſſe de Galles & à ſes domeſtiques. Les Commiſſaires de Louïs prétendoient au contraire que le Roi de France n'étant pas inférieur à celui d'Eſpagne; Jaques devoit acorder à la ſœur de Louïs tout ce qu'il avoit promis pour obtenir celle de Philippe. Cela ſeul paroiſſoit devoir arrêter, & peut-être rompre la négociation. Car enfin, le Roi d'Angleterre lié par les promeſſes faites à ſon Parlement, n'avoit plus la liberté de donner des conditions ſi avantageuſes aux Catholiques. Mais le Duc de Buckingham & Marie de Medicis avoient l'un & l'autre une ſi forte paſſion de finir cette affaire, que les Miniſtres

Miniſtres d'Angleterre & de France faiſoient 1624.
aſſez comprendre les uns aux autres, que le Roi de la Grande Bretagne acorderoit tout ce qu'il pouroit ſans ſoulever ſon Parlement, & que Sa Majeſté Très-Chretienne ſe relâcheroit autant que la bienſéance & ſon honneur le lui permettroient. Ainſi l'affaire prit d'abord un aſſez bon train.

La Cour de Rome & celle de Madrid s'allarment au bruit de cette nouvelle négociation. Le Nonce du Pape induit par le Marquis de Mirabel Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, va dire à Marie de Medicis que Sa Majeſté Catholique demandera volontiers Madame Henriette pour l'Infant Don Carlos, qu'elle veut bien aſſurer à ſon frere en faveur de ce mariage la Souveraineté des Païs-Bas Catholiques après la mort de l'Archiducheſſe Iſabelle, & que cependant l'Infant Don Carlos & ſon épouſe iront à Bruxelles, où Iſabelle leur ſervira de mere. Le piége étoit fin: Marie de Medicis n'y donna pas. Perſuadée que Philippe ne penſoit nullement à ceder à ſon frere la Souveraineté des Païs-Bas Catholiques après la mort d'Iſabelle leur tante, la Reine mere jugea fort bien que la propoſition n'étoit qu'un artifice des Eſpagnols pour empecher que la Couronne de France ne prît des liaiſons trop étroites avec celle d'Angleterre. Le Pape Urbain recommanda de ſon côté à Marquemont Archevêque de Lion, d'écrire à Louïs que la Cour de Rome craignoit que les Anglois ne preſſaſſent le mariage du Prince de Galles avec Madame ſœur de Sa Majeſté, qu'afin d'engager la Couronne de France à demander la reſtitution du Palati-

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 595. 596. &c. Lettre de Marquemont à Herbaut dans les Mémoires pour l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. 1624.

1624. nat & de la dignité Electorale à Frederic. *Ce ſeroit une choſe peu digne du Roi Très-Chretien*, diſoit Urbain, *que d'acheter l'alliance de l'Angleterre, à condition d'ôter le Palatinat à un Prince Catholique, & qui fait profeſſion d'être ſerviteur de Sa Majeſté. L'agrandiſſement du Duc de Baviére eſt utile à la France. C'eſt un compétiteur qu'elle peut oppoſer un jour à la Maiſon d'Autriche, lors qu'il ſera queſtion d'élire un Empereur. Le grand but que le Roi Très-Chretien ſe doit propoſer dans tous ſes deſſeins, c'eſt de ſe rendre chef du Parti Catholique. Le S. Siege ſera pour lors inviolablement uni à la Couronne de France, malgré tous les efforts des Puiſſances jalouſes de ſa grandeur. Bien loin de s'engager en de nouvelles confederations avec les heretiques, le Roi doit ménager ſes interêts avec les Catholiques.* Leçons dignes d'un Pape qui penſe plus à l'augmentation de ſa Monarchie ſpirituelle, qu'au bien du Prince qu'il prétend inſtruire!

Le Nonce Spada reçut deux brefs pour le Roi & pour Marie de Medicis, ſur l'affaire du mariage d'Henriette avec le Prince de Galles. En les preſentant, le Miniſtre Italien parla beaucoup du bruit qui couroit, que Sa Majeſté Très-Chretienne ſe liguoit avec l'Angleterre, afin d'obtenir la reſtitution du Palatinat à Frederic. Louïs ſe contenta de répondre en termes generaux, que ſon zéle pour la Religion Catholique, n'étoit pas moindre que celui du Roi d'Eſpagne. *C'eſt la ſeule choſe*, ajouta t'il, *qui retarde la concluſion du mariage de ma ſœur.* Marie de Medicis s'expliqua davantage. *Les Ambaſſadeurs d'Angleterre*, dit-elle à Spada, *m'ont ſouvent repre-*

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 613. 614. 615.

repreſenté que je ne devois pas être ſi ſcrupuleuſe ſur l'article de la Religion; & que mes difficultez feront peut-être cauſe que le Roi de la Grande Bretagne renouëra ſa negociation avec l'Eſpagne. Ils aſſurent que la Cour de Madrid ſe relache maintenant, & qu'on y donne la carte blanche à celle d'Angleterre. Cela ne me fait pas changer de ſentiment. Ma fille ne partira point d'ici, ſans une entiére liberté de vivre dans ſa Religion, comme elle a fait juſques à preſent, ni ſans avoir mis parfaitement ſa conſcience en repos ſur un article ſi important. On ne feratien ſans la participation de ſa Sainteté. Il eſt vrai que les Ambaſſadeurs d'Angleterre ont propoſé une ligue en même temps que le mariage. Mais nous leur avons repondu que ces deux affaires ſont fort differentes l'une de l'autre, que le Roi veut bien entendre premiérement au mariage, & qu'après ſa concluſion il poura écouter les autres propoſitions du Roi de la Grande Bretagne. Le Comte de Mansfelt étoit aux environs de Compiegne, lors que ce traité s'y commençoit. La conjoncture ne contribua pas peu à redoubler l'inquiétude du Pape & des Eſpagnols. Louïs tachoit de profiter de l'occaſion, & d'obliger Philippe à ſe déſiſter au plûtôt de ſes prétenſions ſur la Valteline, à moins qu'il ne voulût s'expoſer au danger d'avoir à ſoutenir les efforts d'une puiſſante ligue contre la Maiſon d'Autriche. 1624

Voiage ſecret d'Hugues Archevêque d'Embrun en Angleterre.

Les négociations particuliéres de Marie de Medicis ne purent être ſi bien cachées, que le Comte de Tillieres Ambaſſadeur de France en Angleterre n'en ſçût quelque choſe. Il avertit le Roi ſon maître; & la Reine mere irri-

1624. irritée contre Tilliéres le fit rappeller de ſon Ambaſſade. La Vieuville fut bien-aiſe d'avoir une occaſion de chagriner Baſſompierre ſon ennemi, dont Tilliéres épouſa la ſœur. Le Marquis d'Effiat fut nommé à ſa place. On crût qu'étant bon ami du Comte de Carlile, il agréeroit plus qu'aucun autre. Louïs envoie peu de temps après un Agent ſecret en Angleterre pour les affaires de la Religion. Je parle d'Hugues qui de Genéral de l'Ordre des Franciſcains, étoit devenu Archevêque d'Embrun en Dauphiné. Voici l'occaſion de ſon voiage à Londres. Les Papiſtes du païs fort chagrins de ce que Jaques à la ſollicitation de ſon dernier Parlement, faiſoit exécuter aſſez ſévérement les loix publiées contr'eux, penſérent à implorer la protection du Roi de France, puis que celle du Roi d'Eſpagne leur étoit desormais inutile. Un Franciſcain Ecoſſois s'aviſa d'écrire pour cet effet à l'Archevêque d'Embrun dont il étoit connu. Le Prelat qui ſe trouvoit alors à la Cour, ne manque pas de repreſenter vivement à Louïs que les Catholiques Anglois ſe plaignent de ce qu'aiant ſenti de grands effets de l'indulgence de leur Roi durant la negociation du mariage de ſon Fils avec l'Infante d'Eſpagne, on les tourmente plus que jamais, depuis que Jaques recherche une Fille de France. Louïs parut ſenſible au prétendu malheur de ceux de ſa Religion, que l'Archevêque exaggeroit de toute ſa force. Une raiſon Politique portoit encore Sa Majeſté Très-Chretienne à faire quelque choſe en faveur des Catholiques Anglois. On craignoit que le Pape ne ſerendît trop difficile ſur la diſpenſe pour le mariage d'Henriette

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Relation de l'Archevêque d'Embrun à la fin des Mémoires de Deageant.

Digitized by Google

riette avec le Prince de Galles, ſi les Catholiques Anglois ſe mettoient une fois à crier, que bien loin de tirer quelqu'avantage & quelqu'adouciſſement à leurs maux, leur condition devient pire depuis que le Prince de Galles demande une Fille de France. On fit donc entendre à Louïs, qu'il ſeroit bon d'envoier une perſonne de confiance en Angleterre, qui tachât de contenter les Catholiques du païs, en leur faiſant eſperer que Sa Majeſté Très-Chretienne, les protegeroit autant que le Roi d'Eſpagne, & qu'elle obtiendra bien-tôt que l'exécution des loix ſoit ſuſpenduë. L'Archevêque s'offrit lui même à faire le voiage d'Angleterre: Et le Roi le crut plus propre qu'aucun autre à cette négociation. Il en avoit déja fait de ſemblables lors qu'en qualité de Général des Franciſcains, il viſitoit les couvents de ſon Ordre dans une grande partie de l'Europe. 1624.

Le voila donc à Douvre en habit déguiſé. L'Archevêque paſſe en Angleterre pour un Conſeiller au Parlement de Grenoble que la curioſité de voir le païs, améne. Si ce fut par un effet du hazard, ou par un deſſein premedité que le Duc de Buckingham fut averti que l'Archevêque d'Embrun étoit arivé ſecretement en Angleterre, on ne le ſait pas bien. Quoiqu'il en ſoit, le Duc veut voir le nouveau venu. On s'entretient quelque temps enſemble; on demande au Prelat le ſujet de ſon voiage; & il eſt obligé de s'ouvrir. Buckingham, cet homme ſi zelé pour le maintien de la Religion Proteſtante durant la tenuë du dernier Parlement, change tout à coup de language & de maniéres. Il eſt le mieux diſpoſé du monde en faveur des Papiſtes.

1624. piſtes. La Comteſſe mere du Favori ; & le Comte de Rutland ſon beau-pere de leur religion, aſſurent l'Archevêque des bonnes intentions de Buckingham. Ils inſtruiſent le Négociateur de la maniere de traiter avec le Roi Jaques & avec ſon Favori. Sa Majeſté Britannique aiant auſſi voulu voir le Prélat, on le fit venir à Royſton : Le Roi y étoit incommodé de la goute. L'eſprit & la converſation du Prélat lui plaiſent. On vient à l'affaire du mariage : Et le François inſinuë pour lors au Roi, que le Pape ne donnera pas facilement ſa diſpenſe, à moins que Sa Majeſté ne faſſe ceſſer les plaintes de ſes ſujets Catholiques. Les priſons s'ouvrent incontinent en faveur des Prétres & des Moines enfermez conformément aux loix ; & leur exécution eſt ſuſpenduë. Enfin Jaques permet à l'Archevêque de donner la confirmation à ceux de ſa communion dans Londres. La choſe fut ſi peu ſecrete qu'il y en eut des plaintes portées au Roi & aux Magiſtrats. Mais Jaques n'étoit plus ce Prince ſi ſenſiblement affligé des progrés du Papiſme dans ſes Etats. Il avoit oublié déja les proteſtations & les ſermens, dont ſes harangues à la derniére ſéance du Parlement furent remplies.

Ce n'eſt pas tout. Sa Majeſté Britannique eſt ſi contente de l'Archevêque d'Embrun qu'elle n'a plus de ſecret pour lui. *Vous êtes*, dit-elle un jour au Prelat en lui ſerrant la main, *vous êtes l'homme que Dieu m'envoie, afin que je vous ouvre mon cœur.* Jaques proteſte enſuite qu'il a toujours eu de bons ſentimens pour la Religion Catholique, & que cela.

Digitized by Google

cela lui a causé d'assez grandes traverses depuis son enfance. Il étoit dernièrement un Confesseur de la Religion Protestante ; le voici maintenant Martir du Papisme. Que doit-on penser de ce Prince en lisant ces circonstances de la fin de sa vie? Y eut il jamais homme plus inconstant, ou plus fourbe? Si nous en voulons croire ce que Sa Majesté Britannique ajoute, elle vouloit tenter la reünion des Protestans avec le Pape: Et comment Jaques s'y prendra-t'il? Tel étoit son projet chimerique. On vouloit assembler de concert avec le Roi de France d'habiles gens de l'une & de l'autre communion à Douvre, ou bien à Boulogne. L'Archevêque d'Embrun paroissoit l'homme le plus propre à negocier le succés de cette grande affaire à la Cour de Rome, pendant que Sa Majesté s'efforceroit d'y faire entrer les Princes Protestans. *J'ai beaucoup d'inclination pour le Pape d'apresent*, disoit-elle: *Et les vers qu'il a faits sur la mort de la Reine Marie ma mere, m'ont donné bonne opinion de son esprit & de son cœur.* On ne nous explique pas assez le detail, ni l'étenduë des desseins de Jaques. Nous voions seulement qu'il en dit assez dans ses entretiens avec l'Archevêque d'Embrun, pour faire comprendre au Roi de France, que celui d'Angleterre pensoit serieusement à se faire Catholique, & à remettre le Papisme dans ses Etats. Tout ce que je puis dire de plus favorable à la mémoire de Jaques, c'est qu'il s'étoit du moins mis en tête, d'établir je ne sai quelle tolerance generale entre les deux communions. Louïs goutoit assez cette chimére. *Toutes nos esperances d'Angleterre sont perduës*, dit-il à l'Arche- 1624.

Digitized by Google

1624. chevêque d'Embrun quand on apprit l'année suivante que le Roi d'Angleterre étoit mort. Ces paroles sont une preuve assez certaine que le Prince de Galles étoit bon Protestant, & qu'il ne donnoit pas dans les imaginations de son pere, qui pour faire trop le Theologien, ou le Politique, ne savoit plus ce qu'il devoit croire. Quelque bons que fussent les sentimens de Jaques pour le Pape & pour la Religion Catholique, il n'en haïssoit pas moins les Jésuites. Sa Majesté Britannique ne vouloit pas que la future Princesse de Galles en amenât aucun en Angleterre. Jaques fit prier même le Roi de France de changer son Confesseur, & de ne se servir plus des Jésuites pour la direction de sa conscience.

Disgrace du Marquis de la Vieuville. *Journal de Bassompierre. Tom. II. Memoires anonimes sur les affaires du Duc d'Orleans. Memoires d'un Favori du même. Memoires de Rohan. L. III. Mercure François. 1624. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 628.*

Lors que le Roi Jaques comptoit le plus sur la prompte conclusion du mariage de son fils avec Madame Henriette, il eut peur qu'une nouvelle revolution arrivée à la Cour de France, ne fît changer les bonnes dispositions de Sa Majesté Très-Chretienne. Le Marquis de la Vieuville un des plus zelez pour l'alliance de l'Angleterre, commençoit de perdre depuis quelque temps les bonnes graces du Roi son maître. Ce Surintendant ne servoit point mal Louïs dans l'administration des finances. Mais il ne suffit pas d'être utile au Prince, à moins que les Courtisans & les flatteurs qui l'environnent sans cesse, ne lui disent que vous faites bien. Et lui parleront-ils avantageusement de vous, si bien loin de contenter l'avidité de ces gens affamez, vous leur ôtez les gratifications, dont ils jouïssent déja? Voici donc une des causes principales du malheur de la Vieuville. Il fit retrancher les pensions & les apointemens

mens que le Roi donnoit à quelques Seigneurs. 1624.
On ſe ligue incontinent pour chaſſer un Surintendant ménager & incommode. Le jeune Duc d'Anjou mécontent de l'injuſtice faite au Colonel Ornano, ſe met de la partie ; Et Marie de Medicis ne manque pas de profiter d'une ſi belle occaſion, d'éloigner un Miniſtre, à la place duquel elle ſouhaitoit paſſionnement de mettre ſon Cardinal de Richelieu. Les ennemis de la Vieuville font courir des libelles contre lui : Et certaines gens prenent ſoin d'entretenir le Roi de ce qu'ils y ont lû. On accuſoit la Vieuville entr'autres choſes de repondre avec trop de hauteur & de mépris aux Officiers & aux Seigneurs qui lui demandoient le paiement de ce que le Roi leur avoit acordé, & de les renvoier ſouvent en leur diſant de méchans *quolibets*.

Au retour de Compiegne Marie de Medicis paſſa quelque temps à Germigni maiſon des Evêques de Meaux dans le voiſinage de Monceaux, où le Roi prenoit le divertiſſement de la chaſſe. Ce fut là que la Reine mere le détermina enfin à renvoier la Vieuville. La Cour ſe rendit enſuite à S. Germain, & Marie de Medicis alla boire des eaux à Ruël. Le Maréchal de Baſſompierre & quelques autres Courtiſans, à qui le Roi fit confidence de ſon deſſein contre la Vieuville, inſultoient preſque tout publiquement au Surintendant diſgracié. Louïs aiant reproché à Baſſompierre de ce qu'il ne gardoit pas le ſecret, *Sire*, lui répondit le Maréchal, *la Vieuville m'a tant chagriné depuis un an, que je n'ai pas voulu me refuſer le plaiſir de lui faire ſentir par avance, que bien-tôt, il ne ſera plus en état de me nuire*

1624. *nuire*. La Vieuville s'appercevoit de la chute prochaine. Il voulut donc remettre ſes charges entre les mains du Roi & ſe retirer. Mais Sa Majeſté lui donnoit encore de bonnes paroles. Cela ne raſſuroit pas la Vieuville, que le triomphe de ſes ennemis allarmoit d'une étrange maniére. Il va trouver le Roi à Ruël, où Sa Majeſté s'étoit renduë auprès de Marie de Medicis. La Vieuville prie Louïs de recevoir ſa démiſſion, & de lui permettre de ne retourner plus à S. Germain. *Demeurez en repos & ne vous mettez en peine de rien*, répondit Sa Majeſté. *Quand je ne voudrai plus me ſervir de vous; je vous le dirai moi même, & vous aurez la permiſſion de venir prendre congé de moi.* Ces paroles conſolent un peu la Vieuville: il revient avec quelque eſpérance. Mais ſes inquiétudes redoublérent bientôt.

Cette nuit-là même, les laquais, les marmitons, & toute la canaille de la Cour, s'atroupérent & prirent des poéles & d'autres inſtrumens de cuiſine pour faire un *charivari* ſur je ne ſai quel mariage bizarre. Le jeune Gaſton Duc d'Anjou bien informé de la diſgrace de la Vieuville qu'il haïſſoit mortellement, envoie dire à tous ces foux de faire beaucoup de bruit ſous les fenêtres de la Vieuville: Et la canaille échauffée par les émiſſaires de Gaſton, vomit mille injures & mille brutalitez contr'un homme univerſellement haï. Le pauvre Surintendant prend l'allarme, s'imagine que ces gens veulent l'aſſaſſiner, & envoie implorer la protection du Cardinal de Richelieu ſon plus dangereux ennemi. Richelieu court à la chambre de la Vieuville en ſouriant, il le raſſure

raſſure de ſon mieux, & dans le fonds de 1624.
ſon cœur il inſulte plus qu'aucun autre au malheur de celui qui l'avoit long-temps éloigné du Miniſtére. Le lendemain matin, on appelle la Vieuville au Conſeil : *Je m'acquitte*, lui dit Louïs, *de la promeſſe que je vous ai faite, de vous le dire moi même quand je ne voudrois plus me ſervir de vous. La reſolution en eſt priſe, & vous pouvez prendre congé de moi* La Vieuville ſe retire confus & conſterné: Le Marquis de Thermes l'arrête au ſortir du Conſeil, & le conduit au chateau d'Amboiſe.

Louïs envoia incontinent une lettre de cachet au Parlement de Paris. C'étoit pour informer les Magiſtrats du changement arivé dans l'adminiſtration des affaires par l'éloignement du Marquis de la Vieuville. On lui reprochoit dans la lettre d'avoir changé à l'inſçu du Roi les reſolutions priſes dans le Conſeil; d'avoir traité avec les Ambaſſadeurs des Souverains étrangers contre les ordres de Sa Majeſté; d'avoir ſuppoſé de faux avis dans le deſſein de donner de l'ombrage au Roi contre ceux, pour qui Sa Majeſté avoit de la confiance, enfin, d'avoir taché de rejetter ſur elle la haine qu'il s'attiroit, en exerçant ſes paſſions au regard de ceux qu'il vouloit perdre. La Vieuville demeura longtemps priſonnier au chateau d'Amboiſe, ſans qu'on lui fît jamais connoitre, pourquoi il y avoit été conduit. Je ne ſai ſi ſes ennemis ne pouvant pas le faire condamner dans les formes, ne favoriſerent point ſon évaſion. Quoiqu'il en ſoit, le Marquis s'échappa; & le Roi le laiſſa demeurer chez lui

Digitized by Google

1624. lui en pleine liberté. On nomma d'abord trois Directeurs generaux des finances, Marillac, Champigni, & Viole Procureur General au Parlement de Paris. La charge de celui-ci étant incompatible avec la nouvelle commiſſion, il fut ſommé de ſe défaire de ſa Magiſtrature. Mais Viole aiant preferé la troiſieme dignité de la robe à un emploi dont un Miniſtre trop puiſſant l'auroit pû dépouiller au premier chagrin, Marillac creature de la Reine mere, eut ſeul l'adminiſtration des finances. Le Comte de Schomberg que la Vieuville avoit fait releguer dans ſon Gouvernement d'Angoumois, fut rappellé: il rentra même dans le Conſeil privé. Le Colonel Ornano élargi de ſa priſon, eut la permiſſion de revenir auprès de Gaſton Duc d'Anjou. En un mot, la face de la Cour changea extrememement par cette nouvelle revolution dans le Miniſtére.

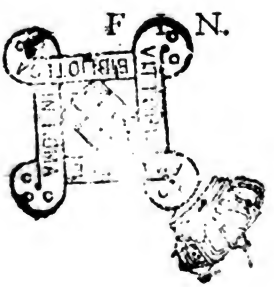

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google